

# RAPPORT DE GESTION

Vevey, un lieu privilégié pour le cinéma  
**Ça tourne  
à l'Hôtel-de-Ville!**



En mai 2013, l'Hôtel-de-Ville sert de décor à une scène de «La rançon de la gloire». Ce long-métrage raconte le vol du cercueil de Charlie Chaplin. Le casting est prestigieux. Y figurent notamment Benoît Poelvoorde et Chiara Mastroianni. C'est sur l'impul-

sion déterminante du service culturel, de l'office de la communication et de Film Location Riviera et assurés du soutien des services (inter)communaux que le réalisateur Xavier Beauvois («Des hommes et des dieux») et ses producteurs ont opté pour un tour-

nage entièrement en décors naturels sur la Riviera. Pour la région, les retombées économiques sont importantes notamment au niveau hôtelier (2500 nuitées estimées). La sortie du film est prévue en 2014.

Pierre Smets  
chargé de communication

Mai 2014



de la Municipalité  
au Conseil communal  
sur l'exercice 2013



Par  
Laurent Ballif,  
Syndic  
de Vevey

## Edito Déçu en bien

L'année 2013 débute comme avait fini la précédente. Ainsi que le disait Gilles, «on est inquiet». Certes, les comptes 2012 bouclent mieux que prévu, mais l'ambiance est à la morosité.

La votation sur le Rivage illustre cette hésitation foncière, nouvelle pour notre ville qui a fait preuve auparavant d'un dynamisme propre à dompter les crises.

Si certains grands projets sont enfin sur les rails, d'autres s'annoncent comme un nuage sombre à l'horizon. La facture estimée du futur collège s'alourdit et promet de grever le plan des investissements. Les projets privés se multiplient, avec en particulier le démarrage du gros chantier des Bosquets et l'annonce du futur Centre d'attraction de Nestlé dans le même quartier, signes d'un renouveau de cette zone promise à devenir le cœur de notre cité lorsque tous les projets ferroviaires auront été réalisés.

La réorganisation de la circulation, après quelques hésitations, se met en place et hiérarchise le trafic en fonction de sa destination. Le processus nécessite encore quelques ajustements pour concrétiser pleinement la première étape du PMU. Au fil de l'année, la Ville continue à faire preuve d'une activité foisonnante. La population croît de plus de 360 habitants, et la courbe de ses recettes fiscales suit la même évolution. L'attention portée sur la préparation du budget 2014 s'appuie sur une réflexion de fond et bénéficie également d'une embellie des recettes.

En fin de compte, quand on y regarde à deux fois, une vaudoisierette suivant l'autre nous pouvons dire: «on est déçu en bien»!



# RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité  
au Conseil communal  
sur l'exercice 2013

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 1<sup>er</sup> juillet 2007 (art. 135);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2013.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

*le Conseil communal de Vevey*

*vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2013*

*vu les rapports de la commission de gestion*

*décide*

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2013 et d'en donner décharge à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité  
le Syndic  Laurent Ballif

le Secrétaire  Grégoire Halter



## Sommaire

Municipalité—Texte du Syndic	1	Bibliothèque médiathèque municipale	107
Répartition des dicastères	5	Musée historique de Vevey	109
<b>Conseil communal</b>	9	Musée Jenisch	113
<b>Administration générale</b> - Greffe municipal	19	Musée suisse de l'appareil photographique	127
Service du personnel	45	<b>Direction de l'architecture et infrastructures</b>	133
Service informatique	51	<b>Office du développement durable</b>	175
Service des affaires intercommunales	57	<b>Direction de l'éducation, jeunesse et sports</b>	187
<b>Office de l'urbanisme/SIT</b>	59	<b>Direction des finances</b>	207
<b>Direction des espaces publics</b>	67	<b>Association Sécurité Riviera</b>	223
<b>Direction des affaires sociales et familiales</b>	85	<b>Centre régional défense incendie et secours Riviera</b>	225
<b>Direction de la culture</b> - Service culturel	95	<b>Lexique</b>	231





# Municipalité



## Comprendre l'incompréhension

La Municipalité tire un bilan mitigé de cette année 2013, qu'elle voit surtout placée sous le signe de l'incompréhension.

Incompréhension face à l'action du politique, avec le vote populaire sur le restaurant du Rivage qui a vu le peuple désavouer un projet voulu par une majorité du Conseil et par une majorité de la population en 2007. Vox populi, vox dei: quelle chance ont les athées...

Incompréhension également entre la Municipalité et le Conseil lui-même, avec le recours à des outils réglementaires ou légaux réservés habituellement aux situations de crise. Les deux Présidents de cette année ont eu à explorer les coins et recoins du règlement, à quoi s'est encore ajouté plusieurs appels à intervention de l'autorité de tutelle.

Cette incompréhension a culminé avec l'écart existant entre la démarche entreprise par la Municipalité avec le «budget base zéro» et les attentes du Conseil à ce propos. On a vu que cette différence d'appréciation a conduit à un refus d'entrée en matière sur le budget 2014, ce qui était une première pour notre ville.

Au bilan de l'année purement politique, donc, les relations entre les deux autorités se soldent par deux recours à un second débat, un report de débat et un refus d'entrée en matière, sans compter plusieurs demandes de vote d'entrée en matière précisément. Il est évident que tout cela est le signe d'une incompréhension dont la Municipalité espère n'avoir pas elle-même été la source et à laquelle elle désire sincèrement remédier.

En ce qui concerne la gestion de la Municipalité, le présent rapport entre dans le détail de cette activité. Quelques chapitres forts méritent d'être relevés en guise d'aide-mémoire.

2013 a été l'année de plusieurs grands projets. Les travaux ont été entamés pour la transformation de l'ex-EPA (vote en février) et la rénovation de l'Oriental, à quoi il faut ajouter le chantier de l'OSEO près de Swissmedia. La mise en œuvre de la première étape du PMU, avec le changement de sens de circulation autour de la Vieille Ville, s'est accompagnée d'une restructuration du parking en trois zones. En matière de projets privés, la construction des immeubles des Bosquets a fait la symétrie avec les deux projets devant la gare, l'achèvement de l'un et le démarrage de l'autre.

Dans le même temps, des projets plus lointains ont fait leurs premières annonces. Pour la Ville, c'est le résultat du concours du futur collège et l'octroi de son crédit d'étude. Aux Bosquets, c'est le futur Centre Nestlé qui prend consistance et qui s'apprête à influencer sur les réaménagements du quartier, en particulier les projets ferroviaires et de parkings. Et la défunte Guinguette pourrait bien voir naître une héritière dans la Halle des Bosquets, qui ferait le pendant de la Halle Inox pour laquelle le permis de construire a pu être délivré en fin d'année.

Si le bouclage des comptes a été plus réjouissant que l'année précédente, la situation déficitaire nécessite toujours un soin particulier pour la gestion financière. Le problème est que, parallèlement, les sollicitations sont nombreuses, de toutes parts, pour lancer de nouveaux projets. Tant les associations diverses que le Conseil lui-même présentent des demandes qui doivent être examinées et éventuellement traduites en projets. A cela s'ajoutent les innovations plus ou moins bénéfiques venant du canton et qu'il faut elles aussi concrétiser dans notre fonctionnement.

Ce cadre légal et réglementaire a d'ailleurs pesé particulièrement lourd cette année avec l'obligation d'introduire la taxe au sac, ou plus précisément un système de financement proportionnel du traitement des déchets. La région n'a pas réussi à se mettre complètement d'accord, mais Vevey dispose maintenant d'un corpus réglementaire qu'il s'agit de mettre en œuvre !

Tout cela induit une forte charge sur le personnel de la Ville, tous niveaux hiérarchiques confondus, déjà confronté à une situation professionnelle peu favorable avec les restrictions d'embauche et le blocage de la progression salariale en 2013. La Commission de Gestion a pu se rendre compte de cas difficiles que la Municipalité doit gérer dans le parfait respect du nouveau statut du personnel. Et les nombreux départs enregistrés à l'échelon des cadres, outre la perte de compétences, ont nécessité des procédures de recrutement constituant un surcroît de travail.

La Municipalité elle-même n'est pas épargnée par cet accroissement de la charge de travail. La multitude de projets à mener de front, même s'il est possible de compter sur la qualité des cadres de l'administration, la met parfois en difficulté quant à son propre fonctionnement. C'est dans ce sens qu'elle a procédé à un réaménagement de ses dicastères en septembre.

Paradoxalement, on peut dire que la région a été à l'honneur en cette année 2013. De nombreux projets, et pas des moindres, ont obtenu un soutien unanime de toutes les communes de la Riviera. Cela a commencé avec le cautionnement du futur Musée Chaplin, à quoi a succédé le financement régional de la Salle del Castillo et du projet de stade d'athlétisme à la Saussaz, et la fin de l'année a vu l'aboutissement de la collaboration avec Villeneuve pour le transfert du Stand. La tension née au sein du SIGE a pu être réduite sans douleur et l'intégration des pompiers dans Sécurité Riviera s'est faite sans heurt. Il n'y a que la Confédération qui n'a pas apprécié le projet Rivelac que l'agglomération a déposé, mais cela ne signifie pas qu'il ne sera pas utilisé à l'avenir pour le développement commun.

A Vevey comme sur le reste de la Riviera, la qualité de vie demeure très élevée. Elle augmente même selon qu'on y inclut les événements populaires et/ou culturels, l'offre

# Municipalité

croissante des musées et des galeries, le cinéma en plein air et le Grand Prix du Festival Images, l'ouverture de boutiques et d'établissements conviviaux, la Fête de la danse et de la Musique ainsi que le melting-pot multiculturel de la Place Robin, la multiplication des terrasses et des lieux de rencontre au cœur de la ville, la mise à disposition de la Plage et de la Patinoire pour tous. Les problèmes restants, comme la congestion du trafic à quelques moments de la journée ou le manque de logements à loyer abor-

dable, sont sur la table de travail des services et sont traités en fonction de lignes directrices clairement exprimées ces dernières années.

Un bilan est une photographie, un instantané au 31 décembre d'une histoire qui s'écrit sur le long terme. Pour la Ville d'Images, la photo est toujours en développement, même si le numérique a pris le dessus !

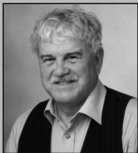




*Laurent Ballif, Syndic*










# Municipalité

## Législature 2011-2016 Répartition des dicastères Du 1<sup>er</sup> janvier au 16 septembre 2013

			<u>Suppléant</u>
<b>Administration générale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Greffe municipal</li><li>- Office de la population</li><li>- Service du personnel</li><li>- Service informatique</li><li>- Service des affaires intercommunales</li><li>- Of. de la communication/Bureau de l'info</li></ul> <b>Office de l'urbanisme</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Service d'information du territoire</li></ul>		<b>Laurent Ballif</b> Syndic	<b>Vice-président(e) de la Municipalité</b>
<b>Direction des espaces publics</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Voirie</li><li>- Parcs et jardins</li></ul> <b>SIGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Président du comité de direction</li></ul>		<b>Marcel Martin</b> Municipal <b>Vice-président de la Municipalité 2015-2016</b>	<b>Elina Leimgruber</b> Municipale
<b>Direction des affaires sociales et familiales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réseau REVE et accueil parascolaire</li><li>- Bureau de l'intégration</li><li>- Office du logement</li></ul> <b>ARAS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du comité de direction</li><li>- CSI</li></ul> <b>Direction de la culture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégué culture</li><li>- Musées</li><li>- Bibliothèque</li></ul>		<b>Annick Vuarnoz</b> Municipale <b>Vice-présidente de la Municipalité 2012-2013</b>	<b>Laurent Ballif</b> Syndic
<b>Direction de l'architecture et des infrastructures</b> <b>Office du développement durable</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégué Agenda 21</li><li>- Délégué à l'énergie</li><li>- Mobilité</li></ul> <b>Direction de l'éducation Jeunesse et Sports</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Education</li><li>- Jeunesse</li><li>- Sports</li></ul> <b>SIGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du comité de direction</li></ul>		<b>Elina Leimgruber</b> Municipale <b>Vice-présidente de la Municipalité 2013-2014</b>	<b>Marcel Martin</b> Municipal <b>Annick Vuarnoz</b> Municipale
<b>Direction des finances</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comptabilité générale</li><li>- Gérance</li><li>- Vignes et caves</li><li>- Déléguée à l'économie et au tourisme</li></ul> <b>Direction de la sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Association Sécurité Riviera</li><li>- CRDIS</li></ul>		<b>Etienne Rivier</b> Municipal <b>Vice-président de la Municipalité 2014-2015</b>	<b>Laurent Ballif</b> Syndic <b>Annick Vuarnoz</b> Municipale

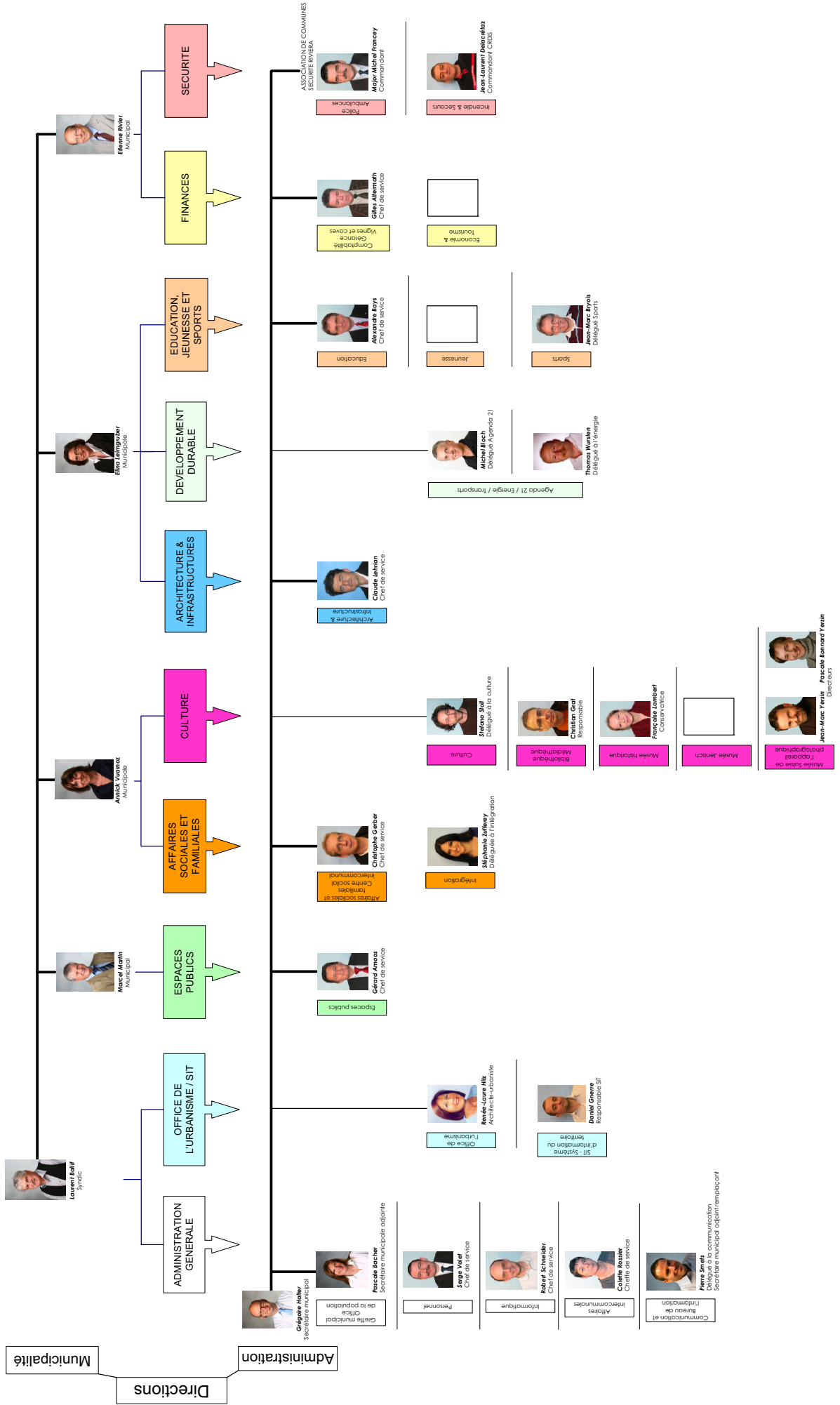
# Municipalité

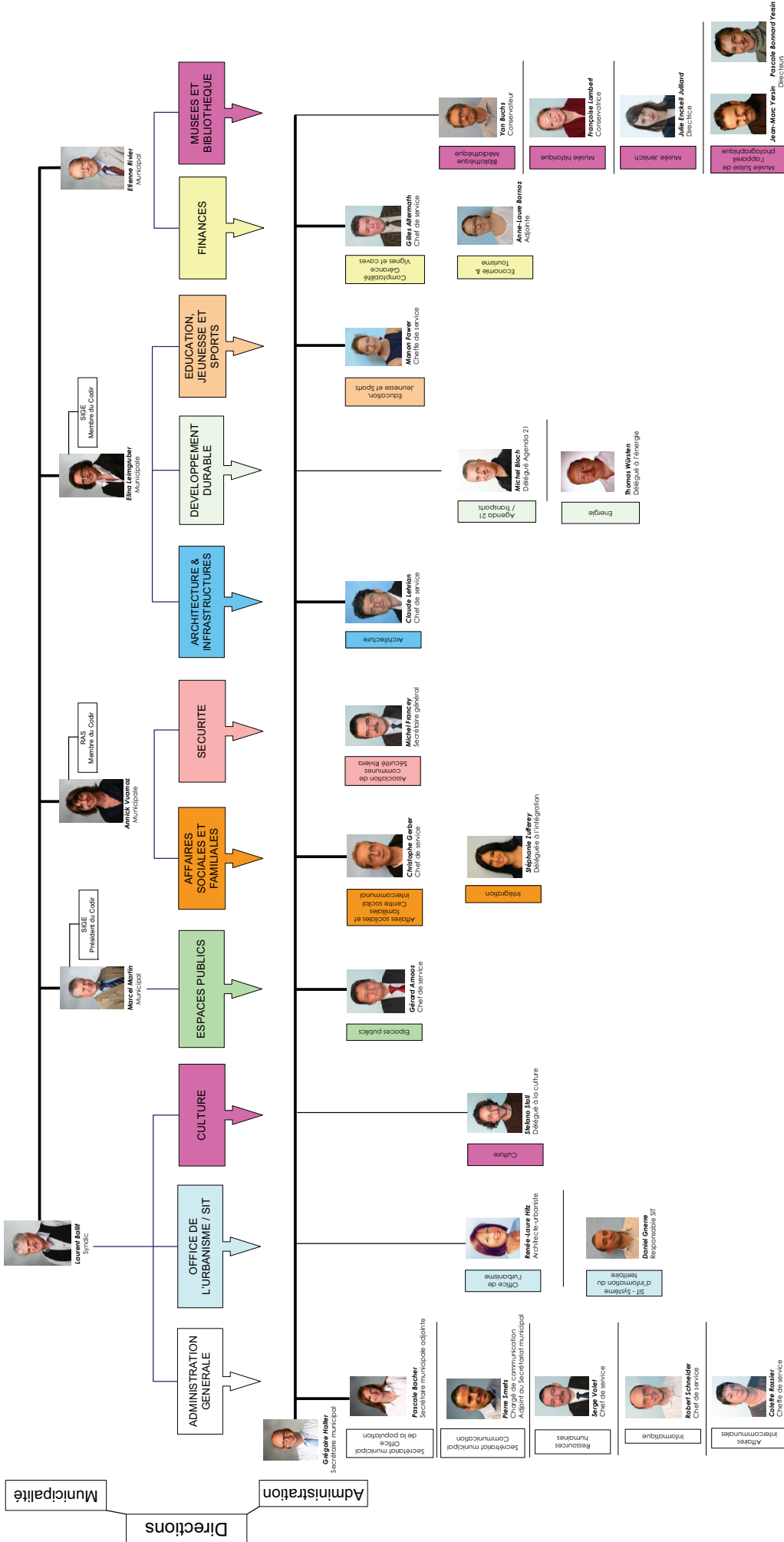
## Législature 2011-2016 Répartition des dicastères Du 17 septembre au 31 décembre 2013

			Suppléant
<b>Administration générale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Secrétariat municipal</li><li>- Office de la population</li><li>- Service du personnel</li><li>- Service informatique</li><li>- Service des affaires intercommunales</li></ul>		<b>Laurent Ballif</b> Syndic	<b>Vice-président(e) de la Municipalité</b>
<b>Office de l'urbanisme</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Service d'information du territoire</li></ul>			<b>Elina Leimgruber</b> Municipale
<b>Direction de la culture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégué culture</li></ul>			<b>Etienne Rivier</b> Municipal
<b>Direction des espaces publics</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Voirie</li><li>- Parcs et jardins</li></ul>		<b>Marcel Martin</b> Municipal	<b>Elina Leimgruber</b> Municipale
<b>SIGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Président du comité de direction</li></ul>		<b>Vice-président de la Municipalité 2015-2016</b>	
<b>Direction des affaires sociales et familiales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réseau REVE et accueil parascolaire</li><li>- Bureau de l'intégration</li><li>- Office du logement</li></ul>		<b>Annick Vuarnoz</b> Municipale	<b>Laurent Ballif</b> Syndic
<b>ARAS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du comité de direction</li><li>- CSI</li></ul>		<b>Vice-présidente de la Municipalité 2012-2013</b>	
<b>Direction de la sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Association Sécurité Riviera</li><li>- CRDIS</li></ul>			<b>Etienne Rivier</b> Municipal
<b>Direction de l'architecture et des infrastructures</b>		<b>Elina Leimgruber</b> Municipale	<b>Marcel Martin</b> Municipal
<b>Office du développement durable</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégué Agenda 21</li><li>- Délégué à l'énergie</li><li>- Mobilité</li></ul>		<b>Vice-présidente de la Municipalité 2013-2014</b>	
<b>Direction de l'éducation Jeunesse et Sports</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Education</li><li>- Jeunesse</li><li>- Sports</li></ul>			<b>Annick Vuarnoz</b> Municipale
<b>SIGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du comité de direction</li></ul>			
<b>Direction des finances</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comptabilité générale</li><li>- Gérance</li><li>- Vignes et caves</li><li>- Déléguée à l'économie et au tourisme</li></ul>		<b>Etienne Rivier</b> Municipal	<b>Laurent Ballif</b> Syndic
<b>Direction de la culture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Musées</li><li>- Bibliothèque</li></ul>		<b>Vice-président de la Municipalité 2014-2015</b>	<b>Elina Leimgruber</b> Municipale

# ORGANIGRAMME

(Etat au 16 septembre 2013)







# **Conseil communal**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 3



# Conseil communal

## Composition du Conseil communal au 31 décembre 2013

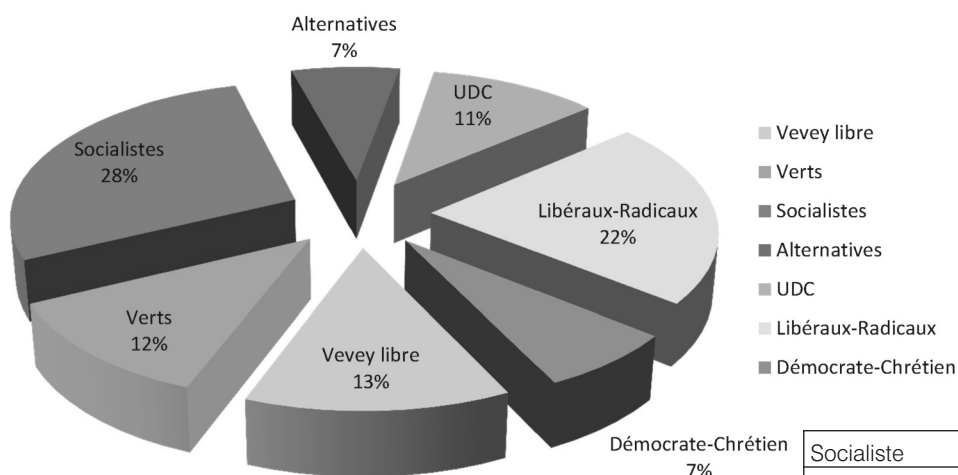
### COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2013

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
VL	AGNANT	Michel	Dipl.-Ing. Traducteur	1965
S	ALTOBELLI	Antonio	Serrurier	1944
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
PLR	ASSAF	Thierry	Directeur commercial	1962
VL	BAUD	Francis	Dr. Es sciences économ.	1941
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
ALT	BOILLAT	Jean-Pierre	Retraité	1945
UDC	BONJOUR	Pierre	Retraité	1924
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraîtée	1949
PLR	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur	1949
S	BUTTY	Pierre	Relations Publiques	1962
PLR	CARREA	Michael	Etudiant HEG	1987
VL	CHRISTEN	Jérôme	Journaliste	1965
PDC	D'ANGELO	Vladimir	Commerçant indépendant	1945
VER	DALLA PALMA ZAHAR	Sabrina	Consultante	1971
S	DE REGIBUS	Giuliana	Conseillère en voyages	1957
S	DE STEFANIS	Maria Antonia	Accueillante familiale jour	1955
S	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
PLR	DÉCOSTERD	Jacques	Projeteur d'installations sanitaires dipl.	1966
PLR	DÉJARDIN	Philippe	Product Manager	1978
UDC	DESLOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
PLR	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
PLR	DORIOU	Serge	Ing. Méc. Conseils.-HES	1935
S	DUTRUY	Gilbert	Retraité	1942
VL	FERLAND FÜRST	Carolle	Courtière en immobilier	1957
S	FEUERSTEIN	Véra Sieglinde	Ingénieur	1961
UDC	FRATINI	Marysa	Employée de commerce	1967
VER	FREI	Maude	Libraire	1984
S	GANDI	Daniel	Juriste/Formateur	1952
ALT	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
S	HIGY-SCHMIDT	Muriel	Enseignante	1970
VER	HODGSON	Sarah	Administratrice	1979
VL	HOFSTETTER	Philippe	Enseignant	1972
VL	HORISBERGER	Yves	Taxateur d'impôts	1953
VL	HUNZIKER	Randolph	Paysagiste, musicien	1960
PLR	IAMARTINO	Anna	Employée de commerce	1967
PLR	JATON	Béatrice	Animatrice	1948
S	JERBIA	Abdelkarim	Ingénieur géomètre	1963
S	JERBIA	Isabel	Educatrice	1971
S	JÖRIMANN	Michel	Retraité	1939
PDC	JUSTO	José	Moniteur Bateau-Ecole	1955
PLR	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
VL	KERN	Fabienne	Directrice réseau soins	1960
VER	LAVANCHY	Christiane	Assistante médicale	1955
S	LICINI	Sandro	Homme au foyer	1967
PDC	LISBOA	Manuel	Concierge professionnel	1955
PLR	LUCA CAVALLINI	Maria Antonietta	Employée de commerce	1965
S	MAILLARD	Jean-Marie	Educateur social	1961
PDC	MALDONADO	Jorge	Indépendant	1956
PLR	MARCHESI	Jean-Yves	Peintre	1956
PLR	MARINELLI	Vittorio	Electronicien Radio TV	1959
S	MARQUES	Samuel	Constructeur-électricien	1978
S	MARQUES	Sandra	Employée de commerce	1984
S	MARTIN	Jean-François	Enseignant	1953
VER	MATTEI-LUBELLE	Samantha	Vendeuse	1980
S	MATTHYS	Vincent	Secrétaire général	1964
S	MAURON	Christophe	Conservateur de musée	1972
PLR	MAYOR	Annette	Commerçante	1964
VER	MELCHIOR	Alexandra	Employée de commerce	1970
S	MILLASSON	Claude	Radio-électricien	1957
PLR	MING	Christophe	Hôtelier	1975
VL	MOLLET	Claire	Architecte EPFL-SIA	1966
VL	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
VL	MOLLIAT	Pascal	Ingénieur de gestion	1990
ALT	NAPI	Aurélié	Etudiante en traduction	1987
S	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
S	PALI	Musa	Enseignant	1954
ALT	PERFETTA	Gilles	Coordinateur de projet	1980
VER	PERRON	Catherine	Secrétaire d'avocat	1983
UDC	PETROS	Fidel	Etudiant	1994
VL	PIEREN	Roger	Conducteur de travaux	1960
UDC	PILET	Vitali	Apprenti boulanger	1992
S	PINTO	Clotilde	Vendeuse	1962
UDC	POEIRA MARTINS	Antonio	Caviste	1954
VER	POST	Charles	Commerçant	1961
PLR	RANDOLPH	Travis	Expert-comptable/auditeur	1973
VER	RAPIN	Roland	Juriste	1959
PDC	RENTSCH	Dora	Bibliothécaire	1962
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952

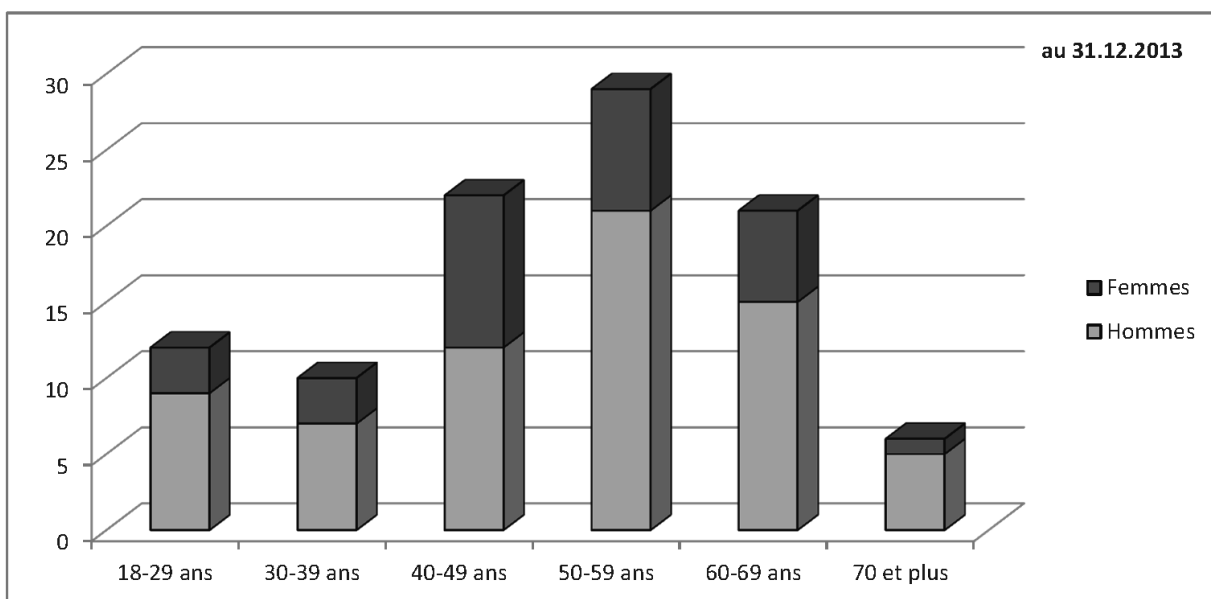
# Conseil communal

## Composition du Conseil communal au 31 décembre 2013

UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
PDC	RIZZELLO	Martino	Etudiant Master en droit	1987
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
PLR	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
S	ROSHIER	Darren	Dandy	1990
S	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
VL	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
S	STIFANI	Mario	Peintre en bâtiment	1956
VER	STÜBI	Antoine	Etudiant management	1984
ALT	STUDER	Eric	Etudiant	1975
S	TEUSCHER	Charly	Consul général retraité	1945
VER	TIRELLI	Anne-Pierre	Educatrice de l'enfance	1978
VER	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
UDC	TRECCANI	Adrien	Doctorant	1986
ALT	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
ALT	VALLOTTON	Frédéric		1976
PLR	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
PLR	ZAHND	Jean-Pierre	Employé de commerce	1946
PLR	ZAUGG	Jacques	Employé de commerce	1947
PLR	ZAUGG	Joëlle	Empl. technico-comm.	1951



Socialiste	28	
Libéraux-Radicaux	22	
Vevey libre	13	
Verts	12	
UDC	11	
Alternatives	7	
Démocrate-Chrétien	7	100





# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

---

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2013

### Première séance – Mercredi 23 janvier 2013

#### Nomination d'un délégué au Conseil Intercommunal de Sécurité Riviera

M. Tiago Branquinho est nommé en remplacement de M. Arthur Mercier (ALT), démissionnaire

Rapport sur préavis relatif à la demande de cautionnement par les communes de la Riviera (Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, Saint-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux) du prêt LADE accordé par le canton au projet de Musée Chaplin's World (2012/P26)

Rapporteur: M<sup>me</sup> Danièle Kaeser

- Adopté

Interpellation de M. P. Butty intitulée «Ecole à journée continue – Où en est-on?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. J. Christen intitulé « Budget et arrêté d'imposition : postulat pour tenter de sortir de l'impasse »

- Transmis à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

### Communications de la Municipalité

- Résultat du concours d'architecture pour le nouveau collège du cycle secondaire (2013/C01)
- Information de la Municipalité: diaporama Vevey lumière (2013/C02)

### Deuxième séance - Jeudi 28 février 2013

Rapport sur demande de crédit de Fr. 1'480'000.- pour l'entretien du patrimoine communal (2013/P01)

Rapporteur: M. Serge Ansermet

- Adopté

Rapport sur demande d'un crédit d'ouvrage pour financer la transformation de l'immeuble à la rue d'Italie 56, rue du Collège 13, 15 «dit de l'ex-EPA» - octroi d'un droit de superficie ainsi qu'un cautionnement à la Fondation pour l'aide médico-sociale dans le Chablais, le Pays-d'Enhaut et la Riviera - réponse au postulat de M. J. Décosterd «Le prix à payer» (2013/P02)

Rapporteur: M. Jean-Jacques Burgi

- Adopté

Interpellation de M. Ch. Roh intitulée «A quand la sortie du tunnel?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. A. Treccani intitulée «Vevey, banlieue bruxelloise»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### Communications de la Municipalité

- Projet d'agglomération transports et urbanisation Rivetac (C2013/03)
- Contribution de Nestlé SA à raison de CHF 400'000.- pour le financement des garderies du réseau REVE (C2013/04)
- Port de Plaisance du quai Perdonnet – travaux de sécurisation de la digue 1933 et tarif des taxes (C2013/05)

- Restructuration de l'administration communale, étape 1 (C2013/06)
- Convocation de la Préfecture : séance d'information concernant la nouvelle loi sur les communes (C2013/07)

### Troisième séance - Jeudi 28 mars 2013

Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M<sup>me</sup> Maria Antonietta Luca Cavallini est assermentée en remplacement de M. Olivier Golay (PLR), démissionnaire

Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (2013/P03)

Rapporteur: M. Stéphane Molliat

- Adopté avec amendements

Rapport sur PMU – Mesure F1-3 – modification du statut des zones de stationnement (2013/P04)

Rapporteur: M. Bastien Schobinger

- Adopté

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Jérôme Christen «Budget et arrêté d'imposition: postulat pour tenter de sortir de l'impasse» (2013/R05)

Rapporteur: M. Antoine Stübi

- Adopté par 39 voix contre 27

Interpellation de M. F. Baud intitulée «Les Portugais Veveysans: une quantité négligeable?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J. Christen intitulée «La ville de Vevey est-elle sélective en matière de soutien à ses sociétés locales?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Ch. Teuscher intitulée «Soyons bornés!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M<sup>me</sup> D. Kaeser intitulée «Vevey ville d'images, Marthe ou Marie?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Christian Roh «A quand la sortie du tunnel?» (2013/C08)
- Modification du «Règlement d'application du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable» (2013/C09)
- Dette, intérêts, cautions et garanties – situation au 31 décembre 2012 (2013/C10)

### Quatrième séance - Jeudi 2 mai 2013

Préavis et rapport sur demande d'autorisation de démolir le restaurant du Rivage, sis sur la parcelle privée communale 367, attenante à la Salle del Castillo et d'un crédit complémentaire pour financer les surcoûts induits par le maintien de ce même bâtiment durant les travaux de gros-œuvre du chantier de la Salle del Castillo et le réaménagement final du secteur (2013/P12)

Rapporteur : M. Alain Gonthier

- Adopté avec modification

# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

**Rapport sur demande de crédit pour financer les aménagements routiers à court terme de la 1<sup>re</sup> étape de la modification du schéma des circulations du PMU – étape 1 – phase 1 (2013/P06)**

Rapporteur: M. Pierre Butty

- Adopté

**Interpellation de Mme Ch. Lavanchy intitulée «Quelle direction pour le plan directeur?»**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M. J. Décosterd intitulée «Doret non pax est»**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M<sup>me</sup> Cl. Mollet au sujet de la caisse noire du SIGE**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. S. Ansermet relative à l'assainissement du chauffage de certains bâtiments communaux**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Motion de M. J. Christen intitulée «Une Plage, une économie!»**

- Prise en considération refusée

**Communications de la Municipalité**

- Réponse à l'interpellation de M. Charly Teuscher «Soyons bornés!» (2013/C12)
- Réponse à l'interpellation de M<sup>me</sup> Danièle Kaeser «Vevey ville d'image. Marthe ou Marie?» (2013/C13)
- Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) – rapport d'activités 2012 (2013/C14)
- Sécurité Riviera - aspects financiers Police - principes de répartition des coûts (2013/C15)
- Nouvel horaire du Bureau de l'Information (2013/C16)

**Cinquième et sixième séances - Jeudi 20 et 27 juin 2013**

**Assermentation de deux nouveaux membres au Conseil communal**

MM. Travis Randolph et Jean-Pierre Zahnd sont assermentés en remplacement de M<sup>mes</sup> Doris Jaggi-Héritier et Rosmary Langschwager (PLR), démissionnaires

**Nomination d'un membre à la Commission intercommunale de gestion du Fonds Culturel Riviera**

M<sup>me</sup> Anna lamartino est nommée membre en remplacement de M<sup>me</sup> Doris Jaggi-Héritier (PLR), démissionnaire

**Election du Bureau du Conseil pour 2013-2014**

Election du (de la) président(e)

M. Roland Rapin est élu (VERTS)

**Election du (de la) vice-président(e)**

M. Bastien Schobinger est élu (UDC)

**Election du (de la) second(e) vice-président(e)**

M. Peter Schuseil est élu (Vevey Libre)

**Election de deux scrutateurs(trices)**

M<sup>me</sup> Aurélie Napi (ALT) et M. Manuel Lisboa (PDC) sont élus

**Election de deux scrutateurs(trices) suppléants(es)**

M<sup>mes</sup> Giuliana De Régibus (SOC) et Béatrice Jatton (PLR) sont élues

**Commission de gestion – rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2012 (2013/P15)**

Rapport général de la Commission de gestion : M. Charly Teuscher, président

**Administration générale, Office de l'urbanisme, Office de la communication, Service du personnel et Service informatique (SI)**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Antoinette Walter

**Service des affaires intercommunales (SAI)**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Antoinette Walter

**Office de l'urbanisme (OURB)**

Rapporteur: M. Michel Agnant

**Service d'information du territoire (SIT)**

Rapporteur: M. Michel Agnant

**Direction des espaces publics**

Rapporteur: M. Bastien Schobinger

**Visite de la compostière et de la SATOM**

Rapporteur: M. Bastien Schobinger

**Affaires Sociales et familiales**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Béatrice Jatton

**Culture**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg

**Direction de l'architecture et des infrastructures (DAI)**

Rapporteur: M. Michel Agnant

**Office du développement durable (ODD) –**

**Agenda 21**

Rapporteur: M. Yvan Schneider

**Education**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Isabelle Jerbia

**Jeunesse et Sports**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Sandra Marques

**Direction des finances – Direction de la sécurité**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg

**Bâtiments communaux**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg

**Crèches, garderies et UAPE**

Rapporteur: M. Charly Teuscher

**Centre régional de défense incendie et secours (CRDIS)**

Rapporteur: M. Clément Tolusso

**Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2012 (C 15/2013)**

- Décharge est donnée à la Municipalité pour sa gestion 2012

**Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2012, 2<sup>e</sup> série (2013/P09)**

Rapport lu par M. Roger Marinelli

- Adopté

**Rapport sur comptes communaux, exercice 2012 (2013/P10)**

Rapporteur: M. Jean-Pierre Boillat

- Adopté, décharge est donnée à la Municipalité

**Rapport sur gestion et comptes 2012 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2013/P07)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Marie-Catherine Destraz

- Adopté

# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

---

### Rapport sur gestion et comptes 2012 du Fonds Culturel Riviera (2013/P08)

Rapport lu par M<sup>me</sup> Norma Riesen

- Adopté

### Rapport sur intégration des Services de défense contre l'incendie et de secours Pèlerin, Pléiades, Riviera et Montreux-Veytaux dans l'Association de communes Sécurité Riviera et modification des statuts y relative (2013/P11)

Rapport lu par M<sup>me</sup> Annette Mayor

- Adopté

### Rapport sur demande de crédit d'étude pour la construction du nouveau collège du cycle secondaire à Copet (2013/P13)

Rapporteur: M. Gilbert Dutruy

- Adopté avec amendement par 50 voix contre 27

### Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat du 6 octobre 2011 de M. Serge Ansermet «Les abeilles parmi nous» (2013/P14)

Rapporteur: M. Vladimir D'Angelo

- Adopté

### Motion de M. J. Christen intitulée «Pour des toilettes propres, en suffisance et l'égalité des droits au pipi»

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

### Interpellation de M. Ch. Roh intitulée «Deux poids, deux mesures!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Postulat de M<sup>me</sup> F. Kern intitulé «Des dimanches sans véhicules motorisés sur le Quai Perdonnet»

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

### Postulat de M. W. Riesen demandant la fermeture immédiate de la maison connue sous le nom du «Local»

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport par 35 voix contre 31

### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Francis Baud «Les Portugais Veveysans: une quantité négligeable?» (2013/C11)
- Réponse à l'interpellation de M<sup>me</sup> Claire Mollet «Caisse noire du SIGE» (2013/C17)
- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet «Assainissement du chauffage de certains bâtiments communaux et ouverture d'un compte d'attente pour financer les études de ces assainissements» (2013/C18)
- Réponse à l'interpellation de M. Jacques Décosterd «Doret non pax est» (2013/C19)
- Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen «La ville de Vevey est-elle sélective en matière de soutien à ses sociétés locales?» (2013/C20)
- Réponse à l'interpellation de M. Fewley Diangitukwa «Ecole à journée continue: Vevey Libre propose des activités récréatives durant la pause de midi, sportives et culturelles à la fin des cours» (2013/C21)
- Réponse à l'interpellation de M. Pierre Butty «Ecole à journée continue – où en est-on?» (2013/C22)

- Conclusion d'un nouvel emprunt de dix millions de francs (2013/C23)
  - Informations complémentaires, réponses aux vœux relatives à l'aménagement routiers à court terme de la 1<sup>re</sup> étape de la modification du schéma des circulations du PMU, étape 1, phase 1 (2013/C24)
  - Fondation des Arts et Spectacles de Vevey – comptes de la saison 2012/2013 (2013/C25)
  - Projet d'agglomération transports et urbanisation Rivelac (2013/C26)
  - Informations sur la Conférence des syndicats (2013/C27)
- Sur proposition du groupe PLR, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit de la Fondation La Clairière à Chamby

### Septième séance - Jeudi 5 septembre 2013

#### Assermentation de deux nouveaux membres au Conseil communal

M<sup>mes</sup> Maude Frei et Anne-Pierre Tirelli sont assermentées en remplacement de M. Jean-Luc Brunet et M<sup>me</sup> Barbara Bonvin (Verts), démissionnaires

#### Nomination d'un membre à la Commission intercommunale de gestion du Fonds Culturel Riviera

M<sup>me</sup> Sarah Hodgson est nommée en remplacement de M<sup>me</sup> Barbara Bonvin (Verts), démissionnaire

#### Nomination d'un membre suppléant à la Commission de gestion

M<sup>me</sup> Christiane Lavanchy est nommée en remplacement de M. Jean-Luc Brunet (Verts), démissionnaire

#### Nomination d'un membre suppléant au Conseil intercommunal du Service Intercommunal de Gestion (SIGE)

M. Clément Toluoso est nommé en remplacement de M. Jean-Luc Brunet (Verts), démissionnaire

#### Nomination d'un membre à la Commission de gestion

M<sup>mes</sup> Norma Riesen et Yvette Bonjour sont nommées respectivement membre et membre suppléante en remplacement de M. Bastien Schobinger (UDC), démissionnaire

#### Nomination d'un membre à la Commission des finances

M. Antoine Stübi et M<sup>me</sup> Alexandra Melchior sont nommés respectivement membre et membre suppléant en remplacement de M. Roland Rapin (Verts), démissionnaire

#### Rapport sur demande de crédit complémentaire pour le bouclage des comptes des travaux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étapes de l'église catholique Notre-Dame de Vevey (2013/P18)

Rapporteur: M. Vincent Matthys

- Adopté

Rapport sur demande d'un crédit d'ouvrage pour la rénovation de la salle au sous-sol du Collège 1838 pour la section Percussion du Conservatoire de Musique (2013/P19)

Rapporteur: M<sup>me</sup> Alexandra Melchior

- Adopté

#### Rapport sur installation de réducteurs de tension dans plusieurs bâtiments communaux pour diminuer la consommation électrique (2013/P20)

Rapporteur: M. Vincent Matthys

- Adopté

# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

**Interpellation de M<sup>me</sup> S. Dalla Palma Zahar intitulée «Trafic de transit sur le Quai Perdonnet suite à l'introduction du changement du sens de la circulation automobile»**

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée «Inverser c'est bien, accompagner c'est mieux»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Postulat de M. Y. Schneider intitulé «Pour une vraie cuisine au collège de Copet»**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M<sup>me</sup> S. Gitto et de M. J. Christen intitulée «Accueil à la journée – des prestations au rabais pour nos écoliers?»**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Postulat de M. P. Bertschy intitulé «Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera»**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Christian Roh «Deux poids deux mesures» (2013/C28)
- Ouverture d'un compte d'attente pour la prolongation de la conduite de chauffage à distance existante à la rue du Panorama pour la fourniture de chaleur des parcelles privées avoisinantes (2013/C29)
- Projet d'agglomération transports et urbanisation Rivelac – résultats de l'examen par la Confédération (2013/C30)

### Huitième séance - Jeudi 3 octobre 2013

#### Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M. Michel Jörimann est assermenté en remplacement de M. Eric Gavin (SOC), démissionnaire

#### Nomination d'un membre à la commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

M. Gilbert Dutruy est nommé en remplacement de M. Eric Gavin (SOC), démissionnaire

#### Nomination d'un membre au Conseil intercommunal du Service Intercommunal de Gestion (SIGE) et éventuellement d'un membre suppléant

MM. Abdelkarim Jerbia et Claude Millasson sont nommés respectivement membre et membre suppléant en remplacement de MM. Eric Gavin et Abdelkarim Jerbia (SOC) (membre suppléant), démissionnaires

#### Nomination de trois membres et d'un membre suppléant à la Commission des finances

MM. Jean-Yves Marchesi, Roger Pieren et Patrick Bertschy sont nommés membres et M<sup>me</sup> Annette Mayor membre suppléante en remplacement de M<sup>me</sup> Annette Mayor (PLR) (membre) et de MM. Roger Marinelli (PLR) et Stéphane Molliat (Vevey Libre), démissionnaires

#### Rapport sur nouveau règlement communal sur la gestion des déchets (2013/P16)

Rapport lu par M. Abdelkarim Jerbia

- Adopté avec amendements

#### Rapport sur demande d'un crédit d'ouvrage pour la réalisation de l'aménagement de surface et l'assainissement des infrastructures du secteur Louis Meyer Est (2013/P17) – 2<sup>e</sup> débat

Rapporteur (rapport de majorité): M. Stéphane Molliat

Rapporteur (rapport de minorité): M. Serge Doriot

- Adopté (rapport de majorité) par 35 voix contre 32

#### Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2014 (2013/P22)

Rapporteur: M. Francis Baud

- Adopté

#### Rapport sur octroi d'un droit de superficie en faveur de l'association Les Amis de l'OSEO-Vaud grevant une partie de la parcelle communale N° 689 sise à la rue du Panorama 28 à 32 – octroi d'un cautionnement – réponse au postulat de M. Werner Riesen demandant la fermeture immédiate de la maison connue sous nom du «Local» (2013/P24)

Rapporteur: M. Michael Carrea

- Adopté avec amendement

#### Interpellation de M. S. Ansermet relative au projet de centrale à distance (CAD) aux Toveires

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de Mme Sabrina Gitto et de M. J. Christen «Accueil à la journée – des prestations au rabais pour écoliers» (2013/C31)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les études de la construction d'une centrale de chauffage à distance (CAD) aux Toveires (2013/C32)

### Neuvième séance - Jeudi 7 novembre 2013

#### Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M<sup>me</sup> Catherine Perron est assermentée en remplacement de M. Jean-François Fave (Verts), démissionnaire

#### Nomination d'un membre à la Commission de l'énergie

M. Clément Toluoso est nommé en remplacement de M. Jean-François Fave (Verts), démissionnaire

#### Nomination d'un membre suppléant au Fonds de l'Urbanisme

M<sup>me</sup> Sarah Hodgson est nommée en remplacement de M. Jean-François Fave (Verts), démissionnaire

#### Rapport sur rapport-préavis en réponse à la motion de M. Vincent Matthys « Pour des transports publics plus abordables» (2013/P25)

Rapporteur: M. Jérôme Christen

- Adopté avec amendements

#### Rapport sur préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) aux travaux de rénovation de la Salle del Castillo à Vevey (2013/P26)

Rapporteur: M<sup>me</sup> Alexandra Melchior

- Adopté

# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

---

### Rapport sur demande de crédit pour la démolition de la Villa Gerhard, propriété communale au chemin du Petit-Clos 3, parcelle N° 678 (2013/P28)

- Rapporteur (rapport de majorité): M. Pierre Bonjour  
Rapporteur (rapport de minorité): M. Alain Gonthier
- Adopté (rapport de majorité) avec amendements

### Interpellation de M. J. Christen intitulée «Parking derrière la gare compromis: comment résoudre le problème du parking à Vevey?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### Interpellation de MM. J. Décosterd et J. Christen intitulée «Doret bis repetita - ou Censure à Police Riviera et agents de protection fantômes!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Vevey et son heure d'hiver!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Vevey soigne ses sociétés sportives!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Communications de la Municipalité

- Le règlement communal sur la gestion des déchets... quelques précisions après son adoption par le Conseil communal (2013/C33)
- Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2012 (2013/C34)
- Solution de logement pour les troupes scouts «Scanavin» et du «Vieux Maze!» (2013/C35)

### Dixième séance - Jeudi 5 décembre 2013

#### Assermentation de deux nouveaux membres au Conseil communal

MM. Thierry Assaf et Frédéric Vallotton sont assermentés en remplacement de M. Rogero Marinelli (PLR) et Mme Sabrina Gitto (ALT), démissionnaires

#### Nomination d'un membre suppléant à la Commission de Gestion

M. Jean-Pierre Zahnd est nommé en remplacement de M. Rogero Marinelli (PLR), démissionnaire

#### Nomination d'un membre au Conseil d'établissement des établissements primaires et secondaires de Vevey

M<sup>me</sup> Anna lamartino est nommée en remplacement de M. Rogero Marinelli (PLR), démissionnaire

#### Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière d'impôts communaux, remplacement de M. Rogero Marinelli (PLR)

M<sup>me</sup> Danièle Kaeser est nommée en remplacement de M. Rogero Marinelli (PLR), démissionnaire

#### Rapport sur vente de la parcelle communale N° 321 sise au chemin du Verger 10 à Vevey (2013/P23) – 2<sup>e</sup> débat

Rapporteur: M. Darren Roshier

- Refusé par 45 voix contre 37

#### Rapport sur budget communal pour l'année 2014 (2013/P32)

- Rapporteur: M. Francis Baud
- Entrée en matière refusée

#### Rapport sur budget 2014 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2013/P27)

- Rapport lu par M. Gilbert Dutruy
- Adopté

#### Rapport sur budget 2014 du Fonds Culturel Riviera (2013/P31)

- Rapport lu par M<sup>me</sup> Anna lamartino
- Adopté

#### Rapport sur renouvellement du camion multifonctions de la Direction des espaces publics (2013/P29)

- Rapporteur: M<sup>me</sup> Aurélie Napi
- Adopté

#### Rapport sur réponse à la motion de M. Clément Tolusso «Pour un renforcement des compétences en développement durable dans une vision régionale» (2013/P33)

- Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit
- Adopté

#### Motion de M. J. Christen en faveur d'un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey

- Transformée en un postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport

#### Interpellation de Mme M.I. Jerbia intitulée «Qui fait quoi?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

#### Postulat de M. A. Gonthier intitulé «Rien ne sert de courir il faut PPArtir à point»

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

#### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet relative au projet de centrale à distance (CAD) aux Toveires (2013/C36)
- Rapport du Groupe de travail sur les incivilités (GTI) concernant le jardin Doret et réponse à l'interpellation de MM. Jacques Décosterd et Jérôme Christen «Doret bis repetita» (2013/C37)
- Réponse à l'interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Vevey et son heure d'hiver!» (2013/C38)
- Réponse à l'interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Vevey soigne ses sociétés sportives!» (2013/C39)
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe – Aide aux pays en voie de développement – année 2013 (2013/C40)
- Plan des investissements 2011-2016, réactualisé au 28 novembre 2013 (2013/C41)
- Programme communal d'intégration 2014 - 2017 (2013/C42)

# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

### Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant

<b>Président du Conseil</b>	Annuel	Fr. 4'000.-
<b>Secrétaire du Conseil</b> (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr. 12'000.-
<b>Secrétaire suppléant</b>		
- indemnité fixe	Annuel	Fr. 300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr. 500.-
<b>Membres du Bureau du Conseil</b>		
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> vice-présidents	Annuel	Fr. 500.-
Scrutateurs	Annuel	Fr. 250.-
Scrutateurs suppléants	Annuel	Fr. 200.-
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Par séance	Fr. 30.-
<b>Commission permanentes</b>		
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr. 50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr. 60.-
<b>Commission d'une journée</b>	Journalier	Fr. 200.-
<b>Commission d'une demi-journée</b>	Demi-journalier	Fr. 100.-
Rapporteur	Par rapport	Fr. 150.-
<b>Commissions ad hoc</b>		
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr. 50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr. 60.-
Rapporteur	Par rapport	Fr. 150.-
<b>Votations et élections</b>		
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	Par matinée	Fr. 90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Par heure	Fr. 25.-

# **Administration générale**

# Le secrétariat municipal sur tous les fronts

## Consolidation organisationnelle et économies budgétaires

Véritable plateforme logistique, centre de tri, de rédaction, guichet d'information et d'entrée de l'administration communale, le Greffe municipal n'a une nouvelle fois pas chômé en 2013. Son équipe a œuvré entre autres à la tenue de 44 séances de Municipalité, protocolé 2'570 décisions, assuré la coordination et le suivi de ces décisions qui ont engendré plus de 800 courriers municipaux. Chaque mois, ce rythme soutenu imposé par les séances hebdomadaires de l'exécutif est encore accéléré par la réalisation de l'ordre du jour du Conseil communal en collaboration avec le président du législatif. En 2013 sur 10 séances, les Conseillers communaux ont traité par moins de 41 communications et 33 préavis qu'il a fallu mettre en pages, finaliser, adopter, imprimer et envoyer dans des délais souvent très courts.

Pour donner suite aux décisions prises par la Municipalité au niveau organisationnel et par le Conseil communal au niveau budgétaire, l'année 2013 a été consacrée entre autres à la mise en place d'une nouvelle entité, le Secrétariat municipal. Ce dernier regroupe le Greffe municipal, le secteur logistique incluant le centre d'impression, huissier et intendant, les archives communales et le bureau de l'information. Le Secrétariat municipal a également intégré certaines tâches de l'ancien office de la communication. En effet, outre ses responsabilités en lien avec la presse et les médias, Pierre Smets épaulé dorénavant M<sup>me</sup> Pascale Bacher, Secrétaire municipale adjointe et cheffe de service, en tant que chargé de la communication, adjoint et Secrétaire municipal remplaçant.

Durant cette même période le Greffe municipal qui était en sous-effectif chronique suite à plusieurs défections inopinées a été valablement renforcé par l'arrivée de M<sup>me</sup> Nicole Garanis. Cette dernière avait été Secrétaire du Conseil communal de Vevey dans les années '90 avant de partir vivre à l'étranger. Sa connaissance de la commune et ses compétences diplomatiques acquises durant plusieurs années d'activité comme première secrétaire d'ambassade sont particulièrement bienvenues dans un secteur continuellement au front et au contact des élus et des citoyens. Nous avons également eu le plaisir de voir les compétences de M<sup>mes</sup> Rachel Duronio et Brigitte Tafaj reconnues et validées par l'obtention respectivement d'un diplôme de cadre en administration

publique et d'un brevet fédéral d'assistante de direction. 2013 fut également marquée par le départ à la retraite après presque 25 ans de service de M<sup>me</sup> Marjolaine Guisan, archiviste communale, que la Municipalité a choisi de remplacer par M<sup>me</sup> Lorraine Filippozzi, diplômée HES en information et documentation de la HEG GE. M<sup>me</sup> Filippozzi s'occupe non seulement des archives historiques de la commune mais également des archives courantes, suivant ainsi le cycle de vie complet d'un document, de sa production à son archivage ou sa destruction.

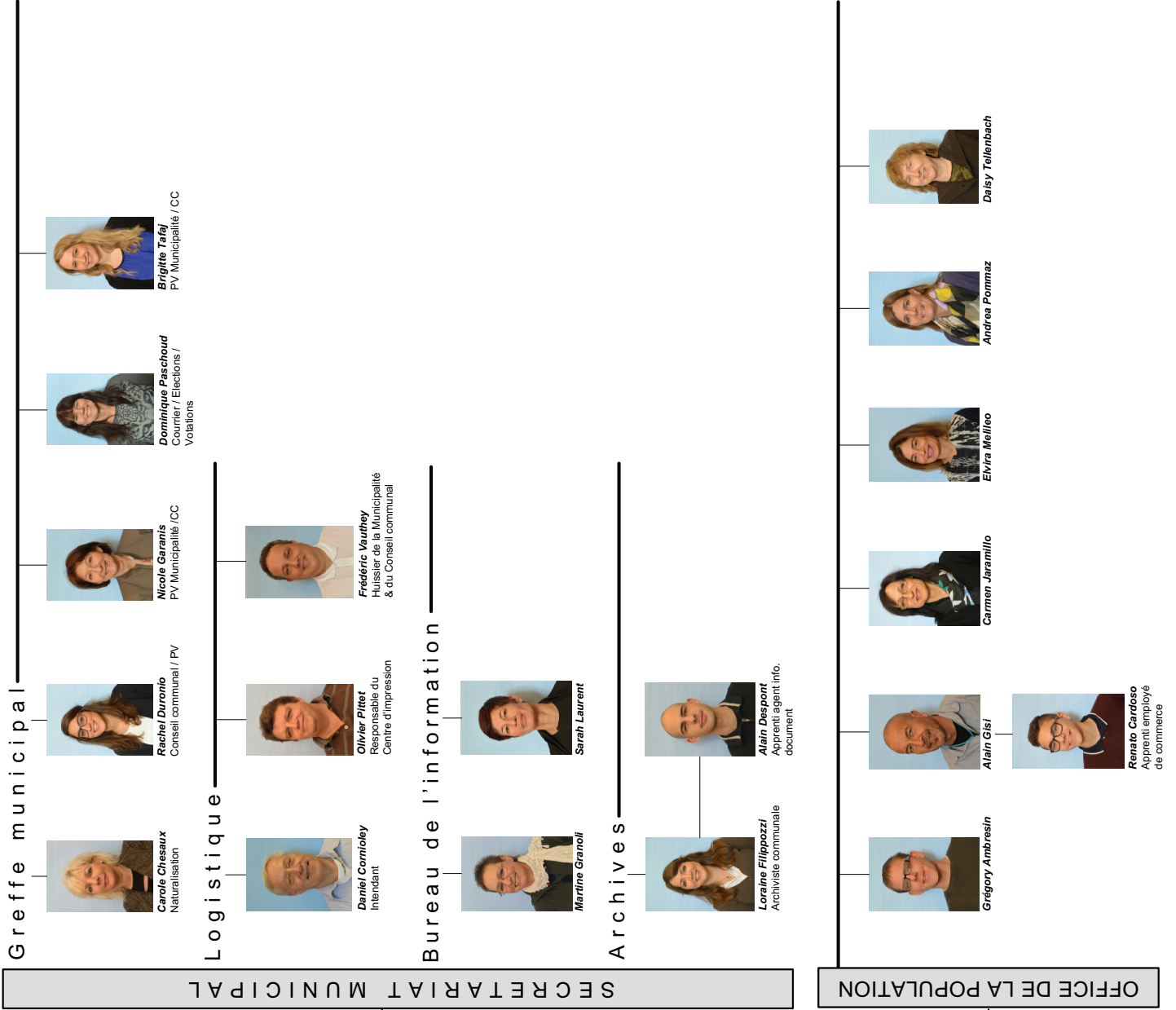
Hormis ces changements, le personnel du Secrétariat municipal est resté stable, nos fidèles collaboratrices et collaborateurs travaillent sans relâche et répondent avec professionnalisme aux sollicitations constantes de l'administration et de nos concitoyens.

Concernant la mise en place de la gestion électronique des documents (GED), 2013 a malheureusement été marquée par un fort coup de frein. En effet, l'entreprise qui fournit les logiciels des solutions métiers (RH, Finances, Off Pop) a décidé de ne plus développer les produits que nous utilisons, ce qui va nous obliger à changer ces outils. Etant donné qu'il faut idéalement "interfacer" les bases de données (DB) métiers avec la GED pour avoir une DB commune capable de centraliser/archiver nos documents numérisés, il est difficile de mettre en place la GED avant le renouvellement de ces outils. De plus, nous avons une interface régionale entre les dix communes de la Riviera + ASR pour certains de ces outils, le choix des nouveaux logiciels prendra donc un certain temps. Surtout que des discussions ont été entamées avec Montreux concernant un éventuel rapprochement de nos services informatiques. Compte tenu des aléas ci-dessus, nous avançons très lentement dans la mise en place de la GED, mais nous y travaillons, convaincus par les gains promis.

Au niveau des efforts budgétaires, le Secrétariat municipal a une nouvelle fois été fortement sollicité, ses lignes réduites par de nouveaux trains de mesures d'économies. Tous les collaborateurs œuvrent quotidiennement dans un esprit d'efficacité et d'économie, en essayant tant bien que mal de maintenir un bon niveau de prestation mais avec de moins en moins de moyens.

*Grégoire Halter, secrétaire municipal*





### Autorisation de plaider

Conformément à l'article 21 du règlement du Conseil communal, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal.

### Service du personnel

#### Dossier clos

- Dc/commune: arrêt rendu par la CDAP le 16 août 2013

### Direction des Finances/Direction de l'Architecture et des Infrastructures

#### Affaires en cours

- Port de Plaisance – Café du Port : procès en cours devant la Chambre patrimoniale cantonale.
- Affaire c/ CM : nuisances engendrées par le chantier des Moulins de La Veveyse. La ville de Vevey est prise à partie, dans la mesure où elle a également procédé à des travaux de mise en séparatif des tuyaux, sous la route.

### Direction des Finances/ Direction des Espaces publics (DEP)

#### Dossier clos

- Responsabilité civile de la commune, portail du cimetière St-Martin traité avec DEP.

### Direction des Finances

#### Dossiers clos

- Impôt foncier –SUVA .
- Litige locataire c/ Ville de Vevey.

#### Affaires en cours

- Affaire c/ M : (présence d'un ballon sur la chaussée et chute d'un motard) dossier pendant devant le Tribunal d'arrondissement.
- Affaire c/ M<sup>me</sup> X : demande de dédommagement en raison de travaux ayant entraîné une baisse de fréquentation de l'établissement et une diminution du chiffre d'affaires

### Direction de l'Architecture et des Infrastructures/ Office de l'Urbanisme (Ourb)

#### Affaires en cours

- B. et consorts – patinoire, dans l'attente d'un jugement de la CDAP.
- Dossier PPA Château de l'Aile – Jardin du Rivage – Salle del Castillo.

### Direction de l'Architecture et des Infrastructures

#### Affaires en cours

- Musée Jenisch : traitement de la réclamation des architectes qui demandent des compléments d'honoraires tenant compte des heures effectivement passées sur le chantier.
- Affaire c/ M : solution transactionnelle recherchée, avec déménagement des tireurs au Stand de Tir de Villeneuve.

### Office de l'Urbanisme

#### Dossier clos

- Unité logement et Jeuffre

### Direction de l'Education Jeunesse et Sport

#### Affaire en cours

- Association des colonies de vacances c/M X dans l'attente d'un jugement du Tribunal cantonal

### Direction des Affaires sociales et familiales

#### Dossier clos

- Litige copropriétaires Perles d'Azur c/ promoteur (projet d'achat de locaux pour créer une garderie dans l'immeuble) : rejet du recours par le Tribunal fédéral ayant pour incidence l'impossibilité de modifier la PPE et donc la construction d'une garderie

#### Affaire en cours

- Affaire c/ G. dossier pendant à la CDAP.

### Service culturel

#### Affaire en cours

- c/M. X : affaire pendante devant le Tribunal d'arrondissement. (Recherche d'un expert susceptible d'évaluer les travaux réalisés par M. X).

### Office du développement durable

#### Dossier clos

- Affaire Fortuna : résiliation par la commune du contrat la liant à l'entreprise Fortuna relatif à la mise à disposition d'un véhicule utilitaire.

### Parmi les nombreuses manifestations organisées par la Municipalité et auxquelles elle s'est associée au cours de l'année 2013, retenons :

- Journée Nationale de la Culture Roumaine
- Concours d'architecture pour le nouveau Collège
- Vernissage de la saison 2013 de la Maison d'Ailleurs
- Port Eiffel - pose d'une plaque commémorative
- Moto Show aux Galeries du Rivage
- Réception officielle pour le tournage du film «La rançon de la gloire»
- Vernissage Pictobello
- 15<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage Vevey-Müllheim
- Grand Prix du Haut Lac - apéritif officiel
- SISL Section de la Société internationale de Sauvetage du Léman - Le Vétéran Vevey - Kermesse annuelle
- Léman Tradition - 12<sup>e</sup> cérémonie officielle d'ouverture
- Rencontre avec les artistes et les membres du jury du concours Clara Haskil à l'occasion de leur 25<sup>e</sup> édition et 50<sup>e</sup> anniversaire
- 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Appartenances
- Fedevaco - 10 ans de coopération au développement dans la Constitution vaudoise
- VMCV - événement populaire pour le 125<sup>e</sup> anniversaire
- Foire St-Martin
- Réception des nouveaux bourgeois, citoyens, électeurs et habitants
- 4 Roues de Secours et Services Bénévoles de Vevey et Env. - Journée mondiale des bénévoles
- Cérémonie de remise en place de la lune – capsule temporelle dissimulée dans l'horloge de la Tour St-Jean
- KAVO Vevey – inauguration

### Nonagénaires et centenaires

50 nonagénaires (40 femmes et 10 hommes) et 3 centenaires (3 femmes) ont fêté leur anniversaire en 2013. 30 personnes, le souhaitant, ont reçu la visite d'une délégation municipale.

Ballif Laurent	2 x
Vuaroz Annick	16 x
Leimgruber Elina	1 x
Martin Marcel	5 x
Rivier Etienne	1 x

Rapin Roland	1 x
Bacher Pascale	1 x
Smets Pierre	3 x
<b>Total:</b>	<b>30 visites</b>

### Naturalisations

La commission municipale des naturalisations est composée de neuf conseillères et conseillers communaux et présidée par un Municipal (tournus). Elle s'est réunie à 7 reprises durant l'année et a traité 34 dossiers en séance d'audition, soit 61 candidats. La Municipalité se base sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi ou non de la promesse de bourgeoisie.

L'octroi de la bourgeoisie communale est de compétence municipale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

La Municipalité a accordé la bourgeoisie de Vevey pour 44 dossiers, soit 47 candidats.

Au cours de cette année 2013, elle a enregistré 93 demandes (140 nouveaux candidats) réparties comme suit:

- 51 naturalisations ordinaires avec une audition (art. 8 LDCV) ;
- 33 naturalisations facilitées des étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) ;
- 9 naturalisations facilitées de la 2<sup>e</sup> génération (art. 22 LDCV).

On peut relever une augmentation de 25 dossiers supplémentaires soit environ 37% de plus par rapport à l'année 2012. 50 formulaires d'enregistrement de données d'état civil pour les futurs candidats à la naturalisation sont en attente au Greffe. 74 dossiers ont abouti en 2013 soit au total 122 candidats assermentés dont la provenance est représentée comme suit :

Europe (UE)	31
Europe de l'Est	25
Afrique	5
Afrique du Nord	2
Asie	4
Asie occidentale	2
Amérique du Sud	3
Amérique	1
Proche et Moyen-Orient	1

### Votations et élections

#### Tableaux

#### Votations fédérales et communales – 3 mars 2013

##### Votations fédérales

1. Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale			
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'961	133'881	1'283'951
NON	838	55'112	1'078'531
PARTICIPATION	45.56 %	46.38 %	46.61 %

2. Initiative populaire du 26 février 2008 «contre les rémunérations abusives»			
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'777	126'018	1'616'184
NON	1'040	63'420	761'975
PARTICIPATION	45.56 %	46.41 %	46.74 %

3. Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)			
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'427	105'371	1'476'942
NON	1'327	81'299	871'514
PARTICIPATION	45.56 %	46.39 %	46,51 %

##### Votation communale

1. Référendum communal «Non au bradage du Rivage»	
	Vevey
OUI	2'069
NON	2'178
PARTICIPATION	38.48 %

#### Votations fédérale et cantonale – 9 juin 2013

##### Votations fédérales

1. Initiative populaire du 7 juillet 2011 « Election du Conseil fédéral par le peuple »			
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	554	33'304	480'291
NON	2'459	129'434	1'550'080
PARTICIPATION	35.42 %	39,50 %	39,52 %

##### 2. Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'901	113'576	1'573'007
NON	1'091	47'024	432'174
PARTICIPATION	35.42 %	39,44 %	39,43 %

##### Votation cantonale

##### 1. Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)

	Vevey	Vaud
OUI	2'488	121'318
NON	410	26'004
PARTICIPATION	35.42 %	8.42 %

##### 2. Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)

	Vevey	Vaud
OUI	2'509	123'442
NON	400	24'896
PARTICIPATION	35.42 %	38.47 %

##### 3. Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)

	Vevey	Vaud
OUI	2'742	139'575
NON	124	6'849
PARTICIPATION	35.42 %	38.42 %

##### 4. Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)

	Vevey	Vaud
OUI	2'724	138'037
NON	128	7'443
PARTICIPATION	35.42 %	38.42 %

#### Votation fédérale – 22 septembre 2013

##### 1. Initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'418	63'947	644'985
NON	2'030	125'355	1'762'811
PARTICIPATION	40.48 %	46.08 %	46.99 %

### 2. Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles à l'homme (Loi sur les épidémies)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'612	137'181	1'395'607
NON	814	49'207	968'078
PARTICIPATION	40.48 %	45.99 %	46.76 %

### 3. Modification de la loi sur le travail

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'653	104'113	1'345'662
NON	1'784	84'158	1'025'817
PARTICIPATION	40.48 %	46.02 %	46.77 %

### Votation fédérale – 24 novembre 2013

#### 1. Initiative populaire «1:12 - Pour des salaires équitables»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'768	82'823	955'155
NON	2'243	140'388	1'797'110
PARTICIPATION	47.20 %	54.4 %	53 %

#### 2. Initiative populaire «Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'163	73'852	1'139'743
NON	2'844	148'692	1'604'476
PARTICIPATION	47.20 %	54.4 %	52.8 %

#### 3. Modification du 22 mars 2013 de la loi concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière - LVA)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'684	81'528	1'087'350
NON	2'301	141'961	1'662'755
PARTICIPATION	47.20 %	54.4 %	52.9 %

### Jumelage Vevey-Carpentras

L'année 2013 a été une année calme sur le plan des activités et rencontres entre nos villes jumelles.

Parmi les activités mises sur pied durant l'année écoulée, on peut citer ce qui suit.

Du 13 au 15 mars : accueil de jeunes apprentis mécaniciens et de commerce qui ont visité le Centre mondial du cyclisme, à Aigle, les Mines de sel de Bex, avant de se rendre au Salon de l'automobile de Genève. Une nouveauté a été ajoutée cette année avec la présence d'apprentis postiers qui ont pu créer un premier contact avec le centre de tri de Daillens.

Du 27 mai au 1<sup>er</sup> juin, une classe de l'établissement secondaire s'est rendue dans le Vaucluse pour son voyage de fin de scolarité obligatoire. Faute d'auberge de jeunesse disponible à Carpentras même, elle a été logée à Bonnieux, au pied du Luberon. Les élèves et leurs accompagnateurs ont eu l'occasion de découvrir non seulement notre ville jumelle, mais également plusieurs villages des environs : Sault, Gordes, l'Abbaye de Sénanque, Roussillon et ses carrières d'ocres, La Fontaine-de-Vaucluse, St-Rémy-de-Provence, Les Baux de Provence, Vaison-la-Romaine et ses ruines exceptionnelles, Avignon, sans oublier le Mont Ventoux. Ce séjour s'est déroulé dans les meilleures conditions et chacun en conservera d'excellents souvenirs.

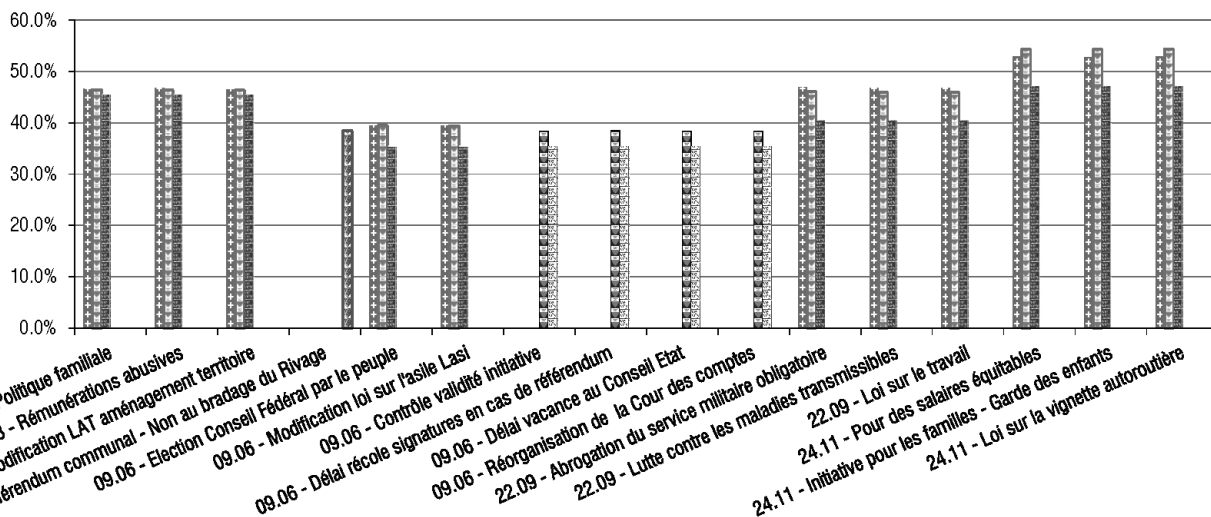
Durant notre Fête nationale, une délégation de carpenstrassiens a tenu un stand de « magrets aux petits légumes » et divers produits régionaux devant l'Alimentarium, en accord avec la Société de développement de Vevey.

Depuis 2 ans, en effet, nos amis ont choisi de venir à Vevey durant l'été plutôt qu'à la Saint-Martin. A leurs yeux, les échanges sont meilleurs à cette époque de l'année. Il reste évident que, si les finances le permettaient, ils participeraient volontiers aux deux manifestations !

### Evolution des taux de participation en 2013

Objets fédéraux - taux fédéral
  Objets fédéraux - taux cantonal
  Objets fédéraux - taux communal

Objets cantonaux - taux cantonal
  Objets cantonaux - taux communal
  Objets communaux - taux communal



# Administration générale

## Jumelage Vevey-Carpentras et Vevey-Müllheim

Depuis 2 ans également, les membres du comité de l'association de jumelage tiennent la buvette de la Brocante qui se déroule sur les quais veveysans au début du mois de septembre. Pour ce travail, l'Association reçoit une participation qui varie, selon le résultat du week-end, entre Fr. 1'500.-- et Fr. 2'000.--. Celle-ci couvre une bonne partie des frais de déplacement à Carpentras pour la Foire de la St-Siffrein.

En 2013, la Foire de la St-Siffrein a duré exceptionnellement 5 jours, soit du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre. Avec les journées de voyage et de montage, le déplacement de la délégation veveysanne à Carpentras s'est étendu sur 8 jours. La marchandise vendue durant les festivités et une large part de l'hébergement prise en charge par notre ville jumelle ont limité la participation financière de l'association à Fr. 611.--.

Cette dernière dispose actuellement d'un fonds de réserve pour jubiler d'un peu plus de Fr. 6'600.-- qui, si l'on ajoute les cotisations et subventions communales à venir, devrait permettre de fêter dignement le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, en 2015, sous une forme restant à définir.

L'échange entre écoles de musique, initié en 2012 à Carpentras, aurait dû se poursuivre à Seesen durant l'été 2013. Malheureusement, la demande de subventionnement allemande a fait l'objet d'un refus, la Commission européenne ayant décidé de suspendre ce genre de subvention pour privilégier des échanges avec des pays de l'Est.

L'Association du jumelage Vevey-Carpentras compte 55 membres individuels, qui paient une cotisation annuelle de Fr. 30.-- et 6 membres dits « sociétés », qui s'acquittent d'une cotisation de Fr. 100.--. Son assemblée générale statutaire s'est tenue le 13 juin 2013 en présence de 18 membres.

Les sociétés membres, lorsqu'elles organisent une manifestation à laquelle participent des carpentrassiens, peuvent recevoir une aide substantielle de l'Association. Ces dernières années, c'est principalement le Vevey-Natation qui s'est vu attribuer une subvention lors du Meeting du Lac qui accueille très régulièrement des nageurs de notre ville jumelle.

Pour conclure, le président soussigné remercie la Municipalité pour son précieux soutien.

*Alexandre Bays*

*Président de l'association du jumelage Vevey-Carpentras*



### Jumelage Vevey-Müllheim

#### **A événement exceptionnel, compte rendu exceptionnel !**

Indubitablement, la commémoration du 15<sup>e</sup> anniversaire de nos fructueux contacts avec nos ami(e)s du Markgräflerland a été l'événement marquant de l'année écoulée.

Cette aventure unique éclipsa toute autre manifestation. Or, l'indisponibilité du Casino du Rivage et de la salle del Castillo, en particulier, et le transfert des festivités à Blonay (halle de Cojonnex), par conséquent, n'impliquèrent pas un simple manque partiel, mais un véritable bouleversement de nos habitudes et de tout ce qui restait à faire. Ce fut pour le soussigné et notre comité un état nouveau, que nous ne pouvions prévoir dans l'ancienne situation. Dès l'année 2012, à l'époque particulièrement pénible des longs préparatifs, il m'arriva fréquemment, sans me l'avouer, de souhaiter quelque prompt achèvement de mes tourments, mais c'était davantage pour retrouver un sommeil réparateur que pour échapper à la monotonie de mes nombreux succès!...

Cependant, grâce à la générosité des Autorités veveysannes – il sied de le souligner – et nonobstant moult soucis pécuniaires [quelque Fr. 23'000.- budgétisés!], les activités prévues sur les hauts de Vevey, les 8 et 9 juin 2013, purent se dérouler tout à fait normalement.

Finalement, tout s'est bien passé, hormis quelques petites anicroches... Témoin notre comité qui, le samedi soir, eût été fort content qu'un quatuor de fêtards attardés quittât la salle de Cojonnex à minuit!... Ils avaient eu le courage de rester, mais ils n'eurent pas celui de partir...

Bel 15<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, avec une expression bilingue grouillant d'amabilité et de convivialité, qui ne cessait de sourire sur la scène blonaysanne, à la gaieté des productions chorales et musicales, à la beauté festive, à l'intérêt des 205 invités et à la qualité du programme présenté... Enivrant parfum d'un superbe et inoubliable week-end vécu au flanc des Pléiades vert sombre, celui où perdurait le souvenir des jours heureux... C'est là qu'existait un fond de nature plus ancien, plus doux et silencieusement envoûtant, à l'instar des cellules d'un membre paralysé, qui tendent à reprendre leurs mouvements...

Après l'expérience très réussie de l'accueil, lors du 15<sup>e</sup> anniversaire, de plusieurs chefs de service de l'administration communale de Müllheim, une délégation de l'administration veveysanne accompagnée du Syndic Laurent Ballif s'est rendue pour une rencontre instructive à Müllheim les 29 et 30 novembre 2013. Les responsables veveysans qui ont fait le déplacement étaient M<sup>me</sup> Manon Fawer, Cheffe du Service Education-Jeunesse-Sport, M. Christophe Gerber, Chef du service des Affaires familiales, M. Serge Volet, Chef du service du Personnel, et M<sup>me</sup> Stéphanie Zufferey, Déléguée à l'Intégration. L'hébergement a été assuré par la ville de Müllheim dans un cadre tout à fait charmant.

Le vendredi a été consacré à des échanges très enrichissants sur la manière de traiter à Vevey et Müllheim de problématiques qui sont apparues très similaires. La soirée du vendredi a été plus détendue et festive, et le samedi a permis aux Veveysans de visiter le Marché de Noël de Müllheim.

La délégation veveysanne a été accueillie par la Bürgermeisterin M<sup>me</sup> Astrid Siemes-Knoblich, qui a assisté à toutes les discussions et a apporté un éclairage très intéressant sur les différences de fonctionnement existant entre une commune vaudoise et une du Markgräflerland. En tout état de cause, ce type d'échanges professionnels et amicaux a paru suffisamment important aux deux parties pour qu'un match retour ait d'ores et déjà été décidé en 2014 à Vevey, la date devant encore être fixée.

*Au nom du Comité, le secrétaire: Henri CHAMBAZ*

# Administration générale

## Archives communales

### Archives communales

Cette année a été marquée par le départ à la retraite fin octobre de Madame Marjolaine Guisan, archiviste historique en fonction depuis 1989. Elle a été remplacée par l'archiviste auxiliaire déjà en poste depuis 2011 (la soussignée). Doté d'un nouveau cahier des charges, l'archiviste communale coordonne à présent l'ensemble du cycle de vie des archives, de la création des documents courants dans les services jusqu'à la recherche dans les archives historiques. La mission des archives communales a été revue en conséquence: elles collectent, trient, inventorient, conservent et gèrent la communication des dossiers et documents produits par l'administration communale.

Les tâches principales sont dorénavant les suivantes :

- conseiller et soutenir les producteurs d'archives dans l'administration communale (Conseil communal, Municipalité et services communaux) dans la gestion quotidienne des documents qu'ils produisent et reçoivent jusqu'à ce que leur valeur administrative et légale soit échue. L'accès par les services concernés est possible en tout temps.
- réunir, conditionner, mettre en valeur et assurer la conservation adéquate des documents à valeur patrimoniale et historique qui constituent la mémoire de la commune.
- mettre les documents conservés à la disposition du public et de l'administration communale conformément à la législation en vigueur.

Pour les mener à bien, l'archiviste est secondée par un apprenti Agent en information documentaire, des stagiaires ainsi que des auxiliaires mandatés par les services selon leurs besoins.

### Archives courantes et intermédiaires

L'archiviste a suivi de près la mise en œuvre des plans de classement et des règles de tri dans les services suivants: Greffe municipal, Bibliothèque-médiathèque municipale, Sport, Jeunesse, Direction de l'Architecture et des Infrastructures, Centre d'impression. Ce travail a permis de gagner beaucoup de place et de donner plus de cohérence aux archives destinées à être conservées à long terme.

### Traitement des dossiers et fonds d'archives

Le tri d'archives et le reconditionnement des dossiers encore non traités, de même que la mise à jour de la base de données d'inventaire des archives, s'effectuent progressivement en fonction des besoins de recherche.

En collaboration avec un stagiaire, l'archiviste a procédé au traitement, au conditionnement et à l'intégration du fonds des Temps Modernes, remis par le service culturel en 2011. Ce fonds a été complété par quelques dossiers déjà présents aux Archives communales ainsi que par des archives privées données par un ancien membre actif de l'association.

### Projets

L'archiviste a également été impliqué dans différents projets touchant à la gestion de l'information dans l'administration communale, dont notamment le suivi de l'application de gestion des séances Xpert.Meeting, la participation au Groupe de travail Informatique et l'organisation du devenir de la capsule temporelle de la Tour St-Jean.

### Archives historiques

#### Recherches

Souhaitant avoir des statistiques plus précises quant aux

demandes de recherches, l'archiviste a entamé un travail de recensement précis des demandes: en extrapolant sur l'année les chiffres obtenus entre octobre et décembre, ce sont environ 25 demandes internes, 100 demandes provenant de chercheurs externes (mails ou téléphones), et 60 personnes qui sont venues sur place consulter les archives.

### Dépôts d'archives

Les archives de la Société industrielle et commerciale de Vevey et environs (SIC) ont été remises par son directeur M. Henri-Louis Moret.

Les Archives communales ont réceptionné un second versement d'archives du Corps des Cadets par M. Olivier Bovay de la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports.

Les Archives de la Société d'escrime de Vevey ont été transférées du Musée historique de Vevey aux Archives communales.

### Dons et achats d'ouvrages pour la Bibliothèque des Archives

«Le Messenger boiteux», Saüberlin & Pfeiffer, 2013.

«150 ans de production de turbines à Vevey (1863-2013): de Benjamin Roy à Andritz Hydro en passant par les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey», Leresche, Simon et Tissot, Laurent, Alphil, 2013.

«1762 - 2012 : 250 ans dans la vie des Vaudois», Rime, Michel, dir., 24 Heures, 2012.

«Du pays de Vaud au Canton de Vaud», État de Vaud, 2013.

«Voir vivre Vevey», Photographies Boré, Jean-Claude, textes Pidoux, Gilles, Novoprint, 2013.

### Représentations

A titre de membre collectif, les Archives communales sont représentées au sein de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines (association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud).

L'archiviste est membre du comité de l'Association vaudoise des archivistes (AVA).

### Participations de l'archiviste

- Conférences «Loi sur l'archivage: principes et conséquences pour les communes» et « L'archivage des géodonnées: un défi à relever» le 18 avril
- Assemblée générale de l'AVA à Yverdon le 28 juin
- Cours de paléographie par l'AVA, 3 après-midi en septembre
- Assemblée générale de l'AAS à Glaris, le 12 septembre
- Conférence « Gestion intégrée des documents à Busigny » le 10 octobre
- Forums des archivistes genevois « Venice Time Machine : numérisation et modélisation historique à grande échelle » le 30 septembre, et « Valorisation des archives de la RTS » le 7 octobre
- Journée d'étude du Groupe de travail « Archives communales » de l'AAS « L'évaluation d'un point de vue communal » le 29 novembre

Lorraine Filippozzi, archiviste

# Administration générale

## Communication

L'année 2013 est marquée par l'intégration de l'office de la communication au secrétariat municipal. Ce changement fait suite aux coupes dans les prestations fournies par cet office.

En parallèle, le secrétaire municipal et son adjoint mènent une réflexion afin d'optimiser le greffe municipal et lui permettre de gérer les sollicitations internes et externes, toujours plus nombreuses et diverses. Pierre Smets et Geneviève Perrenoud sont intégrés au processus en cours. Précédemment délégué à la communication à 100%, Pierre Smets conserve une fonction de chargé de communication. Il est en outre adjoint de Madame Pascale Bacher, chef de service du secrétariat municipal. Assermenté, Pierre Smets officie dans ce cadre en tant que secrétaire municipal adjoint remplaçant. Formé à la bonne conduite du secrétariat municipal, il officie en cas d'absence (vacances, congés, maladie) d'un des deux titulaires. Il les assiste également dans les tâches quotidiennes de gestion du secrétariat municipal et participe de manière régulière aux séances de Municipalité, à leur préparation et suivi.

### Chargé de communication

Le chargé de communication est au service de la Municipalité et de chaque service composant l'administration. Ses tâches ont pour objectif d'expliquer le travail de l'administration dans sa globalité et d'aider au rayonnement de notre ville. Voici un éventail des différentes tâches « standards » :

- conseil en communication externe ;
- prise en charge et réalisation des opérations de communication : rédaction de communiqués de presse, organisation de conférences de presse, composition de dossiers de presse, etc ;
- lien avec le bureau de l'information ;
- lien avec Frappe Communication pour la gestion du contenu « Ville » de la boucle diffusée sur les écrans géants ;
- gestion du réseau d'affichage APG-SGA accordé aux organisateurs de manifestations veveysannes ;
- gestion en collaboration avec le bureau de l'information des réseaux sociaux et mise à jour du site internet. Précisons à propos de ce dernier, que ni le chargé de communication ni le bureau de l'information n'interviennent sur le contenu historique du site et la manière dont ce dernier fonctionne ;
- relations quotidiennes avec les médias, gestion de leurs demandes.



La Ville de Vevey reçoit officiellement l'équipe du tournage de « La rançon de la gloire ». Organisé et présenté par Pierre Smets, ce moment chaleureux s'est fait grâce à l'implication de partenaires tels que l'hôtel des Trois Couronnes et Montreux-Vevey Tourisme. Ici, Laurent Ballif souhaite la bienvenue aux acteurs, réalisateur et techniciens.



Très en forme, Benoît Poelvoorde a reçu en souvenir la manchette du Matin consacrée à son intervention sur un citoyen veveysan quelque peu remonté contre l'équipe de tournage.

### Quelques exemples de tâches confiées en 2013 au chargé de communication

- tournage de « La rançon de la gloire » de Xavier Beauvois avec Benoît Poelvoorde dans le rôle principal (de janvier à mai) : liaison entre les services de la Ville engagés sur le film et l'équipe de tournage ainsi qu'entre production et les médias. Intermédiaires entre les lieux d'accueil du tournage, les hôtels, commerces, etc en collaboration avec le Service culturel et Film Location Riviera ;



Benoît Poelvoorde en pleine représentation pour le plus grand bonheur des convives à commencer par le maître de cérémonie !



Autre star du casting, l'américain Peter Coyote (E.T., Lune de miel) en pleine conversation avec la Municipale Elina Leimgruber.

# Administration générale

## Communication



Ce moment a permis à la Ville de Vevey de rassembler de nombreuses personnalités liées à Charlie Chaplin, sa famille bien sûr mais aussi Philippe Meylan, l'un des deux initiateurs du futur Musée Chaplin, ici en conversation avec Benoît Poelvoorde.



Très accessibles, les comédiens se sont prêtés avec bonne humeur au jeu des photos souvenirs avec les représentants de l'administration comme ici Rocco Volpe et Philémont Clément, de l'association Sécurité Riviera. Il faut dire que sous l'impulsion de Film Location Riviera, du service culturel, du chargé de communication et de tous les services impliqués, l'équipe de tournage a bénéficié de conditions de travail excellentes. Le réalisateur, Xavier Beauvois et les acteurs principaux le disent régulièrement depuis dans leurs interviews.

- création et réalisation du concept « personnalités veveysannes » pour la plaquette Montreux-Vevey et visuel officiel de la Ville. Déclinaison en exposition (d'abord au musée Jenisch puis dans les couloirs de l'Hôtel-de-Ville) ;

- étude et négociations de la nouvelle convention APG-SGA, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2015 ;
- accueil et présentation de Vevey auprès de la délégation municipale de Montataire (région parisienne) en déplacement à Vevey. Lien créé à l'occasion de la réalisation des fresques Chaplin à Gilamont qui inspirera ensuite l'exécutif de Montataire pour une démarche semblable ;



L'atelier urbain a vu la participation de nombreux voisins du futur collège venu poser des questions, livrer leur ressenti et discuter avec les représentants de la Ville et l'architecte sous l'égide d'AgoraPublica en charge de l'organisation de cette journée ;



Par le biais d'ateliers thématiques conduits par des responsables de l'administration veveysanne, les participants ont pu concentrer leurs réflexions sur des sujets précis ;







Les réflexions de cette journée ont été soigneusement recueillies par les principaux acteurs du chantier et sont étudiés dans le développement du projet.

- coordination lors de visites de délégations officielles (en particulier chinoises) ;
- mise en place de la communication à propos de la présentation du projet lauréat du futur collège de Gilamont et collaboration à l'organisation de la journée publique de réflexion ;
- mise en place de la campagne de communication à propos de l'inversion de sens rue du Simplon ;
- participation à la réflexion à propos de la campagne de communication sur l'introduction de la taxe au sac (projet mené par une entreprise externe mandatée par les communes partenaires) ;
- présentation de cérémonies et événements officiels (réception des nouveaux habitants, 1<sup>er</sup> août, Léman Tradition) ;
- accueil de médias (en particulier équipes tv) à Vevey et organisation de tournages ;
- mise en place de la campagne de communication à propos de la Fondation des Bosquets ;
- mise en place de la campagne de communication à propos des travaux prévus début 2014 dans la forêt des Bosquets.

Parallèlement, quelque 40 communiqués de presse ont été rédigés.

Le chargé de communication a pu compter sur le soutien précieux de Madame Geneviève Perrenoud, collaboratrice du secrétariat municipal ainsi que sur les représentantes du bureau de l'information.

A noter que tous les projets hors « affaires courantes » ont été abandonnés compte tenu de la situation financière. La promotion et l'organisation d'événements autour des fresques Chaplin dans le quartier de Gilamont ont été stoppés.

Le chargé de communication relève que cette année 2013 s'est déroulée de manière sereine, certes dépourvue d'événements extraordinaires mais cela a laissé du temps pour renforcer les liens au sein du secrétariat municipal. L'évolution du poste est perçue de manière positive en soulignant cependant qu'à plusieurs reprises cette année, il n'a pas été possible de répondre à l'ensemble des demandes des Services lorsque celles-ci arrivaient de manière concentrées.

## Bureau d'information

Ouvert depuis bientôt 8 ans, le Bureau d'Information (BI) s'est développé petit à petit pour faire sa place au sein de l'administration communale et du Secrétariat Municipal. La population fait régulièrement part de sa satisfaction, tant pour la qualité de l'accueil que pour l'efficacité et la polyvalence des collaboratrices en charge de ce Bureau. L'année 2013 a marqué un tournant dans l'organisation du BI.

En effet, suite au vote du conseil communal de décembre 2012, ce service s'est vu amputé d'une grande partie de son budget de fonctionnement et a dû revoir son organisation dans son entier.

Suite à cette réorganisation, une collaboratrice a été transférée à l'Office de la Population afin de seconder ce dernier.

Les horaires d'ouverture au public, ont été réduits. Ouvert la journée de 9 h à 16 h jusqu'au 30 avril 2013, le BI est actuellement ouvert de 12 h à 16 h.

## Les Tâches

Parmi les principales tâches du bureau d'information, relevons :

- Les renseignements relatifs aux multiples démarches administratives. La plupart des questions sont simples et consistent souvent à orienter la personne vers le bon service ou indiquer les divers formulaires à disposition ou disponibles sur internet (ex. permis de voiture, pré-retraite AVS, chômage, etc.) Dans le cas de requêtes plus complexes, nécessitant des recherches plus approfondies elles sont transmises aux services compétents.
- Le traitement des demandes d'actes de mœurs :
  - 26 en 2012
  - 12 en 2013
- La vente de cartes journalières CFF et CGN
  - 8 cartes CFF/jour en 2012 (taux de vente : 96%)
  - 8 cartes CFF/jour -> 31.03.2013 puis 7 cartes dès le 01.04.2013 (taux de vente : 96.5%)
  - 92 cartes demi-tarif et 21 cartes plein tarif CGN ont été vendues\* en 2013.

\*Notons une diminution des ventes de cartes CGN. Cette diminution peut s'expliquer par les horaires d'ouverture plus restreints, les clients habituels ayant coutume de regarder la météo le matin et de venir à l'ouverture du BI, à 9 h avant de prendre le bateau au départ de Vevey. L'ouverture à midi ne permet plus cette « spontanéité ».

- La distribution de cabas de bienvenue contenant diverses informations sur la ville, les services proposés, les musées, etc. aux nouveaux habitants.
- L'édition et la mise à jour de différents annuaires et listes, que ce soit en version "print" ou en version "web", notamment :
  - « Quoi ? Qui ? Où ? Comment ? »
  - « Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région »
  - « Informations Communales 2011 - 2016 »
  - « Répertoire des associations et sociétés locales »
- La gestion de la mise à disposition des deux Wattmètres à la population
- l'affranchissement du courrier de l'administration communale
- le support aux services communaux, notamment :

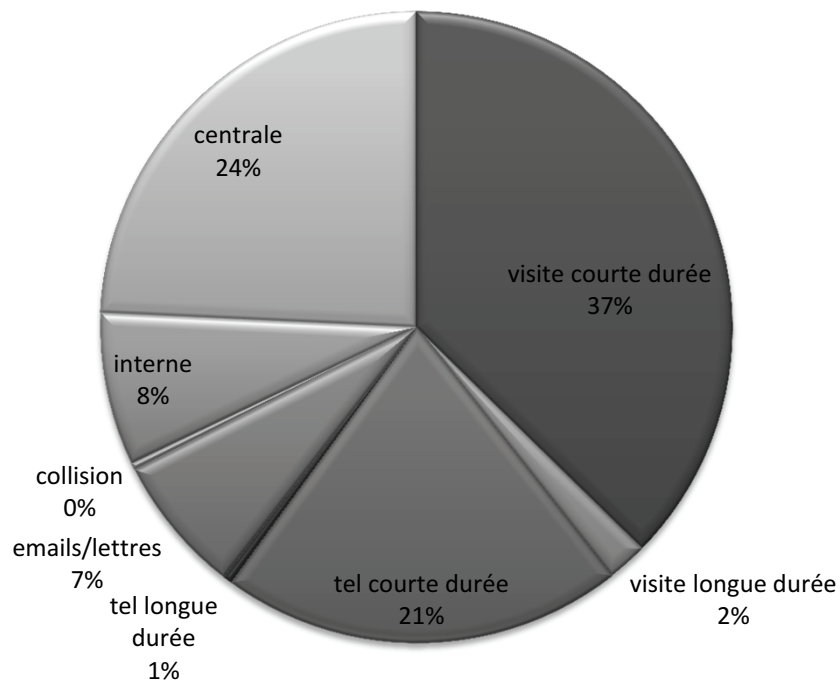
# Administration générale

## Bureau d'information

---

- Voiture Mobility
- Vélos électriques
- Réservations sur Gelore (système de réservation interne des ressources communales. par exemple véhicules, salles, rétroprojecteur, etc.)
- Réservations de billets de train on-line + Mobilis
- Actions ponctuelles, par exemple distribution de podomètres
- Plan Mobilité pour les employés de la commune
- Site web de la Ville de Vevey
- Réseaux sociaux
- Créations de flyers et affiches
- Etc.

### Interventions 2013



# Administration générale

## Représentations municipales au 31 décembre 2013

### REPRESENTATIONS MUNICIPALES LEGISLATURE 2011-2016

(sans les commissions municipales)

Etat au 31 décembre 2013

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuarnoz	E. Leimgruber	E. Rivier
<b>● ASSOCIATION INTERCOMMUNALES</b>					
<b>Association de Communes Sécurité Riviera</b>					
Comité de direction			X		
Conseil intercommunal		X			
<b>Association intercommunale RAS Riviera</b> (Région d'Action sociale)					
Comité de direction			X		
Conseil intercommunal		X			
Suppléant				X	
<b>SIGE – Service intercommunal de gestion</b>					
Comité de direction		X		X	
Délégation fixe au conseil intercommunal					X
Suppléant	X				
<b>● ASSOCIATION GÉRÉE EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES AFFAIRES INTERCOMMUNALES</b>					
<b>ASANTE SANA</b>					
<b>Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois</b>					
Comité			X		
<b>Association des repas à domicile</b>					
Comité (M. Ch. Gerber - DASF)					
<b>Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier</b>					
Comité de direction (Chardonne)					
<b>CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA</b>					
Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2011-2016 = Vevey	X				X
<b>CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman</b>					
Délégué municipal	X				
Suppléant				X	
<b>Commission intercommunale Taxe de séjour</b>					
Membre					X
<b>Commission «Prévention»</b> (Délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz, M. Christophe Gerber en appui)			X		
<b>Conférence des Syndics</b>	X				
<b>Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera</b>					
Membre			X		
Suppléant					X
<b>Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera</b>					
Conseil de fondation					X
<b>CORAT GT Equipements sportifs</b>				X	
<b>CORAT GT Transports</b>				X	
<b>CORAT plénière</b>	X			X	
Suppléant					
<b>Fondation Haefeli-Meylan</b>					
Conseil			X		
<b>Fondation «Joli-Bois», Chamby</b>					
Comité directeur		X			
<b>Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera</b>					
Conseil de Fondation					X
<b>Fonds culturel Riviera</b>					
Conseil administratif et Bureau exécutif			X		

# Administration générale

## Représentations municipales au 31 décembre 2013

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuarnoz	E. Leimgruber	E. Rivier
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage		X			
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes				X	
GEDERIVIERA (gestion déchets)		X			
Groupement forestier de la Veveyse		X			
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration				X	
MVT – Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction					X
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué assemblée générale				X	X
Régionalisation SDIS – COPIL			X		
SATOM - SA pour le traitement des ordures du haut-bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Conseil administration		X			
Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation					X
Société coopérative des Pléiades Conseil administration (comité de la coopérative)				X	
TMR Théâtre Montreux Riviera Conseil de fondation					X
UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Groupe des 50	X			X	
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration				X	

### ● REPRÉSENTATIONS MUNICIPALES DANS DIVERSES AUTRES ASSOCIATIONS

ACT Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et St-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)					
Approvisionnement économique du Pays (AEP) – Responsable communal			X		
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite			X		
Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	X				
Association de la Ferme Menthée Conseil des délégués - M <sup>me</sup> G. Rossier et M. M. Pavarini					
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	X				
Association des Jardins de Gilamont-Village Comité		X			
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande Membre				X	
CEPV – Centre d'enseignement professionnel Conseil Présidence		X		X	
Chemin de fer Vevey-Chexbres Conseil administration	X				
Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale M <sup>me</sup> Nicole Rimella LTP					
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué municipal Suppléant	X				X

# Administration générale

## Représentations municipales au 31 décembre 2013

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuarnoz	E. Leimgruber	E. Rivier
<b>FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)</b>					
Conseil de Fondation	X		X	X	X
Comité de direction	X		X	X	X
<b>FLR - Film Location Riviera</b>					
Comité	X				
<b>Fondation Apollo</b>					
Conseil de fondation			X		
<b>Fondation Beau-Séjour</b>					
Conseil			X		
<b>Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen</b>					
Comité	X				
<b>Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique</b>					
Vice-président					X
Délégués municipaux					
<b>Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»</b>					
Délégué municipal				X	
<b>Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs</b>					
Présidente			X		
<b>Fondation Vevey Ville d'Images</b>					
Comité	X				X
<b>«GESPER» – Gestion du personnel Ville de Vevey</b>					
Groupe de suivi					X
<b>Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations</b>					
			X		
<b>Holdigaz SA</b>					
Conseil d'administration					X
<b>Passeport Vacances</b>					
Délégué municipal				X	
<b>Romande Energie SA</b>					
Conseil administration (représentant des communes)	X				
<b>Romande Energie Holding SA</b>					
Conseil administration (représentant de l'Etat)	X				
<b>S.I. Logements Modernes SA</b>					
Conseil administration			X		
<b>Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B</b>					
Conseil administration			X		
<b>Société coopérative d'habitation Gilamont-Village</b>					
			X		
<b>Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille</b>					
Conseil administration					
<b>Société de développement de Vevey</b>					
Comité					X
<b>Société des Entrepôts Vevey SA</b>					
Conseil administration					X
<b>SwissMedia (Association suisse du Multimédia)</b>					
Membre du comité					X
<b>Université populaire Vevey-Montreux</b>					
Délégué municipal			X		

### Commission de gestion exercice 2013

13 membres et 1 suppléant parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Jaton	Béatrice	PLR
Jerbia	Isabel	PS
Kern	Fabienne	VL
Maldonado	Jorge	PDC
Marques	Sandra	PS
Riesen	Norma	UDC
Schneider	Yvan	PS
Teuscher	Charly	PS
Tolusso	Clément	VER
Walter	Antoinette	PLR
Zaugg	Joëlle	PLR

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Bonjour	Yvette	UDC
Lavanchy	Christiane	VER
Justo	José	PDC
Marques	Samuel	PS
Riesen	Werner	UDC
Studer	Eric	ALT
Zahnd	Jean-Pierre	PLR

Présidence 2013-2014: **M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg**

### Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Dalla Palma Zahar	Sabrina	VER
D'Angelo	Vladimir	PDC
Higy	Muriel	PS
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Marinelli	Victor	PLR
Molliat	Stéphane	VL
Teuscher	Charly	PS

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Gonthier	Alain	ALT
Hodgson	Sarah	VER
Kaesar	Danièle	PLR
Mollet	Claire	VL
Roduit	Jean-Marc	PDC
Schobinger	Bastien	UDC

### Commission des finances

13 membres et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Bertschy	Patrick	PLR
Butty	Pierre	PS
D'Angelo	Vladimir	PDC
De Stefanis	Sergio	PS
Gonthier	Alain	ALT
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Marques	Samuel	PS
Pieren	Roger	VL
Pinto	Clotilde	PS
Riesen	Werner	UDC
Roh	Christian	PLR
Stübi	Antoine	VER

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Mayor	Annette	PLR
Melchior	Alexandra	VER
Molliat	Pascal	VL
Pali	Musa	PS
Roduit	Jean-Marc	PDC
Vallotton	Alexandre	ALT

Président 2012-2013: **M. Francis Baud**

Vice-président 2012-2013 : **M. Christian Roh**

### Commission de recours en matière d'impôts communaux

9 délégués et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Kaesar	Danièle	PLR
Melchior	Alexandra	VER
Mollet	Claire	VL
Pali	Musa	PS
Pinto	Clotilde	PS
Riesen	Werner	UDC
Rizzello	Martino	PDC
Vallotton	Alexandre	ALT

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
D'Angelo	Vladimir	PDC
Gandi	Daniel	PS
Gonthier	Alain	ALT
Roh	Christian	PLR
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

**Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)**  
**8 délégués – 1 municipal - 8 suppléants**  
 Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Despot	Fabienne	UDC
Doriot	Serge	PLR
Gonthier	Alain	ALT
Jerbia	Abdelkarim	S
Mollet	Claire	VL
Stübi	Antoine	VER
Rizzello	Martino	PDC

**Suppléants:**

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Kern	Fabienne	VL
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Millasson	Claude	PS
Pali	Musa	PS
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

Délégué municipal: **M. Etienne Rivier**

**Commission de l'énergie**  
**9 délégués – 1 suppléant par parti**  
 Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	PS
Doriot	Serge	PLR
Lisboa	Manuel	PDC
Marinelli	Victor	PLR
Marques	Samuel	PS
Molliat	Pascal	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Tolusso	Clément	VER
Vallotton	Alexandre	ALT

**Suppléants:**

Nom	Prénom	Parti
Despot	Fabienne	UDC
Feuerstein	Vera	PS
Hunziker	Randolph	VL
Justo	José	PDC
Melchior	Alexandra	VER
Napi	Aurélie	ALT
Zaugg	Jacques	PLR

Président pour 2012-2013: **Vacant**

**Comité de direction RAS Riviera (Région d'action sociale)**

Rimella	Nicole	Conseillère municipale	La Tour-de-Peilz
Curchod	Fabienne	Syndique	Jongny
Chevalley	Christine	Syndique	Veytaux
Degex	Bernard	Syndic	Blonay
Mühlethaler	Marianne	Conseillère municipale	St-Saphorin
Vuarnoz	Annick	Conseillère municipale	Vevey
Walther	Caleb	Conseiller municipal	Montreux
Bornet Amstein	Monique	Directrice CSI	Montreux
Haas-Borer	Antoinette	Directrice CSI	Vevey
		Secrétaire CODIR	

**Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey**  
**5 délégués – 1 municipal**  
 Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Higy	Muriel	PS
Iamartino	Anna	PLR
Rentsch	Dora	PDC

Déléguée municipale: **M<sup>me</sup> Elina Leimgruber**

**Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera**  
**2 délégués et 1 suppléant**  
 Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Iamartino	Anna	PLR
Hodgson	Sarah	VER

**Suppléants:**

Nom	Prénom	Parti
Riesen	Norma	UDC

Déléguée municipale: **M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz**

**Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**  
**2 délégués et 1 suppléant**  
 Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Destraz	Marie-Catherine	PLR
Dutruy	Gilbert	PS

**Suppléants:**

Nom	Prénom	Parti
Schuseil	Peter	VL

Délégué de la Municipalité : **M. Laurent Ballif**

### « Sécurité Riviera »

**11 délégués pour Vevey – 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable**  
Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Branquino	Tiago	ALT
Jerbia	Abdelkarim	PS
Justo	José	PDC
Kern	Fabienne	VL
Marques	Sandra	PS
Mercier	Arthur	ALT
Ming	Christophe	PLR
Post	Charles	VER
Riesen	Werner	UDC
Zaugg	Jacques	PLR

#### Délégation fixe :

Nom	Prénom	Parti
Martin	Marcel	PS
Zaugg	Jacques	PLR

#### Comité de direction :

Nom	Prénom	Parti
Vuarnoz	Annick	PS

### Commissions municipales

#### Naturalisations

Nom	Prénom	Représentant
Municipal (tournus)		Municipalité
De Regibus	Giuliana	CC
Maillard	Jean-Marie	CC
Burgi	Jean-Jacques	CC
Zaugg	Jacques	CC
Ferland	Carole	CC
Melchior	Alexandra	CC
Riesen	Norma	CC
Perfetta	Gilles	CC
Roduit	Jean-Marc	CC

#### Communication

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Butty	Pierre	CC
Ming	Christophe	CC
Baud	Francis	CC
Tolusso	Clément	CC
Poeira Martins	Antonio	CC
Gonthier	Alain	CC
D'Angelo	Vladimir	CC
Degex	Bernard	Société civile
Ethnoz	Jean-Jacques	Société civile
Rickenbacher	Richard	Société civile
Halter	Grégoire	Admin. communale
Smets	Pierre	Admin. communale
Schneider	Robert	Admin. communale
Pittet	Olivier	Admin. communale

#### Aménagement du territoire

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Leimgruber	Elina	Municipalité
Jerbia	Abdelkarim	CC
Kaeser	Danièle	CC

Mollet	Claire	CC
Dalla Palma Zahar	Sabrina	CC
Schobinger	Bastien	CC
Tobler	Swen	CC (non élu)
D'Angelo	Vladimir	CC
Escolar Rinquet	Alicia	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Novello	Eligio	Société civile
Rapin	Vincent	Société civile
Veluzat	Philippe	Société civile
Marion	Jean-Paul	Société civile
Muller	Alexis	Société civile
Christen	Yves	Société civile
Willi	Daniel	Société civile
Sulliger	Denis	Société civile
Francey	Michel	Commandant Police
Lehrian	Claude	Chef de service
Amoos	Gérard	Admin. communale
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Liu	Ning	Admin. communale

#### Sports

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Stifani	Mario	CC
Marinelli	Vittorio	CC
Letsch	Christophe	CC (non élu)
Stübi	Antoine	CC
Riesen	Werner	CC
Perfetta	Gilles	CC
Locciola	Thierry	CC (non élu)
Baumgartner	Pierre-André	Société civile
Gruaz	André	Société civile
Lilla Boulet	Axel	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Wiacek	Piotr	Admin. communale

#### Sports – Sous-commission «Lac»

Nom	Prénom	Représentant
Martin	Marcel	Municipalité
Teuscher	Charly	CC
Vacant		CC
Pieren	Roger	CC
Post	Charles	CC
Bonjour	Pierre	CC
Freudiger	Reynald	CC (non élu)
Justo	José	CC
Forney	Christian	Société civile
Cochard	Elec	Société civile
Burnat	Daniel	Société civile
Fürst	Pierre-Alexandre	Société civile
Bieri	Roland	Société civile
Millasson	Claude	Société civile
Troillet	Pascal	Société civile
Amoos	Gérard	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale

#### Activités interculturelles

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Dutruy	Gilbert	CC
Luca	Maria.-A.	CC (non élue)
Hunziker	Randolph	CC
Vacant		CC
Riesen	Norma	CC
Boillat	Jean-Pierre	CC
Maldonado	Jorge	CC
Bailly	Mirabelle	Société civile



Pomilio	Francesco	Société civile
Peerun Steiger	Bhama	Société civile
Stergiou	Grégory	Société civile
Gandi	Daniel	Société civile
Maliki	Mevljudin	Société civile
Elezaj	Bislim	Société civile
Dos Santos Domingo	Nuno	Société civile
Henriques	Bruno	Société civile
Gerber	Christophe	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Gisi	Alain	Admin. communale

### Famille

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
De Stefanis	Maria	CC
Ciana	Marcia	CC (non élu)
Hofstetter	Philippe	CC
Roué	Corinne	CC
Riesen	Norma	CC
Vacant		CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Chevalley	Thierry	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Gerber	Christophe	Admin. communale

### Logement

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Licini	Sandro	CC
Zaugg	Joëlle	CC
Christen	Jérôme	CC
Rapin	Roland	CC
Studer	Loren	CC (non élue)
Gandac Aubort	Carmen	CC (non élue)
Bavaud	Françoise	Société civile
Corderay	Serge	Société civile
Chirichiello	Claude	Société civile
Cornuz	Sébastien	Société civile
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale
Gerber	Christophe	Admin. communale

### Salubrité

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
De Stefanis	Sergio	CC
Ming	Christophe	CC
Pieren	Roger	CC
Rapin	Roland	CC
Bonjour	Yvette	CC
Tobler	Swen	CC (non élu)
Hofer	Tommasina	CC (non élue)
Collaud	Eric	Société civile
Gerber	Christophe	Admin. communale
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale

### CRESCENDO

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Rivier	Etienne	Municipalité
Butty	Pierre	CC
Marchesi	Jean-Yves	CC
Hunziker	Randolph	CC
Lavanchy	Christiane	CC
Riesen	Werner	CC
Lisboa	Manuel	CC
Da Cruz	Catarina	Société civile

Cornu Mroczek	Pierrine	Société civile
Dufour	Pierre	Société civile
Demierre	Philippe	Société civile
Ischer	Robert	Société civile
Crestani	Camille	Société civile
Candil	Gaspar	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale

### Rocking Chair

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Roshier	Darren	CC
Dejardin	Philippe	CC
Molliat	Pascal	CC
Post	Charles	CC
Riesen	Werner	CC
Vallotton	Frédéric	CC (non élu)
Rizzello	Martino	CC
Perfetta	Gilles	Admin. RKC
Paley	Maude	Société civile
Vinard	Marie-Adeline	Société civile
Rossier	Joris	Société civile
Altermath	Gilles	Admin. communale
Stoll	Stefano	Admin. communale

### Musées (fusion des 3 commissions)

Nom	Prénom	Représentant
Rivier	Etienne	Municipalité
Roshier	Darren	CC
Kaeser	Danièle	CC
Zaugg	Joëlle	CC
Agnant	Michel	CC
Dalla Palma Zahar	Sabrina	CC
Riesen	Norma	CC
Freudiger	Reynald	CC (non élu)
D'Angelo	Vladimir	CC
Eynard	Hugues	Société civile
Martin	Jean-François	Société civile
Rusterholz	Danielle	Société civile
Chavannes	François	Société civile
Fellay	Santina	Société civile
Alamir	Marie	Société civile
Bourqui	Edmond	Société civile
Froidevaux	Thierry	Société civile
Mottier	Jean-Pierre	Société civile
Enckel-Julliard	Julie	Admin. communale
Yersin	Jean-Marc	Admin. communale
Bonnard Yersin	Pascale	Admin. communale
Lambert	Françoise	Admin. communale

### Bibliothèque Médiathèque municipale

Nom	Prénom	Représentant
Rivier	Etienne	Municipalité
Gandi	Daniel	CC
Kaeser	Danièle	CC
Schuseil	Peter	CC
Lavanchy	Christiane	CC
Riesen	Norma	CC
Studer	Eric	CC
Rentsch	Dora	CC
Comte	Catherine	Société civile
De Gautard-Rayroud	Antoinette	Société civile
Buchs	Yann	Admin. communale

### Jeunesse

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Higy	Muriel	CC
Marinelli	Vittorio	CC

# Administration générale

## Commissions

Etat au 31 décembre 2013

Molliat	Pascal	CC
Vacant		CC
Pilet	Vitali	CC
Vacant		CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Martin	Jean-François	Société civile
Favre	Nicole	Société civile
Tirelli-De Muralt	Anne-Pierre	Société civile
Pavarini	Marco	Admin. communale

### CRDIS

Nom	Prénom	Représentant
Kaufmann	Lyonel	Municipalité LTP
Vuarnoz	Annick	Municipalité Vevey
Dutruy	Gilbert	CC (non élu)
Zaugg	Jacques	CC
Baud	Francis	CC
Post	Charles	CC
Bonjour	Pierre	CC
Gremion	Jean-Michel	CC (non élu)
Bercher	François	CC LTP
Petitpierre	Eric-Michel	CC LTP
Jordan	Annick	Société civile
Burdet	Jacques	Société civile
Gilléron	Ute	Société civile
Delacrétaaz	Jean-Luc	Admin. communale
Quillet	Laurent	Admin. communale

### Développement durable (A 21)

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Rochat	Mikaël	CC (non élu)
Roh	Christian	CC
Agnant	Michel	CC
Tolusso	Clément	CC
Despot	Fabienne	CC
Napi	Aurélié	CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Ansermet	Serge	Société civile

Ferrari	Christian	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Bloch	Michel	Admin. communale

### Groupe de travail Animation du Quai Perdonnet/Développement de Vevey-Est

Nom	Prénom	Représentant
Rivier	Etienne	Municipalité
Rochat	Mikaël	CC (non élu)
Doriot	Serge	CC
Pieren	Roger	CC
Post	Charles	CC
Schobinger	Bastien	CC
Vallotton	Alexandre	CC
Rizzello	Vittorio	CC (non élu)
Gauer	Jay	Société civile
Airivier	Jean-Louis	Société civile
Burnat	Daniel	Société civile
D'Angelo	Vladimir	Société civile
Dragone	Umberto	Société civile
Fattebert	Catherine	Société civile
Marchionno	Walter	Société civile
Micheloud	François	Société civile
Vacant		Société civile
Werfeli	Michel	Société civile
Altermath	Gilles	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale

### Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Martin	Marcel	Municipalité
Bloch	Michel	Admin. communale
Würsten	Thomas	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC
Despot	Fabienne	CC

# Administration générale

## Office de la population

### Statistique de la population veveysanne

Total des habitants enregistrés au 31.12.2013

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	745	942	242	226	2'155	11,24
Vaudois d'autres communes	1'445	1'937	274	278	3'934	20,53
Confédérés	1'772	2'135	385	333	4'625	24,13
	3'962	5'014	901	837	10'714	55,90
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'609	3'368	785	692	8'454	44,10
Population totale enregistrée à Vevey	7'571	8'382	1'686	1'529	19'168	100,00
Situation au 31.12.2012	7'408	8'243	1'703	1'478	18'832	

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 446 au 31.12.2013 (449 au 31.12.2012)

#### Impôts

Rôle des contribuables

au 1<sup>er</sup> janvier

2011	2012	2013
9'709	9'978	10'194

Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N – attestations de départ – attestations d'admission provisoire)

2'009	2'058	2'180
-------	-------	-------

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2013 fournie par Statistique Vaud se présente comme suit :

Population d'origine suisse	10'703
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	8'151
<b>Total chiffre officiel de la population</b>	<b>18'854</b>

La différence de 314 habitants entre la statistique communale et les chiffres admis comme « officiels » provient du nombre des étrangers fourni par le Registre Central des Etrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les requérants d'asile, entre autres, dont la demande est encore à l'examen.

#### Evolution des citoyens « bourgeois » 2009 - 2013

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2013	745	942	242	226	2'155
2012	716	902	242	223	2'083
2011	666	845	232	218	1'961
2010	633	802	200	199	1'834
2009	585	769	173	182	1'709

#### Evolution du nombre de naturalisations 09 - 13

##### Naturalisations

2013	143
2012	176
2011	218
2010	181
2009	253

#### Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2013

	Nbre de familles	Suisse	Etrangère	Total enfants
1 enfant de -18 ans	1'207	664	543	1'207
2 enfants de -18 ans	830	911	749	1'660
3 enfants de -18 ans	191	311	262	573
4 enfants de -18 ans	29	61	55	116
5 enfants de -18 ans	8	20	20	40
6 enfants de -18 ans	0	0	0	0
7 enfants de -18 ans	2	14	0	14
<b>Totaux</b>	<b>2'267</b>	<b>1'981</b>	<b>1'629</b>	<b>3'610</b>
Au 31.12.2003	1'941	1'588	1'671	3'259
Au 31.12.2004	2'036	1'619	1'798	3'417
Au 31.12.2005	2'111	1'668	1'853	3'521
Au 31.12.2006	2'144	1'706	1'811	3'517
Au 31.12.2007	2'153	1'717	1'788	3'505
Au 31.12.2008	2'192	1'798	1'741	3'539
Au 31.12.2009	2'200	1'857	1'693	3'550
Au 31.12.2010	2'235	1'903	1'681	3'584
Au 31.12.2011	2'237	1'945	1'606	3'551
Au 31.12.2012	2'244	2'006	1'573	3'579

#### Statistique des migrations en 2013

	Arrivées de	Départs pour	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St-Légier, La Tour-de-Peilz)	230	371	-141
Autres communes du district de Vevey	117	183	-66
Autres communes du canton de Vaud	656	688	-32
Autres cantons suisses	245	289	-44
Pays étrangers	914	441	+473
Naissances – Décès	228	143	+85
<b>Total fluctuations</b>	<b>2'390</b>	<b>2'115</b>	<b>+275</b>

# Administration générale

## Office de la population

Population résidente du district (selon Statistique Vaud) comparée depuis 2010

Communes	2010	2011	2012	2013	2013-2012
Blonay	5'851	5'891	5'985	6'049	+ 64
Chardonne	2'736	2'741	2'755	2'818	+ 63
Château-d'Oex	3'214	3'243	3'285	3'320	+ 35
Corseaux	2'131	2'146	2'145	2'131	- 14
Corsier-sur-Vevey	3'211	3'294	3'305	3'300	- 5
Jongny	1'436	1'461	1'466	1'452	- 14
Montreux	24'884	25'141	25'187	25'440	+ 253
Rossinière	509	507	549	543	- 6
Rougemont	903	915	913	915	+ 2
St-Légier-La Chiésaz	4'939	4'979	5'039	5'100	+ 61
La Tour-de-Peilz	10'748	10'768	10'815	10'974	+ 159
Vevey	18'224	18'315	18'555	18'854	+ 299
Veytaux	822	817	832	843	+11
<b>Total</b>	<b>79'608</b>	<b>80'218</b>	<b>80'831</b>	<b>81'739</b>	<b>+908</b>

### Mutations enregistrées durant l'année (9'968)

	2006	2009	2012	2013
Arrivées ou retours:	2'077	2'133	2'389	2'385
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey):	236	223	267	230
Départs de la localité:	2'059	2'143	2'162	2'152
Décès:	170	166	182	153
Changements d'adresse en ville:	1'292	1'261	1'048	950
Mariages et partenariats:	128	142	129	100
Séparations:	62	71	68	76
Divorces et dissolutions de partenariat:	108	95	73	96
Passages à majorité civile:	172	154	192	192
Reconnaisances + changements de nom + désaveux:	193	197	189	246
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses:	442	683	632	465
Permis pour étrangers reçus du canton:	2'558	2'518	1'966	2'923

### Etat de la population étrangère à Vevey

### Evolution 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013
Permis B et B CE/AELE	2'771	2'916	3'008	2'879	2'861
Permis C et C CE/AELE	4'707	4'697	4'565	4'739	5'001
<b>Sous-total étrangers résidents</b>	<b>7'478</b>	<b>7'613</b>	<b>7'573</b>	<b>7'618</b>	<b>7'862</b>
Permis L et L CE/AELE (Courte durée)	188	204	206	231	250
Refus (Délai de départ)	0	1	10	11	15
Fonctionnaires internationaux	1	1	1	3	2
Permis F (Asile admis provisoirement)	171	158	144	136	144
Permis N (Requérant d'asile)	34	20	15	48	59
Attestation de départ (Asile)	3	2	1	1	0
Attestation d'admission provisoire	0	0	0	0	0
En cours, divers	114	111	79	125	122
<b>Total des étrangers établis</b>	<b>511</b>	<b>497</b>	<b>456</b>	<b>555</b>	<b>592</b>
<b>Total étrangers résidents et établis</b>	<b>7'989</b>	<b>8'110</b>	<b>8'029</b>	<b>8'173</b>	<b>8'454</b>
Etrangers (en résidence secondaire)	69	66	73	64	58
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	0	0	0	0	1
<b>Total étrangers en séjour</b>	<b>69</b>	<b>66</b>	<b>73</b>	<b>64</b>	<b>59</b>
<b>Total des étrangers habitant Vevey</b>	<b>8'058</b>	<b>8'176</b>	<b>8'102</b>	<b>8'237</b>	<b>8'513</b>
Frontaliers	247	292	312	363	405
<b>Total des étrangers</b>	<b>8'305</b>	<b>8'468</b>	<b>8'414</b>	<b>8'600</b>	<b>8'918</b>

# Administration générale

## Office de la population

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2012	2013
<b>Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans</b>	8'581	8'664
<b>Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans</b>	3'183	3'437
<b>Total des électeurs</b>	11'764	12'101

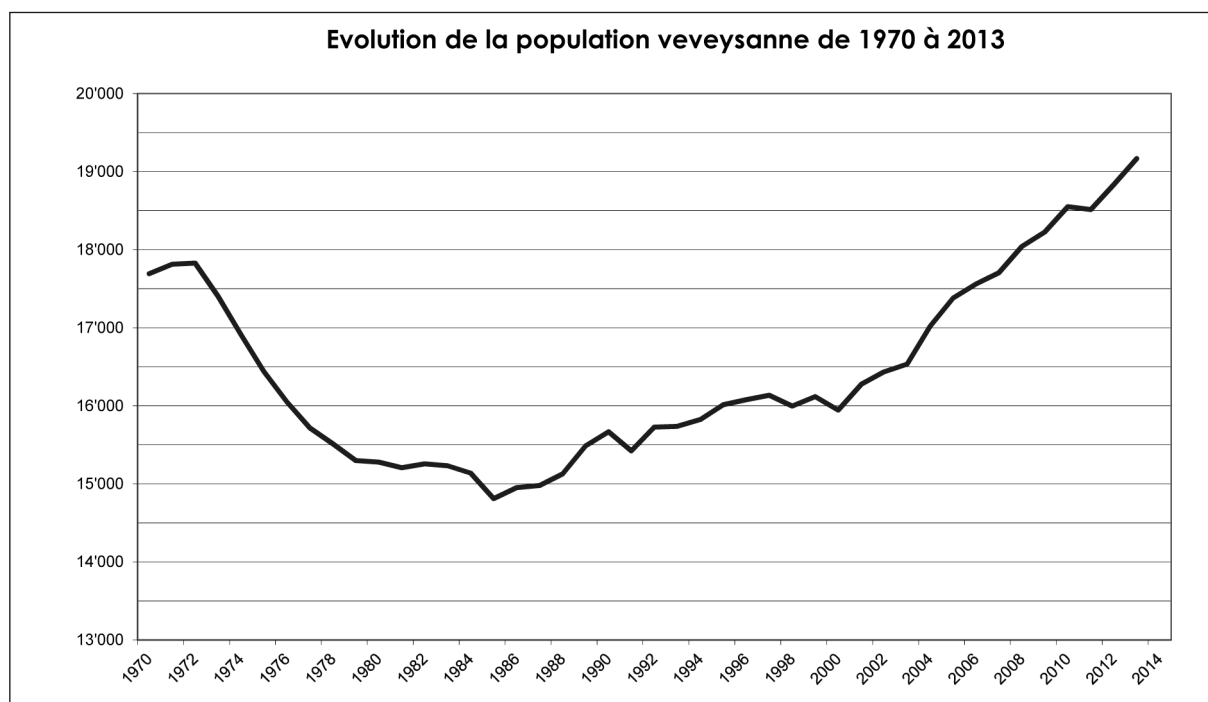
### Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2013

Total de la population veveysanne: 19'168 habitants

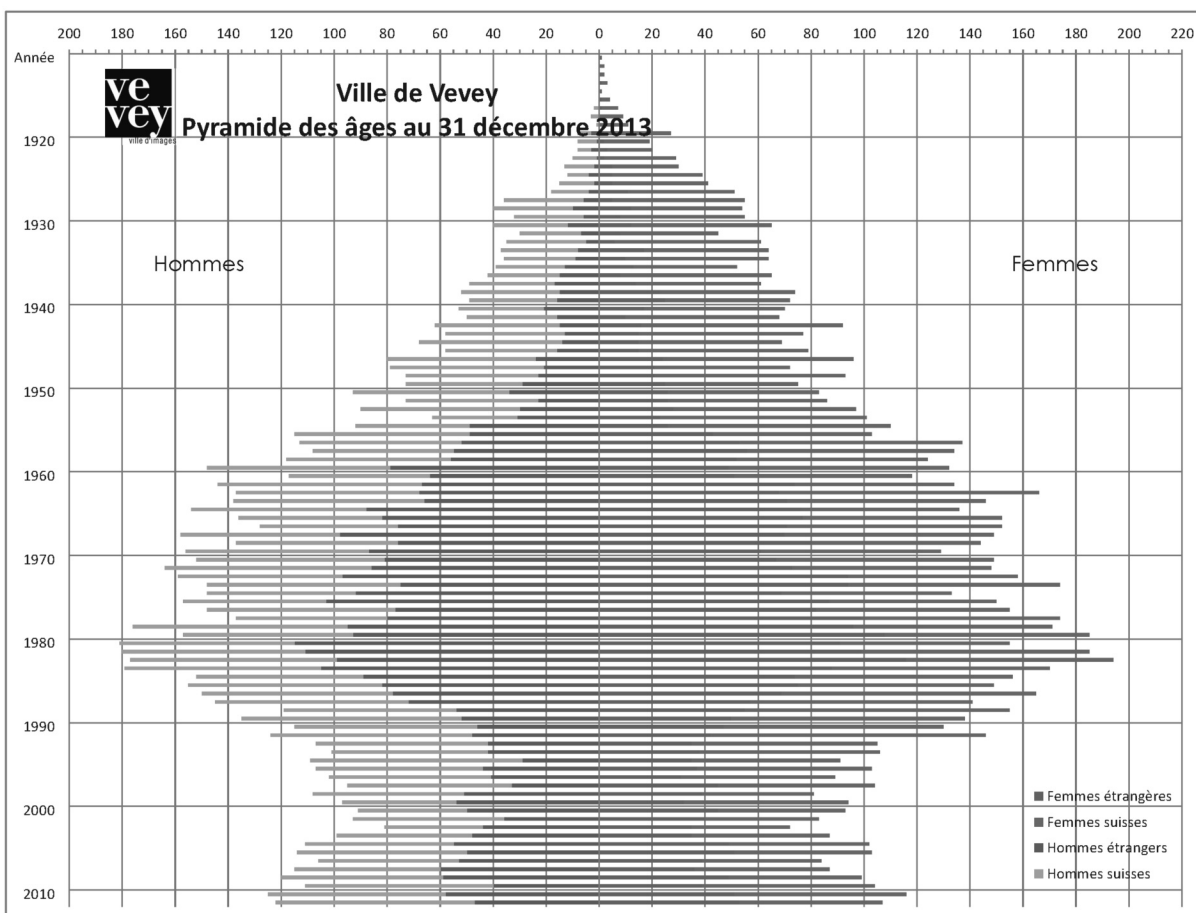
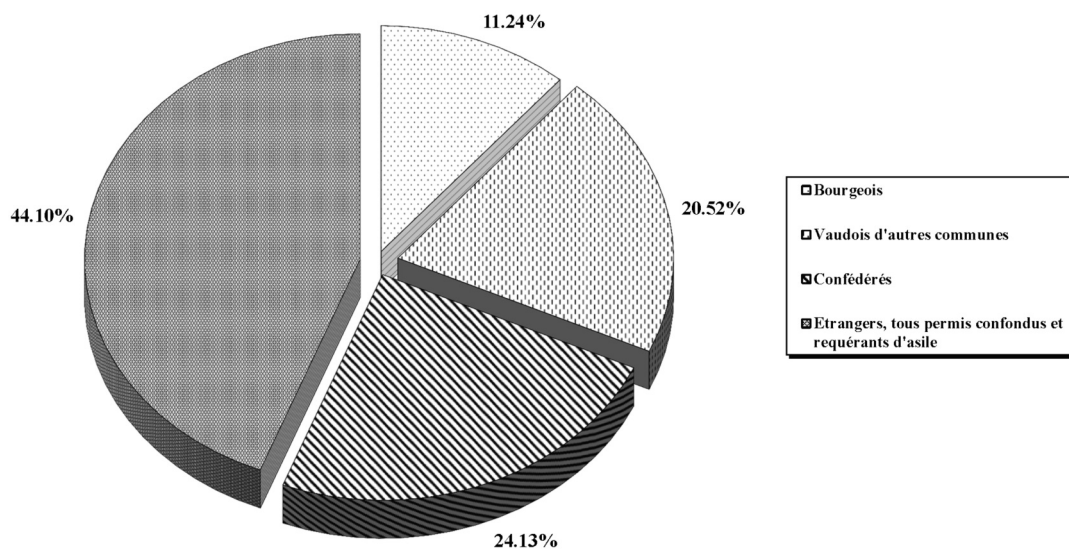
L'analyse de cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants:

- La personne la plus âgée au 31 décembre 2013 est donc maintenant 1 femme suisse de 1910. Il y a également 2 femmes suisses de 1912 et 2 femmes suisses de 1913.
- Les personnes nées en 1983 (30 ans) sont les plus nombreuses et sont au nombre de 371 (99 hommes étrangers, 78 hommes suisses et 116 femmes étrangères, 78 femmes suisses). Ces habitants représentent le 1,94% de la population veveysanne.
- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'829 (299 hommes étrangers, 824 hommes suisses et 333 femmes étrangères, 1'373 femmes suisses) et représentent le 14.76% de la population veveysanne.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'816 (899 hommes étrangers, 1'105 hommes suisses et 795 femmes étrangères, 1'017 femmes suisses) et représentent le 19.91% de la population veveysanne.
- Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 12'227 (3'093 hommes étrangers, 2'901 hommes suisses et 2'807 femmes étrangères, 3'426 femmes suisses) et représentent donc le 65.33% de la population veveysanne.

Evolution de la population veveysanne de 1970 à 2013



**Population veveysanne au 31.12.2013**









## Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. Winston Churchill

### Le lancement des réorganisations

En 2013, le Service du personnel a formalisé sa nouvelle organisation. Celle-ci a été repensée en deux secteurs, l'administration et le conseil en ressources humaines (RH). L'administration est la base de tout département RH et comprend entre autres les salaires, la gestion administrative des dossiers des collaborateurs, la gestion des prestations des assurances sociales, la formation continue et le suivi des apprentis.

Le conseil RH s'appuie sur le premier secteur pour faire vivre une politique du personnel, conseiller, accompagner la Municipalité et les services dans leurs activités et leurs projets. La sécurité et la santé au travail (MSST) en font partie intégrante. Si la réorganisation de l'administration communale, d'un service ou d'un secteur, a une influence directe sur le personnel, l'inverse est aussi vrai. Dès lors, par sa connaissance globale de l'administration, le Service du personnel est à même de soutenir globalement les services dans leur réflexion en ne se limitant pas à la seule analyse des forces humaines nécessaires et à disposition. Le service se positionne dorénavant en tant que véritable conseiller avec le soutien administratif qui lui incombe, en adéquation avec sa nouvelle appellation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 de service des ressources humaines.

#### Mutations et remplacements du personnel

Le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) s'est élevé à 86 au 31 décembre 2013. (99 en 2012). Il se situait entre 45-65 de 1987 à 1991, entre 25-30 de 1992 à 1994, entre 37-45 de 1995 à 1999, puis entre 66-110 de 2000 à 2011. De plus, les changements de taux d'activité ont occasionnés la modification de 28 contrats de travail.

Cette année, sur 45 départs, 16 sont dus à des retraites. Si 49% de l'effectif total est arrivé au cours de ces cinq dernières années, 7.15% a commencé son activité en 2013. 66% des procédures d'engagement ont respecté le délai de vacance de trois mois. Pour 18%, le délai n'a été que partiellement ou pas appliqué afin d'assurer des prestations indispensables. Les 16% restants n'étaient pas concernés, les salaires dépendant d'un financement cantonal.

294 offres spontanées et 514 dossiers de candidature liés à des offres d'emploi ont été traités.

Le 14 novembre 2013, la Municipalité a invité les nouveaux collaborateurs pour une séance d'accueil et d'information.

#### Fin d'activité

- au 31 janvier M. Roger Ambresin, après 25 ans et 5 mois d'activité, ouvrier de voirie
- au 31 mai M<sup>me</sup> Teresa Weber, après 6 ans et 9 mois d'activité, aide de cuisine et de maison
- au 30 juin M. Antonio Stillavato, après 13 ans et 9 mois d'activité, ouvrier de voirie

- au 31 août M. Alain Bonjour dit Brazey, après 33 ans d'activité, ouvrier de voirie  
M. Bernard Pintozzi, après 35 ans d'activité, animateur-intendant à "La Chenneau"
- au 31 octobre M. Jean-Marc Bryois, après 32 ans et 6 mois d'activité, délégué aux sports  
M<sup>me</sup> Marjolaine Guisan, après 24 ans et 8 mois d'activité, archiviste communale  
M. Vincenzo Lanzillotta, après 33 ans et 6 mois d'activité, ouvrier jardinier  
M. Eric Mérinat, après 34 ans d'activité et 10 mois, ouvrier de dépôt peintre  
M<sup>me</sup> Rose Marie Morel-Dubuis, après 25 ans et 6 mois d'activité, première secrétaire
- au 30 novembre M. Gérard Amoos, après 30 ans et 2 mois d'activité, chef de service de la direction des espaces publics  
M. Philippe Aubort, après 37 ans et 11 mois d'activité, collaborateur RI - revenu d'insertion  
M. Alexandre Bays, après 37 ans d'activité, chef de service de la direction de l'éducation  
M. Roland Delafontaine, après 39 ans et 7 mois d'activité, inspecteur de la prévention incendie
- au 31 décembre M. Eric Roth, après 17 ans d'activité, ouvrier de voirie  
M. Daniel Schori, après 9 ans d'activité, assistant social

#### Jubilaires

La Municipalité a invité les 32 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service à une sortie récréative. Celle-ci s'est déroulée le 20 septembre 2013 au Musée de l'habitat rural de Ballenberg à Hofstetten (Berne).



Les participants au Musée de l'habitat rural de Ballenberg

# Administration générale

## Service du personnel

### Assurances – sécurité au travail

Le service du personnel a traité et suivi 25 (31 en 2012) cas d'accident professionnel, dont 13 (17 en 2012) avec arrêt de travail, ainsi que 60 (60 en 2012) cas d'accident non-professionnel, dont 24 (33 en 2012) avec arrêt de travail. 857 (702 en 2012) annonces d'absences pour cause de maladie et 65 (49 en 2011) absences pour maladie de l'enfant ou du conjoint ont été enregistrées et suivies administrativement.

En 2013, en plus d'un soutien et d'un apport techniques, M. François Revaz, chargé de sécurité intercommunal, a effectué plusieurs dizaines de visites durant lesquelles il a pu constater que les mesures et les directives de sécurité sont appliquées. Les événements particuliers, accidents de personnes ou dégâts matériels, ont été analysés. Nous pouvons relever qu'aucun événement grave n'a été recensé en 2013.

Enfin, plusieurs cours de formation ont été créés et seront dispensés à partir de 2014.

### Formation

En considérant qu'un collaborateur suivant un cours représente une unité, la formation continue peut être estimée comme suit :

	2013	2012	2011
de 1 à 5 jours	131	115	214
plus de 5 jours	14	12	12

### Stages professionnels

En plus des stagiaires issus des hautes écoles, l'administration communale a accueilli plus de 40 stagiaires et deux apprentis en collaboration avec les organismes et institutions suivants :

CEFIL	centre d'études et de formation intégrée du Léman, fondation le Relais
CGPI	centre vaudois de gestion des programmes d'insertion
IPT	fondation intégration pour tous
OAI	office de l'assurance invalidité pour le canton de Vaud
OPTI	organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
ORIF	intégration et formation professionnelle
OSEO	œuvre suisse d'entraide ouvrière
ZIVI	service civil

### Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé plus de 320 collaborateurs, pensionnés et invités, a eu lieu le vendredi 6 décembre 2013 aux galeries du rivage. L'organisation et le bon déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis.

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: néant.*

### Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

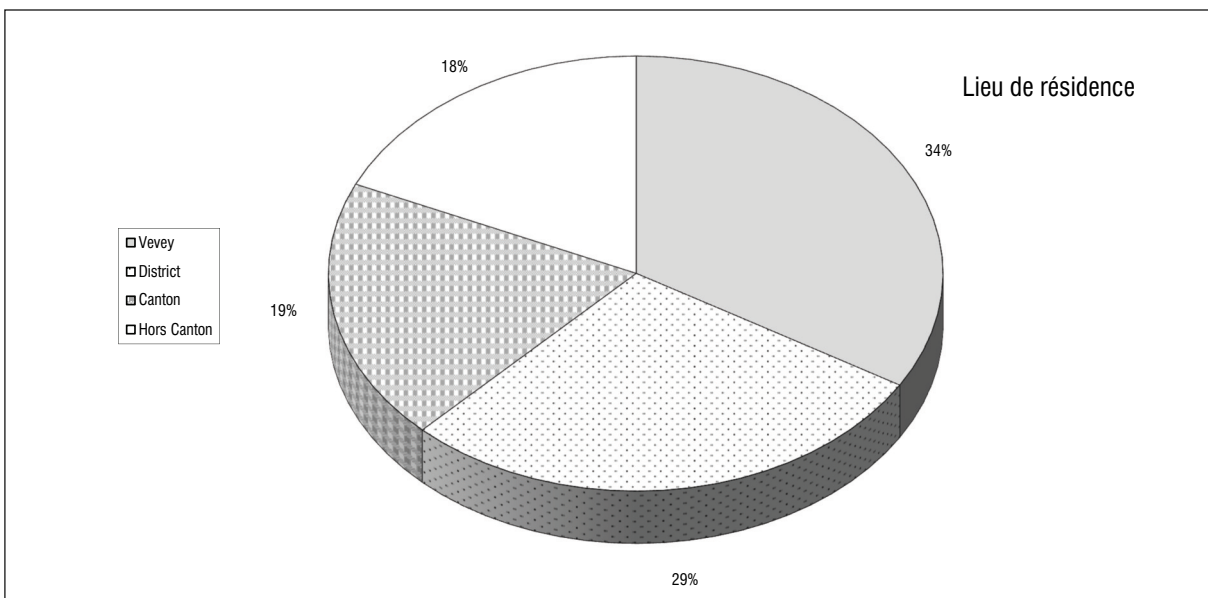
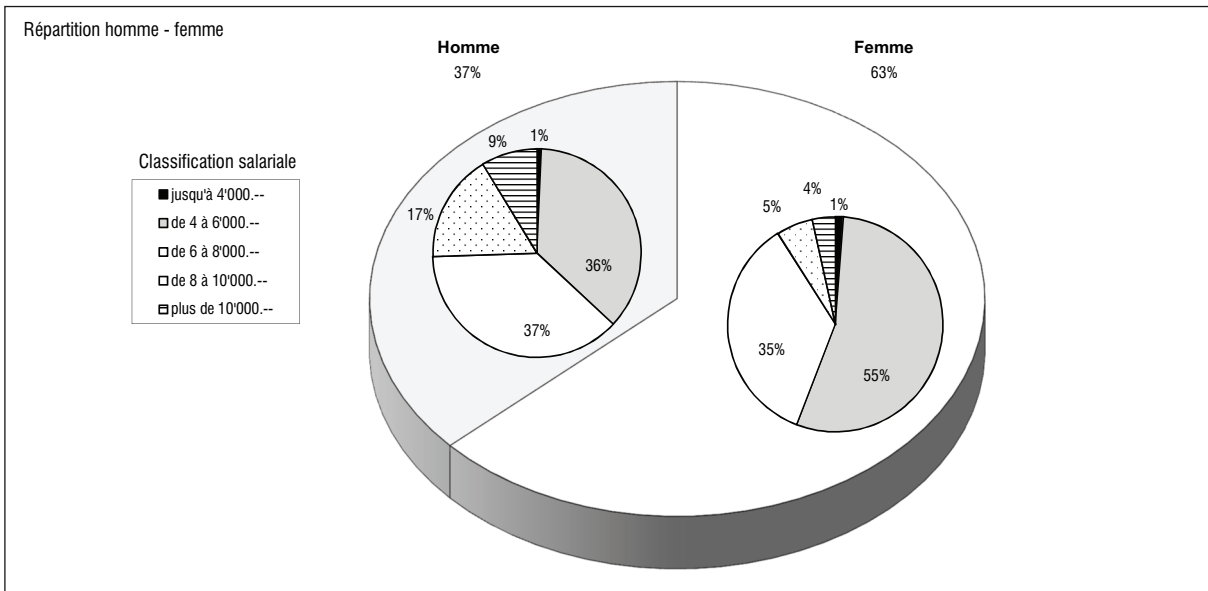
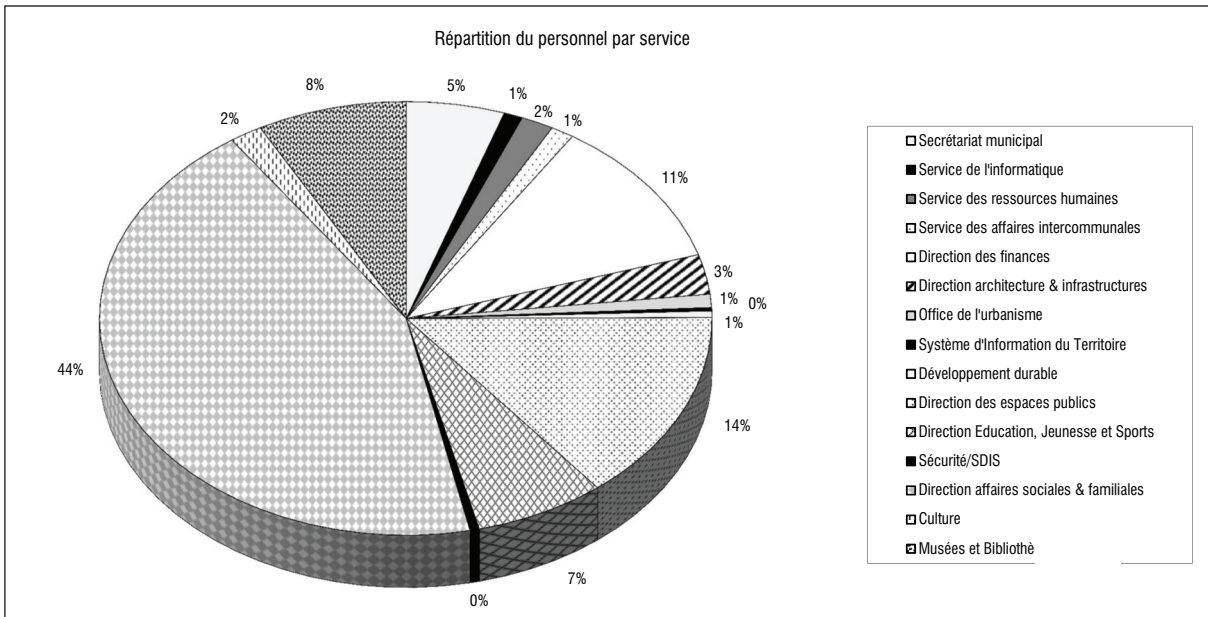
#### 1/ Personnel «stable»

Les différents graphiques ci-après donnent une image globale de la composition du personnel communal. De plus, le tableau mentionne les différences entre le budget et la situation au 31 décembre 2013.

SERVICES	Au 31.12.12		Au 31.12.13		BUDGET 2013	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
SECRETARIAT MUNICIPAL – OFF. POP.	16.00	14.90	21.00	18.50	17.00	15.50
OFFICE DE LA COMMUNICATION	5.00	3.10			6.00	3.20
PERSONNEL – SECURITE AU TRAVAIL	6.00	6.00	7.00	6.90	7.00	6.50
INFORMATIQUE	4.00	3.50	4.00	3.50	4.00	3.50
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	6.00	4.40	5.00	3.65	7.00	4.95
FINANCES - GÉRANCES	41.25	36.56	42.25	37.56	45.25	38.91
ARCHITECTURE ET INFRASTRUCTURES	11.50	11.40	11.50	11.40	11.50	11.40
OFFICE DE L'URBANISME	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
SYSTEME D'INFORM. DU TERRITOIRE	1.00	0.90	1.00	0.90	1.00	0.90
DÉVELOPPEMENT DURABLE	2.50	2.00	2.50	2.00	2.50	2.00
ESPACES PUBLICS	67.00	63.62	58.00	55.82	67.00	63.62
EDUCATION	15.00	11.35	16.00	12.10	14.00	10.80
SÉCURITÉ	3.25	2.57	3.25	2.57	2.25	1.57
AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES	177.00	138.90	177.00	137.51	218.00	169.01
CULTURE ET CULTES	7.00	4.21	7.00	4.21	7.00	4.21
MUSEES ET BIBLIOTHEQUE	29.00	19.40	34.00	22.00	36.00	23.10
SPORTS ET JEUNESSE	14.50	9.95	14.50	9.45	15.50	10.95
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>410.00</b>	<b>336.75</b>	<b>405.00</b>	<b>329.77</b>	<b>468.00</b>	<b>376.42</b>

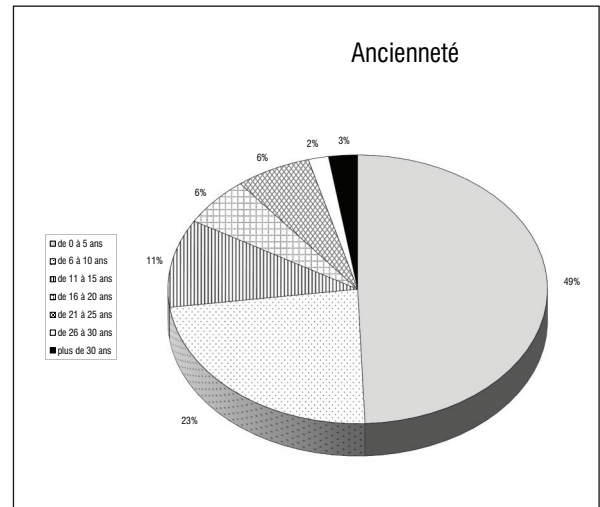
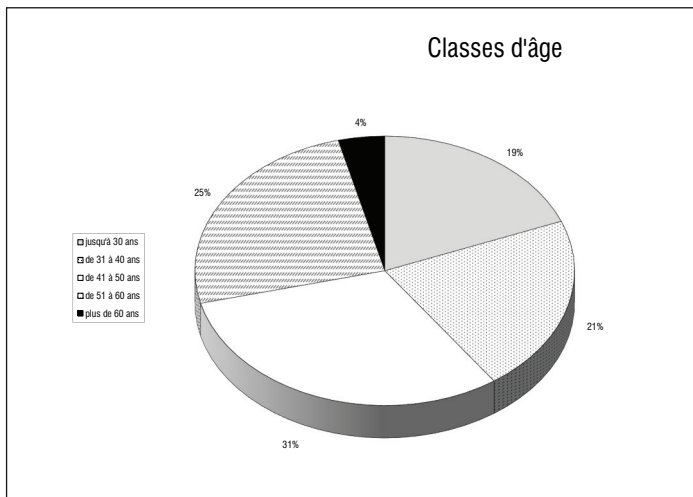
# Administration générale

## Service du personnel

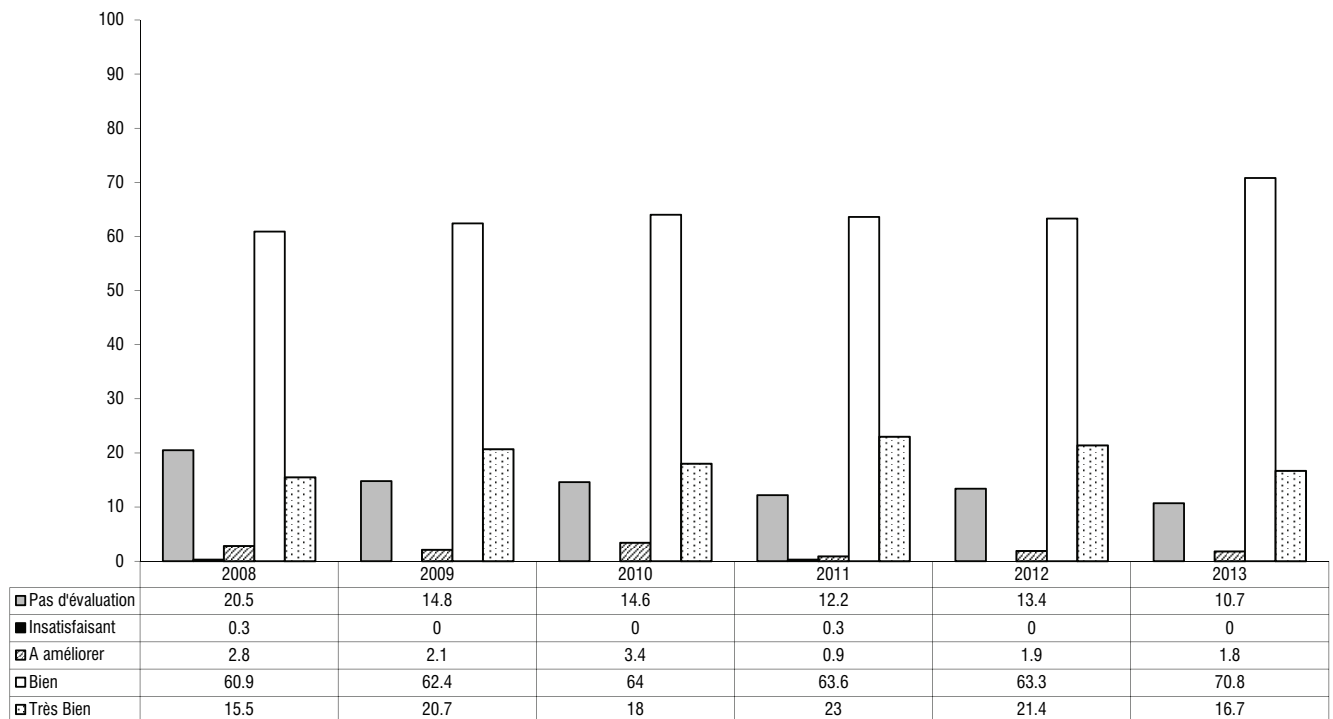


# Administration générale

## Service du personnel



Appréciation du personnel sur son environnement de travail

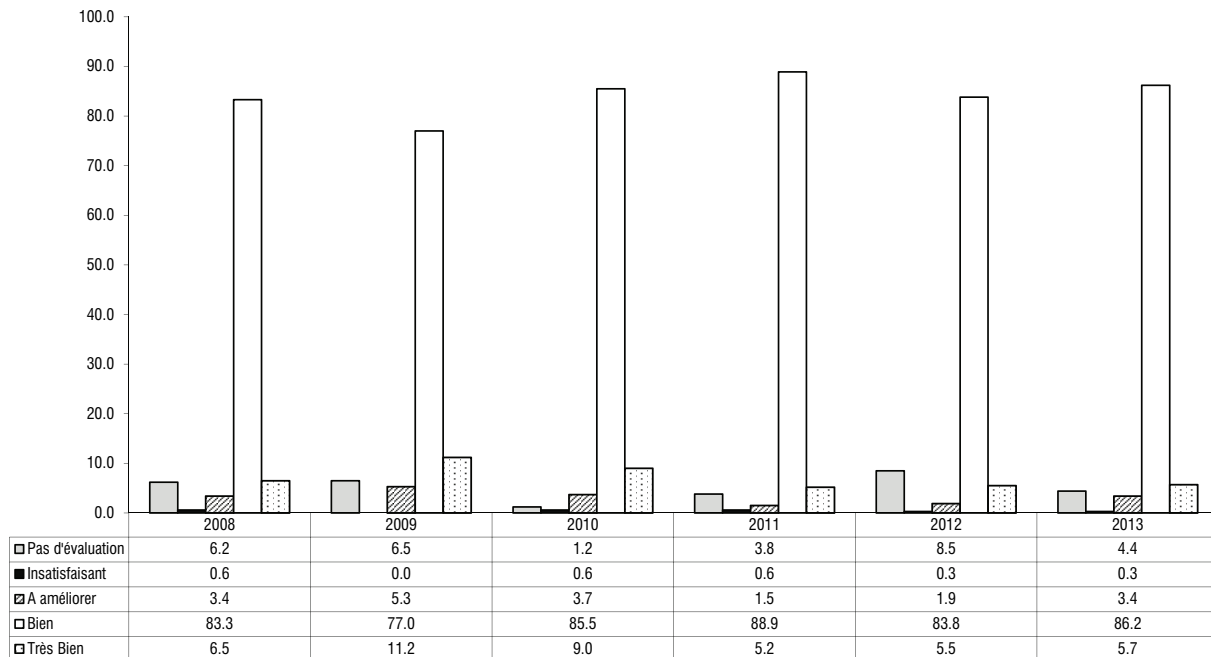


- Au travers du formulaire d'appréciation annuel, 16.7% des collaborateurs ont qualifié leur environnement de travail de très bien, 70.8% de bien, 1.8% à améliorer, 0% d'insatisfaisant et 10.7% n'ont pas qualifié globalement leur satisfaction (appréciation partielle, présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée).

# Administration générale

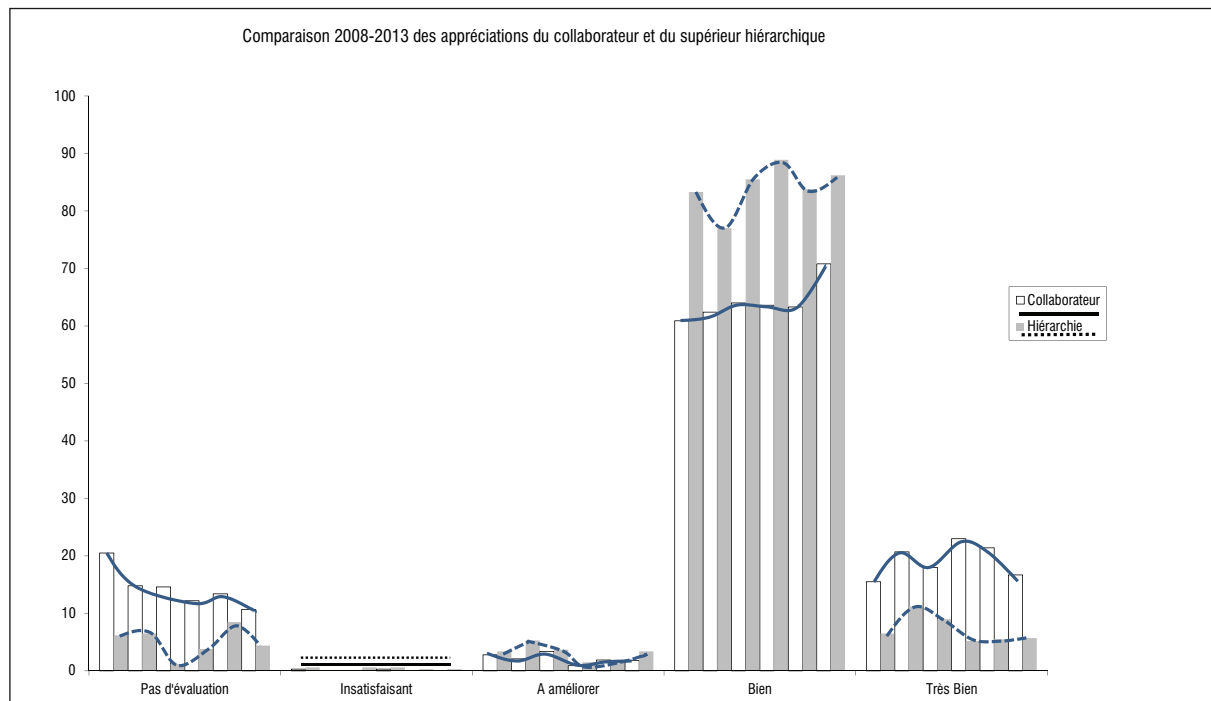
## Service du personnel

Appréciation du personnel par le supérieur hiérarchique



- 5.7% des collaborateurs ont obtenu une qualification très bien, 86.2% bien, 3.4% à améliorer, 0.3% insatisfaisante. 4.4% n'ont pas été évalués (présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée)

Comparaison 2008-2013 des appréciations du collaborateur et du supérieur hiérarchique



### 2/ Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2013

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est que partiellement soumis au statut du personnel.

Ce groupe comprend principalement du personnel à temps partiel, souvent avec un petit taux d'activité. Seul le nombre de personnes est indiqué ci-dessous.

Services	Nombre	Éducation, jeunesse et sports	12
Secrétariat municipal	1	Affaires sociales et familiales	35
Finances	8	Culture et cultes	3
Développement durable	1	Musées et bibliothèque	6
Espaces publics	3	<b>Total</b>	<b>69</b>

# Administration générale

## Service du personnel

### 3/ Apprenti(e)s au 31.12.2013

Ce tableau indique le nombre d'apprenti(e)s en cours de formation à la commune au 31.12.2013 avec comparaison au 31.12.2012.

Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

Profession	Année d'apprentissage	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
agent(e) d'exploitation	1 <sup>re</sup> année	0	1
agent(e) d'exploitation	2 <sup>e</sup> année	0	1
agent(e) d'exploitation	3 <sup>e</sup> année	1	0
agent(e) en information documentaire	1 <sup>re</sup> année	0	1
agent(e) en information documentaire	2 <sup>e</sup> année	1	0
agent(e) en information documentaire	3 <sup>e</sup> année	0	1
assistante socio-éducative	1 <sup>re</sup> année	2	4
assistante socio-éducative	2 <sup>e</sup> année	1	2
assistante socio-éducative	3 <sup>e</sup> année	3	2
employé(e) de commerce	1 <sup>re</sup> année	1	2
employé(e) de commerce	2 <sup>e</sup> année	2	1
employé(e) de commerce	3 <sup>e</sup> année	3	2
cuisinier(ère)	1 <sup>re</sup> année	2	2
cuisinier(ère)	2 <sup>e</sup> année	1	2
cuisinier(ère)	3 <sup>e</sup> année	1	0
horticulteur(trice)	préapprentissage	0	0
horticulteur(trice)	1 <sup>re</sup> année	2	2
horticulteur(trice)	2 <sup>e</sup> année	2	2
horticulteur(trice)	3 <sup>e</sup> année	2	2
mécanicien sur automobiles légères	2 <sup>e</sup> année	1	0
mécanicien sur automobiles légères	3 <sup>e</sup> année	0	1
<b>Total</b>		<b>24</b>	<b>28</b>

### Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Sur les 405 personnes en activité au 31.12.2013, il y a 256 femmes et 149 hommes
- Le salaire moyen des hommes est de Fr. 6'969.40, celui des femmes de Fr. 5'986.40
- Le salaire médian des hommes est de Fr. 6'442.—, celui des femmes de Fr. 5'728.—
- L'âge moyen du personnel est de 42.8 ans (40.2 pour les femmes et 47.1 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 8.1 ans (6.6 pour les femmes et 10.6 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 82% (74% pour les femmes et 94% pour les hommes)
- 77 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 2.3 ans
- 117 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 14.2 ans

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2008 à 2011, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	2009	2010	2011	2012	2013
● Total des EPT	275.39	307.76	325.07	336.76	329.77
● Personnes en activité au 31.12	338	371	395	410	405
● dont : Femmes	192	223	240	250	256
● Hommes	146	148	155	160	149
● Age moyen	44	43.5	43.5	43.4	42.8
● Ancienneté moyenne	9.4	8.9	9	8.9	8.1
● Moins de 30 ans	44	58	71	71	77
● Plus de 50 ans	111	117	125	132	117

Laurent Ballif, Syndic  
Serge Volet, chef de service

# 2013, une année de transition

# Amélioration de l'infrastructure technique de la salle informatique

### Personnel du service

Après l'augmentation de 2011, l'effectif du service n'a pas varié en 2013 et reste à 3.5 EPT.

### Activités 2013

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2013 d'environ 320 PC.

Les PC de Sécurité Riviera installés à Vevey, une trentaine de machines, ont été migrés en 2013 sur le réseau informatique de Montreux où ils ont rejoint le gros des PC de cette entité. Ces machines ne sont donc plus gérées par le service informatique de Vevey.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, le service informatique a mené plusieurs opérations spéciales en 2013, qui constituent la matière de ce rapport 2013.

### Remplacement du pare-feu

Le pare-feu de la ville, équipé du logiciel Checkpoint, fonctionnait sur un ancien serveur physique dédié. Cette machine a été maintenue en exploitation plus de 5 ans et il était grand temps de la remplacer, ce qui a été fait au printemps 2013. A sa place, deux appliances (= serveurs dédiés) redondantes Checkpoint ont été installées et fonctionnent désormais en parallèle, permettant de pallier à toute panne d'un des équipements.



Les deux appliances Checkpoint

### Travaux sur le climatiseur de la salle informatique

Des travaux de maintenance ont été effectués sur le climatiseur de la salle informatique pour corriger certains petits soucis qui l'affectaient (notamment une petite fuite lente de Fréon).

### Remplacement de l'onduleur protégeant la salle informatique

L'onduleur protégeant les équipements centraux de la salle informatique de l'Hôtel de Ville avait été installé à la fin de l'année 2000. Les batteries (changées une première fois en 2007), arrivées en fin de vie, auraient dû être remplacées en 2013, mais il s'est finalement avéré qu'il était à

peine plus cher de remplacer complètement l'onduleur et de repartir ainsi avec de l'équipement neuf. Un nouvel onduleur a ainsi été installé au début du mois d'octobre 2013. Les batteries du nouvel appareil étant beaucoup plus performantes, l'autonomie sur batterie de la salle informatique de l'Hôtel de Ville est ainsi passée de 15 minutes à 80 minutes avec l'installation du nouvel appareil. On peut noter qu'il a également fallu remplacer le tableau électrique en sortie de l'onduleur, l'ancien tableau n'étant plus aux normes.



Remplacement du tableau électrique

Cet onduleur a pu démontrer toute l'utilité de son autonomie supplémentaire le dimanche 24 novembre lors de deux pannes de courant consécutives de plus d'une demi-heure chacune, en alimentant sans coupure les serveurs et le reste des équipements (commutateurs, baie de stockage, pare-feu, etc.) de la salle informatique, ayant affecté la région. Ainsi les équipements de la salle informatique n'ont pas été touchés par la panne de courant et ont pu continuer à fonctionner normalement.

### Equipements centraux et serveurs

L'environnement virtualisé mis en place en 2010 fonctionne toujours à satisfaction et permet de répondre avec souplesse aux besoins des services (création de nouveaux serveurs virtuels). Il a fallu cependant racheter des disques en 2013 face à la croissance continue du volume

# Administration générale

## Service informatique

des données hébergées et des besoins de capacité sur les serveurs virtuels.

Les serveurs et les baies de stockage sont dans leur 4<sup>e</sup> année d'exploitation en 2013. Si la maintenance des serveurs, qui avait pu être achetée pour 5 ans en 2010, ne pose pas de problème de coûts, il n'en va pas de même pour les baies de stockage dont le prix des maintenances, au-delà de la période contractuelle de 3 ans acquise en 2010, a augmenté fortement dès 2013. Il faudra donc préparer en 2014 le remplacement des baies de stockage et des serveurs qui arriveront en fin de vie (plus de 5 ans d'exploitation) au tout début de l'année 2015.

### Réseau

Une fibre optique a été tirée en partenariat avec le Canton (tube mis à disposition par la ville et tirage de la fibre optique pris en charge par le Canton) pour améliorer les liaisons entre l'Hôtel de Ville et la Préfecture, où arrive le réseau cantonal. Ainsi, il est possible de mettre en place et faire transiter plus de liaisons communales et cantonales (desserte de l'Office de l'Orientation, des PPLS, des directions des écoles, etc.) en parallèle par ces fibres optiques (144 fibres tirées dont 24 ont été connectées).

### Disponibilité des systèmes / pannes

Peu de pannes ont affecté les systèmes informatiques en 2013, après la refonte du système d'accès à la baie de stockage à la suite des problèmes rencontrés fin 2012.

On peut cependant signaler un long arrêt planifié de tous les systèmes (serveurs, commutateurs, baie de stockage, etc.) le vendredi 11 octobre de 16h30 à 23h pour remplacer l'onduleur et le tableau électrique de la salle informatique.

Un commutateur de l'Hôtel de Ville, assurant des connexions sur la boucle fibre optique du réseau de la Ville, a connu une défaillance d'un de ses ports fibre optique. Ainsi la liaison directe entre le site du collège de Charmontey (qui dessert le centre funéraire, la garderie les Marionnettes, deux UAP et le centre horticole) et l'Hôtel de Ville a été coupée, mais le trafic a été réacheminé par l'autre côté de la boucle réseau, transitant ainsi par le site de la voirie, sans interruption de la liaison. Le commutateur défaillant, sous contrat de maintenance, a été remplacé sans frais supplémentaires.

Deux pannes de courant consécutives d'une demi-heure chacune, le dimanche 24 novembre, ont également eu un impact sur les équipements informatiques de la Ville. En effet, si elles n'ont pas affecté la salle informatique de l'Hôtel de Ville dont l'onduleur venait d'être remplacé, elles ont par contre touché d'autres sites dont l'autonomie des batteries de protection était plus restreinte, notamment la voirie. Les équipements réseau et les téléphones de la voirie ont ainsi été coupés et il a finalement fallu remplacer sur place le petit onduleur dont les batteries étaient mortes.

Le réseau informatique a également été affecté par une petite panne d'accès internet de quelques heures, le vendredi 20 septembre 2013, liée au serveur de Proxy. Il y a eu en effet des incompatibilités entre le logiciel de filtrage internet que nous utilisons et la version mise à jour du système d'exploitation du serveur. Cette appliance, achetée en 2010, est vieillissante et devra être remplacée en 2014, avant que d'autres problèmes ne surviennent.

### Wi-Fi

#### Amélioration du Wi-Fi au camping de la Pichette.

Le fonctionnement du Wi-Fi au camping de la Pichette a été passablement perturbé en 2013, suscitant la grogne de certains campeurs, de plus en plus dépendants de ce service.

Cette situation n'était pas satisfaisante et différentes mesures (remplacement du pare-feu, augmentation du débit de la connexion ADSL) ont été prises par le service informatique pour essayer de corriger le problème. En fin de compte, il s'est révélé que c'étaient les points d'accès et les antennes qui étaient affectés de problèmes intermittents. Ces équipements ont donc dû être changés.



#### Installation des nouvelles antennes au camping de la Pichette

Pour répondre aux besoins des services, le service informatique a étendu la couverture Wi-Fi dans le bâtiment communal de la Rue du Simplon 14-16, notamment à l'Office de l'urbanisme/SIT et au premier étage du CSI.

### Internet

Un accès internet ADSL a également été mis en service pour la maison de quartier de Plan-Dessus à la rue du Nord 12, ainsi qu'une ligne ADSL à la rue du Conseil pour l'amélioration de la diffusion du direct des séances du Conseil communal.

### Logiciel Xpert Meeting

Le logiciel Xpert Meeting sous Lotus Notes permet de gérer les séances de la Municipalité et de transmettre les décisions de celle-ci. Ce programme est puissant mais complexe et la mise en route de toutes ses fonctionnalités (notamment les convocations aux séances de Municipalité) est une opération de longue haleine à laquelle le service informatique collabore.

#### Site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch)

Après les petites refontes de 2011, il y a eu peu de modifications techniques ou de design sur le site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch) en 2013. Signalons juste l'utilisation des cartes du site Cartoriviera pour localiser les services de la Ville sur leur page de présentation. Le site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch) est toujours exploité et mis à jour par les services, mais une refonte importante devra être effectuée à terme.



# Administration générale

## Service informatique

### PC

#### Postes de travail supplémentaires

Les achats de PC en 2013 sont dans leur grande majorité des renouvellements de postes. Les quelques ajouts de PC supplémentaires ont été les suivants:

- Service des ressources humaines: 1 PC
- Greffe municipal/Archives communales: 1 PC
- Espaces publics: 2 PC
- Bibliothèque: 1 PC
- Education, chalet la Cheneau: 3 PC
- DASF: 1 PC

#### Renouvellement du parc informatique

Le renouvellement des PC les plus anciens (principalement des HP dc 7100 et 7600 achetés entre 2004 et 2006 et des HP dx5150 de 2006) a continué en 2013 et une vingtaine de postes ont été remplacés. En outre le service informatique a également acheté 5 portables pour remplacer des modèles anciens dont les performances ne donnaient plus satisfaction.



Nouveaux portables installés pour une formation dans nos murs

#### Remplacement de Windows XP / migration des PC vers Windows 7

Le support de Windows XP s'arrêtant en 2014, il faut remplacer ce système d'exploitation sur les PC de la Ville qui en sont encore équipés. Le service informatique va donc effectuer en 2014 le remplacement des PC trop peu performants pour tourner sous Windows 7 et accélérer la migration des autres machines vers Windows 7.

#### Développement durable

Un groupe d'étude, réunissant des collaborateurs du service informatique, de l'Agenda 21 et des utilisateurs de l'informatique communale, a été constitué afin de réfléchir aux pistes d'économie possibles (notamment en ce qui concerne les mesures d'économies d'énergie) et d'émettre des recommandations d'usage pour les collaborateurs.

#### Remplacement des équipements d'impression du centre d'impression

Le service informatique a piloté l'opération de remplacement des équipements d'impression du centre d'impression. Un petit groupe d'étude, composé de M. Olivier Pittet responsable du centre d'impression et du chef du service informatique, a ainsi pris contact avec les principaux fabricants de solutions d'impression professionnelles adaptées à nos besoins. Des démonstrations ont ainsi été organisées par Canon (qui a racheté la société Océ),

Ricoh, Graphax avec des équipements Konica-Minolta et Axius avec du matériel Xerox.

En fin de compte, l'imprimante noir/blanc, qui donnait toute satisfaction, a pu être maintenue, des garanties quant au service et à la disponibilité des pièces de rechange ayant été fournies par Canon. La nouvelle imprimante couleur a, quant à elle, été mise en place durant l'été 2013.

#### Gestion des copieurs

Le service informatique a repris en 2012 la gestion des copieurs de la Ville, pour la plupart loués auprès de la société Ricoh. En effet, ces appareils, dorénavant branchés en réseau, permettent d'imprimer depuis les PC ou de numériser les documents vers la messagerie. Ce sont donc des appareils informatiques – à l'instar des imprimantes ou des PC - dont l'installation est du ressort des informaticiens.

La gestion des copieurs a été compliquée en 2013 avec la mise en service d'un nouveau copieur à la DAI et plusieurs rocades d'équipements à organiser pour réaffecter, au mieux des besoins des services, les différents appareils. Il a également fallu suivre de près les contrats car plusieurs copieurs arrivaient au bout de la période de location de 60 mois et ne devaient ensuite plus faire l'objet de facturation de la part de Ricoh.

Il y a d'ailleurs eu de nombreuses factures erronées émises en 2013 par Ricoh pour des locations indues d'appareils arrivés en fin de contrat. Comme les factures arrivent directement dans les services, certaines de ces erreurs n'ont pas été détectées tout de suite et il a fallu ensuite faire rectifier ces factures. Une séance de mise au point a été faite avec Ricoh qui a promis de prendre des mesures correctives.

#### Remplacement de systèmes d'alarmes

Une demi-douzaine de systèmes de transmission d'alarmes ont dû être remplacés dans les bâtiments de la ville en 2013 car ils utilisaient un type spécial de raccordement téléphonique que Swisscom ne va plus fournir à partir de l'année 2014. Le service informatique a piloté les travaux nécessaires et la mise en place des nouveaux équipements qui transmettent dorénavant les alarmes en utilisant le réseau informatique de la ville (avec redondance par GSM - réseau mobile - en cas de panne réseau).

Ces opérations de remplacement se sont déroulées sans problème particulier et les nouveaux transmetteurs sont désormais en service dans plusieurs bâtiments communaux, dont l'Hôtel de Ville.

#### Etude sur rapprochement/fusion des services informatiques de Vevey et Montreux

Une étude sur les possibilités de rapprochement voire de fusion des services informatiques de Vevey et Montreux a été lancée en été 2013. Cette opération semble avoir du sens et la situation apparaît favorable: les besoins de «clients» régionaux comme Sécurité Riviera ou l'association RAS Riviera dépassent les frontières communales, les baies de stockage et serveurs sont en fin de vie à Vevey comme à Montreux et des économies d'échelle devraient être possibles. Avec l'accord des Municipalités des deux villes, un groupe d'étude a été constitué et un rapport final

# Administration générale

## Service informatique

chiffré sera déposé dans le premier trimestre 2014 devant les Municipalités.

### Téléphones

#### Gestion des téléphones

La gestion des téléphones comprend le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs lors de déménagements, les modifications des identifications sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc.

Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires et de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal. L'installation comprend aujourd'hui environ 380 postes internes répartis sur une quarantaine de sites. Les téléphones IP représentent dorénavant le gros des appareils avec 173 unités, auxquelles on peut également rajouter 54 téléphones sans fil DECT/IP qui sont également reliés au central via le réseau informatique. Le reste comprend 133 téléphones numériques et 20 téléphones analogiques.

Le système a recensé cette année 126'236 communications professionnelles sortantes, représentant 4'731 heures de conversation.

#### Déploiement de téléphones en 2013

Des déménagements internes en décembre 2013 au CSI ont été l'occasion de remplacer huit téléphones numériques par des téléphones IP, beaucoup plus souples et simples à gérer dans le cas de déménagements. En effet, une fois paramétré, le téléphone IP peut être déplacé n'importe où sur le réseau et garde son numéro, alors que dans le cas d'un téléphone traditionnel, tout déplacement de celui-ci implique de reconstruire de bout en bout le circuit, afin qu'il continue à fonctionner (nécessitant parfois l'intervention d'électriciens pour déplacer les renvois dans les répartiteurs des différents bâtiments). Avec ce dernier remplacement le CSI est ainsi entièrement équipé de téléphones IP, ce qui simplifiera le déménagement dans les locaux de l'ex-EPA, prévu à l'automne 2014.

#### Téléphones mobiles et smartphones

La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaborateurs par celle-ci, et les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions plus avantageuses (abonnements à Fr. 7.- par mois et gratuité des

appels de et vers les autres téléphones de la Ville). Cette gestion demande toujours beaucoup de travail. Il y a en effet les tâches techniques, notamment les petits problèmes de synchronisation à régler (heureusement la solution utilisée - Lotus Traveler - pour synchroniser messageries et agendas fonctionne très bien dans l'ensemble) et les tâches administratives, comme les commandes pour remplacer des appareils en panne ou renouveler des téléphones en fin de vie, ainsi que la gestion des contrats d'abonnements (par exemple les reprises d'abonnements lors d'arrivées ou de départs de cadres de l'administration communale).

### Autres tâches

#### Procédures Votelec

M. Schneider, chef de service de l'informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le greffe municipal, la transmission du rôle électoral au Canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

Le service informatique a fait réviser en 2013 la machine de lecture des bulletins. Celle-ci lit en effet depuis plusieurs années entre 15'000 et 20'000 bulletins annuellement et avait besoin d'une petite révision, certaines pièces plastiques au niveau de la prise du papier s'usant et perdant leur élasticité.

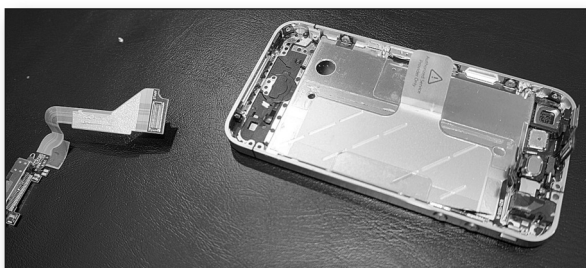
Les dépouillements des votations de l'année 2013 se sont déroulés sans problème particulier.

#### Evolutions prévues en 2014

Conformément aux études menées en 2013 et aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2014:

- Remplacement du serveur de proxy
- Etude pour le remplacement des équipements informatiques centraux: baies de stockage et serveurs
- Finalisation du rapport sur le rapprochement/fusion des services informatiques de Vevey et de Montreux
- Etude pour le remplacement à terme des programmes de gestion communale Gefi/G2i : l'application Gefi/G2i (l'application centrale de la Ville avec la facturation, la comptabilité, le programme des salaires et le contrôle des habitants) ne sera plus supportée au-delà de l'année 2018. Son remplacement doit donc être étudié et planifié en concertation avec les autres communes de la Riviera.
- Etude pour la mise en place de la GED (en suspens)

*Laurent Ballif, Syndic  
Robert Schneider, chef de service*



Réparation d'un iPhone en panne

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: néant.*

# Administration générale

## Service informatique

---

### Petit lexique des termes informatiques

**Adresse IP (ou TCP/IP):** Adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

**Appliance:** serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu.

**Armoire de brassage:** Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

**Bit:** 0 ou 1 en binaire. Élément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

**Commutateur ou switch:** Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

**DECT:** Digital Enhanced Cordless Telephone : Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

**FO:** Fibre optique : fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

**Gigabits/s ou Gbits/s:** Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

**Octet (=byte en anglais):** 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets)

**Onduleur:** L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de micro-coupeure ou de coupeure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupeure se prolongerait.

**Pare-feu (ou Firewall en anglais):** Un pare-feu est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse.

**RJ45:** Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

**Serveur de proxy:** Un serveur proxy est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blocage des sites non autorisés) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet).

**Smartphone:** Un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

**SMTP:** Simple Mail Transfer Protocol : SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

**TCP/IP:** Protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

**Téléphone IP:** Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

**Virtualisation:** Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicœurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

**VoIP (Voice over IP):** Le "nouveau" concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

**Wi-Fi :** Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.





# **Service des Affaires intercommunales**

Le rapport de gestion du Service des Affaires intercommunales du district Riviera n'est pas englobé dans le présent document. Il fait l'objet d'un tiré-à-part qui vous est remis en même temps que ce rapport de gestion 2013.

Toutes les informations relatives au SAI, à ses missions et à son organisation figurent sous [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch)



# **Office de l'Urbanisme/SIT**





## Un tissu urbain en constante mutation

# Une lourde tâche

Depuis quelques années, la ville de Vevey est l'objet d'un nombre très important de projets, tant privés que publics, qui ont un fort impact sur son tissu urbain. Certaines de ces évolutions suivent les scénarios structurés dans le Plan de Mobilité et d'Urbanisme (PMU), déposé en 2011. Dans d'autres circonstances, ce sont les évolutions du marché immobilier qui se déploient, obéissant aux besoins d'une pression démographique qui se maintient à un niveau très élevé. Rénovations et nouvelles constructions permettent d'accueillir près de 300 nouveaux habitants par année.

L'ancienne structure industrielle de certains quartiers peut être considérée, dans l'optique du plan directeur cantonal, comme une chance de repenser la ville. Plan-Dessus doit certes remplir sa nouvelle fonction d'accueillir des habitants, mais tout en demeurant également un vivier de places de travail.

Enfin, des projets ponctuels constituent également des impulsions lourdes pour le développement de notre ville. En 2013, le démarrage de la rénovation par la ville de l'ex-EPA et de l'Oriental est une promesse de revitalisation des quartiers Est. En ce qui concerne les constructions privées, 2013 a également été porteur de grandes annonces, dont la nouvelle Migros des Deux-Gares et le

Centre d'animation Nestlé derrière la gare qui suscitent les plus grands espoirs.

L'Office de l'Urbanisme, avec un personnel très réduit, a la tâche immense de fixer le cadre d'évolution des projets communaux, de normer et contrôler les projets privés grands et petits, et surtout d'avoir en permanence une vision prospective de tout ce qui attend notre ville ces prochaines années. Premier informé de toutes les intentions en particulier de constructions privées, il est chargé de faire respecter les dispositions légales et réglementaires mais doit aussi veiller au développement harmonieux de l'urbanisme veveysan.

### Personnel

L'Office de l'urbanisme compte 4 EPT, à raison de :

1 chef d'office	1 EPT
1 dessinateur (pompier volontaire)	1 EPT
1 secrétaire	1 EPT

Une nouvelle procédure de recrutement a été entamée en fin d'année. Le poste mis au concours visait à trouver une personne à même de traiter les dossiers de mise à l'enquête (police des constructions).

### Police des constructions

#### Dossiers

#### Enquêtes publiques

	2012	2013
- constructions	48	57
- plans d'extension	1	1
- cadastrations / décadastrations	2	0
- modifications / servitudes	1	1

#### Dispenses d'enquêtes

- constructions	18	26
-----------------	----	----

#### Permis

Estimation totale des travaux selon CFC2	115 mios	173 mios
Nb. de logements neufs projetés (immeubles neufs)		96
Nb. de logements neufs projetés (immeubles transformés)		20
Nb. de logements transformés projetés		172

#### Permis d'habiter

	38	62
Nb de nouveaux logements (immeubles neufs)		301
Nb de nouveaux logements (immeubles transformés)		2
Nb de logements transformés		193

#### Taxes perçues (recettes pour la commune)

Permis de construire	CHF 47'935.00	CHF 127'842.30
Anticipations et à bien-être	CHF 36'530.70	CHF 37'001.85
Contributions compensatoires (pl. de parc)	CHF --	CHF --
Montant du fonds pour la création de places de stationnement	CHF 2'329'227.40	CHF 2'329'227.40
Emoluments enseignants	CHF 30'627.05	CHF 19'047.90

#### Statistiques

Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	1 annuelle	1 annuelle
	1 trimestrielle	1 trimestrielle

#### Places de stationnement

Réalisées sur parcelles privées durant l'année	45	607
Total des places réalisées sur domaine privé	10'522	11'129

### Commissions

#### Commission d'aménagement du territoire (CAT)

La Commission d'aménagement du territoire s'est réunie à trois reprises.

Elle a été consultée et informée sur les projets suivants:

- Mise en œuvre du PMU: boucle + rue Louis-Meyer (projets et calendriers)
- Développement du quartier des Bosquets, projets: (Lorenzetti, Nestlé, Verger 10, Halle, Parking CFF, Quais)
- Démarrage des travaux et aménagements voisins, parcelle Perroud (Ritz)
- Calendriers: PPA Avenue de Savoie - PPA Cour aux Marchandises - Rue Louis-Meyer - La boucle
- Fonctionnement de la CAT
- Parkings, vision globale
- Les Bosquets, situation
- Vergers 10, démolition ou maintien du bâtiment
- Parkings actuels et futurs, vision globale.

#### Commission de salubrité

La sous-commission «salubrité des constructions» a procédé à 62 visites en vue de la délivrance des permis d'occuper ou d'habiter.

La sous-commission «plaintes» a été sollicitée à plusieurs reprises:

- Problèmes d'humidité
- Punaises de lit
- Manque d'entretien (propriétaire ou locataire).

### Aménagement du territoire

#### Etudes en cours

##### Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU)

##### Convivialité urbaine et accessibilité à la place du Marché

La mise à l'enquête de l'inversion du sens des circulations à la rue du Simplon, à la rue de Lausanne et au quai Perdonnet a été publiée le 22 janvier 2013.

En date du 20 février 2013, quelques commerçants des rues de Lausanne et du Théâtre ont déposé un recours à la Cour de droit administratif et public.

A la demande des recourants, la cause a été suspendue avec un délai au 15 mai 2013.

Le 15 avril 2013, une séance a été organisée à l'intention des recourants pour discuter de l'ensemble des griefs évoqués, lesquels ont fait l'objet d'une réponse circonstanciée.

Le recours a été retiré.

Le 2 mai 2013, le Conseil communal a décidé d'autoriser la Municipalité à entreprendre les aménagements routiers à court terme de la 1ère étape de la modification du schéma des circulations du PMU – étape 1 – phase 1.

Le 13 juin 2013, en réponse aux vœux de la commission, une communication a été déposée au Conseil communal.

#### Réaménagement de la rue Louis-Meyer en application du PMU, 1<sup>re</sup> étape

Le réaménagement de l'espace rue Louis-Meyer trouve son origine en 2009, dans le projet lauréat du concours d'aménagement « Jardin du Rivage et Salle del Castillo », projet intitulé « Gilles & Jacques ». L'atelier d'architecture ARCHITECUM SARL et l'atelier d'architecture paysagère VERZONE WOODS ARCHITECTES sont les auteurs du projet lauréat.

En application du Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU), l'espace public central de la ville doit être requalifié.

L'espace rue Louis-Meyer en fait partie et constitue une première étape de réalisation d'un espace partagé au sens du PMU, espace réalisé en prolongement de la Salle del Castillo.

Le projet a été soumis à l'enquête publique du 26 avril au 26 mai 2013. Il a suscité une opposition.

La Centrale des autorisations CAMAC s'est déterminée le 17 octobre 2013.

L'opposition a été levée et le permis a été délivré en séance du 7 novembre 2013.

Les travaux sont en cours.

#### Projets développés dans le cadre du PMU

##### Construction du Nestlé Centre aux Bosquets

Le projet a été soumis à l'enquête publique du 13 février au 14 mars 2013.

Le permis a été délivré et les travaux sont en cours.

##### Construction d'un parking au Nord de la gare

La demande d'implantation préalable a été soumise à l'enquête publique du 22 novembre au 22 décembre 2013.

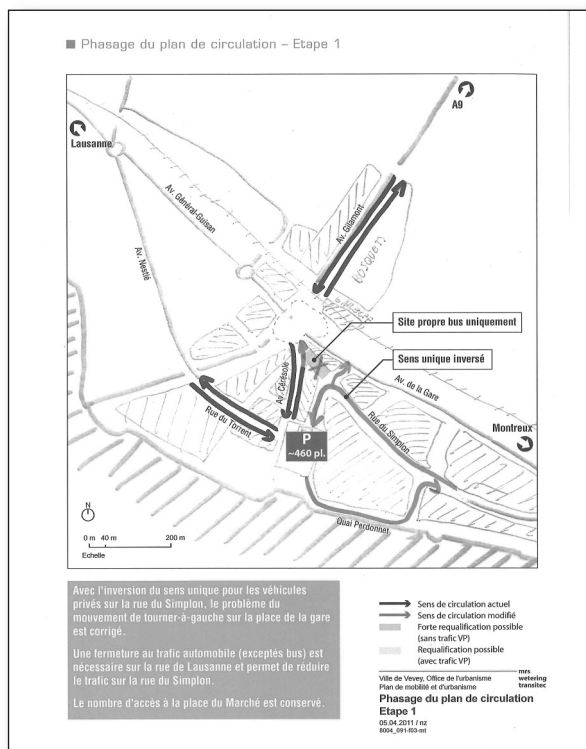
Elle a suscité une opposition et deux interventions.

L'étude se poursuit en vue de trouver un promoteur.

##### Transformation d'une ancienne halle industrielle

Le projet a été soumis à l'enquête publique du 18 décembre 2013 au 16 janvier 2014.

Trait d'union entre le projet immobilier «Les Jardins Cœur de Ville» et le futur centre Nestlé, l'ancienne ferblanterie des Bosquets pourrait accueillir un atelier de typographie et un théâtre. La moitié du financement est trouvée, une recherche de fonds a été lancée.



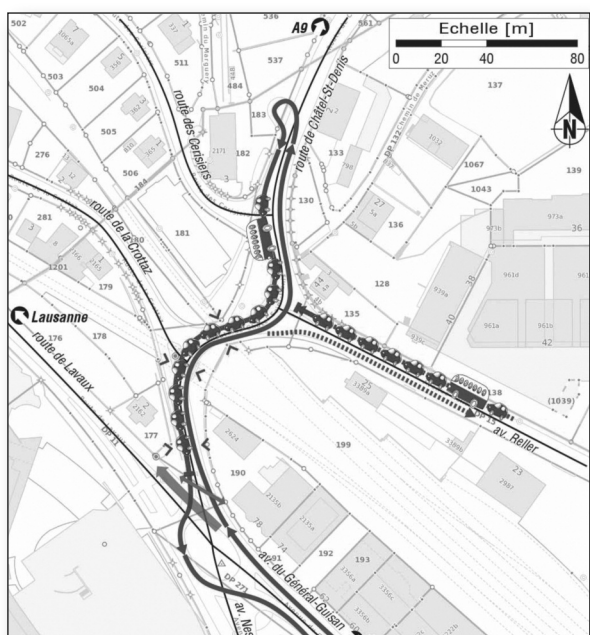
# Office de l'urbanisme/SIT

## Office de l'Urbanisme

### Projet d'agglomération – Chantier URB7 « La Veyre – Fenil »

L'un des volets de l'étude permet de répondre au souhait des Municipalités de Corsier-sur-Vevey et de Corseaux, à savoir que l'accessibilité à Vevey soit améliorée dans le cadre de la valorisation du secteur de la « Cour aux Marchandises ». Une étude complémentaire a été co-financée par le canton et la CIEHL afin de mieux comprendre les problèmes d'accessibilité de l'Ouest du district, qui conditionnent le développement futur de La Veyre-Fenil, qui est considéré comme un pôle de développement prioritaire cantonal.

Le secteur du carrefour giratoire Bergère et du funiculaire (tronçon Sud de la route) est saturé durant les heures de pointe. Une longue file d'attente se forme quotidiennement au bas de la route de Châtel-Saint-Denis, en raison du mouvement prioritaire fort de sortie de ville (depuis les avenues du Général-Guisan et Nestlé) et des flux de piétons sur les différents passages pour piétons. De plus, en raison des contraintes géométriques liées aux piles des ponts des voies ferrées et des murs de soutènement, la route décrit de nombreuses courbes. Ainsi, la circulation des bus n'est pas aisée dans ce secteur et leurs courbes de balayage sont importantes.



- ➔ Les mouvements prioritaires empêchent certains flux de véhicules de circuler et de longues files d'attente se créent sur la route de Châtel-St-Denis et sur l'avenue Reller.
- > < En raison des contraintes géométriques liées aux piles des ponts des voies ferrées et des murs de soutènement, la route décrit de nombreuses courbes. Ainsi, la circulation des bus n'est pas aisée dans ce secteur et leurs courbes de balayage sont importantes.
- ➔ La traversée piétonne pénalise également les flux de véhicules en provenance de la route de Châtel-St-Denis.

La complexité extrême de toute la zone située au Nord des voies de chemin de fer, avec une multitude de projets portés par un grand nombre d'acteurs, a nécessité de très nombreuses séances de coordination entre les services communaux et les CFF, Nestlé, MVR, Pierre Etoile et le canton. L'imbrication de tous ces projets, et surtout les

calendriers souvent imposés par des instances extérieures, font qu'il est parfois extrêmement lourd de réussir à faire avancer l'ensemble de ces développements de concert.

### Plans partiels d'affectation, plans de quartier « Cour aux Marchandises »

Le PPA soumis à l'enquête publique du 6 juillet au 6 août 2012 a suscité 11 oppositions dont l'une relève du droit privé.

Une séance a été organisée à l'intention des opposants. Il ressort de la séance que, pour l'ensemble des propriétaires, l'immeuble de tête compte deux niveaux de trop. Selon le PPA soumis à l'enquête publique, la hauteur maximale du bâtiment de tête est limitée à 35 m.

Les Municipalités de Corsier-sur-Vevey et de Corseaux ont souhaité que l'accessibilité à Vevey soit améliorée dans le cadre de la valorisation du secteur.

Une étude d'accessibilité a été réalisée dans le cadre du projet d'agglomération, chantier URB7 – Secteur La Veyre – Fenil.

Un suivi très étroit est assuré par l'Office de l'Urbanisme avec les responsables Immobilier des CFF afin de régler les problèmes soulevés par les opposants.

Un préavis sera prochainement déposé au Conseil communal.

Ci-après une représentation du futur quartier.



### Jardin du Rivage et Salle del Castillo

Par son arrêt du 29 août 2012, la Cour de droit administratif et public a admis le recours pour le motif que le plan ne contient pas les prescriptions nécessaires à l'intégration du nouveau bâtiment (parcelle promis vendu) dans le périmètre sensible où il prendra place.

Les décisions du Département de l'intérieur du 24 janvier 2012 et du Conseil communal de Vevey du 1<sup>er</sup> septembre 2011 ont été annulées.

Le 13 septembre 2012, un recours en matière de droit public, dirigé contre l'arrêt de la CDAP du 29 août 2012, a été adressé au Tribunal fédéral.

Le 5 août 2013, la 1<sup>re</sup> Cour de droit public a rejeté le recours.

La procédure est close.

### Plan de quartier « Avenue de Savoie » - parcelles 186 à 189

Le 8 novembre 2012, le plan de quartier, complété en réponse aux dernières remarques formulées par les services cantonaux, a été transmis au SDT pour ultime contrôle.

Le 2 mai 2013, la Municipalité a approuvé le Plan de quartier « Avenue de Savoie ».

Il a été soumis à l'enquête publique du 14 mai au 13 juin 2013.

Une seule opposition a été déposée, celle de l'ATE Vaud qui souhaite voir figurer la référence explicite à la norme VSS 640 281.

Un préavis sera prochainement déposé au Conseil communal.



### Tâches spéciales Cadastre

Mise à jour du registre des à bien-plaire.

### Harmonisation des registres cantonaux (recensement fédéral 2010)

Rappel : selon la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), les communes doivent assurer la reprise des identifiants fédéraux des bâtiments (EGID) et des logements (EWID) dans le registre du Contrôle des habitants.

La première étape, réalisée en 2008, consistait à mettre à jour le Registre cantonal des bâtiments (RCB).

La mise à jour du Registre cantonal des bâtiments et logements se poursuit dans le cadre des permis d'habiter délivrés.

### Archives – Mise à jour et mise à disposition de dossiers d'enquête, plans cadastraux et photos

Les mises à l'enquête sur le territoire veveysan sont répertoriées et classées depuis les années 1890. Ces documents, principalement les plans de construction, sont d'une aide précieuse aux architectes et mandataires pour planifier les travaux de transformation et de rénovation.

Une cinquantaine de demandes de consultation de plans sont déposées chaque année, débouchant pour la plupart sur des reproductions de documents de grand format. Courant 2013, nous avons fait l'acquisition, dans le cadre du SIT, d'un scanner nous permettant de numériser directement ces documents.

Nous mettons aussi à disposition différents plans cadastraux de la ville, des maquettes mais également des archives photographiques du début du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Ces documents sont régulièrement consultés par des architectes ou des propriétaires mais aussi par des étudiants dans le cadre de leurs travaux pratiques ou de leur mémoire.

### Enseignes et procédés de réclame

Suite à la décision municipale du 23 novembre 2006, le transfert des tâches relatives à la loi sur les procédés de réclame de la Direction de la sécurité à la Direction de l'Urbanisme et des constructions a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Il incombe donc actuellement à l'Office de l'Urbanisme de traiter les demandes d'autorisation, que ce soit pour les commerces ou les manifestations d'intérêt public. Une quarantaine de demandes sont traitées par année.

### Système d'information du territoire (SIT)

Afin de faciliter l'accès à l'information, le plan des zones ainsi que les limites des constructions ont été numérisés et mis à disposition sur le guichet cartographique « Cartoriviera.ch ».

Nous avons également mis en ligne tous les plans de quartiers, les plans partiels d'affectation et les plans de ville historiques, du Moyen Age jusqu' à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

*Laurent Ballif, Syndic*

*Renée-Laure Hitz, architecte-urbaniste*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: Néant.*

# Le SIT, un service transversal utile à tous

# Cartoriviera devient

# une référence cantonale

### Budget du SIT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le SIT dispose d'un budget de fonctionnement suite au bouclage du compte de préavis 9146.34 «Création d'un système d'information du territoire (SIT)». Ce nouveau fonctionnement assure une transparence optimale des activités du SIT et montre que les moyens financiers nécessaires sont modestes comparés aux SIT d'autres communes de même profil.

### Gestion des données SIT

Le SIT a continué à investir des ressources en 2013 pour le développement du logiciel libre QGIS. Il s'agit d'un logiciel de SIT professionnel, dans lequel la quasi-totalité des données du SIT de Vevey sont gérées.

### Création de plans

Le SIT est l'organe de référence lorsqu'il s'agit de générer des plans spécifiques pour les services de l'administration. Divers plans ont été produits en 2013 pour les services de la ville. Par exemple, un plan montrant le nombre d'élèves par classe d'âge et par quartier de la ville (liaison avec la base de données administrative de la ville) a été réalisé pour la direction de l'éducation, en vue de la construction du nouveau collège.

### Projets du SIT

#### Le géoportail régional Cartoriviera

La gestion du géoportail régional Cartoriviera est la principale activité du SIT. Il couvre l'entier de l'ancien district de Vevey. Les volets administratif, technique et financier, assumés presque en totalité par le SIT, sont résumés ci-dessous.

#### Volet administratif

En 2013, la commune de Villeneuve a été intégrée à la convention ainsi qu'au groupe de pilotage. Le SIT participe également activement à la coordination du groupe de travail GeoMapFish réunissant plusieurs villes (Lausanne, Morges, Yverdon, etc.) et cantons suisses (Neuchâtel, Jura, Bâle-Ville, Vaud, etc.). GeoMapFish est le nom du logiciel utilisé par Cartoriviera. En 2013, le SIT de Vevey s'est associé aux autres villes vaudoises et a pu convaincre le Canton de Vaud d'utiliser GeoMapFish pour le remplacement du géoportail cantonal « Geoplanet ». Les nombreux partenaires externes ainsi que le caractère libre et ouvert de GeoMapFish permettent de réunir chaque année les fonds nécessaires aux nombreux développements du système. Chaque développement financé par un partenaire est automatiquement et gratuitement disponible pour les autres. Aujourd'hui, Cartoriviera est une référence en matière de géoportail et à la pointe de la technologie.

#### Volet financier

Charges :

- Maintenance annuelle: Fr. 5'500.- (montant versé par chaque entité dans la «caisse commune»)

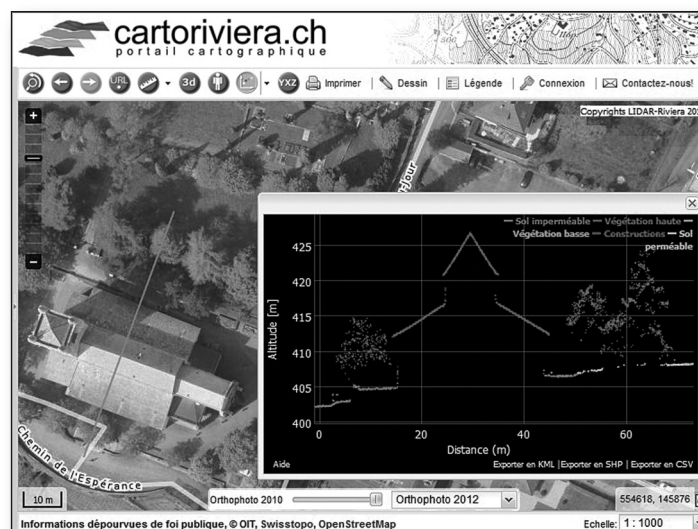
Revenus :

- Facturation des heures effectuées par le SIT de Vevey: Fr. 43'271.10.

#### Volet technique

Mis en ligne en avril 2011, Cartoriviera subit chaque année d'importantes améliorations. En 2013, les fonctionnalités suivantes ont été ajoutées:

- interrogation en temps réel des altitudes de terrain, et de surface ainsi que du rayonnement solaire annuel en tout point du territoire;
- ajout possible de n'importe quelle couche à l'intérieur du thème courant;
- mise en place d'une application permettant l'intégration simplifiée de cartes Cartoriviera dans tout site web. Les communes de Vevey, Montreux, les VMCV ainsi qu'ASR utilisent cette nouveauté pour diffuser des cartes sur leur site;
- nouveau profil altimétrique détaillé;



#### Cartoriviera - calcul d'un profil altimétrique

- amélioration des outils de dessin sur la carte;
- formulaire permettant d'annoncer un problème, donner son avis ou demander un compte d'accès;
- lien donnant une description des données sur les principales couches;
- ajout automatique de la couche correspondante lors d'une recherche;
- nouvelle interface permettant de calculer des itinéraires;
- importantes améliorations de l'interface mobile.

De nouvelles données ont été introduites:

- données de la Commune de Villeneuve;
- cadastre solaire du toit des bâtiments, basé sur les données LIDAR 3D;

# Office de l'urbanisme/SIT

## Système d'Information du Territoire



Cartoriviera - cadastre solaire

- diverses données altimétriques: ombres portées, rayonnement solaire, modèle de canopée, évolution 2001-2012, courbes de niveau;
- perturbations du trafic, avec mise à jour en temps réel notamment par ASR;
- données de la protection civile : sirènes, abris PC et bases opérationnelles;
- webcams;
- lien avec la base de données administrative OFISA pour Vevey (adresses des propriétaires et gérances des immeubles)
- tags et graffitis pour Vevey;
- ports publics;
- zones Mobilis et points de vente VMCV;
- plans historiques de Vevey;
- réseau de chauffage à distance de Vevey;
- données liées à la loi sur la protection de Lavaux;
- sondages géologiques (données cantonales);
- sites pollués (données cantonales).

### LIDAR

Le projet LIDAR de relevé altimétrique de la région a été effectué en 2012. En 2013, ces données tridimensionnelles ont été utilisées pour répondre à divers besoins:

- transmission des données au secteur privé dans le cadre de divers projets (constructions, études, PPA, etc.);
- génération de données dérivées et intégration dans Cartoriviera;
- calcul du potentiel solaire du toit des bâtiments et intégration dans Cartoriviera;
- simulation d'ombres portées et calcul de profils dans le cadre de projets de construction.

### Incivilités (tags et graffitis)

Dans le cadre de l'inventaire des tags et graffitis de la DEP, le SIT a mis en place un environnement de saisie dans le terrain à partir d'une tablette avec le logiciel QGIS mobile. Suite à la saisie, les incivilités sont automatiquement intégrées dans Cartoriviera avec leur position ainsi que les photographies correspondantes. Ce système permet d'améliorer l'efficacité du travail en évitant une double saisie terrain / bureau.

### Perturbations du trafic

Le SIT a mis en place un environnement de saisie dans QGIS pour ASR et le BTI. Cette application leur permet de tenir à jour toutes les perturbations du trafic actuelles et futures sur l'ensemble de la Riviera. Ces données et leur caractère actuel sont intéressantes et utiles aussi bien pour le citoyen que pour les services d'intervention.



Cartoriviera – perturbations du trafic

### Scanner grand format

Le SIT a acheté un scanner grand format (> A0) en été 2013. Il a été très utilisé pour le scannage de divers plans des services communaux ainsi que pour le scannage de plans de bâtiments à destination de bureaux d'architectes. Il est prévu à terme de scanner plusieurs milliers de plans des bâtiments et infrastructures de la ville, dans un but d'archivage et pour en faciliter l'accès. Le scanner, qui a une vocation régionale, est également mis à disposition des autres entités membres de Cartoriviera contre rémunération.

### Stationnement à la Place du Marché

En été 2013, le SIT a effectué une analyse des méthodes possibles pour l'estimation du taux de remplissage de la Place du Marché. Suite à cette étude, un appel d'offres a été fait pour la mise en place d'un système de mesure de l'occupation individuelle des places par capteurs sans fil. Une réalisation du projet est prévue pour 2014.

*Laurent Ballif, Syndic  
Daniel Gnerre, Responsable du SIT*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion - Exercice 2012: néant*

### Lexique

- ASR : Association Sécurité Riviera (dont Police Riviera fait partie)
- BTI : Bureau Technique Intercommunal de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny
- DEP : Direction des Espaces Publics
- LIDAR : Ligth Detection And Ranging (technique de mesure de l'altimétrie)
- PC : Protection Civile
- QGIS : Quantum GIS (logiciel SIT professionnel)
- SIT : Système d'Information du Territoire



# **Direction des Espaces publics**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 3





### Services au public, propreté, entretien et embellissement

# Un engagement de tous les instants

## Préambule

Conformément aux missions confiées par l'autorité, la direction des Espaces publics assume ses responsabilités en fonction des possibilités matérielles et financières, l'engagement humain restant indispensable à la réussite des différentes missions. Les collaborateurs et collaboratrices méritent notre reconnaissance. Quelle serait l'image sans le travail de nos différentes équipes.

Cette année 2013 a vu une fois de plus, l'installation de la sympathique plage au bas de la Place du Marché (sans buvette). L'autre plage du delta de la Veveyse continue d'évoluer dans l'objectif imaginé, rejoignant la volonté de la Municipalité de rendre le lac plus accessible. Aussi il est réjouissant de constater que l'on se baigne de plus en plus au pied du Jardin du Rivage ainsi que le long du Quai Perdonnet.

L'année 2013 a été l'année de préparation de l'introduction de la taxe au sac, un dossier qui a nécessité un important engagement de la part de la direction du service. Il a donné la possibilité de travailler régionalement dans le cadre de GEDERIVIERA ; entrée en vigueur de la taxe au sac, le 1er janvier 2014.

La poursuite des programmes Candela et LUDO font que nos nuits sont éclairées de plus en plus avec du matériel LED économique et que les places de jeux sont entretenues selon les réglementations en vigueur. Concernant le soutien logistique aux multiples manifestations, notre savoir-faire est apprécié; à cela s'ajoute bien sûr les multiples activités, nettoiyements, fleurissement, entretien général, etc.

Un grand merci à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du service.

L'année 2013 marque aussi, après 12 ans à la tête du service, le départ à la retraite de M. Gérard Amoos, Chef de service à la direction des Espaces Publics. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à M. Amoos pour son engagement dans la mission qui lui a été confiée, mission qui a été accomplie avec beaucoup de professionnalisme et de précision. Je le remercie aussi pour son accompagnement et son soutien à mon égard lors de moments délicats.

Le 1<sup>er</sup> février 2014 verra l'entrée en fonction du nouveau Chef de service, Monsieur Eric Davet.

*Marcel Martin, Municipal*

### Préavis, rapports-préavis, communications

- RP 14/2013 – Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Serge Ansermet «Les abeilles parmi nous»
- P 16/2013 – Nouveau règlement communal sur la gestion des déchets
- P 29/2013 – Renouvellement du camion multifonctions de la direction des espaces publics
- C 05/2013 – Port de Plaisance du quai Perdonnet – travaux de sécurisation de la digue 1933 et tarif des taxes
- C 33/2013 – Le règlement communal sur la gestion des déchets - quelques précisions après son adoption par le Conseil Communal

Si elles n'ont eu que peu d'incidences directes, leur impact visuel ou pratique est cependant perceptible pour qui sait observer et comparer. Elles concernent la Voirie et les Parcs & Jardins et sont décrites dans les chapitres spécifiques de ces secteurs.

Par ailleurs, le service a dû prendre en compte dans son organisation générale des notions :

- du nouveau droit aux vacances introduit dans le statut du personnel entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier ;
- de la vacance de 3 mois appliquée au départ de collaborateurs ; celle-ci a eu pour sa part des conséquences non négligeables en termes de postes de travail effectifs puisqu'elle représente pour l'année l'équivalent d'un EPT à 100%. Les départs ayant eu lieu principalement à la Voirie, c'est cette dernière qui en a supporté directement les effets.

### La direction et ses collaborateurs

#### Une observation générale

Conséquemment à la mise en suspens décidée par la Municipalité de 1.75 postes dans le budget 2013, compte «traitements», la direction des espaces publics a pris diverses mesures de rationalisation et d'économies de forces et de moyens touchant essentiellement des prestations ne portant pas à conséquence sur le fonctionnement général de l'administration ou sur la qualité de vie des Veveysans.

#### Départs et arrivées

Période particulière pour 7 collaborateurs qui ont cette année, soit atteint l'âge légal de la retraite, soit décidé de prendre une retraite anticipée.

En février, M. Roger Ambresin, ouvrier de voirie, après 26 ans d'activité (0.75 EPT)

En juillet, M. Antonio Stillavato, ouvrier de voirie-machiniste, après 14 ans (1.0 EPT)

En septembre, M. Alain Bonjour-dit-Brazey, ouvrier de voirie, après 33 ans (1.0 EPT)

# Direction des Espaces publics

## La direction et ses collaborateurs Secteur administratif

En novembre : M<sup>me</sup> Rose Marie Morel, première secrétaire à la direction, après 35 ans (1.0 EPT), M. Vincenzo Lanzillotta, ouvrier jardinier (0.5 EPT), après 33 ans, M. Eric Mérinat, ouvrier de voirie-peintre (1.0 EPT), après 34 ans. En décembre, M. Gérard Amoos, après 30 ans d'activité dont 18 au poste d'adjoint puis 12 au poste de chef de service (1.0 EPT).

En fonction de la nouvelle organisation de ses dicastères, la Municipalité a décidé de repourvoir le poste de chef de service dès février 2014.

Le chef de service sortant a assuré la transition en collaboration avec les responsables des différents secteurs de la direction.

Pour les autres postes devenus vacants, la Municipalité a mis leur remplacement entre parenthèses, le temps d'analyser les besoins en fonction de l'ensemble des objectifs qu'elle a fixé à la direction des espaces publics pour l'avenir.

Transitoirement, pour assurer les missions actuelles, quelques adaptations organisationnelles et l'engagement de personnel auxiliaire ont permis de faire face au plus urgent.

### Absences de longue durée

Trois collaborateurs durement frappés par la maladie ont bien malgré eux été tenus éloignés de leur travail pendant de longs mois, soit l'équivalent de 1 EPT. L'OSEO et l'ORP ont été sollicités pour les remplacer temporairement.

Le tableau ci-dessous résume la dotation et l'affectation du personnel.

### Les mesures de sécurité et de santé au travail (MSST)

Aujourd'hui l'activité des collaborateurs intègre totalement les mesures de sécurité et de santé au travail. Un suivi des connaissances, une attention particulière au respect des consignes et la présence régulière sur le terrain des délégués et du chargé à la sécurité contribuent à renforcer la responsabilité qui incombe à chacun vis-à-vis de lui-même, de son employeur et de tiers.

### La formation professionnelle et continue, les stages

La direction forme dans ses différents secteurs 8 apprentis et apprenties qui découvrent :

- le fonctionnement administratif (1),

- les métiers de la production horticole et du paysagisme (6). Deux d'entre eux ont achevé leur formation (une réussite et un échec) ;
- les responsabilités du mécanicien sur véhicules et machines.

Une quinzaine de jeunes ont pu bénéficier de stages d'orientation professionnelle alors que deux stagiaires ont été accueillis en préparation de leur entrée à la HeS pay-sage de Lullier.

Une hortultrice est en phase finale de préparation pour l'examen du brevet fédéral en horticulture.

La formation continue ou obligatoire a été ciblée en fonction des besoins avérés et des disponibilités budgétaires. 8 participants se sont donc retrouvés sur les bancs ou directement sur le terrain pour assister aux cours suivants :

- bureau administratif : formateur d'apprentis, selon les dispositions légales ;
- Voirie : formation sur nacelles élévatrices ;
- Parcs & jardins : évaluation des risques dans les arbres, la taille d'entretien et de sécurité sur les arbres, la sécurité et la maintenance des aires de jeux d'enfants (normes SN-EN 1176) et formation sur nacelles élévatrices.

### L'implication des collaborateurs dans les projets d'intérêt général

Les responsables et leurs collaborateurs directs sont invités à participer aux divers groupes de réflexion, de pilotage et de projets au sein de l'administration communale, notamment à ceux travaillant sur des objets comme les « achats durables » pour l'Agenda21, l'achat de véhicules, l'évolution de l'informatique communale, l'achat de vêtements de travail, les projets d'aménagements urbains, les manifestations et événements ponctuels soutenus par la Municipalité.

### Secteur administratif

#### Les locaux

Les bureaux de la rue du Simplon 16, 3<sup>e</sup> étage Est, abritent le Municipal, le chef de service, le personnel administratif, le personnel technique ainsi que sporadiquement les responsables de secteur. Bien qu'à l'étroit, les collaborateurs s'organisent pour occuper rationnellement la surface disponible, voire partager les espaces de travail au gré de leur présence.

Rubriques	Secteurs d'activité	Nbre de personnes	Nbre de postes	Apprenti(e)s Nbre	
400	direction, secrétariat	6	4.85	1	
410	voirie	25 (24.70)	24.45		1 pers. partagée 410/440
430	parcs et jardins	22 (20.52)	19.92	5	2 pers. partagées 430/431
431	cimetière	9 (7.48)	6.10		2 pers. partagées 431/430
435	garage	2	2.00	1	
440	gestion des déchets	7 (6.30)	6.30		1 pers. partagée 440/410
	<b>Total postes</b>		<b>64.62</b>		
	Maladie 5.4%	Accidents prof./non prof. 0.55%	Autres (militaire, p.c., etc.) 0.25%	Vacances prises 11%	<b>17.2% du temps de travail</b>

### La structure organisationnelle

Idéalement positionné au carrefour des activités du service, le bureau administratif fournit les prestations en termes de secrétariat et de gestion pour la direction ainsi que pour les secteurs techniques.

Il est structuré de manière à pouvoir répondre dans toutes les situations et en tout temps aux multiples sollicitations administratives qui se présentent dans les domaines avec lesquels la direction des espaces publics est quotidiennement en prise directe.

Lors du départ à la retraite de la secrétaire de direction et dans l'attente de repourvoir son poste, une réorganisation horaire, une réattribution des différentes tâches au sein du bureau et l'engagement de personnel auxiliaire ont permis une transition et une transmission des dossiers et des connaissances dans des conditions favorables.

### Les tâches

Le chef de bureau (1.0), la secrétaire de direction (1.0), les deux employées d'administration (0.85) soit l'équivalent de 2.85 EPT, sont engagés en fonction de leurs compétences et de leur expérience pour :

- toutes les tâches de secrétariat ;
- le suivi des dépenses budgétaires ;
- la facturation des déchets industriels et commerciaux, le suivi des mutations (1000 entreprises) ;
- la tenue du registre des ports, du prélèvement des taxes d'amarrage et de l'attribution des places ;
- le prélèvement de la taxe d'évacuation des eaux usées et des eaux claires, en collaboration avec la direction des finances ;
- la gestion du cimetière, de l'occupation des tombes, de la facturation des entretiens, de la désaffectation ;
- la gestion des inhumations et de leurs procédures ;
- la facturation des prestations fournies par le service, notamment les permis de fouilles et de dépôt, les locations de matériel et les participations à l'éclairage public (servitudes en faveur du public) ;
- le suivi des plaintes suite à des actes de vandalisme ;
- la mise à jour des bases informatiques du service.

### Les ports

#### La gestion administrative

8 locataires ont résilié leur autorisation d'amarrage au port de Plaisance. Les nouveaux candidats provenaient de la liste d'attente « Vevey » qui compte 179 inscrits au 31 décembre étant entendu que nombre d'entre eux ont soit déjà une place et attendent une autre catégorie ou n'ont pas donné suite aux propositions qui leur ont été faites.

Le tarif entré en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2012 a été appliqué pour la facturation des amarrages.

Les recettes pour les trois ports sont conformes au montant budgétisé, soit Fr. 205'000.—.

Il faut noter qu'après le recours interjeté (tarifs d'ancrage dans le Port de Plaisance) auprès de la Commission de recours en matière d'impôts de la Ville de Vevey, la décision de cette dernière du 21 juin 2013 a fait l'objet de deux recours déposés à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, respectivement les 11 et 12 juillet 2013. La cause n'est pas jugée.



Le port de la Pichette-Ouest

### La gestion technique

Aucune intervention d'importance à signaler, si ce n'est la réfection des chaînes d'amarrage au port de Plaisance et au port de Creux-de-Plan.



Le port de plaisance

### La sous-commission Lac

Après une pause en 2012, elle a repris son activité lors de la séance du 5 février 2013.

Le bilan des réalisations et des entretiens intervenus hors des travaux de la digue montre toute l'attention portée au maintien des installations, des infrastructures et des ouvrages portuaires.



Le port de Creux-de-Plan

### Le bureau technique

#### Généralités

Un dessinateur-technicien (1.0) travaille au sein de la direction. Ses missions principales concernent :

- les projets d'éclairage public ;
- les plans d'exécution, les soumissions et le suivi des chantiers ;

# Direction des Espaces publics

## Le bureau technique

- la coordination avec les organisateurs d'évènements et la détermination des besoins en matériel et en prestations ;
- la délivrance des permis de fouilles et d'occupation du domaine public (voir chapitre ci-après) avec le suivi sur le terrain et la facturation ;
- le dessin technique au profit de la direction et de ses secteurs d'activité ;
- le soutien technique au chef de service et aux responsables de secteurs.

### L'Éclairage public et attractif et l'illumination de fin d'année

#### Bilan général du projet « CANDELA » - renouvellement des infrastructures

Arrivant au terme de la phase 2009-2013 du projet, il est intéressant de tirer un premier bilan qui fait le point de la situation atteinte à ce jour. L'ambition première était d'attaquer de front la problématique du renouvellement des installations tout en incluant dans la réflexion les questions en rapport avec les économies d'énergie, l'utilisation rationnelle de celle-ci ainsi que toute autre mesure pouvant apporter une réduction des consommations et une optimisation des conditions d'éclairage.

A titre informatif, la puissance totale installée de l'éclairage public, avant le démarrage du projet, s'élevait à 300 KW et la consommation à 1'200 MWh/an. L'objectif annoncé est de réduire à terme, en 2018 après la deuxième étape de renouvellement, cette dernière valeur d'environ 25 %.

Aussi, depuis l'acceptation du préavis 21/2009 par le Conseil communal, le crédit de Fr. 1'750'000.— accordé a été engagé en fonction notamment des besoins urgents recensés par le schéma directeur, des priorités à accorder aux plus anciennes installations, à celles énergivores et à celles pouvant être réalisées dans le cadre du programme des travaux d'infrastructures communaux ou des services industriels.

Les plans et tableaux ci-après illustrent et quantifient les projets réalisés, les bénéfices en termes de puissance installée et d'économies d'énergie.

En conclusion et au-delà des questions de confort, d'adéquation de l'éclairage dans son environnement direct, d'identification des consommations inutiles, des déficits et des excès d'éclairement ou encore de la pollution lumineuse on veut noter:

- la réduction de la puissance installée et par conséquent de la consommation qui s'élève aujourd'hui à 6% ;
- que les nouvelles technologies LED ainsi que les techniques d'abaissement de tension nocturne en

constante progression accélèrent le processus d'économie tout en offrant des solutions toujours mieux adaptées aux attentes ;

- le projet « CANDELA » période 2009-2013 est ainsi arrivé quasi à terme, conformément au programme général ;

La deuxième phase fera l'objet d'une nouvelle demande de crédit d'investissement (objet N° 4025 du plan des investissements).

Durant cet exercice, comme le montre le tableau récapitulatif, ce sont 28 secteurs qui ont été renouvelés. Les interventions adjugées en 2013, celles réalisées ou en cours, concernent tous les quartiers de la ville.

Simultanément à ces travaux d'importance, les autres installations ont fait l'objet d'interventions techniques régulières pour assurer la maintenance et les réparations que ce soit sur ses armoires de commande, du câblage, ses mâts ou ses luminaires.

### Les disponibilités budgétaires et la situation financière du projet «CANDELA

Le crédit d'ouvrage accordé par le Conseil communal le 3 septembre 2009, pour le projet « CANDELA », d'un montant de Fr. 1'750'000.— sur cinq ans, est utilisé au 31 décembre 2013 à hauteur de Fr. 315'000.— pour les mandats engagés et Fr. 1'240'000.— pour les factures payées.

Les disponibilités budgétaires (Fr. 100'000.—) couvrent des interventions plus modestes ainsi que la maintenance générale.

### Les autres coûts de l'éclairage public

En termes d'exploitation, la facture annuelle pour l'EP se détaille comme suit :

- maintenance par Romande Energie, nettoyage, contrôle et changement périodique et ponctuel des sources lumineuses, soit Fr. 307'000.—;
- énergie, soit Fr. 360'000.—.

### L'éclairage attractif

Ces installations n'occupent qu'une place marginale dans l'éclairage de la ville. Seuls quelques monuments, arbres et autres ouvrages sont en effet aujourd'hui mis en valeur par cette technique.

### L'illumination de fin d'année

Le matériel d'illumination équipé d'ampoules LED représente une puissance installée de 12,5 KW pour une consommation d'environ 5'000 Kwh.

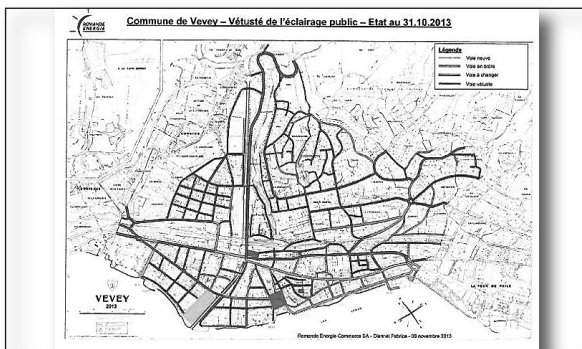
L'opération « Illumination fin d'année » contribue à l'effort général consenti par les commerçants pour agrémenter la ville durant cette période particulière de l'hiver.

Son coût global s'est élevé à Fr. 73'000.— dont Fr. 1'500.— pour l'énergie.

A la place Ronjat, à l'entrée Est du quai Perdonnet, à la place Robin et au carrefour de Subriez notamment, des sapins équipés d'un système d'ampoules LED complètent l'illumination suspendue.

Les candélabres de la Place et de la rue de l'Hôtel-de-Ville ainsi que ceux de la rue du Léman sont également décorés et illuminés de cette manière.

La voirie a collaboré avec un employé à la mise en œuvre de l'illumination de fin d'année.






Projet Candela Etat général du parc EP

# Direction des Espaces publics

## Le bureau technique

PROJET CANDELA - INVENTAIRE PROVISOIRE DES REALISATIONS 2009 - 2013 (sit. 31.01.2014)							
Nos. objets	Rues/Lieux	Année de réalisation	Nbre sources lumineuses avant	Nbre sources lumineuses après	Puiss. Tot. avant renouv. KW	Puiss. Tot. après renouv. KW	Abaissement et/ou régulation de tension
1	Avenue de Rollez	2009	32	16	1.28	0.72	non
2	Chemin du Petit-Clos	2009	22	11	0.88	0.50	non
3	Avenue Emile-Javelle Ouest	2009	10	5	0.40	0.23	non
4	Rue de Lausanne	2009	18	9	1.44	1.35	individuel ( par luminaire)
5	Place Robin	2009	8	4	0.32	0.20	non
6	Avenue de Crédelles	2010	6	4	0.20	0.20	centralisé
7	Passage de la Gare	2010	2	2	0.25	0.30	non
8	Avenue Louis-Levade	2010	8	4	0.20	0.20	centralisé
9	Passage inf. Entre-Deux-Villes	2010	13	13	1.71	0.85	non
10	Avenue Paul-Ceresole	2010	10	5	0.80	0.50	non
11	Rue de la Byronne	2010	11	8	0.64	0.40	non
12	Parc de l'Arabie	2010	30	30	2.40	1.35	individuel ( par luminaire)
13	Avenue Gustave-Coindet	2010	10	5	0.50	0.50	non
14	Rue du Simplon	2011	72	18	2.88	2.70	individuel ( par luminaire)
15	Rue d'Italie	2011	24	6	0.96	0.90	individuel ( par luminaire)
16	Rue de l'Hôtel-de-Ville	2011	12	7	0.48	0.35	non
17	Carrefour d'Entres-Deux-Villes	2011	16	7	6.40	1.05	individuel ( par luminaire)
18	Avenue des Pléiades	2011	3	7	0.15	0.21	non
19	Rte. des Entrepôts - pass. inf. CFF marquage au sol	2011	0	12	0.00	0.10	non
20	Passage inférieur Manor - Poste	2011	10	5	0.50	0.29	non
21	Esplanade des tours de Gilamont	2011	10	5	0.60	0.25	non
22	Sentier des Ruerettes	2011	12	6	0.15	0.21	non
23	Chemin de la Confrérie	2011	22	11	0.38	0.03	non
24	Rue d'Italie - Passages piétons suppression Zebraux	2011	3	0	0.75	0.00	non
25	Avenue Nestlé - Passages piétons suppression Zebraux	2011	2	0	0.50	0.00	non
26	Avenue de Savoie	2012	22	11	1.10	0.99	non
27	Rte. des Entrepôts - pass. inf. CFF éclairage en voûte	2012	20	10	1.25	0.42	non
28	Rue des Moulins	2012	8	13	0.80	0.50	centralisé
29	Ch. Emile Javelle	2012	7	7	0.24	0.27	non
30	Sentier de Beauregard 2ème étape	2012	6	6	0.27	0.18	non
31	Port de Plaisance côté digue	2012	4	4			non
32	Port de Plaisance côté quai Perdonnet	2012	9	9			non
33	Rue du Château	2011-12	4	2	0.16	0.10	non
34	Rue du Léman	2011-12	6	3	0.24	0.15	non
35	Rue d'Italie 56 Simplon - arcades	2012-2013	43	43	3.44	1.70	non
36	Rue du Lac	2012-2013	20	20	2.80	1.00	non
37	Chemin de Pomey	2012-2013	12	12	0.60	0.36	non
38	Avenue de Blonay	2013	73	73	10.22	10.04	oui
39	Boulevard d'Arcangier	2013	22	22	1.35	1.35	non
40	Boulevard Henri Plumhof	2013	23	23	1.81	1.73	non
41	Chemin de la Confrérie	2013	12	12	0.64	0.58	non
42	Chemin de Pomey	2013	9	5	0.28	0.23	non
43	Chemin du Levant	2013	11	9	0.57	0.48	non
44	Place de l'Ancien Port	2013	2	2	0.28	0.12	non
45	Place Sainte-Claire	2013	9	3	0.34	0.22	non
46	Place Saint-Jean	2013	17	5	0.50	0.26	non
47	Quai Maria Belgia	2013	77	33	2.35	1.87	non
48	Rue de l'Hôtel de Ville	2013	9	9	0.72	0.72	non
49	Rue d'Italie	2013	47	27	2.43	2.06	non
50	Rue du Collège	2013	21	18	1.98	1.91	non
51	Rue du Lac	2013	22	21	1.97	2.14	non
52	Rue du Musée	2013	36	25	2.29	1.98	non
53	Rue du Simplon	2013	146	73	5.81	5.88	non
54	Ruelle de l'Ancien Port	2013	26	13	1.76	1.22	non
55	Ruelle des Anciens-Fossés	2013	4	4	0.48	0.40	non
56	Sentier des Ruerettes	2013	31	30	1.05	1.06	non
57	Bd d'Arcangier	2013-2014	18	18	1.74	0.81	individuel ( par luminaire)
58	Rue des Moulins supérieure	2013-2014	5	21	0.25	0.95	individuel ( par luminaire)
59	Bd Plumhof	2013-2014	8	8	0.72	0.53	individuel ( par luminaire)
60	Av de Blonay - Subriex	2013-2014	49	49	7.77	3.19	individuel ( par luminaire)
	Différence		1204	843	82.95	58.73	en KW 24.22

PROJET CANDELA - BILAN PROVISOIRE 2009 - 2013 (sit. 31.01.2014 travaux exécutés et mandats attribués)			
IMPACT EN % SUR LA TOTALITE DES SOURCES LUMINEUSES		env. 15%	
IMPACT EN % SUR LES LUMINAIRES A RENOUVELER		env. 13%	
ECONOMIES SUR 	Puissance installée totale de 280 KW :	- 9.75 KW	env. 6%
	Consommation totale de 1'160 MWh/an :	- 40 MWh/an	env. 3%

### Eclairage des passages piétons

L'équipement des passages piétons, sur le réseau routier à 50 km/h, se poursuit avec des luminaires spécifiques de sécurité. Un seul de ces passages a été équipé cette année pour la traversée rue des Moulins – passage Saint-Antoine. Dépenses Fr. 2'000.—.

### Les enrochements

Les enrochements placés le long des quais veveysans remplissent une fonction de protection bien déterminée puisqu'ils brisent l'énergie des vagues. Leur disposition doit être surveillée régulièrement. Des éléments ayant glissé ont été remis en place, des blocs sont venus combler des trous qui se sont formés ponctuellement. L'intervention s'est déroulée depuis le lac pour des questions d'accessibilité, le long du quai Ernest Ansermet et entre le port de Creux-de-Plan et l'avenue de Savoie. Selon la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP du 3 septembre 1957), ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 63% du coût TTC par le Département de la sécurité et de l'environnement. Le SESA a par conséquent versé un montant de Fr. 17'500.— sur une dépense totale de Fr. 27'200.—.

Quelques enrochements gênants ou présentant un danger ont également été manipulés, d'autres ont été « arrangés » pour favoriser les accès au lac pour les baigneurs.

### Grève à l'embouchure de la Veveyse

Dès lors que le SESA n'a pas entrepris de dragage

à l'embouchure de la Veveyse, les grèves situées de part et d'autre du torrent n'ont, pas été refaçonnées si ce n'est par les forces naturelles.

Les conclusions du rapport final sur l'opération de réutilisation locale des matériaux prélevés lors des dragages antérieurs ne sont pas encore disponibles.

### Fontaine du Guerrier - étude préliminaire

Placée au cœur de la Vieille Ville, la plus ancienne - XVII<sup>e</sup> siècle - et plus mystérieuse fontaine de Vevey, la Fontaine du Guerrier est un des haut-lieux historique veveysan. Du haut de ses 336 ans, le Guerrier a subi les outrages du temps, de même que le socle sur lequel il repose et la fontaine qu'il surplombe.

L'étude entreprise a permis la rédaction d'un rapport historique et iconographique, afin de déterminer un programme d'intervention et une planification des travaux. Tous les mandats ont été attribués aux ferronniers, marbriers, restaurateurs d'art, ingénieurs et historien exerçant quasiment tous leur métier à Vevey ou dans la région.

Le chantier, placé sous l'œil expert des Monuments historiques, a débuté par l'installation des échafaudages pour accéder à la statue et pour sa dépose en vue de sa restauration qui aura lieu en intérieur. Les autres éléments de pierre naturelle seront traités sur place. Les ferronneries - goulots et grilles - seront démontés, examinés et renoués, si nécessaire, en atelier.

Il est exceptionnel puisqu'il permettra de replonger dans le passé de cette fontaine et de sa statue à propos de la-

quelle de nombreux fous subsistent. Des décisions devront être prises. Par exemple, le Guerrier doit-il retrouver ses couleurs chaudes actuelles datant de 1960, appliquées à l'occasion de la dernière restauration en date. De rares documents historiques laisseraient supposer que notre Guerrier était jusqu'alors plutôt de blanc recouvert. C'est en tous cas ce qui ressort du rapport historique et qui permettra en temps opportun de guider les choix.

Sous réserve d'imprévus toujours possibles dans ces situations, le budget de Fr. 150'000.- alloué pour toute l'opération couvre l'entier des prestations.

### Les permis de fouilles et d'occupation du domaine public

Tous les travaux exécutés sur le domaine public par des entreprises ou des services industriels pour procéder au remplacement de canalisations ou de conduites font l'objet d'un permis délivré par la commune. Ce document permet notamment de suivre le chantier et de facturer les taxes y afférentes. Il en est de même pour les occupations du domaine public comme pour les installations de chantier et les échafaudages.

En 2013, 172 permis de fouille et permis d'occupation ont été établis. Les taxes prélevées se sont montées à Fr. 69'500.—.

Le principe veut que la remise en état, après les travaux, soit effectuée par les titulaires et bien entendu à leurs frais, aux conditions fixées par la commune.

### Manifestation et besoins en matériel

La Voirie principalement et les Parcs & Jardins accessoirement sont sollicités pour la mise à disposition du matériel et des infrastructures nécessaires à l'organisation des événements festifs, culturels, sportifs organisés avec ou sans le soutien de la Municipalité.

Plus de 240 demandes ont été traitées par la direction. L'implication du personnel représente quelque 1'800 heures ou diluées sur l'année l'équivalent 1.0 EPT à 100%.

L'utilisation de véhicules est estimée à 400 heures.

### Atelier mécanique - Garage

#### Son organisation

Prestataire de service indispensable au sein de la direction comme de l'administration en général pour assurer une disponibilité optimale du parc des véhicules et des machines, le Garage s'appuie sur son responsable (1.0 EPT) et un mécanicien (1.0 EPT). Un apprenti vient compléter l'équipe pour se former aux multiples tâches confiées à cette entité.

Les conditions liées à la restructuration définitive du Garage étant aujourd'hui remplies (entretien des véhicules et machines communaux exclusivement, ambulances et véhicules CRDIS pris en charge dans le cadre de l'Association Sécurité Riviera) et la pertinence des recommandations de l'analyse 2012 ayant été vérifiées, l'organisation test mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier peut être définitivement validée.

#### L'atelier

Les prestations de réparation, de maintenance et d'assistance technique à l'ensemble des secteurs d'activités communaux détenant des véhicules sont fournies par le



Fontaine du Guerrier : avant le début des travaux

Garage. Toutes les mesures organisationnelles sont prises de façon à pouvoir faire face très rapidement aux interventions. L'atelier offre un suivi technique rapproché et veille à un temps d'immobilisation minimum.

Le responsable de l'atelier collabore étroitement à la mise en œuvre du processus d'achat de véhicule par les services de la Ville et veille à l'application des principes de la directive sur les achats responsables.

Près de 780 réparations mécaniques et dépannages, 16 préparations de véhicules pour les contrôles périodiques et les diverses démarches d'immatriculation constituent l'activité du secteur.

La formation spécifique de l'apprenti, des chauffeurs et des machinistes vient compléter les engagements des professionnels.

Le parc se compose de 100 véhicules et machines dont :

- 28 s'alimentent au diesel ;
- 4 fonctionnent au gaz naturel ;
- 10 utilisent de l'essence ;
- 8 se branchent sur le réseau électrique.

### La gestion administrative du garage

L'ensemble des prestations du Garage est traité sur une application informatique facilitant la facturation sur les rubriques budgétaires correspondantes.

### Nouveaux véhicules et engins de travail

En remplacement d'une machine de même catégorie usée par le temps, un tracteur porte-outil Holder d'occasion avec 2'000 heures au compteur, équipé d'un moteur diesel avec filtre à particules, a été acquis pour les tâches de lavage de trottoirs, d'arrosage et de déneigement. Coût Fr. 94'000.—.

Un véhicule électrique de marque Goupil G3-1 est venu renforcer le dispositif de nettoyage et de propreté de la Voirie.

Mission particulière : préparation du cahier des charges, appel d'offre marché public, évaluation et proposition de choix pour un nouveau véhicule multifonctions en remplacement du camion de transport de la direction. Collaboration à la rédaction du préavis 29/2013 concernant cet objet.



Véhicule polyvalent Tracteur Holder



Un Goupil électrique en action

### Secteur Voirie

#### Une observation générale

La mise en suspens de 0.75 EPT à la Voirie, mentionné dans le chapitre « La direction et ses collaborateurs », a conduit le secteur Voirie à prendre les mesures de rationalisation et d'économie de moyens et de forces suivantes :

- rationalisation du système de nettoyage dans les quartiers périphériques ;
- allègement des interventions sur les fontaines, le mobilier urbain et le génie civil ;
- modification du dispositif de nettoyage du week-end par la reprise complète de cette activité (antérieurement répartie avec Parcs & Jardins), redéfinition d'un standard qualitatif, le ciblage de l'activité, l'adaptation aux besoins constatés localement et ponctuellement et l'ajustement des horaires d'intervention ;
- transfert à Parcs & Jardins de l'entretien des zones de trottoir au pied des arbres ;
- réduction des prestations fournies aux organisateurs de manifestations privées, à but lucratif ;
- transfert à Parcs & Jardins de l'entretien général des places de jeux ;
- application de plans de déneigement et de salage restreints lorsque les prévisions météorologiques laissent supposer une évolution favorable et limitation au strict nécessaire du nettoyage des résidus neigeux ;
- redistribution entre Voirie et Parcs & Jardins de certaines tâches spécifiques en fonction des aptitudes de chacun des secteurs.

#### L'organisation

Les missions de nettoyage, d'entretien ainsi que les services quotidiens à la population exigent une organisation

# Direction des Espaces publics

## Secteur voirie

pouvant s'appuyer sur l'expérience et les compétences d'un personnel sachant faire preuve d'autonomie et d'initiative.

L'encadrement des différentes équipes, la planification et le contrôle d'exécution des tâches ainsi que la conduite sur le terrain, sont de la compétence du responsable de secteur assisté de ses deux coordinateurs.

L'entretien du patrimoine, des voies de circulation, des murs et autres petits ouvrages publics comme certaines tâches d'intérêt général ont été confiés aux ouvriers qualifiés – menuisier, serrurier, peintre, maçon – qui peuvent ainsi apporter et exprimer pleinement leurs connaissances professionnelles.

Les véhicules de transport et les engins de nettoyage ont été pilotés par des chauffeurs respectivement des machinistes formés en continu et soutenu techniquement par les mécaniciens du Garage communal.

Les tâches de nettoyage du domaine public, de propreté des WC et des fontaines, les travaux d'intérêt général ont été exécutés par les ouvriers de voirie spécialisés. Le bon fonctionnement d'un tel dispositif, la cohérence et l'efficacité de l'action reposent naturellement sur la polyvalence des collaborateurs et sur leur disponibilité.

### Les travaux réalisés

L'activité de l'équipe de terrain s'est principalement concentrée :

- dans les Bosquets et au sentier des Pêcheurs par la réfection partielle de barrières défectueuses, l'amélioration de drainages pour éviter les écoulements d'eau inopportuns, la réfection de surfaces sur certains secteurs de cheminement piétonnier. Près de 400 heures de main-d'œuvre y ont été consacrées alors qu'une entreprise a posé 130 m<sup>2</sup> de revêtement bitumineux pour un montant de Fr. 18'000.— ;
- dans les parcs et promenades, le long des rues où certains bancs publics ont été rénovés ou changés en fonction de leur état. Les spécialistes ont consacré 129 heures, soit près de 16 jours de travail pour ces missions. L'acquisition de bancs neufs se monte à Fr. 7'386.— pour 6 pièces ;
- sur l'entretien général, la maintenance et le nettoyage des 21 WC publics, il faut relever que le personnel de Voirie consacre plus de 2'016 heures de travail pour assurer une qualité satisfaisante à ces lieux difficiles à garantir en termes de propreté malgré tous les



Port de la Pichette Ouest sentier de ronde

efforts consentis. A relever diverses réfections qui ont permis d'améliorer le fonctionnement et ce particulièrement au Bois d'Amour. Un budget de Fr. 102'500.— a été consacré aux travaux de réparations, aux taxes d'eau et d'évacuation des égouts ;

- au quai Ernest-Ansermet, à la promenade Eiffel, au port de Creux-de-Plan, au boulevard Charmontey notamment et sur les chaussées et trottoirs de la ville pour réparer murs et revêtements. Les maçons et ouvriers spécialisés ont œuvré pendant près de 400 heures à leur entretien ;
- sur l'ensemble du territoire communal, des interventions de jointoyage au « Dilamat » pour assainir les fissures des revêtements routiers ou des trottoirs. Ces mesures permettent de prolonger la durée de vie des revêtements en évitant les infiltrations, le gel et la pousse d'herbes qui ouvre les matériaux. Plus de 450 heures ont été consacrées à cette mission préventive ou réparatrice.
- au port de la Pichette où la réfection du sentier de ronde s'est terminée après l'étape de 2012. Une garantie d'accès en toute sécurité pour les plaisanciers a été la maintenance et l'entretien général des places de jeux ;
- l'aide au Secrétariat municipal/office de la communication pour la gestion pratique des panneaux «ALPHA», l'encollage des affiches, le nettoyage après la campagne ;
- les opérations anti-graffitis sur le domaine publics qui ont nécessité quelque 200 heures. Les produits utili-



Banc en réfection à la rue de Lausanne



WC publics réparation tuyauterie





Espace Plage en cours d'installation

sés pour ces nettoyages représentent un montant de Fr. 3'000.— ;

- l'installation de la plage au bas de la Grande Place ;
- la pataugeoire, les bassins d'agrément et les fontaines, répartis sur 38 sites, certains fortement soumis aux sollicitations des usagers, sensibles aux conditions de la météo et exigeant un suivi régulier tant au niveau de la propreté et de la qualité de l'eau que des ouvrages mêmes.
- le lavage des ouvrages, des murs et autres éléments dans le but de faire disparaître souillures diverses et saletés incrustées. Ce programme annuel redonne hygiène, propreté et aspect visuel corrects à l'espace public.

### Les sculptures et les œuvres d'art

La collaboration avec le service culturel se poursuit. Les sculptures et autres œuvres d'art ont été examinées pour préparer un programme d'entretien 2013-2014 ciblé, en fonction des états et des urgences. Pour des questions techniques et de météo, certaines interventions de 2013 ont dû être reportées en 2014. L'enseigne « Vieille Ville » accrochée à la façade du bâtiment de l'ECA a été déposée lors des travaux sur cet immeuble. A la fin des travaux, après nettoyage, elle a retrouvé sa place.

### Les incivilités

Le groupe de travail chargé du dossier des incivilités s'est réuni à plusieurs reprises pour mettre en œuvre les stratégies de la Municipalité.

Les campagnes suivantes peuvent être mentionnées :

- proposition de subvention aux propriétaires privés pour le nettoyage des façades souillées par des graffitis. Peu de réponses, voire un désintérêt certain pour cette action;
- au courant de l'été : campagne de sensibilisation concernant la propreté des espaces publics avec le concours de l'Association IGSU;
- sensibilisation en matière d'utilisation de grils jetables;

Cette dernière action incitative « carré grillade » a consisté à mettre à disposition des usagers une trentaine d'emplacements pour les grils individuels, répartis dans les zones les plus sollicitées du parc tout en préservant les espaces de détente pour les baigneurs. Constitués de plaques de 40/40 cm d'une épaisseur 15 cm, en pierre ollaire grise posée à fleur du sol (pour permettre le passage des ton-

deuses et ne pas gêner les déplacements des usagers), ces emplacements sont identifiés par les icônes « carré grillade ». Un affichage sur les panneaux « Alpha » a complété la campagne de communication relayée par la presse.

Par ailleurs, la Communication municipale 37/2013 intitulée « Rapport du Groupe de Travail sur les Incivilités (GTI) concernant le jardin Doret et réponse à l'interpellation de MM. Jacques Décosterd et Jérôme Christen "Doret bis repetita" ou "Censure à Police Riviera et agents de protection fantômes!" » inventorie l'ensemble des actions mises ou à mettre en œuvre et des résultats concrets obtenus en la matière.

### Le service hivernal

De janvier à décembre, le dispositif de déneigement conduit par le responsable de Voirie, assisté de celui des Parcs & Jardins et des coordinateurs des deux secteurs a été mis en œuvre à 10 reprises.

Durant ces début et fin d'année froide et neigeuse, les collaborateurs du service ont été engagés pour ces missions pendant 631 heures. Les véhicules de déneigement ou de salage ont effectué 340 heures de service. Les forces sont disponibles graduellement en fonction des besoins sur l'ensemble du réseau qui compte 35 km de routes et 60 km de trottoirs.

Le recours au salage se fait selon les nécessités évaluées lors de chaque événement neigeux ou de verglas, 46'700 tonnes de sel ont été épandues.

Une entreprise locale a été appelée en renfort avec son engin de déneigement et de salage. Elle travaille sur une base contractuelle et au tarif horaire professionnel. L'engagement représente 26 heures pour l'année. Cette collaboration est efficace et indispensable pour assurer des moyens de déneigement suffisants.

### Le bois du lac

Pas d'événements majeurs à noter en ce qui concerne les rives du lac.

### L'organisation de manifestations et d'événements

La voirie est restée le principal acteur sollicité pour fournir des prestations aux organisateurs de manifestations veveysannes. Le personnel est engagé dans toutes les tâches de mise en place des infrastructures, de nettoyage et de reddition du matériel. Un résumé de ces prestations figure dans le chapitre bureau technique, celui-ci assurant l'évaluation, la coordination et l'engagement des moyens avec les organisateurs.

### Les déchets urbains

#### La gestion 2013

Les grandes lignes conceptuelles et organisationnelles de la gestion des déchets urbains en ville de Vevey ainsi que la logistique de terrain en vigueur ont été appliqués jusqu'au 31 décembre.

Peu de fait marquant durant l'exercice qui a été le dernier placé sous le modèle du financement par l'impôt.

Le tableau récapitulatif montre une situation globalement stable au niveau de la production, des efforts de tri et des coûts. Le service est ouvert aux entreprises qui l'ont utilisé pour évacuer quelque 820 tonnes d'incinérables et 538 tonnes de déchets recyclables toutes catégories.

# Direction des Espaces publics

## Déchets urbains

STATISTIQUE DE L'EVOLUTION DES QUANTITES - PRODUCTION PAR HABITANT - COUT PAR HABITANT				
	2010	2011	2012	2013
Déchets totaux Tonnes	9977.3	10037.5	9973	9995
1. Incinérables totaux	6263	6263	6443	6418
1.a Incinérables	5704	5638	5810	5755
1.b Objets encombrants	559	625	633	663
2.Recyclables totaux	3714.3	3774.5	3530	3577
dont: 2a.Verre	911	924	907	908
2b.Papier	1565	1571	1550	1561
2c.Végétaux + cuisine	1067	960	758	790
2d.Divers	171.3	319.5	315	318
dont: 2d.1 Piles	1.3	1.5	1	2
2d.2 Fer/Alu/App./SATOM	76	227	221	222
2d.3 Textiles	15	15	15	15
2d.4 P.E.T.	62.5	59	61	62
2d.5 Huiles,spéciaux	16.5	17	17	17
Nombre d'habitants	18971	18945	19281	19614
Prod. déch. ind. & comm.	1465	1457	1339	1357
Prod./habitant en kg/an	447	452	448	440
Prod./hab. yc ind. & comm.	526	529	517	510
Coûts tot./an pr les hab.	fr. 2'454'163	fr. 2'511'561	fr. 2'381'838	fr. 2'376'965
Coût /an et par hab.	fr. 129.36	fr. 132.57	fr. 123.53	fr. 121.19

Le coût global de la gestion des déchets se monte à Fr. 2'726'000.—.

### Les végétaux des cuisines privées

Inclus dans les centres de collecte de quartier, les conteneurs « GASTRO VERT » du système SATOM, répondent aux besoins des usagers privés. Le résultat en termes de quantité (290 To) et de qualité collectée reste bien entendu en deçà des attentes.

### Les végétaux des cuisines professionnelles

Les établissements publics, hôpitaux, EMS et autres cuisines collectives, se sont dans une petite majorité abonnés au système « GASTRO VERT ». Cette collecte a permis de réunir 106 tonnes de restes de cuisine d'excellente qualité valorisées sur le site de méthanisation de Villeneuve.

### Les végétaux des jardins privés

C'est un bilan plutôt positif que l'on peut retirer de cet exercice, 394 tonnes ont été collectées. Ce service répond à un réel besoin.

### La surveillance et le conseil

Il va sans dire que les résultats obtenus en termes de recyclage et de valorisation comme de respect des directives, sont directement proportionnels à l'activité intense que mène le collaborateur surveillant et conseiller en la matière.

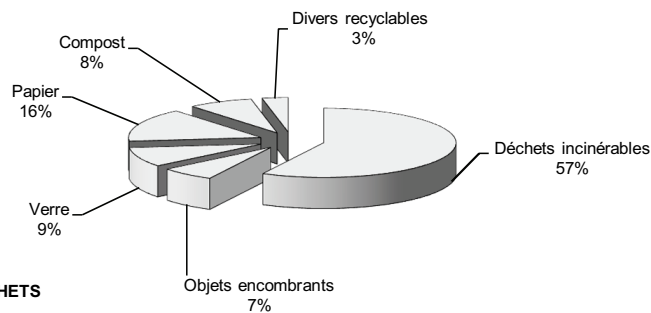
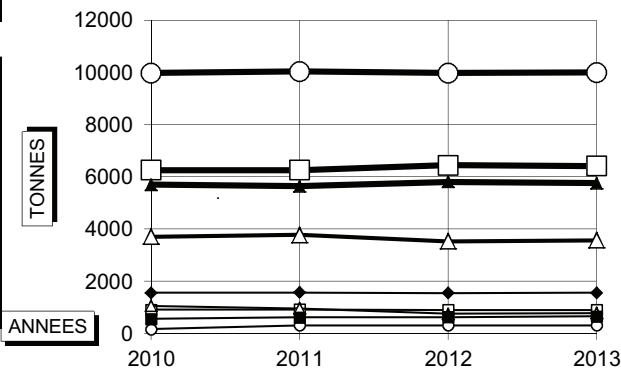
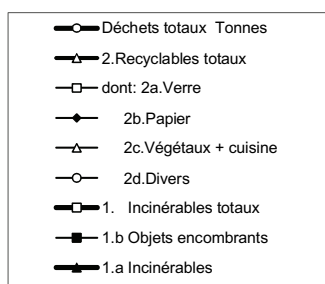
Son engagement auprès des habitants, des

concierges et des entreprises est indispensable pour assurer que les consignes soient bien comprises et respectées. Son rayon d'action s'agrandit lorsqu'il faut convaincre les propriétaires, les gérances et les architectes des mesures à prendre pour améliorer l'organisation ou l'équipement des immeubles.

### L'analyse du dispositif

En vue de l'introduction de la taxe au sac, TAS, les infrastructures et la logistique communale, version 2013, ont

### EVOLUTION DES QUANTITES



REPARTITION DES DECHETS

Illustration 1 : Tableau et graphiques de la gestion des déchets

La logistique très précise mise en œuvre, la promptitude des interventions, l'efficacité du dispositif ont été les garants d'un service apprécié et jugé impeccable en toutes circonstances. La production globale s'est élevée à 9'995 tonnes ou 510 kg/hab. (tous déchets, producteurs privés et professionnels confondus) pour 19'614 usagers (contre 9'973 tonnes ou 517 kg/hab. en 2012 pour 19'281 usagers). Les entreprises ont évacué 820 tonnes d'incinérables et 538 tonnes de recyclables et se sont acquittées d'une taxe globale de quelque Fr. 316'000.— pour ces prestations communales.

été analysées. Le rapport du bureau spécialisé, le même que celui désigné dans le cadre de l'étude de la TAS, souligne que :

- le dispositif actif aujourd'hui répond aux attentes des usagers comme aux exigences en matière de tri et que dans l'ensemble la situation actuelle est satisfaisante. Les prestations offertes aux citoyens sont au-dessus des standards rencontrés dans le Canton de Vaud. Ce constat a trait particulièrement au système apprécié des « ECOPOINTS », qui reste simple, de proximité avec un service tout en souplesse pour l'utilisateur ;
- son adaptation, pour répondre à la mise en application de la TAS en 2014, est tout à fait réaliste et pourra se faire à moindre coût.

### La taxe au sac TAS

De janvier à mai, inlassablement, l'équipe désignée par GEDERIVIERA - Municipaux et chefs de service des trois villes – a travaillé à la préparation du dossier relatif au nouveau règlement sur la gestion des déchets.

Les divers écueils techniques, juridiques, administratifs ont été franchis lors de séances plénières et du groupe technique.

Accompagnée d'un bureau spécialisé, elle a pu formuler pour les communes partenaires les recommandations qui ont conduit à l'élaboration des préavis municipaux.

Ce travail de longue haleine a permis de dégager une philosophie d'action concertée dans les 10 communes aboutissant finalement à l'introduction du principe de causalité – taxe au sac et taxe de base – pour le financement. Huit des dix communes ont adopté le sac taxé «Trier, c'est valoriser...» et ont adhéré à la structure développée pour les périmètres vaudois de Gedrel SA, Sadec SA, Valorsa SA et dernier venu Gedechablais.

En fonction des décisions du Conseil communal intervenues le 3 octobre 2013, la Municipalité a finalisé le règlement, lequel a été approuvé le 8 novembre par le Conseil d'Etat. Les directives municipales qui complètent le dit règlement ont été approuvées le 19 décembre pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Le crédit d'investissement – Préavis 16/2013, Règlement communal sur la gestion des déchets

Le crédit de Fr. 50'000.— accordé par le Conseil communal lors de l'adoption du préavis 16/2013 – a été utilisé à hauteur de Fr. 35'000.— pour couvrir les honoraires du bureau d'ingénieurs (analyse dispositif 2013 et projet TAS).

### Le secteur Parcs et jardins

#### Une observation générale

La mise en suspens de 1.00 EPT aux Parcs & Jardins, mentionnée dans le chapitre « La direction et ses collaborateurs », a conduit le secteur à prendre les mesures de rationalisation et d'économie de moyens et de forces suivantes :

- abandon du dispositif de nettoyage du week-end (reprise complète de cette activité par la Voirie) ;
- réduction des prestations fournies aux organisateurs de manifestations ;
- rationalisation de la décoration florale extérieure par

la standardisation des choix, par des décorations économiques et à entretien réduit, par la simplification voire la suppression de certains massifs fleuris et îlots de verdure (- 200 m<sup>2</sup>) ;

- reprise de l'entretien général des places de jeux (antérieurement à Voirie) ;
- reprise de l'entretien des zones de trottoir au pied des arbres (antérieurement à Voirie) ;
- suppression de la décoration individuelle dans les bureaux administratifs ;
- application des plans de déneigement et de salage restreints lorsque les prévisions météorologiques laissent supposer une évolution favorable et limitation au strict nécessaire du nettoyage des résidus neigeux.
- redistribution entre Voirie et Parcs & Jardins de certaines tâches spécifiques en fonction des aptitudes de chacun des secteurs.

### L'organisation

L'organisation s'articule autour :

- du responsable de secteur qui dirige, organise, planifie et contrôle le travail ;
- deux coordinateurs qui soutiennent et conduisent les équipes sur le terrain ;
- des horticulteurs-floriculteurs, paysagistes, ouvriers jardiniers et machinistes qui assurent tous les travaux directement liés à la production des plantes, à la décoration florale, à l'entretien des espaces verts, des terrains de sport et des forêts.

Ces forces représentent 19.92 postes de travail dont 18.90 ont été pourvus en 2013.

### Les arbres du domaine public

Après les éléments naturels - sécheresse, grêle, tempêtes et gel - la malveillance est venue s'ajouter aux risques encourus par les arbres.



Cimetière - un cyprès en feu

# Direction des Espaces publics

## Secteur Parcs et jardins

Au cimetière de St-Martin, entre janvier et février, 6 cyprès d'Italie ont été volontairement détruits par le feu. Le ou les auteurs de ces actes imbéciles n'ont pas été retrouvés. Au cours de l'année, 19 arbres isolés, en mauvais état sanitaire ou trop vieux, ont dû être abattus. Quatre sorbiers et cornouillers au quai de Copet, un tulipier au boulevard Charmontey, quatre cyprès d'Italie à la rue du Collège, deux cyprès et trois bouleaux au cimetière de St-Martin, un cerisier rue Clara-Haskil, deux sorbiers avenue de Savoie et deux érables champêtres à l'esplanade de St-Antoine et 22 ont été replantés en compensation. Le règlement de protection des arbres (RPA) s'applique naturellement aussi aux sujets du domaine public. En conséquence les abattements susmentionnés ont-ils préalablement fait l'objet d'une requête d'autorisation établie en bonne et due forme.

### Les soins apportés aux arbres

Un accent particulier a été mis sur l'aménagement et la remise en état des surfaces situées au pied des arbres souvent laissés à leur sort faute de moyens : revêtement brut, déformation par les racines, tassées. Une délimitation par des encadrements de pavage ou de bordures, la pose de gravier stabilisé ou l'ensemencement avec un mélange fleuri extensif ont contribué à assainir une soixantaine de sites. Les arbres vivent, croissent et, comme tout être vivant, meurent. Il s'agit donc de leur donner les meilleures conditions de développement, afin qu'ils continuent à assurer en toute sécurité, le plus longtemps possible, leurs fonctions écologiques, paysagères et sociales. Si les inventaires et les évaluations effectuées sur la base des dernières connaissances en la matière permettent d'obtenir une vision générale de l'état du patrimoine composé de près de 2'500 arbres, reste les risques indécélables de chute ou de déracinement. Un exemple flagrant, celui du marronnier du quai de Copet tombé sous une bourrasque de vent. Verdict : l'arbre était pourri à l'intérieur du tronc et l'ancrage de ses racines était dégradé. Fort heureusement seuls quelques dégâts matériels – véhicules légèrement endommagés – sont à signaler. Cet expérience a conduit en l'occurrence à une analyse complète de l'allée : tomographie (radiographie du tronc), expertise de la couronne et du système racinaires, évaluation de l'environnement immédiat ont conclus aux mesures à prévoir – par exemple amélioration des conditions de sol, haubannage - pour assurer la pérennité de ces arbres majeurs.



Le marronnier du quai de Copet



Une tomographie en cours et son cliché

Des haubannages, des tailles d'allégement voire des abattements ont complétés les mesures préventives. Cette stratégie est également utile lorsqu'il s'agit de penser au renouvellement des sujets.

### Les arbres du domaine privé

Si les propriétaires restent entièrement responsables de la gestion de leur patrimoine arborisé, ils se conforment néanmoins volontiers aux dispositions du RPA lorsque l'abattage d'un sujet sur leur parcelle est inévitable. Ils consultent même préalablement à toute décision les services communaux pour prendre leur avis, qu'il s'agisse d'arbres soumis à autorisation ou non.

Une dizaine de dossiers ont été traités. Après l'affichage de 30 jours au pilier public, la procédure n'ayant fait l'objet d'aucune opposition, l'abattage ou l'élagage a été autorisé pour 19 arbres.

Les requêtes d'abattage et le suivi des plantations compensatoires sont gérées avec le SIT. La couche spécifique « arbres » est désormais accessible par les professionnels et par le public sur le portail Cartoriviera.

Ce système a permis d'évoluer dans la connaissance globale du patrimoine arborisé. Les relevés altimétriques LIDAR notamment ont permis d'intégrer automatiquement l'altitude et donc la hauteur mesurée de chacun des arbres répertoriés sur la base du relevé fait par satellite. Cette procédure épargne un temps fastidieux de mesures effectuées jusqu'alors depuis le sol à l'aide d'un clinomètre « Silvatest ».

### Places de jeux

En reprenant l'entier de la gestion, de la maintenance et des réparations des places en jeux, le secteur s'est organisé de manière à disposer de l'ensemble des dossiers



Les alignements du quai Perdonnet par LIDAR

# Direction des Espaces publics

## Secteur Parcs et jardins



Louis-Levade: la place de jeu réaménagée

constructifs, des directives techniques et d'entretien. Cette passation de responsabilité fut également l'occasion de mettre à jour l'inventaire du mobilier urbain et des aménagements ainsi que le renouvellement des équipements.

Des collaborateurs sont spécialement formés pour assurer le suivi technique et les contrôles obligatoires de sécurité des installations. Si le secteur Voirie procède dans la mesure de ses moyens aux travaux de réparations simples, les fournisseurs sont appelés quant à eux, pour des questions de responsabilité, à remplacer les éléments plus complexes défectueux.

Les paysagistes du secteur ont réalisé seuls les travaux sur:

- l'aire de jeux du square Louis-Levade, où le chantier a débuté en mars pour s'achever à mi-avril. L'espace a été repensé, afin de répondre aux attentes formulées par les animatrices du centre d'accueil de jour pour les écoliers et de prendre en compte les éventuelles nuisances pour le voisinage.
- les équipements très fréquentés du Jardin du Rivage. Le toboggan fortement dégradé, après plus de 20 ans d'utilisation, présentait de réels dangers pour les enfants. Il a été remplacé. Les autres équipements ont été contrôlés, et remis en état.



Jardin du Rivage : le nouveau toboggan

Dans le cadre du projet « LUDO », renouvellement des places de jeux, une étude est en cours pour le réaménagement de la place de jeux de l'Eglise Saint-Jean, site sur la commune de Corsier. Une convention liant Corsier, Corseaux et Vevey sera prochainement établie. L'entretien du site est à la charge de Vevey.

Les autres projets, notamment – Parc du Panorama et Square de l'Indépendance - sont en attente.

### L'entretien paysager et de surface

Les méthodes de traitement consistant à se passer, en espaces extérieurs, de tout produit chimique et de pesticide pour la lutte biologique contre les parasites, les maladies des plantes ainsi que la végétation indésirable en ville se sont poursuivies avec succès. Des tests de nutrition avec des engrais d'origine organique ont démontré une réelle efficacité allée à une manipulation aisée et un coût au m<sup>2</sup> raisonnable pour la fumure des gazons. Ces techniques ont remplacé la méthode traditionnelle d'épandage d'engrais chimiques.

L'entretien différencié des surfaces a été généralisé, faisant cohabiter en bonne harmonie prairies fleuries et gazons intensifs, tailles architecturées et haies naturelles.

### Les travaux d'entretien paysager

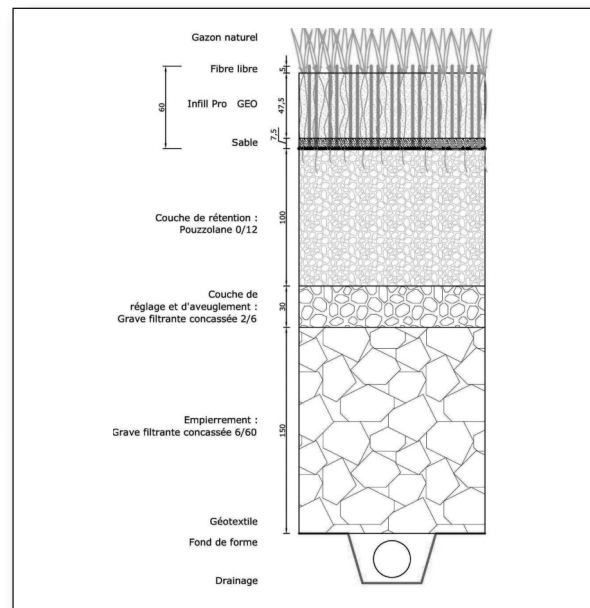
Les équipes d'horticulteurs-paysagistes et d'ouvriers jardiniers engagées tout au long des saisons ont apporté les soins aux 2'500 arbres du domaine public, aux haies d'une longueur additionnée de cinq kilomètres, à l'ensemble des gazons des parcs publics, du cimetière, des terrains de sport, de la piscine et aux jardins des garderies communales.

Ces missions occupent 13 EPT à 100% ou l'équivalent de 21'000 heures de travail effectives.

### Le terrain de football de Copet 1

L'entretien du gazon mixte du nouveau stade de Copet pose de réels défis techniques auxquels se sont attachés les spécialistes du secteur. Le gazon renforcé mis en place est en effet constitué d'un gazon synthétique sur lequel est semé un mélange naturel et mis en culture sur 6 cm de substrat artificiel. Il s'agit donc d'une culture hors-sol.

L'emploi de fertilisants et une programmation particulière des arrosages sont nécessaires, pour offrir aux utilisateurs une surface de jeu irréprochable et correspondant à leurs attentes.



Coppet 1: coupe - type gazon mixte

# Direction des Espaces publics

## Secteur Parcs et jardins

### Le service hivernal

Ces prestations font partie intégrante des tâches assumées par les jardiniers. Le service, coordonné avec le responsable de la Voirie, consiste à déneiger l'ensemble des trottoirs, escaliers, parcs et squares des secteurs Charmontey et de la Vieille ville. Le personnel a été engagé à la machine et à la main durant près de 450 heures.

### Forêts

Le secteur s'est impliqué dans un important projet de coupe de sécurité dans les Bosquets, pour protéger la voie de chemin de fer Vevey – Les Pléiades, exploitée par la société Montreux - Vevey - Riviera. (MVR). Le coût des travaux estimé à Fr. 255'000.— sera réparti entre la Confédération, le Canton, MVR et la Ville de Vevey qui y trouve un intérêt évident par son statut de propriétaire. Cette intervention ciblée concerne près de 300 arbres. Tout a été préparé au niveau technique, en terme de communication et de planification pour un début du chantier en février 2014.

### Les autres aménagements et chantiers

Quelques-unes des tâches spécifiques réalisées en cours d'année :

- l'espace plage : les paysagistes ont apporté leur soutien à l'équipe de la voirie pour la deuxième année de la plage de la Grande Place. Près de cent arbres et arbustes en bacs ont été fournis par l'établissement horticole pour former l'écrin de verdure de cet espace;
- la boucle de Rio-Gredon : substitution des plantations arbustives par un mélange de plantes fleuries indigènes;
- Square Müllheim: installation d'une nouvelle armoire de commande pour l'arrosage et pose d'un banc ;
- la mise en œuvre de l'action «carré grillade» et le remplacement d'un grill public au parc de l'Arabie.

### La production horticole, les performances et les méthodes

Les besoins en plantes ont été redéfinis suite à la mise en œuvre des mesures de rationalisation et d'économies mentionnées plus haut. L'établissement horticole a produit environ 115'000 plantes, dont 60'000 plantes de printemps, 42'000 plantes d'été, 5'000 plantes en pots, 1800 plantes vivaces et arbustes, 200 chrysanthèmes pour façades et 6'000 pour fleurs coupées.

Les collaborateurs – 3.52 EPT et 3 apprentis - ont consacré 4'250 heures de travail à cette tâche spécifique de production horticole.

Si les objectifs exprimés en termes d'économie d'énergie et d'eau au moment de la construction des nouvelles serres en 2011 ont été atteints déjà en 2012, l'exercice 2013 a permis de confirmer les performances attendues:

- la consommation de gaz à l'avenue du Major-Davel s'est élevée à 25'750 m<sup>3</sup> (contre 26'550 m<sup>3</sup> en 2012), soit 257'500 kW/h. La différence s'explique simplement par des conditions très froides sur une période courte en 2012 et des conditions froides sur une longue période en 2013 ; pour mémoire, l'ancienne installation consommait 450'000 kW/h par an.
- la consommation d'eau d'arrosage a encore diminué, pour s'établir à 567 m<sup>3</sup>, contre 800 m<sup>3</sup> en 2012, soit une réduction de 30% sur une année ou de 60% par rapport à 2010 par exemple.

- les terreaux sont en majorité exempts de tourbe et sont produits en Suisse à partir de matières renouvelables tels que compost d'écorces, terre de betteraves recyclée, fibres de bois et de coco et engrais organiques. Les pots en matière végétale, réutilisables et recyclables sont largement utilisés. Les supports de culture, en particulier les plaques alvéolées en plastique, sont lavées, désinfectées et réutilisées de nombreuses années.
- grâce aux nouvelles installations, la méthode de lutte phytosanitaire biologique s'est enfin totalement imposée avec l'introduction d'insectes auxiliaires et de traitement à l'aide de produits d'origine naturelle, technique développée et soutenue dans son application par l'entreprise Andermatt Biocontrol, spécialisée dans la lutte biologique.
- le volume global des traitements appliqués est de 1'660 litres soit une baisse de 60% par rapport à 2012;
- la proportion de pesticides de synthèse (248 l) a été réduite de plus de 90% par rapport aux méthodes antérieures ;
- la proportion de produits à base naturelle compatibles avec la lutte biologique reste prédominante, mais a aussi diminué en passant à 1'418 litres contre 3'834 litres en 2012.

Ces résultats sont le reflet de l'effort constant consenti depuis plusieurs années pour amener l'exploitation au niveau d'une production compatible avec les normes de production de « Bio Suisse ».

### Décorations, manifestations officielles

L'équipe du centre horticole assure les décorations florales et arbustives des manifestations publiques. Ces prestations ont nécessité 200 heures de travail. La décoration courante des locaux publics et des points d'accueil de l'administration a nécessité la confection, la mise en place et l'entretien d'environ 1'200 arrangements ou plantes fleuries. Le temps de travail consacré est de 500 heures.

### Les animations publiques

Le passeport-vacances offre diverses activités estivales remises au calendrier des mois de juillet et d'août. Il s'agit d'une demi-journée, au cours de laquelle les enfants peuvent découvrir aux serres de la ville la culture des fleurs et réaliser eux-mêmes une création florale, la découverte de la nature en ville, par un jeu de piste interactif qui sensibilise les enfants à leur environnement, à la nature en ville, le tri des déchets, l'escalade des arbres activité au cours de laquelle en pénétrant au cœur des branches et de leur ramure, les enfants assurés en toute sécurité par nos spécialistes, changent de dimension et peuvent découvrir les arbres dans leur intimité.

Le beau temps a permis un déroulement parfait de ces manifestations.

Organisé en collaboration avec la maison de quartier « Villa Métisse », LE PRINTEMPS SUR GÉNÉRAL-GUISAN - plantation des décorations printanières sur l'avenue du Général-Guisan - a rencontré un réel succès auprès des enfants et des habitants du quartier.

Suite à l'adoption des conclusions du rapport-préavis 14/2013 en réponse au postulat de M. Serge Ansermet « Les abeilles parmi nous » trois colonies d'abeilles ont



**Le printemps à Général-Guisan**

été installées sur le Domaine de St-Martin. Les ruches, dont 2 confectionnées dans le cadre des ateliers découverte organisés par l'animation jeunesse et la troisième offerte par le comité du Cercle des sciences naturelles de Vevey-Montreux ont accueilli ces nouvelles habitantes dès le milieu de l'été. Le site permet d'accueillir des animations dans un but didactique. Deux apiculteurs domiciliés à Vevey, MM. Fischer et Pellegrino ont assuré les soins. Le produit de la récolte - 13 kilos - est racheté par la commune au prix officiel du marché ce qui leur permet de couvrir leurs frais. Les pots de miel feront le bonheur des enfants fréquentant les crèches publiques et cantines scolaires veveysannes.

Les coûts d'entretien et d'exploitation des ruches et des essaims restent à charge de la Ville.

**Cimetière-inhumation**  
**Tavaux d'entretien**

Le domaine du cimetière exige, en dehors des travaux d'entretien courant, des interventions plus importantes pour maintenir ou rétablir un état général correct. A relever particulièrement cette année : l'engazonnement du secteur N° 64 suite de la désaffectation des monuments, la rénovation de la fontaine monumentale dite « du Clos » sise au Nord du cimetière, l'extension des secteurs 63 et 64 de petites concessions de corps, l'adaptation de 200 m² de places de parc sur grilles engazonnées et la réfection de murets au secteur 25.

La démolition d'anciennes couches de cultures a permis

l'aménagement d'une ombrière pour la production de plantes vivaces, gagnant ainsi en productivité (simplification des tâches et arrosage automatique).

Les statistiques mentionnées ci-après, comparées sur le long terme, montrent une certaine évolution du mode de sépulture et permettent ainsi d'adapter l'occupation des secteurs aux réalités.

**Inhumations de corps**

Tombes à la ligne de corps	24
Tombes d'enfants	1
Concessions de corps	10
<i>Total des inhumations de corps</i>	<i>35</i>

**Inhumations de cendres**

Tombes à la ligne cinéraires	14
Concessions cinéraires nouvelles	2
Inhumations de cendres sur tombes existantes	42
Total des inhumations de cendres en tombes	58
Inhumation de cendres au Jardin du Souvenir	75
<i>Total des inhumations de cendres</i>	<i>133</i>

114 Veveysans ont fait le choix de l'incinération sur un total de 161 décès, ce qui représente une proportion de 71%.  
 Entretien des tombes : le cimetière de Saint-Martin dénombre environ 2'500 tombes et monuments. Le service d'entretien floral des tombes peut être assuré par les jardiniers de la ville. Le système d'abonnement annuel ou contrats à long terme permet d'en assurer la continuité.

**Projets de la Direction des Espaces publics**

Des projets importants sont inscrits au programme de la direction, notamment:

- l'optimisation des synergies d'entretien du domaine public des secteurs voirie et parcs & jardins ;
- la production horticole communale à long terme ;
- le renouvellement des arbres du quai Perdonnet et des arbres d'avenue ;
- la collaboration avec la DAI à l'étude sur la rénovation de certains WC publics ;
- la deuxième étape du projet « CANDELA », renouvellement de l'éclairage public 2014-2018 ;



**Le rucher du domaine de St-Martin**

- la mise en œuvre de la taxe au sac et l'étude d'une gestion régionale des déchets ;
- la révision des règlements dépendants de la direction des espaces publics.

remplir avec conviction son cahier des charges très éclectique.

*Marcel Martin, Municipal  
Gérard Amoos, chef de service*

### Conclusions

Travailler au bien-être et au confort de l'usager tel est l'activité principale de la direction des espaces publics.

Avec son organisation, son expérience, ses compétences et sa disponibilité, auxquelles s'ajoutent responsabilité et conscience individuelle, elle est capable de faire face aux sollicitations quotidiennes comme de répondre aux demandes plus spécifiques lors d'événements, d'études et de réalisations particulières.

La reconnaissance du public pour le travail effectué est un excellent stimulant et un encouragement pour elle à

### Lexique

OSEO	:	Oeuvres suisses d'entraide ouvrière
ORP	:	Office régional de placement
DAI	:	Direction de l'architecture et des infrastructures
EP	:	Eclairage public
SESA	:	Service des eaux, sols et assainissement
RPA	:	Règlement communal sur la protection des arbres
EVAM	:	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
SIT	:	Service Information du Territoire
ASR	:	Association de communes Sécurité Riviera
MSST	:	Mesures de Sécurité et de Santé au travail

### Suivi du vœu de la commission de gestion, exercice 2012 :

*Vœu N° 1 Rénovation et/ou remplacement des toilettes publiques*

*La Commission souhaite que la Municipalité traite au plus vite la question de la rénovation et/ou du remplacement des toilettes publiques. Elle relève que cette affaire a déjà été mentionnée dans ses rapports à plusieurs reprises.*

### Réponse

*Il s'agit en préambule de rappeler qu'en 2012, outre les travaux d'entretien courant des 21 édicules publics répartis en ville, une intervention d'urgence, conséquemment au gel - installations sanitaires et raccordement aux canalisations - a été réalisée dans les WC situés au carrefour de Subriez.*

*Par ailleurs, un montant de Fr. 50'000.— figure au budget 2013 pour terminer ces transformations et engager des réfections indispensables et prioritaires sur d'autres installations.*

*Consciente de l'état général des toilettes publiques, la Municipalité a prévu dans le plan des investissements 2011-2016, en priorité 2, un crédit cadre de Fr. 160'000.—/an sur cinq ans pour leur rénovation, son objectif étant de répondre aux exigences actuelles de commodité, de fonctionnalité, d'hygiène, et de salubrité.*

*Néanmoins, avant de solliciter les crédits d'ouvrage, le projet doit démarrer par :*

- *le diagnostic des installations existantes ;*
- *la cartographie des sites qui doivent être réhabilités, nouvellement équipés, voire éventuellement supprimés ;*
- *l'étude de la dotation sanitaire en fonction de leur situation en ville et de leur mise à contribution ;*
- *l'analyse des moyens ou des solutions à mettre en œuvre pour en assurer la maintenance et l'entretien.*

*Ces premières réflexions s'appuieront sur la pratique, d'autres villes tant en ce qui concerne les équipements choisis que les moyens et solutions retenus pour assurer leur maintenance, leur entretien et leur nettoyage régulier.*

*En conséquence, la Municipalité informera prochainement le Conseil communal de l'ouverture d'un compte d'attente pour couvrir ces frais d'études préliminaires et pour le rétablissement d'un programme des travaux à entreprendre.*

### Suivi

Depuis la communication au conseil Communal du 13 juin 2013, la Direction des espaces publics a effectué, en accord avec la Direction de l'architecture et des infrastructures, de petits travaux de rénovation, comme peintures, remplacement de chasses-d'eau, portes, carrelage et autres aménagements sanitaires. Ces travaux ont pour but de redorer l'image de ces lieux d'aisance.

Les projets de rénovation doivent continuer en étroite collaboration avec la Direction de l'architecture et des infrastructures qui se chargera de faire:

- le diagnostic des installations existantes ;
- la cartographie des sites qui doivent être réhabilités ;
- l'étude de la dotation sanitaire ainsi que l'analyse des moyens et solutions à mettre en œuvre pour en assurer la maintenance et l'entretien.



# **Direction des affaires sociales et familiales**



# Le partenariat et la collaboration transversale Travailler ensemble dans le respect de l'autre

#### Mot de la Municipale

Un mot pour illustrer l'année 2013 à la Direction des affaires sociales et familiales : partenariat. Tout d'abord, l'aboutissement d'une collaboration fructueuse avec le Bureau cantonal de l'intégration et l'ouverture de son antenne régionale dans les locaux de l'intégration communale. Puis l'élaboration d'un Plan communal pour l'intégration qui précise les objectifs à atteindre pour les 4 prochaines années et les mesures existantes à développer. La complémentarité clarifiée entre les mesures pilotées par le canton (cours de langues, interprétariat communautaire) et celles de la responsabilité des communes (accueil, information, conseils, employabilité, intégration précoce) est la garantie d'une efficacité accrue. La prise en compte de l'expérience veveysanne en matière d'intégration et la valorisation des mesures de proximité menées par la commune et les associations spécialisées est une belle réussite pour notre communauté. Nous pourrions poursuivre ces démarches avec le soutien financier du canton (Fr. 96'000.- par an).

Partenariat entre les services communaux également, notamment dans le domaine de l'accueil de l'enfance. L'intégration de l'entier de l'accueil parascolaire (restaurants, accueil du matin, devoirs surveillés) au sein de la Direction des affaires sociales et familiales depuis la rentrée scolaire 2013, permettra progressivement de professionnaliser, en partie, l'encadrement des enfants, tout en restant attentifs aux coûts qui en découlent. La Direction des affaires sociales et familiales, forte d'une expérience reconnue dans le domaine, puisque responsable de la gestion du Réseau d'accueil de l'enfance REVE, pilotera l'entier du secteur pour offrir une offre plus cohérente aux parents. Représentatif de la collaboration entre les services, le restaurant scolaire de Plan, ouvert en septembre 2013, offre 20 places supplémentaires pour les repas de midi, à proximité des écoles, comme le précise la LEO (Loi sur l'école obligatoire). Une éducatrice de l'enfance professionnelle encadre les enfants dans ce lieu.

Pour finir, partenariat indispensable en matière de logement. Représentante de la Municipalité au sein des coopératives d'habitation, je peux témoigner des décisions ambitieuses prises en 2013 par ces dernières. Deux projets de construction de logements d'utilité publique (subventionnés, protégés, loyers modérés) se concrétisent, notamment à Plan-Dessus avec la Coopérative de Charmontey et à l'avenue de Blonay avec la Demeure Vermeille. De nombreux contacts nouveaux ont été pris par la Direction des affaires sociales et familiales notamment avec des coopératives d'habitation actives en Suisse romande, afin de pouvoir bénéficier de leur expérience, d'élargir l'offre et de passer à la vitesse supérieure en matière de construction d'habitat accessible pour tous.

Tout cela dans un contexte de surcharge de travail importante pour notre chef de service, Christophe Gerber, qui a été nommé à ce poste en janvier 2013 et qui a fonctionné sans adjoint jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, date de l'engagement de Michel Bonjour, nouvel adjoint.

C'est un engagement accru, une capacité d'adaptation certaine et de la créativité qui ont été nécessaires pour faire face à ces nouveaux enjeux. Que les employés de la Direction des affaires sociales et familiales soient chaleureusement remerciés pour leurs compétences mises au service de la population !

*Annick Vuarnoz, Municipale*

#### L'accueil de l'enfance

##### Nouveaux projets

La construction de la garderie sur la parcelle d'Haute Terre (Les Monts-de-Corsier) devrait commencer début 2014, avec une ouverture de la structure prévue pour début 2015.

#### Réseau Enfance Vevey et Environs (REVE)



REVE

De nouvelles places sont venues s'ajouter à l'offre du réseau REVE courant 2013. La Fondation des structures d'accueil de l'enfance (FSAE) de La Tour-de-Peilz a en effet

ouvert la garderie et l'UAPE du Parc en août 2013. Cette structure offre 33 places en accueil préscolaire et 48 places en parascolaire et renforce encore le taux de couverture (nombre de places offertes aux enfants en accueil collectif par rapport aux enfants du même âge dans la population) de notre réseau, qui est déjà parmi les plus hauts dans le canton, hormis Lausanne.

#### Statistiques

Le nouveau logiciel utilisé pour la gestion des contrats de placement dans les structures du réseau permet dorénavant de fournir les statistiques pour le rapport de l'année concernée. En 2013, les utilisateurs du réseau REVE ont bénéficié de l'équivalent de 81'140 journées en accueil préscolaire (80'236 en 2012), 37'690 journées en parascolaire (34'735), ainsi que 247'470 heures en accueil familial (239'240).

# Direction des affaires sociales et familiales

## L'accueil de l'enfance

Les coûts d'une journée en accueil préscolaire se montent à Fr. 152.63 en 2012, y compris le repas. Ces coûts sont partagés entre la participation des parents (35.72%), les subventions étatiques (17.85%) et les contributions des communes et entreprises partenaires (46.43%).

En accueil parascolaire, les coûts sont de Fr. 112.90 avec le repas, répartis entre parents (26.84%), subventions (24.90%) et partenaires (48.26%).

Pour l'accueil en milieu familial, le coût est de Fr. 8.76 par heure d'accueil, l'éventuel repas en sus (parents 53.3%, subventions 10.09%, partenaires 36.61%).

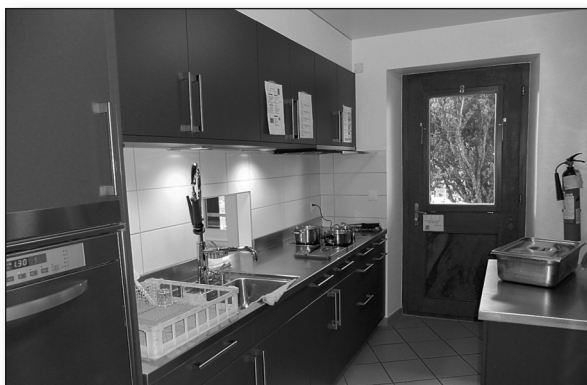
### Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)

Le réseau REVE est représenté à la chambre consultative de la FAJE par le chef de service.

Ce dernier participe également à différents groupes de travail en vue de l'introduction du revenu déterminant unifié pour les réseaux d'accueil de jour dans le canton de Vaud comme stipulé dans la LHPS et des implications qui en découlent pour les réseaux. L'introduction de ce revenu déterminant unifié (RDU) doit assurer une équité dans la prise en compte des revenus des parents placeurs sur l'ensemble du territoire cantonal. Prévue initialement pour 2014, l'entrée en vigueur de ce régime a été repoussée à 2015 par le Conseil d'Etat afin de permettre de trouver des solutions aux difficultés qui se présentent aux réseaux dans l'application de cette nouvelle approche. Cette dernière nécessitera également l'adaptation de la grille tarifaire en cours actuellement dans le réseau REVE.

### Structures veveysannes

Deux grands chantiers ont eu lieu durant 2013 dans les garderies. Le premier visait le réaménagement des extérieurs de la garderie des Cèdres pour tenir compte de la présence d'enfants plus grands dans la structure, avec la réfection des surfaces et l'installation d'un nouveau grand jeu de grimpe, l'agrandissement du cabanon pour ranger les poussettes et l'installation d'un deuxième plus petit pour les containers à déchets (voir aussi rapport de la Direction de l'architecture et des infrastructures). Ces travaux représentent une dépense globale de Fr. 150'000.-. Le deuxième chantier d'importance de près de Fr. 30'000.- était la rénovation de la cuisine de la Barcarolle. Ces travaux offraient aussi l'opportunité d'adapter l'équipement pour permettre la livraison en liaison froide des repas confectionnés par la cuisine de la garderie des Ateliers.



Ce nouvel aménagement offre un espace de travail fort apprécié de l'équipe de cuisine.

D'autres travaux, de moindre importance, ont eu lieu notamment l'installation de panneaux acoustiques à la garderie des Marionnettes et dans le groupe « écoliers » des Cèdres (Fr. 8'800.-), la réfection de peintures extérieures à la Barcarolle (Fr. 13'500.-), la remise en état des stores à l'UAPE de Crédeilles (Fr. 6'500.-) ainsi que la transformation des sanitaires de ce pavillon par l'installation d'un urinoir (Fr. 5'000.-).

### Accueil périscolaire

Suite à la décision de la Municipalité de transférer la gestion des salles à manger scolaires, de l'accueil matinal, des devoirs et études surveillés ainsi que de l'accueil « après-devoirs » de la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports (DEJS) à la DASF, dans le but de regrouper tout l'accueil pré- et parascolaire au sein de cette dernière, la DASF a entrepris les démarches nécessaires à ce regroupement. Les différents temps d'accueil proposés sur les sites scolaires et la salle à manger du Panorama ont été réunis sous l'appellation « accueil périscolaire » pour les différencier de l'accueil parascolaire proposé dans les garderies et UAPE.

En plus de l'organisation pratique de cet accueil en vue de la rentrée (collaboration avec les directions des établissements scolaires pour l'information des parents, transferts des contrats des auxiliaires en étroite collaboration avec le service des ressources humaines), tâche facilitée par le transfert et la collaboration de la secrétaire déjà en charge de cette activité au sein de la DEJS, un suivi pédagogique des personnes engagées dans ces activités a été mis en place ainsi qu'une formation continue, prévue début 2014, pour les accueillantes des salles à manger. Une nouvelle salle à manger pour écoliers a pu être ouverte pour cette rentrée au collège de Plan. Avec ses 20 places, elle permet d'accueillir les écoliers habitant ce quartier en attendant l'aménagement d'un accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS) dans le collège des Crossets, en principe courant 2015.

Pour ce restaurant scolaire, et afin de viser une professionnalisation de l'accueil, nous avons pu engager une éducatrice de l'enfance diplômée et ayant déjà quelques années d'expérience professionnelle.

D'autres mesures organisationnelles seront mises en place pour la rentrée 2014, toujours dans le but d'optimiser l'accueil des enfants en dehors des plages scolaires et de leur offrir un accompagnement de qualité.

Durant les 5 premiers mois de l'année scolaire 2013/2014 (août – décembre), 46 enfants ont fréquenté l'accueil matinal avant le début de l'école et 76 enfants sont venus à l'accueil en fin d'après-midi, avec un rythme plus ou moins régulier.

Dans les salles à manger (Panorama, collèges Kratzer, de la Veveyse et de Plan) 4'924 repas ont été distribués.

253 enfants ont eu recours aux devoirs surveillés, proposés aux écoliers de la 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> par 17 personnes et 74 écoliers ont bénéficié des études surveillées, s'adressant aux élèves de 7<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> année.

### Commission municipale « sur la famille »

La commission municipale sur la famille s'est réunie à deux reprises. L'organisation de l'accueil de l'enfance en général, et plus particulièrement l'accueil parascolaire ont été les thèmes principaux abordés lors de ces rencontres.

### Divers

Notre commune, en collaboration avec Pro Juventute, offre à chaque nouveau parent un coffret contenant des conseils pour l'arrivée d'un nouveau-né. Ce geste est fort apprécié des nouvelles familles. En 2013, 126 courriers ont été adressés et 32 coffrets ont été offerts. 222 enfants sont nés à Vevey en 2013.

### Le logement

#### Logements subventionnés

- Au 31 décembre 2013, 441 logements subventionnés ou sous contrôle sont sur le marché sur un total d'environ 10'000 appartements, à Vevey.

Notre commune dispose actuellement des logements subventionnés ou sous contrôle suivants:			
1	Bd de Charmontey 41-47	32	appartements
2	Rue des Crosets 45-47	22	appartements
3	Av. de Gilamont 57-59	46	appartements
4	Av. de Gilamont 62-64-66	60	appartements
5	Rue d'Italie 7-13 - 15-17	30	appartements
6	Rue des Jardins 1-3	44	appartements
7	Rue des Marronniers 6	15	appartements
8	Rue des Moulins 6-8	16	appartements
9	Rue des Moulins 24-26 / Pont de Danse 2-4 / Corsier 1	40	appartements
10	Rue du Panorama 17 / Clos 9	30	appartements
11	Rue du Petit-Clos 15	14	appartements
12	Avenue Rolliez 7-11	34	appartements
13	Avenue Rolliez 1-3 / Petit-clos 14	34	appartements
14	Rue du Torrent 4-6	24	appartements
	<b>Total</b>	<b>441</b>	<b>appartements</b>

- Les 40 logements subventionnés de l'îlot D des Moulins de la Veveysse ont été mis en location depuis mi-avril 2013.

#### Aide Individuelle au Logement (AIL)

En 2013, 125 ménages veveysans ont pu bénéficier de l'aide individuelle au logement. Le montant total des aides versées s'élève à Fr. 2'129'954.- (Fr. 1'300'000.- en 2012), dont la moitié est pris en charge par le canton.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'harmonisation des prestations sociales (LHPS) au 1<sup>er</sup> janvier 2013 a entraîné une augmentation de la charge de travail en raison de l'entrée en vigueur du Revenu déterminant unifié (RDU), liant l'AIL à d'autres prestations sociales telles que l'Office vaudois de l'assurance maladie et le bureau de recouvrement des pensions alimentaires.

Le RDU vise la modernisation et l'harmonisation du fonctionnement des administrations octroyant des prestations soumises à la LHPS. Il se base sur le principe du dossier unique, soit le dépôt d'un dossier administratif unique auprès d'un des services concernés par le RDU pour les éléments financiers et de composition familiale. Un système informatique d'échanges d'informations financières et administratives concernant les ménages permet aux autres services concernés d'accéder au dossier, avec des règles et limites strictes pour assurer le respect de la législation en matière de protection des données.

Sur un nombre total de 270 dossiers traités, 22% des dossiers acceptés sont venus par le biais du Bureau de re-

couvrement des pensions alimentaires et 12% par celui des Prestations complémentaires pour familles.

#### Pénurie de logements

La Commune de Vevey continue de présenter une pénurie très élevée de logements vacants, soit 0.34% des logements en location.

#### LAAL - LDTR

- En 2013, la Municipalité a préavisé 10 demandes relatives à la LDTR (Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation).
- En 2013, la Municipalité a préavisé 7 demandes relatives à la LAAL (Loi concernant l'aliénation d'appartements loués).

#### Vente d'appartements aux étrangers

- Tout comme en 2013, le Conseil d'Etat vaudois a ratifié un arrêté proposé par la Municipalité. Cet arrêté interdit, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, toute vente de logements à des personnes habitant à l'étranger et ne souhaitant pas s'établir à l'année à Vevey. C'est un moyen de lutter contre la pénurie de logements et de dire non aux « lits froids » sur notre commune.

#### Le Hublot

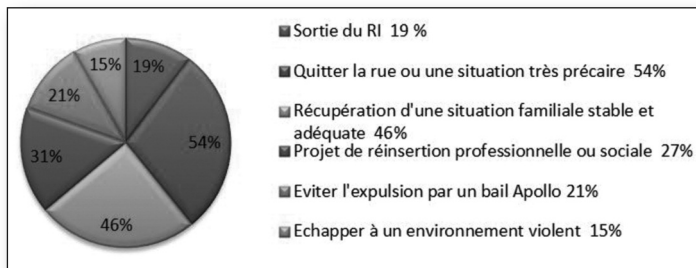
- En 2013, le Hublot, structure d'accueil de nuit d'urgence, dont le taux d'occupation annuel s'élève à 83,5%, a rencontré pour la première fois depuis son ouverture une diminution du nombre total de nuitées.
- Cette diminution est avant tout due au fait que la gent féminine a nettement moins fréquenté la structure par rapport à 2012. Ce phénomène a également été constaté dans l'autre structure d'accueil d'urgence gérée par Caritas dans le Nord vaudois.
- Le nombre total des nuitées, bien que légèrement inférieur aux années 2010-2012 (en moyenne 4'965 nuitées/an) est stable. Il s'élève à 4'571.
- Sur les 308 bénéficiaires, 48 sont d'origine helvétique, dont 37 viennent de la région proche ou du canton. Ces derniers bénéficient de plus d'un quart des nuitées, soit 1'275 au total. La structure remplit donc bien son mandat régional.
- 54,7% des personnes fréquentant le Hublot ont plus de 40 ans.

#### Fondation Apollo

Le nombre de demandes d'admissions déposées en 2013 à la Fondation Apollo est proche de celui de l'an précédent, soit 197 situations (Vevey 154 et La Tour-de-Peilz 43). Les comptoirs du logement, ateliers de recherches de logements, ont lieu 2 fois par semaine et sont fréquentés par 10 personnes en moyenne sur l'année.

Des séances d'information collectives hebdomadaires pour les habitants de la Riviera ont été mises en place en 2013. Elles ont lieu chaque lundi et durent 1 heure. 98 personnes ont sollicité les collaborateurs de la fondation lors de ces rencontres pour obtenir des informations détaillées sur les techniques de recherches de logements. Ils peuvent ensuite fréquenter les comptoirs du logement. 36 personnes ont signalé avoir obtenu un bail directement

à leur nom (Vevey 26 et La Tour-de-Peilz 10). Ce chiffre n'est pas définitif car les usagers n'informent pas systématiquement de l'aboutissement de leurs démarches. La fondation a contracté 8 nouveaux baux à son nom, il s'agit de 6 nouveaux logements et 2 situations de maintien dans le logement pour éviter l'expulsion. Des changements significatifs dans la situation socio-économique des bénéficiaires des mesures Apollo sont constatés, comme l'indique le graphique ci-dessous :



Changements de situation socio-économique des bénéficiaires des mesures Apollo.

Sur 18 situations dont le contrat de suivi social a pris fin en 2013, des négociations ont eu lieu avec les gérances en vue du « glissement » des baux au nom des locataires. 5 passages de bail au nom du locataire ont abouti sans modification des conditions de location. Pour deux situations, les gérances ont refusé le passage, car les situations des locataires paraissaient encore trop instables selon leurs critères. 7 situations sont encore en négociation. Concernant les autres locataires, les contrats de suivi des bénéficiaires ont été prolongés afin de consolider leurs démarches d'autonomisation. La question des garanties de loyer préoccupe particulièrement l'équipe d'Apollo au moment du passage de bail au nom du locataire. Les perspectives d'Apollo pour 2014 concernent principalement le développement des prestations de la fondation à d'autres communes. Montreux envisage de faire bénéficier ses habitants des mesures Apollo, ainsi que de mettre en place un projet de logements communautaires à visée socio-éducative, géré par la fondation. La commune d'Aigle s'intéresse également à mettre en place un projet d'appui à l'accès au logement.

### Contact avec l'Office fédéral du logement

Le chef de service a participé à un groupe de travail créé par l'Office fédéral du logement pour soutenir la création d'une « boîte à outils » réunissant les cadres législatifs et les applications possibles pour les communes afin de faire face à la pénurie du logement. Cette boîte à outils, dont la version allemande est disponible depuis quelques mois, devrait sortir en français courant printemps 2014. A relever également les différents contacts qui ont eu lieu avec des coopératives d'habitation extérieures, déjà présentés par M<sup>me</sup> Vuarnoz, Municipale.

### L'intégration

#### Déléguée à l'intégration

Identifier les associations étrangères et les partenaires qui œuvrent au quotidien dans le domaine de l'intégration était une première grande étape pour la déléguée à l'intégration. Ce travail de réseau a également permis à la déléguée à l'intégration d'être identifiée par les partenaires.

L'année 2013 a aussi vu la collaboration avec le BCI se renforcer. Outre le fait que la responsable d'antenne du BCI soit présente deux jours par semaine dans les locaux du bureau de l'intégration, le BCI a également proposé aux villes disposant d'une déléguée à l'intégration d'élaborer un programme d'intégration communal sur 4 ans. Celui-ci sera financé à même hauteur par la commune et par le BCI. Ainsi, la première partie de l'année a été consacrée à l'état des lieux des nombreuses offres d'intégration existant dans la commune. Cette première étape nécessaire avait pour but de mettre à jour les besoins et les demandes des partenaires mais également de voir où se trouvaient les lacunes. La déléguée à l'intégration a ensuite élaboré un programme d'intégration sur les 5 domaines imposés par le BCI.

De nouveaux projets ont été imaginés et verront le jour sur les 4 prochaines années ainsi que des synergies entre les différents services de la ville et les partenaires. Ce programme aura pour but de renforcer le réseau et permettre de nouvelles collaborations avec les partenaires.

En outre la déléguée à l'intégration a travaillé à la mise sur pied de la semaine d'actions contre le racisme et de la Fête des voisins.

### Action veveysanne de lutte contre le racisme

Ayant cette année pour thème « D'ici et d'ailleurs », la campagne contre le racisme a été riche en actions et a permis de nombreuses collaborations avec les associations étrangères. L'objectif était de sensibiliser les passants à la diversité culturelle en leur proposant des activités ludiques sur l'espace public.

Le fil rouge de l'action a été un container que nous avons posé sur l'Esplanade St-Antoine. Il a servi de support à la création d'un graffiti. Cette démarche se voulait interactive puisque les passants étaient invités à participer à l'évolution de la fresque.



Graffiti créé durant la semaine d'actions contre le racisme avec la collaboration des passants.

Le container a également accueilli des contes pour enfants et un café-rencontre pour les femmes, ce qui a permis des échanges et des discussions interculturelles riches.

Un théâtre de rue a permis d'interpeller les passants en leur proposant de s'interroger sur les discriminations. Enfin de nombreuses démonstrations de musique et de danse ont permis de donner un côté festif à l'évènement.

Une nouvelle fois, cette action a pu se réaliser avec le soutien du Service de lutte contre le racisme, du Bureau Cantonal de l'intégration et de lutte contre le racisme et de la Licra.

### La Fête des Voisins

Ce rendez-vous incontournable s'est pour la première fois déroulé le dernier vendredi du mois de mai en lieu et place du mardi. La mise sur pied de cet événement a été coordonnée par le Bureau de l'intégration et Agenda 21. Pour sa septième édition, 98 fêtes ont été organisées sur la Riviera.

Si des conditions climatiques maussades ont rendu l'organisation des fêtes difficile, celles-ci n'en ont été que plus chaleureuses et conviviales.

### Projets urbains et intégration sociale dans des zones d'habitation

Durant l'année 2013, et dans la suite du diagnostic communautaire mené en 2012, une action importante a été menée dans le quartier de Plan-Dessous. L'accueil d'une stagiaire en fin de formation d'animatrice socio-culturelle à la HES – EESP a permis de faire tout un travail d'identification des obstacles à une meilleure cohabitation dans le quartier, puis de poser les jalons d'une intervention ciblée afin de créer des liens entre les habitants et les différents intervenants.



La roulotte, point de ralliement du quartier durant la semaine « Un tour dans mon quartier ».

Cette intervention a eu lieu en septembre sous forme d'une semaine dont le thème était « un tour dans mon quartier » : une roulotte qui se déplace d'un lieu à l'autre dans le quartier en proposant chaque jour une autre animation, un autre point de vue sur le quartier. Un rapport plus complet sur cette action est en préparation et sera disponible dans le courant du printemps.



Thème du jour: « Mon quartier... je le tiens propre/mes déchets », ici avec le café-rencontre des femmes migrantes..

### Maisons de quartier

#### Villa Métisse

Le responsable de la maison de quartier a repris ses fonctions au 1<sup>er</sup> avril après une absence de huit mois (voyage) durant laquelle sa remplaçante a su maintenir les différents points forts du programme d'activités. Programme qui continue de s'étoffer avec des activités proposées par le responsable (ateliers enfants, accueils divers, repas, etc.) ainsi qu'à travers de nombreuses collaborations. Pour n'en citer que quelques-unes, un café rencontre a lieu tous les jeudis après-midi en collaboration avec la déléguée à l'intégration, les repas pâtes du vendredi à midi réalisés en partenariat avec l'équipe de Ginkgo ainsi qu'une permanence administrative offerte deux mercredis par mois grâce à des bénévoles.

D'autres utilisations privées sont faites par différents partenaires tels que l'AVIVO, le réseau des accueillantes en milieu familial, le forum des proches-aidants ou encore Pro Senectute. A noter également les habitants du quartier qui sont toujours plus nombreux à profiter des locaux durant les week-ends pour des anniversaires, repas associatifs, rencontres, etc.

En 2014, d'importants travaux seront réalisés dans les locaux avec notamment l'aménagement de la cuisine et la pose d'un revêtement sur le sol dans la grande salle. Des travaux qui visent à rendre cet espace le plus accueillant possible et qui permettront d'envisager d'autres activités et animations.

#### Espace Bel Air

Outre l'utilisation régulière de ces locaux par l'association Tremplin pour ses activités en faveur des enfants du quartier, cet espace est devenu un lieu incontournable pour de multiples rencontres et manifestations dans le quartier autour de la place Robin. Que ce soit pour des repas de fêtes ou d'anniversaires, des assemblées d'associations ou des réunions de comités, de multiples utilisateurs privés ou associatifs bénéficient de ces locaux.

L'association APERO, en charge de la gestion des lieux, les fait « vivre » en y proposant des repas communautaires, des activités diverses pour les enfants.

La grande richesse des activités et leur multiplication représentent un engagement très important en temps et en énergie des membres de l'association pour la gestion des locaux. Des solutions devront être mises en place afin de les soutenir dans leurs tâches et pour assurer la pérennité de ce lieu.

### Les aînés

#### Actions en faveur des aînés

- Le 29 mai 2013, s'est déroulée la traditionnelle croisière CGN proposée aux aînés veveysans. 188 personnes y ont participé. Cette action est subventionnée par la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux.
- En 2013, 275 (2012 : 284) bénéficiaires ont reçu une aide complémentaire veveysanne pour un montant de Fr. 359'493.- (2012 : Fr. 373'652.-).
- Le 5 décembre 2013, 697 paquets de Noël ont été préparés par la DASF et distribués par l'association « 4 Roues de secours ».
- En 2013, 138 (184 en 2012) subventions de Fr. 7.- ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires de l'AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.

### Centre de jour du Panorama

- 26 activités extra-muros (dont 4 annulées) ont été proposées et suivies par 311 personnes.
- 72 activités intra-muros ont eu lieu avec la participation de 1'829 personnes.
- Diverses activités sont proposées hebdomadairement, comme le ping-pong, le chant, la gymnastique, du bricolage, du yoga, du tai-chi ou des parties de jass. A noter que le groupe de bricolage a cessé ses activités en août 2013. Il sera remplacé par un groupe de peinture dès février 2014. Des séances de pédicure sont également proposées.

### Agence d'Assurances Sociales (AAS)

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, diverses modifications sont entrées en vigueur dans les différents régimes des assurances sociales, tant au niveau des cotisations qu'au niveau des rentes AVS/AI, des prestations complémentaires et des subsides à l'assurance maladie. Toutes ces modifications ont été transmises au pilier public de la commune en temps voulu afin d'en informer les citoyens.
- Les cinq collaborateurs (4,6 EPT) ont assuré le suivi et la gestion des dossiers des affiliés et ayants droit domiciliés dans les dix communes de la région d'action sociale de la Riviera.

Le tableau des affiliés et ayants droit des différents régimes présente la situation au 31 décembre 2013. Les dossiers fermés en cours d'année n'y figurent donc pas.

Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2011		
Habitants de Vevey	2013	2012
Personnes de condition indépendante (PCI)	650	496
Personnes sans activité lucrative (PSA)	1'487	1'293
Employeurs de personnel	608	527
Ayants droit aux allocations familiales (AF)	513	1'045
Ayants droit aux rentes AVS/AI	1'990	1'975
Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	1'137	1'091
Ayants droit aux prestations complémentaires famille	76	61
Ayants droits aux rentes ponts	14	4
<b>Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit</b>	<b>6'475</b>	<b>6'492</b>
Bénéficiaires de subside à l'assurance maladie	6'832	6'436
<b>Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires</b>	<b>13'307</b>	<b>12'928</b>

### Le Centre social intercommunal (CSI) de Vevey et le marché de l'emploi

#### Collaborateurs

- Au 31.12.2013, 43 collaborateurs (38.80 EPT) travaillent pour le CSI.

#### Dossiers

- En 2013, le CSI a traité 1'765 dossiers du revenu d'insertion (RI), dont 1'059 concernaient notre commune. C'est une augmentation globale de 3.0 % par rapport à 2012.

- En matière de charges financières, les dépenses nettes liées à ces dossiers RI s'élèvent pour 2013 à Fr. 29'098'631.20 (augmentation de Fr. 2,62 millions).

### Le nombre de dossiers des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) en 2013.

âge	Nombre	Proportion
18 à 21 ans 11 mois*	166	9.41%
22 à 25 ans 11 mois	195	11.05%
de 26 à 30 ans 11 m.	213	12.07%
de 31 à 35 ans 11 m.	193	10.93%
de 36 à 40 ans 11 m.	198	11.22%
de 41 à 45 ans 11 m.	203	11.50%
de 46 à 50 ans 11 m.	210	11.90%
de 51 à 55 ans 11 m.	175	9.92%
de 56 à 60 ans 11 m.	131	7.42%
de 61 à 65 ans 11 m.	71	4.02%
66 ans et plus	10	0.57%
	1765	

\* y. c. 9 dossiers dont le requérant principal est âgé de moins de 18 ans

#### Nationalités

Suisse	920	52.12%
Europe UE (15)	416	23.57%
Europe UE (+12)	14	0.79%
Autre Europe	169	9.58%
Autre nationalité	246	13.94%

#### PC famille

- 31 nouvelles enquêtes demandées.
- 17 rapports ont conclu à des fraudes pouvant amener un remboursement de prestations touchées indument et 3 rapports ont conclu à aucune infraction, les autres enquêtes sont encore en cours.

#### Enquêtes

- 26 nouvelles enquêtes demandées.
- 24 rapports rendus (2 enquêtes sont encore en cours) dont 17 ont conclu à des fraudes pouvant amener un remboursement de prestations touchées indument, à des décisions de sanctions et à des dénonciations préfectorales ou pénales.

#### Audit ciblé sur la lutte contre le travail au gris

- L'analyse des dossiers de personnes au RI depuis plus de 2 ans a été effectuée par l'Unité de contrôle et de conseils du Service de Prévoyance et d'Aide sociales (SPAS). Le croisement des données avec celles de l'AVS a permis de détecter l'existence de revenus provenant d'une activité lucrative non déclarée au RI.
- Au CSI, le taux de fraude s'est élevé à 11% par rapport au nombre de dossiers contrôlés. Le taux de fraude sur le canton s'élève à 17%.

#### Audit dossiers RI

L'unité de contrôle et de conseils du SPAS mène régulièrement, dans chaque centre social, un audit sur des dossiers RI afin de vérifier si les prestations financières et d'appui social sont correctement délivrées, en conformité



# Direction des affaires sociales et familiales

## Le CSI et le marché de l'emploi

avec les directives et les normes RI. Pour le CSI cet audit a été effectué en novembre 2013 par 3 économistes durant près de 15 jours. Nous relevons avec satisfaction que les prestations financières versées par le CSI de même que les prestations d'appui social et d'insertion ont été délivrées à bon escient.

### Principes directeurs de l'action sociale

L'IDHEAP a démontré que la disponibilité des assistants sociaux s'est grandement améliorée suite au recentrage de leurs activités sur l'appui social et l'insertion et au transfert des tâches administratives aux gestionnaires de dossiers. Les collaborateurs sont satisfaits de cette nouvelle répartition des tâches à raison de 76% pour les assistants sociaux et 72% pour les administratifs.

### Formation des Jeunes Adultes en Difficulté (FORJAD)

- 18 nouveaux jeunes ont démarré une formation (CFC ou AFP) en 2013. Ils sont suivis dans le cadre du programme FORJAD par TEM ACCENT. Ils bénéficient d'une bourse d'étude de l'OCBE. Ils ont donc rejoint 39 autres jeunes issus de volées précédentes.
- En été 2013, 6 FORJAD ont réussi leur CFC ou AFP, 4 ont échoué et redoublent leur année ou se présentent en candidat libre en juin 2014.

### Programme FORMAD

Le Conseil d'Etat a adopté un projet pilote qui sera mené durant 5 ans et qui s'adresse aux bénéficiaires RI âgés de 26 à 40 ans qui n'ont pas de diplôme professionnel. Il s'agit d'une extension du programme FORJAD qui a déjà

fait ses preuves. Il permettra de valider des acquis par des formations continues ou de mener une formation longue, par exemple un CFC.

### Projet Pilote : protocole d'action JAD

Le CSI participe avec 3 autres centres du canton (Lausanne, Broye-Vully et Nyon) à ce projet qui vise à expérimenter un protocole d'action spécifique aux jeunes adultes (18-25 ans). Il s'agit notamment de renforcer l'appui social pour permettre la fermeture de dossiers RI par l'entrée en formation et en emploi. Les travaux préparatoires se poursuivront en 2014.

### Projet Pilote suivi socio-professionnel

Le CSI participe en tant que groupe de contrôle à ce projet qui se déroule dans 2 centres sociaux, Jura Nord-vaudois et Morges-Aubonne-Cossonay. Il s'agit d'intensifier le suivi social pour permettre à des bénéficiaires RI sans travail depuis 4 ans, aux personnes sans formation, et aux familles sans solution de garde, d'être insérés par la formation ou l'emploi.

### Locaux

Les travaux de rénovation du bâtiment de « l'Ex-EPA » ont enfin pu débiter. La Région d'action sociale Riviera louera deux étages pour y installer les bureaux des collaborateurs du CSI. L'entrée dans ces locaux est prévue pour septembre 2014.

### Emploi

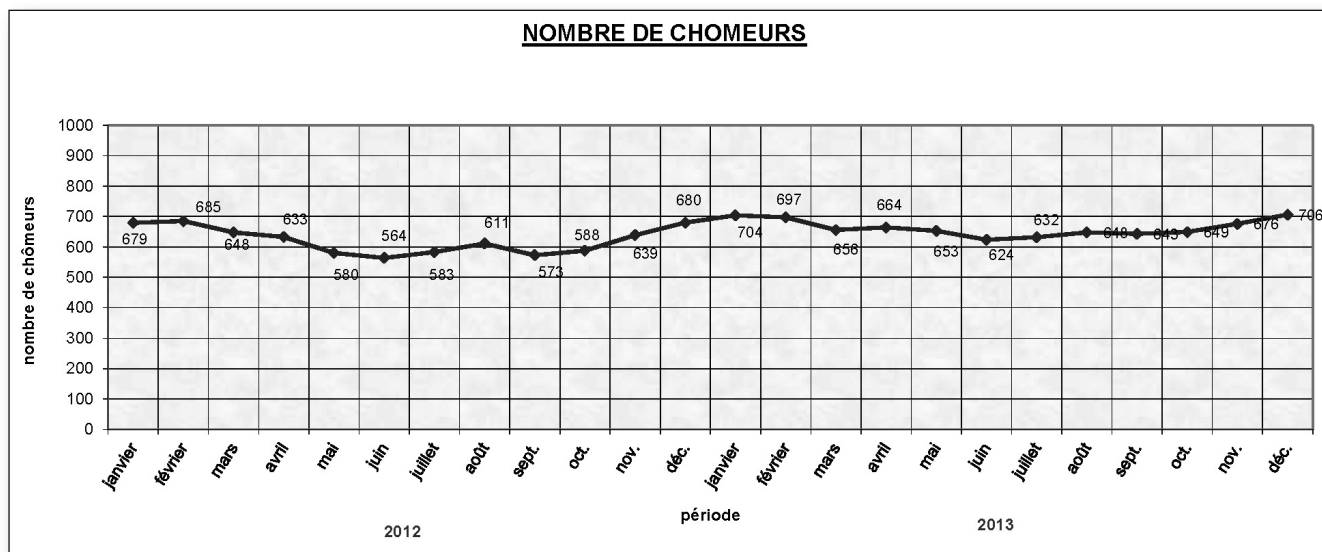
- Le taux de chômage à Vevey est passé de 7.2% au 31.12.2012 à 7.4% à fin 2013.

### Situation de l'emploi en 2013

Classes d'âge	Demandeurs d'emploi			Chômeurs			Demandeurs d'emploi non chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	15	10	25	8	4	12	7	6	13
20 à 24 ans	48	33	81	36	28	64	12	5	17
25 à 29 ans	78	71	149	68	51	119	10	20	30
30 à 34 ans	89	84	173	74	52	126	15	32	47
35 à 39 ans	81	49	130	69	27	96	12	22	34
40 à 44 ans	73	49	122	58	32	90	15	17	32
45 à 49 ans	60	39	99	47	25	72	13	14	27
50 à 54 ans	44	35	79	32	25	57	12	10	22
55 à 59 ans	38	26	64	31	15	46	7	11	18
60 ans et plus	23	9	32	17	7	24	6	2	8
Total	549	405	954	440	266	706	109	139	248

# Direction des affaires sociales et familiales

## Le CSI et le marché de l'emploi



- En y ajoutant les demandeurs d'emploi à fin 2013, le taux a atteint les 10.1% (9.5% à fin 2012).

*Annick Vuarnoz, Municipale  
Christophe Gerber, Chef de service*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion - Exercice 2012: néant

AAS	Agence d'assurances sociales	LAAL	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués ; loi du 1er décembre 1989
AI	Assurance invalidité	LDTR	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation ; loi du 1 <sup>er</sup> avril 2004
AIL	Aide individuelle au logement	LEO	Loi sur l'école obligatoire
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire	LHPS	Loi sur l'harmonisation des prestations sociales
APER0	Association pour les environs de la place Robin	OCBE	Office Cantonal des bourses d'études
AVS	Assurance vieillesse et survivant	ORP	Office régional de placement
BCI	Bureau cantonal de l'intégration	REVE	Réseau enfance Vevey et environs
CGN	Compagnie générale de navigation	RDU	Revenu déterminant unifié
CSI	Centre social intercommunal	RI	Revenu d'insertion
DASF	Direction des affaires sociales et familiales	SPAS	Service de prévoyance et d'aide sociales
DEJS	Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports	TEMACCENT	Transition école métier
EPT	Equivalent plein temps	UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	VMCV	Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
FORJAD	Formation des jeunes adultes en difficulté		
IDHEAP	Institut des hautes études en administration publique		
JAD			

# **Direction de la culture**

**Service culturel**

**Bibliothèque-Médiathèque**

**Musée historique**

**Musée Jenisch**

**Musée suisse de l'appareil  
photographique**



## **De nouveaux défis dans le milieu de la culture**

# **Un service en pleine restructuration**

### **Généralités**

En ces temps de remue-ménage général, le service culturel de la ville de Vevey poursuit sa ligne directrice: développer des relations entre les milieux culturels, économiques et touristiques de la région, tout en faisant du label Vevey, ville d'images une réalité dynamique, reconnue et génératrice de retombées concrètes.

Vu les contraintes budgétaires de la ville, le service culturel a veillé à stabiliser le développement de l'offre culturelle veveysanne tout en maintenant ses efforts notamment au travers de sa participation au programme budget base zéro de la commune. Il a également été associé aux commissions de construction de l'Oriental et de la Castillo, aux commissions d'exploitation de ces deux mêmes structures, et en se consacrant à d'autres dossiers internes à l'administration.

Un important travail de mise en réseau du service et des acteurs culturels veveysans au sein des structures cantonales et fédérales concernées est effectué tout au long de l'année. Cela se traduit par une présence régulière lors de rencontres à tous les niveaux, ainsi que par la reconnaissance par ces instances de la qualité et la cohérence de la politique culturelle de Vevey au fil des ans.

Le service culturel met tout en œuvre afin de favoriser les collaborations, les synergies et l'esprit de solidarité entre les acteurs culturels autour de différents projets fédérateurs. Il s'agit du meilleur moyen pour conserver une atmosphère propice à la créativité et à l'innovation, d'éviter des confrontations et de réduire les coûts à charge de la collectivité par un meilleur partage des ressources disponibles. Le service joue ainsi pleinement son rôle de coordination.

Alors que les «Lignes directrices pour une politique culturelle à Vevey» en vigueur aujourd'hui et adoptées par la Municipalité datent de 2004, il est temps de repenser les objectifs et missions du service culturel. Ceci à la fois à la lumière de l'évolution du paysage culturel veveysan, des politiques culturelles régionales, cantonales et fédérales et des besoins administratifs de la commune. En ce sens, diverses réflexions sont en cours pour restructurer ce service en tenant compte de ces dimensions.

### **Changement de dicastère**

L'année 2013 a été marquée par un changement de dicastère et une réorganisation du service culturel. D'une part M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz, Municipale en charge de la culture depuis juin 2011 a été remplacée au 1<sup>er</sup> octobre 2013 par un duumvirat composé de Laurent Ballif, Syndic et d'Etienne Rivier, Municipal. La charge des musées et institutions revient à M. Rivier alors que le service culturel de M. Ballif continue de se charger en particulier de:

- Application des Lignes directrices en matière de culture et gestion de la politique culturelle générale de la ville de Vevey;
- Gestion de la distribution des subventions ponctuelles et accompagnement des acteurs culturels bénéficiant d'une ligne au budget;
- Relations avec les autorités communales, cantonales et fédérales en matière de politique culturelle ainsi qu'avec les organismes faitiers;
- Pilotage des projets culturels fédérant les différents secteurs d'activité et émanant directement du service (Fête de la Danse, PictoBello, Assises des musiques actuelles, Dansomètre, Film Location Riviera, etc.) ;
- Coordination de l'offre culturelle de la ville et coordination avec les autres services (greffe, police, espace publics, etc.);
- Gestion des activités liées aux temples, aux orgues et relations avec les paroisses;
- Mise en place de mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, orgues, fontaines, etc.);
- Accompagnement, préavis et expertises au sein des divers comités dans lesquels la ville est représentée, mais aussi au sein des commissions de construction et des commissions d'exploitation concernant les chantiers de Castillo, de l'Oriental ou du futur collègue à Gilamont;
- Recherches de fonds pour divers projets de la commune ou d'acteurs culturels soutenus par la commune.

### **Administration**

#### **Personnel - Collaborateurs**

Huit collaborateurs à temps partiel sont subordonnés directement au délégué à la culture: six à charge de la ville et deux à charge de la Fondation Vevey, ville d'images.

- Employeur: ville de Vevey
  - délégué à la culture et directeur du Festival Images (100%)
  - adjointe du délégué à la culture (80%)
  - secrétaire (50%)
  - organiste (61%)
  - préposé aux temples (70%)
  - préposée aux temples (30%)
  - marguillier (30%)
- Employeur: Fondation Vevey, ville d'images
  - secrétaire général et adjoint du directeur (80%)
  - chargée de production (50%)

A ces postes fixes s'ajoutent des collaborateurs au mandat qui sont également sous la responsabilité du délégué à la culture. Le délégué gère donc de manière variable une base de 8 collaborateurs permanents, avec des pics de plus de 15 collaborateurs selon les actualités et les événements liés à son service.

# Direction de la culture

## Service culturel

---

### Mandats

Dans le dispositif actuel, les ressources humaines fixes du service culturel suffisent à peine à assurer la gestion des affaires courantes, du traitement des subventions, du bon fonctionnement administratif du service en relation avec les autres services de la commune et la gestion du Festival Images. Le service fait appel à des collaborateurs ponctuels pour mener à bien les tâches opérationnelles liées aux événements et missions données par les autorités. Ainsi des mandats ont été donnés à des tiers notamment pour le soutien à la programmation, la communication et la coordination de PictoBello, de la Fête de la Danse, de Vevey ville de tournage et de Film Location Riviera. L'ensemble de ces mandats a été couvert par la ligne budgétaire prévue à cet effet, moyennant des rétributions particulièrement basses.

### Conventions

Dans le cadre des commissions d'exploitation de la Cas-tillo par la Fondation des arts et spectacles (FAS) et de l'Oriental il est notamment apparu qu'il va falloir mettre à jour les conventions liant la ville à ces deux institutions (FAS et association de l'Oriental) au terme des périodes test de l'exploitation des nouveaux locaux (2015 pour l'Oriental, 2016 pour la FAS).

### Activités 2013 du service culturel

Le service culturel est organisé pour répondre aux besoins internes de l'administration communale tout en étant un service ouvert sur l'extérieur, avec de très nombreux interlocuteurs à gérer en dehors de l'administration. Ainsi le service culturel répond à de multiples sollicitations, telles que : gestion dans ce domaine des relations avec les autorités régionales, cantonales et fédérales, analyse et suivi des demandes de subventions, information sur les manifestations en cours, mise en réseau des acteurs culturels, conseils pour l'élaboration de dossiers, aide pour la recherche de financement, analyse de faisabilité des divers projets, préavis et expertises, etc. Un document complet des tâches effectuées par le service culturel est à disposition.

De plus, le service étudie les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent aux affaires culturelles. Le service est également représenté dans divers conseils de fondations et comités d'associations soutenues par la ville. Depuis 2004, le service s'attache à être l'interlocuteur privilégié des professionnels et semi-professionnels des milieux culturels et institutionnels ainsi que politiques. La constitution de la SDV (Société de développement de Vevey) en 2007 permet d'assurer la diversité de l'offre puisque la SDV prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore. Le service culturel ne traite pas les demandes concernant les écoles (danse, théâtre, etc), celles-ci ne relevant ni de ses compétences, ni de ses budgets.

### Communication

#### Agenda Riviera

Distribué 6 fois par année à l'intégralité des ménages du district, avec un tirage de 45'000 exemplaires, l'Agenda Riviera a trouvé son rythme de croisière. Il s'agit d'un véritable projet intercommunal géré par le service culturel de Vevey.

### Affichage culturel

La ville dispose de six réseaux d'affichage (120 surfaces) culturel F4-SGA comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culture et loisirs de la ville. Le service culturel en gère les attributions ; un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du Greffe. Au nom des collaborations intercommunales, le service essaie de satisfaire aussi les demandes émanant de Montreux et des communes voisines (échanges). Une nouvelle convention liant la ville de Vevey à la SGA a vu le jour en 2013. En outre, l'alternative (affichettes A2) mise en place en 2007 avec la société « Affichage vert » a fait ses preuves et les acteurs culturels en profitent gratuitement tout au long de l'année.

### Sites Internet

La rubrique culture du site internet [vevey.ch](http://vevey.ch) comporte tous les liens vers les institutions et associations qui composent le tissu culturel veveysan. La structure et le contenu des pages «culture» ont été entièrement mises à jour en 2012/2013. D'autres sites ont été créés par le service culturel afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement: [www.quai1.ch](http://www.quai1.ch)/[www.pictobello.ch](http://www.pictobello.ch)/[www.images.ch](http://www.images.ch)/[www.dansometre.ch](http://www.dansometre.ch).

### Retombées médiatiques

Le service culturel a mis en place un système de scan et archivage des principaux articles de presse qui paraissent quotidiennement au sujet de l'offre culturelle de la ville de Vevey. L'importante masse de ces parutions montre combien l'activité culturelle de la ville bénéficie à celle-ci en terme de communication et d'image en Suisse romande. Ces archives sont disponibles à la consultation.

### Projets «spéciaux» pilotés par le service culturel

#### Conférence des villes suisses en matière de culture

En 2011, la ville de Vevey a intégré la conférence des villes suisses en matière de culture (CVC), assurant ainsi à Vevey une place autour de la table des discussions traitant des questions de la coordination des efforts administratifs, politiques et financiers dans ce domaine au niveau communal, cantonal et national. Depuis fin 2013, cela assure en particulier à la ville de Vevey de pouvoir mettre sur pied un programme de résidences artistiques à l'étranger, en mettant à disposition de ses artistes les ateliers que la CVC gère au Caire, à Buenos Aires et à Gênes.

#### Projets culturels dans le bâtiment ex-EPA

A l'issue de l'édition 2010 du Festival Images, la Municipalité a chargé le service culturel de gérer les locaux de l'ex-EPA afin de présenter divers projets culturels au rez-de-chaussée du bâtiment dans l'attente des transformations. Le service a planifié et accompagné la réalisation de plus de 20 projets entre 2011, 2012 et 2013. Le dernier en date (début 2013) a été la mise à disposition du bâtiment comme centre logistique pour le tournage du film « La rançon de la gloire » consacré à Charlie Chaplin (cf. rubrique Film Location Riviera). Entre octobre 2012 et avril 2013, le service culturel a également géré quatre appar-

# Direction de la culture

## Service culturel



Tournage du film «La Rançon de la Gloire», Benoît Poelvoorde sur le débarcadère CGN

tements situés dans l'ex-EPA, logements dont ont pu bénéficier les différentes associations veveysannes pour leurs activités.

### Publication des assises vaudoises des musiques actuelles

Vevey est reconnue comme un centre névralgique pour les musiques actuelles en Suisse du fait du foisonnement de musiciens qui y travaillent. En 2012, le service culturel de Vevey a joué un rôle pilote au niveau cantonal en mettant sur pied les premières Assises vaudoises des musiques actuelles à Vevey, sur son initiative. Cette journée s'est déroulée au Rocking Chair en présence de représentants politiques tels qu'Anne-Catherine Lyon ou encore Géraldine Savary. En 2013, le service culturel a ensuite piloté la publication des actes de ces assises en

étroite collaboration avec le service cantonal des affaires culturelles. La publication a été imprimée à 750 exemplaires et diffusée à l'ensemble des participants aux assises et à d'autres structures. Les Assises comme la publication ont été co-financées par la ville de Vevey et l'Etat de Vaud.

### Musique

#### Association ATAC - Rocking Chair

Le bilan de la saison 2012-2013 du RKC est positif tant au niveau du contenu artistique que du résultat financier. La bonne gestion des charges, ainsi que l'augmentation du nombre de locations, ont permis d'obtenir un bénéfice et de financer plusieurs projets (nouveau site internet, achat de gobelets réutilisables). Le résultat financier moyen des soirées a augmenté de 41% et cela malgré une légère baisse de fréquentation. Le redressement du RKC continue et les efforts fournis par l'équipe du club portent leurs fruits. Le nombre d'ouvertures a augmenté (60 événements en 2012-2013). La programmation du RKC est diversifiée et ouverte à un large public; plus de 70% des groupes sont régionaux ou suisses. Toutefois, à l'analyse, il apparaît que la masse salariale de l'équipe est trop faible en regard des besoins opérationnels d'une telle structure. Divers travaux d'aménagement ont été effectués à charge de la ville, sous le pilotage de la DAI. La commission municipale s'est réunie une fois en 2013.

#### Nox Orae et Heartland – festivals de musiques actuelles

La quatrième édition du festival Nox Orae s'est déroulée au Jardin Roussy en septembre. Malheureusement, les

## 7. RECOMMANDATIONS

### 1. PROFESSIONNALISER LES SALAIRES DES CLUBS / FESTIVALS ET AMELIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL

1.1 Adapter les subventions aux clubs et festivals pour permettre de meilleures conditions de travail pour les salariés et les artistes. Définir un cadre de référence accepté et appliqué par les clubs et festivals.

*A mettre en œuvre par: Canton + communes + PETZI*

1.2 Mettre en place des mesures pour faciliter la formation des salariés et développer des formations certifiantes adaptées aux besoins.

*A mettre en œuvre par: Canton + communes + ARTOS + FCMA*

1.3 Professionnaliser les collaborateurs permanents des clubs et festivals (conditions salariales, compétences professionnelles, formations continues, etc.) tout en valorisant le bénévolat complémentaire (certificat de bénévolat, complémentarité bénévoles vs. salariés, mobilisation des RH, formation, etc.) nécessaire au bon fonctionnement des structures et événements.

*A mettre en œuvre par: clubs et festivals (PETZI)*

### 2. AMELIORER LE DIALOGUE ENTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES DES POLITIQUES CULTURELLES

2.1 Développer une concertation et une coordination entre le Canton et les communes et définir une politique de soutiens alloués aux clubs et festivals.

*A mettre en œuvre par: Canton + communes*

2.2 Reconnaître l'association PETZI comme interlocuteur privilégié et légitime des collectivités publiques pour représenter les clubs et festivals. PETZI doit se donner les moyens de devenir cet interlocuteur privilégié.

*A mettre en œuvre par: Canton + communes + PETZI*

### 3. DEVELOPPER DE NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN AUX CLUBS ET FESTIVALS

3.1 Définir et hiérarchiser des critères pour fixer le niveau des aides cantonales et communales aux clubs et festivals en concertation avec les différents partenaires concernés.

*A mettre en œuvre par: Canton + communes + PETZI*

3.2 Développer de nouveaux outils de soutien pour les clubs et festivals.

*A mettre en œuvre par: Canton + communes + clubs et festivals (PETZI)*

### 4. DEVELOPPER DE NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN AUX ARTISTES

4.1 Développer de nouvelles mesures de soutien aux structures de management, de diffusion et de production des artistes suisses (soutien financier aux projets sur deux années, conseils, mise en réseau). Ces structures devraient être labellisées pour obtenir ce type de soutien.

*A mettre en œuvre par: Canton + communes + FCMA*

4.2 Développer de nouvelles mesures d'accompagnement des nouveaux talents (formations, conseils, résidences, mise en réseau, etc.). Les artistes émergents seraient au bénéfice d'aides sélectives.

*A mettre en œuvre par: Canton + communes + FCMA*

4.3 Améliorer et renforcer la communication entre les clubs et les artistes suisses.

*A mettre en œuvre par: PETZI + FCMA + artistes*

*Ces recommandations ont été développées à l'issue des assises par les quatre organisateurs: Service des affaires culturelles du canton de Vaud, Service culturel de la Ville de Vevey, Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles et association PETZI.*

Recommandations en matière de politique culturelle pour les musiques actuelles, telles que publiées dans les actes des Assises des musiques actuelles du 19 novembre 2012.

# Direction de la culture

## Service culturel

organisateur ont dû faire face à une météo particulièrement catastrophique. La programmation prévoyait dix groupes; pour des questions de sécurité liées à la soudaine tempête du samedi soir, deux groupes ont dû être annulés. Malgré ces difficultés, plus de 1100 personnes se sont déplacées afin de venir découvrir la belle affiche programmée en 2013. L'autre festival de musique actuelle – Heartland – s'est déroulé à Lausanne faute de pouvoir utiliser la Salle Del Castillo.

### Association Live in Vevey et Espace Guinguette

L'association Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse depuis plus de 10 ans en offrant aux musiciens professionnels la possibilité de participer à des «résidences de jazz» de trois semaines dans un contexte privilégié pour développer leur musique au fil des workshops et des concerts en confrontation directe avec le public. Son travail est reconnu notamment par la presse, les milieux professionnels et l'Etat de Vaud. Le bâtiment de l'Espace Guinguette a été démoli en novembre 2013. L'association Live in Vevey - qui occupait le lieu depuis 2009 - s'est chargée de vider l'espace durant le mois de juin en offrant une grande partie du matériel technique, mobilier et équipements aux associations culturelles locales et régionales. Live in Vevey est donc redevenue nomade pour sa saison 2013-2014 et s'installe ponctuellement dans divers lieux de la ville (Cour de la Valsainte, Oriental, Bout du Monde etc.) En septembre, elle a notamment offert au public veveysan le formidable spectacle du «piano suspendu» d'Alain Roche sur la Place du Marché. Dès la réouverture de l'Oriental en septembre 2014, Live in Vevey reprendra ses activités comme à ses débuts, dans le foyer du théâtre.



Concert « Piano suspendu » d'Alain Roche sur la Place du Marché, produit par l'Association Live in Vevey © Céline Michel

### Le Local, le Paaf, la Kavazik

Les trois associations susmentionnées occupent les locaux du Panorama 28 et 30. Le service culturel est très peu en contact avec ces structures, hormis pour soutenir la réalisation du Festival local organisé une fois par année par l'Association le Local. Ces structures sont en contacts directs avec des représentants de la Municipalité. En 2013 le service culturel a étudié et préavisé négativement les projets soumis par ces structures en vue d'un éventuel déménagement au centre-ville.

### Chœurs et chorales

Le service culturel est régulièrement en contact avec les nombreux chœurs et chorales locales (Chœur symphonique de Vevey, Chanson veveysanne, Chœurs d'enfants de Vevey, etc) pour des conseils, de l'aide à la promotion de concert, des remboursements de salle et des soutiens financiers.

### Arts Visuels / Photographie / Cinéma Festival Images et Fondation Vevey, ville d'images

Depuis plus de 15 ans, la Fondation Vevey, ville d'images contribue à la promotion et au développement culturel de la région dans le domaine des arts visuels en concrétisant la volonté politique des années 90 de positionner Vevey comme ville d'images. Elle assure au label de marketing urbain «Vevey ville d'images», une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyens et le grand public. En ce sens, elle est notamment financée en partie par des fonds publics touchant au développement économique et touristique de la région. La commune accompagne ce projet prioritaire par diverses mesures, en redistribuant ses engagements au travers de ses différents services.

La Fondation concentre ses activités sur trois projets complémentaires: un espace d'exposition à l'année (Espace Quai1, cinq expositions annuelles), diverses bourses internationalement reconnues d'aide à la création et finalement le premier festival de photographie monumentale en plein air en Europe. Toutes ses activités sont gratuites. L'objectif du Festival est de devenir à terme pour Vevey dans le domaine des arts visuels ce que le Montreux Jazz est devenu en musique pour la ville de Montreux.

Par ses activités, la fondation et son projet phare, en étroite collaboration avec les autorités et le service culturel, démontre que la culture est porteuse de croissance économique et touristique. Le rapport détaillé de la Fondation Vevey, ville d'images est à disposition.

En 2013 le Festival Images a notamment été convié à présenter les recettes de son succès devant la centaine de cadres du Paléo Festival.



Vernissage de l'exposition Olivier Cablat à l'Espace Quai1 © Céline Michel

### PictoBello

Conçue et mise sur pied par le délégué en 2004, PictoBello est la seule manifestation en Suisse à permettre au grand public de voir gratuitement des dessinateurs professionnels créer en direct sur de grands formats disposés en ville. A l'instar du Festival Images, l'objectif est de transformer la ville en musée en plein air et donner ainsi





PictoBello, des dessinateurs dans les rues de Vevey : une édition 2013 haute en couleurs.

© Samuel Rouge

corps au label Vevey, ville d'images. Chaque année, vingt artistes professionnels suisses et internationaux dessinent durant une journée sur des panneaux F12 (2,70 x 1,30 m.) habituellement dévolus à la publicité. En 2013, les dessins étaient visibles du 8 au 29 juin.

### Collectif RATS et Association Einzweidrei

Créé en 2009, le Collectif RATS regroupe une dizaine de jeunes artistes veveysans actifs dans plusieurs disciplines, comme les arts visuels, la danse, la performance, l'édition et la musique. En 2013, le service culturel a également accompagné les RATS pour leur permettre d'installer un centre d'art contemporain éphémère dans les locaux vides de l'ancien Café des Mouettes. De juillet à octobre, quatre expositions ont été organisées dans ce lieu. Ce programme se poursuivra sur 2014 avec un appui communal renforcé.

Créée en 2006, l'association Einzweidrei regroupe également plusieurs artistes veveysans actifs dans l'art contemporain. Elle organise des expositions collectives, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Einzweidrei a notamment organisé une exposition intitulée «Société Satiété» dans l'ancien Café Les Mouettes en novembre 2013, alors que fin 2012 elle présentait une grande exposition internationale intitulée «Apo-calyptse» dans l'ancienne Usine Béard à Clarens. Ces deux associations sont régulièrement soutenues par le service culturel.



Le Collectif RATS transforme depuis 2013 l'ancien Café Les Mouettes en Centre d'art contemporain. © Collectif RATS

### Film Location Riviera

Film Location Riviera est une association soutenue par la ville de Vevey et la commune de Montreux. Dans le sillage du label Vevey, ville d'images, le but de cette commission est de constituer une politique d'accueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Film Location Riviera réunit des enjeux économiques, touristiques et culturels. Elle vise à mettre l'industrie du cinéma au service d'une destination : la Riviera. La structure n'est dotée d'aucune ressource humaine, le service culturel assure le secrétariat (opérationnel) en plus de la présidence (stratégique). En 2013, plusieurs films ont reçu l'aide de FLR (conseils, mise en réseau, soutiens financiers) bien que l'essentiel des efforts aient été consentis sur le long-métrage «La rançon de la gloire» réalisé par Xavier Beauvois (César du meilleur film 2011 avec «Des hommes et des dieux»). Film Location Riviera, le service culturel et l'office de la communication ont étroitement collaboré au bon accueil de ce tournage en ville de Vevey. L'intégralité du bâtiment de l'Ex-EPA a été mis à disposition, appartements compris, pour permettre à ce projet de s'installer à Vevey sur toute la durée du tournage. Ce faisant, FLR et la commune de Vevey se sont assurés que le film soit entièrement tourné dans les environs de Vevey entre mars et mai 2013 engendrant ainsi d'importantes retombées économiques, touristiques et en image pour la Riviera. En 2013, l'Office du tourisme vaudois a entamé une analyse en vue de l'éventuelle création d'une structure cantonale inspirée de FLR.

24 heures | Samedi-dimanche 17-18 août 2013

## Riviera - Chablais

### Cinéma

# Une association facilite les tournages sur la Riviera

**Film Location Riviera a aidé à la réalisation à Chillon du film Mary, Queen of Scots, en lice au Festival de Locarno**

**Stéphanie Arbolit**

«Impossible d'allumer une bougie ou un feu de cheminée dans un château en Suisse ou en Islande. A Chillon, au contraire, nous avons pu le faire et avons travaillé avec la lumière naturelle». Andrea Staka se réjouit d'avoir travaillé sur la Riviera au endroit «si beau et vivants pour planter le décor du dernier film qu'elle a produit: Mary, Queen of Scots, réalisé par Thomas Ingham et actuellement en compétition internationale à Locarno.

La région se rappelle de ce tournage en costumes, qui s'est déroulé en 2011, ne serait-ce que parce que plus de 300 Vaudois y ont joué les légats. Ils auront le plaisir de se voir sur le même écran que Stephen Rea (qui interprète Henri II) ou Sean Bean (Biggest déjà vu au cinéma dans Harry Potter), ce que le grand public connaît moins, ce sont les tournages qui ont permis à ce film de se réaliser ici. «Des que nous avons envisagé de tourner à Chillon, nous avons contacté Film Location Riviera (FLR). Son président, Stefano Stoll, nous a permis de rencontrer les gens dont nous avions besoin. Une aide précieuse et un soutien, car il est plus aisé de se faire ouvrir des portes et de se voir accorder la confiance lorsqu'on est présenté par quelqu'un de la région.»

Mais qu'est-ce que FLR? Un bureau capable de faciliter les tournages en Riviera en répondant aux attentes spécifiques d'une telle aventure (autorisations, logiques, etc.). Xavier Grin, producteur, constatant qu'une telle structure manquait en Suisse, avait fondé Film Commission Riviera en 2004. Le bébé a été repris plus officiellement en avril 2005, date de sa constitution en association. Vevey et Montreux sont parties prenantes, qui fournissent à leur tour le budget annuel de 20 000 francs. «Nous n'offrons pas de soutien financier aux productions», explique Stefano Stoll, également délégué culturel de Vevey. Mais notre rôle peut leur faire économiser de l'argent. En leur

garantisant pas un tournage sur la Riviera. «Sur ce marché très concurrentiel, une place à Prugny peut figurer la place du Marché de Vevey», précise Stefano Stoll. FLR a simplifié la vie de Xavier Beauvois au quotidien. Il a donc maximisé le tournage ici, jusqu'à la quasi-intégralité.»

Les retombées directes restent à chiffrer précisément, mais certaines estimées pour La rançon de la gloire à 2500 tonnes (vins) même le défilé du tournage, «des centaines de milliers de francs en hébergement, repas, loisirs, etc.», détaille Stefano Stoll. Trois mois complets de dépenses. Sans compter les techniciens engagés sur place.»

«Les retombées indirectes (infrastructures), les emplois sont énormes. «En 2012, environ 40 millions de touristes internationaux ont choisi leur destination de voyage principalement parce qu'ils avaient vu un film tourné dans cette région. Soit en moyenne - dépendant de la destination et du marché - 1% à 10% des visiteurs d'une région», détaille Annie Goumaz, porte-parole de l'Office du tourisme du canton.

«Cet aspect est sous-estimé», affirme Christophe Stury, directeur de Montreux-Vevey Tourisme. Un film à une valeur phénoménale et complexe (développement d'une campagne de promotion) «Et la promotion touristique de luxe, avec les secteurs comme ambassadeurs», précise Stefano Stoll.

Et si le film est un flop? «C'est un pari. Les autorités publiques financent, être sûres de rentrer sur investissement. Mais on ne peut le savoir à l'avance.»

### La structure pourrait devenir vaudoise

«Je ne sais comment Film Location Riviera fonctionne avec si peu de moyens» s'exclame Annie Goumaz, directrice du tourisme du canton. Ses bureaux viennent d'ailleurs de rédiger un rapport, qui devrait être présenté à l'EPA, prévoyant de renouer Stefano Stoll, directeur de facilitation de tournages qui existe dans le canton. Un sujet à cheval entre la culture,

l'économie et le tourisme. «Les Vaudois sont plus avancés que nous», soupire-t-elle. «Ils ont prévu des formations spécifiques pour les directeurs des Offices de tourisme locaux», précise Heinz Föll, producteur. Qui a multiplié ces jours à Locarno auprès des parlementaires fédéraux pour faire revivre le bureau national, Film Location Switzerland, coquelotte vété. «C'est vrai, avoue

Roger Naberger, qui se déboue bénévolement pour le traitement en vie. Seuls les bureaux de Film Location à Paris et sur la Riviera fonctionnent bien. A Locarno, c'est l'Office du tourisme qui pose les idées.» grâce aux films de Bollywood, l'Oberland bernois a attiré d'innombrables Indiens», constate Christoph Stury, de Montreux-Vevey Tourisme.

La structure Film Location Riviera pourrait devenir vaudoise.

### Cinéma et aide aux tournages

Dans la logique de Vevey ville d'images, le service culturel cherche à soutenir la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des équipes locales. Lorsque le service soutient un film, il demande qu'une copie du résultat final soit déposée à la médiathèque communale (comme il le fait pour toute publication soutenue par des deniers publics). Vevey défend la solidité de sa politique d'intervention en la matière au niveau local (service culturel), régional (Film Location Riviera) et cantonal (cotisation à la Fondation romande pour le cinéma). Un long métrage intitulé «Moi sinon» a été notamment réalisé par les Trois Petits Points avec pour décors différents lieux de Vevey avec le soutien de la ville.

### Danse

#### Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un studio de danse dans le bâtiment du Verger 10 créé par la commune en 2010 pour encourager la relève en matière de danse contemporaine. Il s'agit d'un lieu destiné essentiellement à la création chorégraphique professionnelle. La gestion de cet espace est confiée à la Cie Prototype Status qui utilise périodiquement les locaux en vue de préparer ses créations et qui les met également à disposition d'autres compagnies (locales, nationales ou internationales). En 2013 la Cie Prototype Status a utilisé le lieu pour répéter six spectacles de son répertoire et l'a mis à disposition de dix compagnies romandes. Deux soirées ont été proposées gratuitement au public en partenariat avec la Plateforme vaudoise de médiation culturelle.

#### Les compagnies de danse

La ville de Vevey compte sur la présence de plusieurs compagnies de danse contemporaine. En 2013, la Cie Prototype Status a tourné les pièces de son répertoire ainsi que sa nouvelle création en Suisse (Vevey, Lausanne, Bâle, Winterthur, Delémont) mais également à l'internationale : Allemagne, France, Bosnie-Herzégovine, Pérou. La compagnie a présenté sa nouvelle création « Underground » au Théâtre de Vevey en septembre 2013. Prototype Status est également responsable de la gestion et de la programmation du Dansomètre. La Cie ADN Dialect bénéficie quant à elle d'un grand local (Le Clabo) mis à disposition par la ville dans les sous-sols de SwissMediaCenter utilisé pour les répétitions de la compagnie et des cours. ADN Dialect continue son travail de workshops

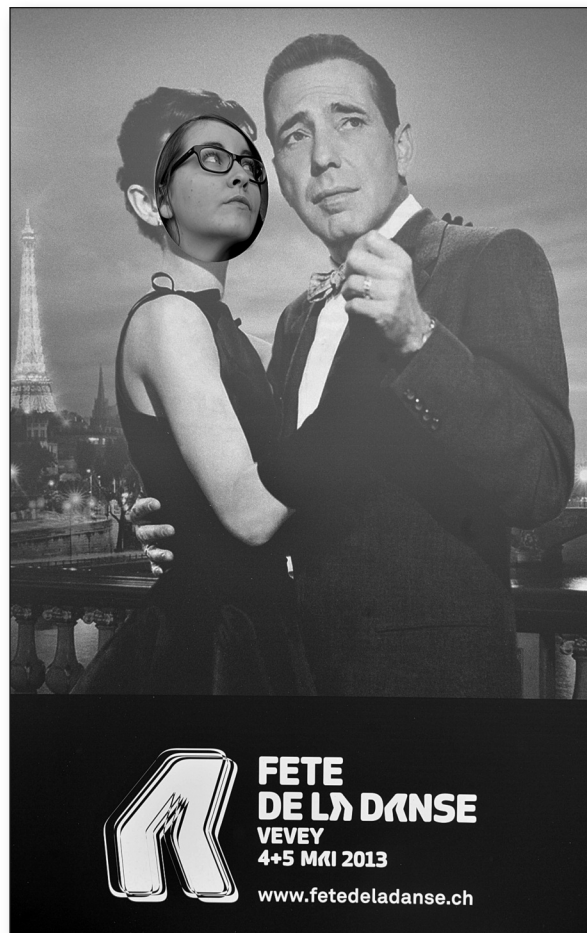


Le Collectif Le Marchepied sur la Place de l'Hôtel-de-Ville dans le cadre de la Fête de la Danse 2013. © Samuel Rouge

à Vevey mais également à l'étranger et travaille à sa nouvelle création «L'Affaire Wettstein» qui sera présentée en début d'année 2014 au Clabo. Chacune de ces compagnies est soutenue par des moyens équivalents par le service culturel au vu de la complémentarité de leurs approches et de leurs publics.

### Fête de la Danse

Lancée en 2006 sous l'impulsion de l'Office fédéral de la culture et de Pro Helvetia, la Fête de la Danse se déroule simultanément dans plus de 25 villes suisses dans l'objectif de créer de meilleures conditions pour la danse dans toutes les régions du pays. La troisième édition veveysanne de la Fête de la Danse s'est déroulée le 4 et 5 mai 2013 et a réuni plus de 3'200 curieux et amateurs de danse. Ce projet est piloté par le service culturel en partenariat avec les professionnels veveysans de la danse et les institutions culturelles. En complément aux Fr. 20'000.- de la commune, le service culturel trouve environ Fr. 25'000.- supplémentaires pour boucler le budget. Insrite au cœur de la ville, la Fête de la Danse investit les rues et les places de Vevey avec des performances in situ, des démonstrations des écoles de danse de la région, une vingtaine de cours de danse de styles variés, des bals et soirées dansantes. Le service culturel veille à ce que chaque année, la Fête de la Danse change de quartier: en 2013, la manifestation s'est déroulée dans le quartier Vevey Est ; la prochaine édition est prévue dans le quartier Plan-Dessus du 2 au 4 mai 2014.



Opération communication pour la Fête de la Danse 2013 en collaboration avec Humphrey Bogart. © Samuel Rouge

# Direction de la culture

## Service culturel

---

### Ecoles de danse

Il existe de nombreuses écoles de danse actives en ville de Vevey. Le service culturel n'intervient pas dans le soutien aux activités des écoles et programmes de formation (danse, théâtre, d'art, etc.) autrement que par des remboursements de salles et par leur intégration une fois par an dans la dynamique de la Fête de la danse.

### Théâtres / Arts de la Scène

#### Théâtre de Vevey – Fondation des Arts et Spectacles (FAS)

Le rapport détaillé de la Fondation des Arts et Spectacles est à disposition. M<sup>me</sup> Brigitte Romanens-Deville a repris les rênes du théâtre en août 2012. La saison 2013-2014 est la première saison programmée par la nouvelle directrice. Le public a notamment été invité à un week-end de «portes ouvertes au Théâtre de Vevey» le 28 et 29 septembre 2013. La Municipalité a confié à la FAS l'exploitation de la nouvelle Salle del Castillo; le service culturel a piloté en 2013 la commission d'exploitation ad hoc.

#### Théâtre Oriental-Vevey

L'Oriental est unanimement reconnu comme le lieu de création théâtrale de la ville par les différentes instances de soutien à la culture (le Théâtre de Vevey étant le théâtre d'accueil). Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle de Fr. 215'000.- Depuis janvier 2009, la programmation se fait «hors les murs» et depuis 2010 les spectacles ont lieu au temple Sainte-Claire. En parallèle le service culturel est représenté au sein de la commission de construction du nouveau Théâtre de l'Oriental. En 2013, le service culturel a aussi piloté une commission chargée d'un concept d'exploitation du nouveau lieu. Ce rapport sera présenté à la Municipalité en début d'année 2014 (réouverture prévue en septembre 2014). Il est prévu de remettre à jour la convention liant la ville à l'association après la première année d'exploitation dans les nouveaux locaux, soit en juillet 2015.

#### Théâtre de Poche de la Grenette et Théâtre des Trois-Quarts

Le Théâtre de Poche de la Grenette est une scène spécialisée dans l'humour et les «one man show». Il développe également une programmation «jeune public» avec quatre à cinq spectacles par saison. Il est géré par une association et une fondation. Son rapport annuel est à disposition sur demande. Quant au Théâtre des Trois-Quarts, il poursuit son développement entre école de théâtre et création de comédies. Dans le cadre des chantiers derrière la gare, il est prévu de créer une fondation «Les nouveaux Bosquets» pour abriter cette structure conjointement avec Le Cadratin en réaffectant une halle de ce quartier.

#### Salle del Castillo

Le bureau Architecum travaille en collaboration avec une commission de construction qui se réunit une fois par mois et dans laquelle le service culturel est représenté. En 2013, le service culturel a piloté une commission d'exploitation composée de représentants de la Ville (DAI, Culture) et de la Fondation des Arts et Spectacles de Vevey.

Des experts ont été invités selon les sujets traités. La ville de Vevey déléguera l'exploitation de la Castillo à la FAS. La commission était chargée de définir les grands axes d'utilisation des futures salles del Castillo, le mode de gestion, les stratégies de location et les tarifs. La commission s'est réunie huit fois et un document de synthèse a été présenté à la Municipalité en janvier 2014.

### Montreux Comedy Festival

Bien que la manifestation soit montreuvisienne, le Montreux Comedy Festival développe depuis 2006 un volet veveysan dans sa programmation humour. A ce titre, il bénéficie d'une subvention annuelle de la ville de Vevey.

### Temples

#### Activités liées aux temples

La formule révisée en 2011, à la demande de la Municipalité, avec une nouvelle répartition des tâches des préposés aux temples et un nouveau mode de fonctionnement est toujours en vigueur. Un marguillier assume à 30% les tâches plus spécifiquement liées aux cultes, déchargeant ainsi le préposé aux temples d'un 30%. Ce remaniement d'EPT tenait compte des rapports entre la commune et les paroisses. Le rapport détaillé de l'organiste est à disposition au service culturel. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey: l'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de Saint-Martin, mais également sporadiquement le temple de Sainte-Claire; l'église évangélique du réveil et l'église évangélique de pentecôte (paroisse africaine) se réunissent au temple de Gilamont.

#### Orgue de Sainte Claire

En 2009, le service culturel a procédé à la vérification de l'état de l'orgue de Sainte-Claire. Au vu de la valeur patrimoniale de cet objet, une restauration est à prévoir dans les meilleurs délais. Pour des raisons financières, cette restauration n'a pas pu se faire. Une recherche de fonds privés est en cours, sous le pilotage de l'organiste de la commune et du conseil de Paroisse. La ville de Vevey devra également prendre en charge une grande partie des frais de réparation, notamment par le biais d'une ligne intitulée «Fonds des orgues» déjà doté à cette fin.

#### Société de concerts de Saint-Martin

La SCSM publie chaque année un programme de demi-saison regroupant les concerts d'orgue donnés dans les temples et le public est en constante augmentation depuis ce remaniement accompagné par le service culturel.

#### Musées, bibliothèque municipale et collections publiques

Pour les musées et la bibliothèque municipale, prière de consulter les rapports ad hoc. Suite à la réorganisation des dicastères survenue courant 2013, ces derniers dépendent directement de M. Etienne Rivier.

#### Collection d'histoire naturelle

La surveillance de la collection de la ville est confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie, les objets étant stockés dans le collège des Crossets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a

# Direction de la culture

## Service culturel

effectué six contrôles en 2013. Les animaux doivent être conservés dans de bonnes conditions (température, humidité, etc.) ; une désinfestation de la collection a lieu tous les deux ans, c'était le cas en 2013. Fin 2012, le service culturel et la conservatrice de la collection avaient produit un flyer présentant la collection et un article était paru dans 24heures. La collection a donc été plus visible et les emprunts et visites ont augmenté, ce qui était un objectif du service culturel vu la qualité de ce patrimoine communal. Un grand aigle qui était stocké pendant des années dans une salle de sciences des Galeries du Rivage a été restauré dans l'atelier de taxidermie du Musée cantonal et a rejoint la collection à Vevey. En octobre le festival Salamandre a emprunté neuf oiseaux pour son exposition et en novembre, l'Ecole de photographie de Vevey a emprunté vingt-et-une pièces, dont la panthère et plusieurs primates. Tout au long de l'année, des classes de Vevey empruntent divers animaux. Un rapport est à disposition.

### Sculptures et fresques en ville de Vevey

En collaboration avec la DEP (interventions techniques, coordination des travaux), le service culturel (planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire) veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air. En 2013, l'atelier Mannella – basé à Vevey – a procédé à l'entretien de la sculpture Henryk Sienkiewicz située dans le jardin du Grand Hôtel du Lac où l'ambassadeur de Pologne vient chaque année pour une cérémonie commémorative. De plus la sculpture «La Chevauchée de Bacchus» de l'artiste Sandoz a été déplacée dans l'axe de sortie de ce même jardin pour une meilleure visibilité. Pour des raisons météo, l'atelier Mannella n'a pas pu procéder aux autres entretiens prévus en 2013 – ces travaux sont reportés à 2014.

### Représentations et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources (politiques, autorités, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par le Municipal de la culture et le délégué à la culture. A signaler que, avec la réorganisation des dicastères survenue en 2013, M. Laurent Ballif et M. Etienne Rivier se sont partagés des fonctions au sein des organismes suivants :

### Représentation du/de la Municipal(e) de la culture:

- Fondation Vevey, ville d'images
- Fonds Culturel Riviera (M<sup>me</sup> Vuarnoz)
- Film Location Riviera
- Fondation Théâtre Montreux Riviera
- Conservatoire Montreux Riviera
- Amis du Musée suisse de l'appareil photographique
- Fondation du Musée de l'appareil photographique
- Commissions des musées et du RKC
- Ambassades et commémoration annuelles
- Fondation des Arts et Spectacles

### Représentation du délégué à la culture:

- Fondation Vaudoise pour la Culture
- Film Location Riviera
- Fondation Vevey, ville d'images
- Conférence des villes suisses en matière de culture
- Forum Culture et Economie (structure nationale)
- Réunions régulières avec les délégués culturels vaudois, les responsables administratifs et politiques du canton et de la Confédération
- Ambassades et commémorations annuelles
- Fondation des Arts et Spectacles (consultant)

### Subventions et soutiens

Le service est notamment en charge du soutien aux multiples projets culturels (permanents et ponctuels) qui sont développés dans notre ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière : le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion par exemple. L'attribution des montants est discutée avec le Municipal en charge. L'enveloppe de Fr. 180'000.- (réparti en diverses lignes du budget – cf. tableau annexe) est le montant global dont dispose le service pour répondre à l'ensemble des demandes de soutien ponctuels qui lui parviennent durant l'année de la part de structures qui ne sont pas au bénéfice d'une ligne au budget. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour un projet. Toutefois, ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité à certains projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet de levier). Bien qu'il n'y ait pas de commission d'attribution, le service veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

### Aides et subventions

Le service culturel a reçu quelques nonante demandes de soutien ponctuel en 2013 totalisant quelque Fr. 400'000.-. Conformément aux objectifs du service culturel, les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels (ou semi-professionnels), avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (cf. tableau récapitulatif).



La Chevauchée de Bacchus du sculpteur Sandoz est déplacée devant le Grand Hôtel du Lac.. © Samuel Rouge

# Direction de la culture

## Service culturel

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles accordées par le Service culturel en 2013		
	Budget 2013	Comptes 2013
Ligne "Aides et subventions" n° 814.3653	90'000.00	90'680.00
Bénéficiaire	Catégorie	Attribué
Darren Roshier / Résidence d'artiste à Marseille	Arts Visuels	2'000.00
Collectif RATS / Expositions Café des Mouettes	Arts Visuels	6'000.00
Thomas Koenig / Résidence d'artiste à Marseille	Arts Visuels	2'000.00
Association Le Cowboy Noir / Long-métrage "My Name is Diamond Jo"	Cinéma	2'000.00
Audrey Bodiguel / Création spectacle "Bound II O" V. Paley	Danse	500.00
AVDC (Association Vaudoise de Danse Contemporaine) / Participation activités de l'association faitière	Danse	1'500.00
Collection suisse de la danse	Danse/Réseau prof.	1'000.00
Association VIBISCUM / Annales veveysannes quinzième volume	Edition	4'000.00
Association Einzweidrei / Exposition "Société Satiété" - Grand Café des Mouettes	Exposition	4'000.00
Yves Savoye - Nicholas Marolf-Antoine Meier / Exposition de dessins / Zabbeni	Exposition	1'200.00
Besançon Réseau Art Contemporain / "WE Suisse 2" / Artistes veveysans	Exposition	2'000.00
Association du Chœur Atout / Concert "Rutter and Friends"	Musique	1'000.00
Les Proliféric's Associés / Kôans, contrebasse solo, (Vol.2) "Expansion"	Musique	2'000.00
Offenbach à St-Saphorin / Festival musique et vin 2013	Musique	500.00
Festival "Autour de la Harpe Celtique"	Musique	1'000.00
Alain Weber / Le Grand Tour	Musique	1'200.00
Fondation Montreux Jazz 2 / Concours de voix 2ème prix	Musique	3'000.00
Fondation Montreux Jazz 2 /Création "New sounds from Arab Lands" sur territoire veveysan	Musique	2'500.00
Ganesch Geymeier / Enregistrement 2ème album / Duo électro acoustique avec Christophe Calpini	Musique	3'000.00
Chœur Symphonique de Vevey / Concerts	Musique	3'000.00
Association Nolosé / Tournée à Cuba	Musique	3'000.00
Orchestre de Ribaupierre / Participation à l'achat de timbales	Musique	2'000.00
Les Songwriters / Saison 2013-2014	Musique	3'000.00
Association Focus / Concerts Sofa Kabul "Afghan Rock Night"	Musique	3'500.00
Label Rowboat / "Buvette" et "WTF Bijou" / Tournée au Mexique	Musique	2'000.00
Ensemble Vocal d'Erguël / Création musicale Antoine Auberson	Musique	1'000.00
Association Alter Ego / Création spectacle musical "TRIPTYCH-LUX"	Musique	5'000.00
Association Nox Orae / Complément festival (cause météo)	Musique	1'000.00
Association Autour du Monde / Festival 10 ans du Bout du Monde	Pluridisciplinaire	7'000.00
Association Divin Avent / Projet culturel dans les appartements en ville de Vevey	Pluridisciplinaire	1'000.00
Olivier Morattel Editeur / Publication "Gérimont" de Stéphane Bovon	Publication	2'500.00
Ass. Les Vrais Amis du Cadratin / Publication "Le Cadratin 1988-2013"	Publication	2'500.00
Bureau Culturel Vaudois	Réseau professionnel	1'000.00
Conférence des villes suisses / Etude protection sociale des artistes	Réseau professionnel	1'000.00
Cie La Distillerie / "Les Trublions"	Théâtre	2'000.00
Cuche et Barbezat / Création spectacle "Cuche et Barbezat rallument le sapin"	Théâtre	3'000.00
Association Impro Riviera Events / Création spectacle 2013	Théâtre	1'500.00
Gangster Prod / Création théâtrale "L'Impresario" de Michel Moulin	Théâtre	3'000.00
Les Artpenteurs / Nouvelle création théâtrale	Théâtre	1'500.00
Bout du Monde / Participation aux frais mur phonique (chantier Oriental)	Divers	780.00
<b>Ligne "Expositions et Editions" n° 814.3653.21</b>	<b>25'000.00</b>	<b>25'307.20</b>
Bénéficiaire	Catégorie	Attribué
Call me Edouard / Publication "Le Chapitre Suisse"	Edition	2'500.00
Magali Koenig / Publication "Milieu de rien"	Edition	2'500.00
Association pour la publication des Ecrits de Bertil Galland	Edition	2'500.00
Cercle Vaudois de Botanique / Manuscrits botaniques anciens de la région Vevey-Montreux	Edition	1'000.00
Association vaudoise des écrivains / Participation villes	Edition	500.00
Hélise Hélas / Publication "Paon dans ton Q.I. Saison 2"	Edition	1'700.00
Association Vevey Contemporain	Exposition	5'000.00
Hélise Hélas / Publication "Voilà, voilà" de Pierre Queloz	Edition	1'700.00
Csaba Tarsoly / Exposition de photographies "brumes"	Exposition	500.00
Pauline Bonard / Publication et exposition Grand Café des Mouettes "MANUEL"	Edition et expo.	1'800.00
Hélise Hélas / Publication "Curry, kiwis et caipirinha" de Dora Formica	Edition	1'700.00
Association Einzweidrei / Catalogue exposition Apo-calyipse	Edition, exposition	1'000.00
Artiste J-P Bosch / Participation exposition	Exposition	500.00
Peter Scholl / Affichage "Vevey, ville d'images" / Grande Place Vevey	Exposition	907.20
Darren Roshier / "Empreintes et passages à l'acte, la friche Belle-de-Mai"	Exposition	1'500.00

# Culture

## Service culturel

Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19	30'000.00	30'760.10
Bénéficiaire	Catégorie	Attribué
Prototype Status, Jasmine Morand / Convention de soutien création et Dansomètre (+ part. frais nettoyage)	Danse	11'900.00
Fête de la Danse 2013 / Divers projets artistiques	Danse	8'160.10
Valentine Paley / "Brotherhood" / Trilogie pièces dansées	Danse	4'000.00
ADN Dialect / Tournée 2013	Danse	1'200.00
ADN Dialect / Création "L'Affaire Wettstein"	Danse	5'000.00
RDP- Reconversion des Danseurs professionnels / Participation aux activités de la structure	Danse	500.00

Ligne "Médiation culturelle" n° 814.3653.52	15'000.00	15'000.00
Bénéficiaire	Catégorie	Attribué
Nicolas Christol / "Société Satiété" installation sculpture	Médiation /Arts Visuels	3'000.00
Cie La Bocca della Luna	Médiation /Théâtre	3'000.00
Collectif RATS / Médiation culturelle pour expositions Café des Mouettes	Médiation /Arts Visuels	4'000.00
Projet "Midi, théâtre !"	Médiation /Théâtre	5'000.00

Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" n° 814.3653.44	20'000.00	18'649.70
Bénéficiaire	Catégorie	Attribué
Festival de musiques actuelles / NOX ORAE	Musique	10'000.00
Publication Assises des musiques actuelles	Musique/Edition	1'649.70
The Awkwards / Tournée Canada	Musique	4'000.00
Ivy Trio / Jean-Pierre Schaller / Enregistrement album	Musique	1'500.00
Ella Ronen / Enregistrement premier album	Musique	1'500.00

### Edition littéraire et musicale

En 2013, le service culturel a soutenu onze publications, dont notamment les annales veveysannes de VIBISCUM, la publication anniversaire pour les vingt-cinq ans de l'atelier typographique Le Cadratin, un livre sur Graham Greene, des publications de photographie d'artistes veveysans, des publications de bandes-dessinée et des romans. En 2013, le service culturel a soutenu cinq albums de musique et trois tournées internationales de groupes veveysans (Cuba, Canada, Mexique). Depuis 2007, le service culturel remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la bibliothèque médiatique municipale.

### Remboursement de salles

Le service culturel gère les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés et associations locales ; ce budget constitue également un véritable soutien au bon déroulement de la vie culture/loisirs locale. Pour cause de chantier à la salle del Castillo, le service culturel a négocié des conditions de faveur dans les salles des communes voisines. La liste des salles disponibles au remboursement communal est à disposition sur le site internet de la ville.

### Conclusions

Le service culturel a connu une année particulièrement chargée et marquée par une redéfinition des dicastères

en cours de législature, ce qui n'a pas été sans effet sur le bon fonctionnement du service. De plus, comme tous les services de l'administration communale, le service culturel a été touché par les coupes budgétaires, ce qui a encore accru la pression.

Au vu du développement du paysage culturel veveysan et de l'évolution des politiques culturelles dans les différentes administrations (communales, cantonales, fédérales), il apparaît qu'il serait bientôt temps de convoquer des Assises de la culture veveysanne et de redéfinir, avant la prochaine législature, de nouvelles lignes directrices pour la politique culturelle de Vevey.

La culture est reconnue comme étant un facteur de retombées économiques en matière fiscale et en matière de développement économique et touristique. Aujourd'hui, Vevey peut compter sur un tissu culturel déjà existant qui est cohérent, complet, solide et surtout dynamique. Ce tissu contribue pour beaucoup à donner de la ville de Vevey une image positive et attrayante.

*Le service culturel  
Laurent Ballif, Syndic  
Stefano Stoll, Délégué à la culture*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012 : néant.*

## Engagement d'un nouveau conservateur

# Le retour d'un fonctionnement normal et serein

2013 se révèle une bonne année pour la bibliothèque. Le prêt de documents, un de nos indicateurs de performance, est en nette augmentation (+6%) aussi bien au secteur adultes qu'au secteur jeunesse. Les 158'165 prêts constituent le record depuis la création de la bibliothèque. La bibliothèque municipale a engagé un nouveau conservateur le 1<sup>er</sup> octobre ce qui a permis de retrouver un fonctionnement normal et serein.

### Fréquentation

En 2013, la bibliothèque a comptabilisé 792 nouvelles inscriptions dont 391 adultes et 401 jeunes, soit une baisse de 11% par rapport à 2012. Ce sont surtout les inscriptions adultes (-17%) qui connaissent un net fléchissement.

Le nombre de passages d'emprunteurs s'élève à 32'528, soit une baisse de 2% par rapport à 2012.

La fréquentation de la salle de lecture et des différentes places de travail est toujours importante et ces dernières en période d'examen sont assidûment recherchées par les étudiants.

Les services proposés, tels que l'accès sans fil à Internet (Wifi), consultation des courriels, location de l'ordinateur portable, demandes d'impressions de documents, sont constamment sollicités.

### Fondation Brentano

Grâce au soutien financier de la Fondation Brentano, le programme d'animations s'est poursuivi en 2013 :

- «L'Heure du conte»: un mercredi par mois et en période scolaire deux fois par semaine. Avec cette nouvelle formule, la fréquentation est nettement plus élevée qu'auparavant (+75%) et l'offre pendant les vacances scolaires est très appréciée. Nous attirons également les garderies et les unités d'accueil.
- «Bébé lit»: depuis 2010 les animations pour les tout-petits ont lieu chaque premier samedi du mois, de 10h à 11h. Elles s'inscrivent dans le cadre de la campagne nationale «Né pour lire» visant à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à la lecture. Animées par Mme Muriel Grossglauser, elles ont accueilli en 2013 entre 10 et 15 participants à chaque fois. Ce petit nombre de visiteurs permet une écoute attentive et offre un espace agréable.
- «Ateliers de philosophie pour enfants»: organisés depuis 2009 sous la conduite des animateurs de l'association Pro-philos, ces ateliers destinés au 6-15 ans ont connu encore un franc succès auprès de notre public. Ils sont séparés en trois sous-groupes : 6-7 ans, 8-11 ans et 12-15 ans. L'intérêt est toujours plus grand. Une soixantaine d'enfants y ont participé sur toute l'année. En outre, plusieurs adolescents de 15 ans souhaiteraient pouvoir continuer. Il faut tenir compte

### Prêts

La bibliothèque a effectué 158'165 prêts en 2013, soit une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente (149'599 prêts). L'augmentation des prêts adultes est de 3%, tandis que ceux des prêts jeunesse est de 8%. Comme indiqué ci-dessus, le nombre de prêts en 2013 constitue le record de la bibliothèque municipale.

### Acquisitions

5'095 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Un peu plus de 9'000 documents ont été dés herbés en raison de manque de place ou de l'obsolescence des documents.

La location de 350 ouvrages destinés au public allophone auprès de la bibliothèque interculturelle Globivres de Renens et de la fondation Bibliomedia a permis de compléter l'offre en langues étrangères.

de cet élément et repenser les groupes d'âge pour les ateliers philos à venir.

- « Mon œil ! » ateliers pour enfants d'analyse d'image et de création artistique, ont rencontré un joli succès chez les plus jeunes, sachant que les groupes étaient limités à 15 personnes. On a compté quatorze inscriptions chez les 6-9 ans et sept chez les 10-13 ans. Le sujet abordé cette année était la nature morte. Une visite au Musée Jenisch était prévue au programme afin de présenter et observer une série de natures mortes faisant partie de la collection du Musée. Cette collaboration s'est très bien déroulée et nous réitérons cette expérience l'année prochaine.
- Les ateliers « Jeunes conteurs » : animés par Claire-Anne Magnollay, ont eu lieu durant la première semaine des vacances d'été et proposaient aux enfants de 8 à 11 ans de se découvrir passeurs d'histoires. Une représentation a clos l'atelier et a attiré une cinquantaine de personnes.

L'aide de la Fondation Brentano a permis également d'acquérir des documents multimédias pour la médiathèque jeunesse et quelques ouvrages de références.

### Animations et activités

Outre les animations soutenues par la Fondation Brentano, la bibliothèque a organisé dans ses murs une dizaine d'événements divers tels que: lectures, concerts, conférences, expositions et soirées de contes.

Pour le jeune public, trois soirées de contes ont été organisées: «Comme des bêtes» par la compagnie Les Contes joyeux, «Nom de bleu!» par la compagnie Conta-

# Direction de la culture

## Bibliothèque médiathèque municipale

cordes, et deux conteuses, l'une écossaise, Fiona Macleod, l'autre pur cru lémanique, Claire-Anne Magnollay ont égayé la bibliothèque lors de la nuit du conte (8 novembre).

Pour le public adulte, la bibliothèque a proposé une présentation du livre photos «Metsästa» (From the Woods) de la photographe Anne Golaz. Ce livre explore la relation des habitants à la forêt dans la culture finlandaise. Deux lectures en musique ont été données par Philippe Leignel et Roland de Mural. Pour commémorer il y a un siècle, la naissance d'Albert Camus, la bibliothèque médiathèque a offert, en mai, une conférence-concert qui se proposait de tracer quelques perspectives à partir de son œuvre, de *L'Étranger* (1942) à *L'Homme révolté* (1951) afin de, notamment, célébrer l'actualité de sa pensée. En octobre, Anne-Frédérique RoCHAT, l'écrivaine-comédienne veveysanne, a lu quelques passages de son dernier roman «Le Sous-bois». Au mois de novembre, la bibliothèque a organisé une rencontre et une lecture bilingue avec le poète Janis Rokpelnis et son traducteur Alain Schorderet, proposée par le Centre de Traduction Littéraire de l'Université de Lausanne. En décembre, le duo *Crazy pony* originaire de Londres et de Neuchâtel a présenté un concert de bluesgrass.

La bibliothèque a également participé à la deuxième édition du «Samedi des bibliothèques vaudoises» dont le thème était «le monde des couleurs». Lors de cette journée, la bibliothèque médiathèque a proposé en préambule des jeux pour petits et grands sur le thème de la couleur. Puis Franco Rau a conté «Oh couleur, quand tu me colles à la peau...», une histoire pour enfants dès 7 ans. Finalement la bibliothèque a accueilli une conférence-concert à quatre voix intitulée «Des mots pour le peindre».

Depuis septembre 2011, la bibliothèque médiathèque accueille chaque premier mardi du mois, en soirée, les ateliers «Voix et improvisation», créés par Edmée Fleury. Ces ateliers proposent d'explorer les multiples possibilités de cet instrument qu'est la voix et de l'utiliser dans le jeu de l'improvisation. En juin 2012, à l'occasion de la Fête de la Musique, le groupe formé a donné une représentation à la bibliothèque, un concerto exploratoire pour huit voix accompagnées d'un violoncelle, invitant le public à un voyage dans la musique de l'instant. En 2013, c'est à l'espace L. A. C. à Vevey que le groupe s'est produit.

Elle s'est lancée dans la bibliothèque « hors les murs » c'est-à-dire une bibliothèque mobile qui se déplace vers le citoyen. Elle a emprunté un bibliobus regorgeant de livres, d'albums en langues étrangères pour les enfants de 0 à 5 ans et était présente à la Fête multiculturelle. Des animatrices francophones et allophones accueillaient ces derniers et leur proposaient des animations en français, en portugais, en serbo-croate, en albanais, en arabe ou encore en tigrina.

### Accueil de classes et animations scolaires

Le secteur adultes accueillait une fois par mois en collaboration avec l'association «Appartenances» un groupe de femmes migrantes. Un choix spécifique de documents en diverses langues et en français simplifié leur était proposé. En juin 2013, l'association «Appartenances» a mis fin à cette collaboration en raison de nouvelles directives. En octobre 2013, deux groupes de « Français en jeu » ont

été reçus par la bibliothèque. Depuis octobre 2013, un groupe de «Lire et écrire» (composé d'analphabètes et d'illettrés de langue française) vient une fois par mois à la bibliothèque.

La bibliothèque médiathèque accueille 6 classes par semaine durant toute de l'année scolaire. 65 classes différentes représentant 1'175 élèves ont été reçues plusieurs fois dans l'année en section jeunesse. Cela représente, au total, le passage de 3'220 élèves lors des animations. Plusieurs classes, représentant 1'673 élèves, sont venues emprunter des livres à la bibliothèque sans participer aux animations. De plus, 52 classes (936 élèves) se sont inscrites pour recevoir une valise de livres «coups de cœur». Au total, nous avons donc dénombré en 2013 le passage de 5'502 élèves. La moyenne de fréquentation est de 5,5 animations/classe.

De septembre à décembre 2013, Mélanie Esseiva et Mylène Badoux se sont déplacées dans 6 classes de 5P et 6P (système HarmoS: 104 élèves) de Vevey pour une animation autour de la lecture de romans. L'idée était de rendre les élèves attentifs à différents critères lorsqu'ils choisissent un roman. Nous avons remarqué que cette animation a encouragé un grand nombre d'enfants à s'inscrire à la bibliothèque. D'ici juin 2014, toutes les classes de 5P et de 6P auront bénéficié de cette animation.

Un blog a été créé à l'intention des jeunes lecteurs, de leurs parents et des enseignants. Actif depuis août 2012, Le «pire bien blog» de la bibliothèque jeunesse de Vevey, <http://lebibliblog.wordpress.com>, a publié 99 articles et a totalisé 7'100 visites en 2013 (590 visites mensuelles).

La bibliothèque a créé une page Facebook en juin 2011. 482 « amis » la suivent en 2013.

### Personnel

Le conservateur étant parti en congé maladie à mi-juillet 2012, une collaboratrice avait repris le poste ad interim à 80%. Un nouveau conservateur a été engagé à 80% le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Son arrivée a permis de décharger l'équipe de la bibliothèque et de revenir à un fonctionnement normal dans lequel les bibliothécaires peuvent se concentrer sur leurs tâches et leurs nombreux projets.

Néanmoins, la bibliothèque a un effectif limité pour répondre aux offres proposées (heures d'ouverture larges, nombreuses animations) à leurs usagers. Cette carence débouchera sur une diminution des heures d'ouverture prévue pour mars 2014.

Nous sommes conscients des difficultés financières de la Ville mais espérons qu'à moyen terme, la bibliothèque pourra engager plus de personnel afin de répondre aux attentes des usagers et afin d'être au rendez-vous des nouvelles générations de bibliothèques: développer les ressources électroniques, renforcer notre présence sur les réseaux sociaux, continuer le concept d'une bibliothèque «hors-les-murs», de faire d'avantage participer les usagers de la bibliothèque (une bibliothèque 2.0).

*Etienne Rivier, Municipal  
Yan Buchs, Conservateur*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: Néant.*



## Réaménagements dans l'exposition permanente

# Le musée se refait une beauté

L'année 2013, sans exposition temporaire d'envergure et sans participation au Festival Images, a permis au musée de se recentrer sur lui-même, particulièrement sur l'agencement de son exposition permanente. Après une année riche en événements, presque exclusivement dévolue à Madame de Warens et Jean-Jacques Rousseau, il était temps de procéder à des réaménagements de salles, à des améliorations dans les dépôts ainsi qu'à certaines rénovations dans la maison. Pour cela, le musée a dû fermer ses portes durant un mois. La fréquentation n'en a pas trop souffert, puisqu'on a compté, en cette année « sans », 3'640 visiteurs.



Le Salon accueille les Veveysans du 18<sup>e</sup> siècle

### Expositions permanentes

L'exposition consacrée à Madame de Warens a été démontée à partir du 13 janvier, à la fin des vacances scolaires de Noël. Suite à ce démontage, profitant d'une période habituellement calme, divers travaux de rénovation des locaux, ainsi que des réaménagements de l'exposition permanente ont été entrepris.

Ces travaux ont débuté par le très bel escalier du Château, qui date du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont toute la partie allant du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> étage a été rénovée. La cage centrale, au décor fait d'éléments imitant des molasses de diverses teintes, a occupé une restauratrice spécialisée pendant plus d'un mois. Le résultat a été probant : mise en lumière, la structure architecturale de l'escalier apparaît aujourd'hui dans toute son élégance et certains décors sont redécouverts.



La rénovation de l'escalier met en valeur certains décors

La salle de bains du 2<sup>e</sup> étage, dans l'ancien appartement de la concierge, a été débarrassée de ses sanitaires et a pu être ainsi réaffectée comme dépôt.

Le corridor du musée a été lui aussi repeint et accueille désormais des affiches originales de Vevey, présentées selon un tournus.

La grande vitrine attenante au corridor a été vidée de ses mannequins en costume vaudois quelque peu « poussiéreux ». La tradition encore vivante du Messenger boiteux et de son almanach y a pris place.

« Vevey et ses habitants au XVIII<sup>e</sup> siècle » est le thème proposé au public dans le cadre historique du salon : reprenant des éléments de l'exposition consacrée à Madame de Warens, le sujet a été enrichi de documents, de portraits et d'objets. La vie des Veveysans sous le régime bernois y est spécialement développée.

La grande salle consacrée au XIX<sup>e</sup> siècle et au développement urbanistique de la ville – plans, gravures, calotypes de Jean Walther – a été remontée de manière nouvelle. L'exposition, rafraîchie en tout point, présente désormais le buste de Vincent Perdonnet, un personnage capital dans la transformation de Vevey au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette œuvre du sculpteur Clésinger, longtemps remise dans les dépôts, a ainsi retrouvé une place de choix dans l'exposition permanente.

Enfin, les deux petites salles dédiées à « F.A.L. Dumoulin, un Veveysan aux îles d'Amérique » ont été équipées de nouveaux panneaux explicatifs, avec traduction anglaise, sachant que les Anglophones sont particulièrement intéressés par ce sujet.

Ces réaménagements se sont faits de manière progressive et ont occupé le personnel du musée jusqu'à la fin de l'année. Toutefois les gros travaux ont exigé la fermeture des lieux pendant un mois, du 26 février au 26 mars. A noter que les frais liés à la rénovation de l'escalier et la réaffectation de l'ancienne salle de bains ont été pris en charge par la Confrérie des Vignerons, propriétaire de la maison.



Vincent Perdonnet veille désormais sur la salle consacrée au XIX<sup>e</sup> siècle

# Direction de la culture

## Musée historique de Vevey

### Exposition temporaire

Non prévue au programme et réalisée en un temps record, une petite exposition fort intéressante pour les Veveysans a trouvé place dans la salle du XIX<sup>e</sup> siècle. Intitulée « *Pour vous, ils ont décroché la lune* » celle-ci présente les textes, les objets et les témoignages retrouvés lors de la rénovation, en 2012, de l'horloge de la tour Saint-Jean. En 1862, une « capsule temporelle » avait été placée à l'intérieur de la lune – mécanisme visible sous la forme d'un globe représentant les différentes phases lunaires. Ces documents « oubliés », puis retrouvés 150 ans plus tard, ont été soigneusement étudiés et conservés aux Archives communales. Il valait la peine de les montrer au public. Cette exposition, résultat d'une collaboration avec M<sup>me</sup> Lorraine Filippozzi, nouvelle archiviste, a fait l'objet d'un intérêt particulier de la part de la presse écrite et télévisuelle, d'autant plus qu'une nouvelle capsule temporelle a été déposée dans la lune.

Mise en place le 2 décembre 2013, l'exposition se poursuit jusqu'au 30 mars 2014.

### Animations et activités de médiation

Dans le cadre des activités organisées par l'Association des musées de la Riviera vaudoise, le Musée historique de Vevey a organisé en 2013, trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- Les 4 et 11 avril, dans le cadre de PâKOMUZÉ, le jeune public s'est vu inviter à participer à l'activité « Les mystères des blasons » : une balade à travers Vevey a été l'occasion d'observer, dans différents édifices, les blasons de certaines grandes familles de la ville. Puis, au musée, un atelier a permis aux participants de créer leurs propres armoiries, selon les règles de l'héraldique. A noter que c'était la première participation des musées de l'AMRV à cette animation proposée pendant les vacances de Pâques.
- Le 11 mai a eu lieu la 14<sup>e</sup> Nuit des musées de l'AMRV. A cette occasion, le *Chœur de la Confrérie du Gruyère* a donné trois concerts dans les magnifiques combles du Château. Le traditionnel *Ranz des vaches*, entonné ce soir-là, n'a laissé indifférent aucun des 420 spectateurs!
- Les 2 et 3 novembre, pour le week-end « En famille aux musées », le public était invité à prendre part à l'activité « Sous son plus beau profil ». Les 27 familles inscrites (104 personnes) ont pu découvrir un divertissement de salon aujourd'hui disparu, le portrait



Les armailis de la Confrérie du Gruyère chantent dans les combles lors de la Nuit des Musées

en silhouette. Après avoir observé des pièces anciennes du musée, chacun était amené à réaliser son portrait-silhouette, réduit grâce au pantographe en une jolie carte souvenir. Par ailleurs plus de 100 visiteurs libres ont profité de découvrir ou de redécouvrir notre institution à cette occasion.

A noter que l'année 2013 a vu se mettre en place une nouvelle collaboration entre le Musée historique et le Service Jeunesse, vouée à se répéter en 2014. En effet, par son intégration aux Ateliers découvertes organisés par ce service, le musée a pu offrir, une nouvelle fois le 9 octobre, l'activité « Les mystères des blasons ».

Relevons enfin une autre première participation à un événement, la Fête de la Danse le dimanche 5 mai : ce jour-là, les combles du Château ont à nouveau servi de salle de spectacle en accueillant la performance « Chaud » devant un public de 80 personnes.



Balade avec les enfants pour découvrir « les mystères des blasons »

### Dons

En 2013, le fonds de photographies s'est à nouveau considérablement enrichi. Le musée a reçu de plusieurs donateurs de nombreuses vues anciennes de Vevey. Nous citerons spécialement :

- un album contenant 34 vues aériennes de la ville réalisées entre 1967 et 1973 (don de M. L. Ballif, Syndic)
- 99 photographies de divers quartiers et maisons de Vevey, allant des années 1880 aux années 1980 (don de M. L. Ballif)
- un fonds de 310 négatifs sur plaques de verre de format 9x12 cm (transmis par les Archives cantonales vaudoises). Il s'agit de photographies prises en Suisse et dans la région de Vevey, entre 1910 et 1931 par Léon Rey (1888-1979), ancien secrétaire municipal de la Tour-de-Peilz, comprenant des portraits individuels et de groupes, des scènes de vie et des paysages

# Direction de la culture

## Musée historique de Vevey



Photographie de la rue d'Italie dans les années 1940 (don Ballif)

- une vue panoramique de Vevey et environs en 1977, prise de Chardonne, constituée de 4 photographies de grand format (don de M. J.-R. Dellsperger)
- env. 40 photographies prises en 1957 dans la fonderie des Ateliers de Constructions Mécaniques (don de M. H. Kämpf)
- un fonds de négatifs sur plaques de verre de format 9x12 cm, photographies d'une famille de la région au début du XX<sup>e</sup> siècle, à déterminer (remis par le Musée suisse de l'appareil photo)

Le musée a par ailleurs reçu les objets et documents suivants :

- un grand portrait de Gabriel Monnet, constructeur et propriétaire dès 1842 de l'Hôtel des Trois-Couronnes, pastel sous verre 123 x 103 cm (don de M<sup>me</sup> M. Péclard)
- « Le Mont-Pèlerin et vue de Vevey », aquarelle de Ch. Amhof, « Le port Eiffel et le débarcadère de Vevey-Plan » aquarelle anonyme (don de M. Jean-David Pelot)
- divers éléments d'uniformes militaires suisses (casquette, épaulettes, dragonnes) du XIX<sup>e</sup> siècle provenant de membres de la famille Burnat (don de M. F. Chavannes)
- des documents relatifs à Louis Coigny (1839-1896) - brevets, cartes géographiques Dufour de 1869 - et médailles de l'architecte Charles Coigny (1878-1935), à qui Vevey doit entre autres son Casino du Rivage (don de M. D. Coigny)
- un lot de 45 moulages en plâtre utilisés comme modèles de dessin, acquis par la Ville en 1898 (via le Collège de la Veveysse)
- l'ouvrage d'Albert Naef « Le cimetière gallo-helvète de Vevey » paru en 1898, dédié par Maxime Reymond en 1903 (don de M. L. Ballif)

L'ancien local des Cadets ayant dû être vidé, le musée a récupéré plusieurs témoignages de cette société, dissoute en 2005, soit :

- le dernier drapeau des Cadets veveysans daté de 1991, un drapeau des Cadets de Morat et de Vevey de 1956, un clairon et deux tambours anciens, trois sabres, une épée et deux baïonnettes (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), plusieurs photographies dont un très grand panorama de Vevey vers 1930.

### Achats

Dans l'objectif de compléter ses collections spécifiques, le musée a acquis auprès de maisons de vente, de collectionneurs privés ou de sites de vente sur internet :



Affiche de la 5<sup>e</sup> Foire des vins vaudois (achat)

- plusieurs pièces d'argenterie (louche, cuillères, fourchette) de l'orfèvre veveysan Frédéric Jaques, vers 1820, et une cuillère poinçonnée Paul-Antoine Ulm, orfèvre attesté à Vevey dès 1770
- une affiche de la 5<sup>e</sup> Foire des vins vaudois de 1937 et une affiche de la Foire aux vins vaudois - Vevey - 1949
- une carte géographique de 1661 intitulée « Evêché de Lausanne, Partie du Canton de Berne(...) Baillage d'Orbe » de Nicolas Sanson d'Abbeville (1600-1667), carte rare du Pays de Vaud au XVII<sup>e</sup> siècle



François Diday « A Vevey - 1827 », une vue inédite de l'Ancien Port (achat)

- une aquarelle du peintre genevois François Diday (1802-1877) portant l'inscription « A Vevey - 1827 » et représentant l'arche de l'Ancien Port, une vue totalement inédite peinte depuis l'intérieur de la ville
- une « vue de Vevey au XVIII<sup>e</sup> siècle », gravure aquarellée attribuée à Niklaus König (1765 - 1832)
- une gouache sur papier, anonyme, montrant « la terrasse de Saint-Martin et sa table d'orientation » vers 1860



« Vue de Vevey au XVIII<sup>e</sup> siècle », avec, au centre, le grand toit du Château (achat)

### Conservation et inventaires – restauration

L'enseigne « Au Maure », objet appartenant au musée mais replacé en ville, a dû être décrochée pour des raisons de sécurité. La restauration du médaillon, très dégradé par des repeints, a été entreprise fin 2013 et se poursuivra en 2014. Cette pièce historique, remontant aux années 1880, pourrait réintégrer les collections du musée.

La conservation et l'inventaire numérique des photographies a été à nouveau prioritaire cette année, étant donné le volume d'images reçues. M<sup>me</sup> Marie-Elena Grandio, photographe engagée comme auxiliaire, s'en est chargée, comme elle le fait habituellement. 527 fiches, avec scannage des images, ont été entrées.

Toujours dans le domaine de la photographie, le fonds Léon Rey, comprenant 310 négatifs sur plaque de verre (voir ci-dessus) a été entièrement numérisé et inventorié informatiquement par une autre auxiliaire, M<sup>me</sup> Sarah Réal, engagée durant un mois pour ce travail.

Toutes les nouvelles acquisitions ont été inventoriées à leur arrivée dans les collections.

M<sup>me</sup> Michelette Rossier, fidèle bénévole, a poursuivi son travail de mise à jour de la bibliothèque.

### Prêts d'objets et collaborations extérieures

Le musée a collaboré à l'exposition de la Fondation de l'Hermitage « Une fenêtre sur le monde. De Dürer à Mondrian », en prêtant du 25 janvier au 20 mai le grand autoportrait de Dumoulin, assis devant une fenêtre ouverte sur son jardin.

Pour l'exposition « Lémancolia. Traité artistique du Léman », proposée par le Musée Jenisch du 21 juin au 13 octobre, le musée a prêté un album de croquis du peintre Brun de Versoix, dans lequel figurent des vues de Vevey et de La Tour-de-Peilz.

Les images issues du fonds iconographique du musée (peintures, gravures, photographies) sont toujours largement sollicitées comme illustrations pour des articles, des publications ou des études. Citons par exemple, les ouvrages scientifiques « Paris ! Paris ! La formation des artistes suisses à l'Ecole des Beaux-Arts, 1793-1863 » (Slatkine, à paraître / tableaux de Dumoulin) et « Two Troubled Soul : An Eighteenth-Century Couple's Spiritual Journey in Atlantic World » d'Aaron Spencer Fogleman

(University of North Carolina Press / gravures de Vevey au XVIII<sup>e</sup> siècle) ; ou encore l'ouvrage commémoratif à paraître pour les 200 ans de la fondation de la Caisse d'Epargne Riviera (photographies anciennes de Vevey), des articles du journal 24 HEURES sur Paul Morand, la villa Eiffel, la tour Saint-Jean, un mémoire d'étudiant consacré à M. V. Brandoin, un travail de maturité sur la place du Marché, etc., etc. Notons enfin la participation du musée au grand projet de restauration de la Fontaine du Guerrier, par la mise à disposition d'images anciennes. Ces activités archivistiques ont tendance à augmenter, et s'effectuent souvent en lien étroit avec les Archives communales.

### Projets à long terme

- En 2013, le Musée historique a entamé une collaboration avec le Prof. Karl Reber et M<sup>me</sup> Giuseppina Lenzo (maître d'enseignement et de recherches) de l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne. Ces derniers ont proposé à leurs étudiants un cours/séminaire basé sur l'étude des pièces archéologiques de la collection David Doret, léguées au Musée historique en 1914. Cette étape est la première phase d'un projet plus large qui vise à documenter les pièces archéologiques de la collection Doret en établissant un inventaire informatique avec photographies ; puis, dans un second temps, à publier un catalogue illustré de cette collection et à l'exposer, puisque celle-ci n'a pas été montrée au public depuis 1991.
- En ce qui concerne la restauration des antiphonaires, long processus engagé dès 2010 en collaboration avec l'association Vibiscum et le restaurateur Andrea Giovannini, l'année 2013 a été productive : la restauration complète du premier volume s'est achevée en décembre (elle sera suivie d'une numérisation à la fondation Bodmer, à Genève) et une vitrine « high tech » a été choisie avec soin, afin de présenter au mieux et dans le respect des règles de conservation le volume restauré.
- Suite à l'*European Lock Collectors Meeting*, qui s'est tenu à Vevey en 2012, le collectionneur Jean-Josef Brunner a fait part à la conservatrice du musée de sa volonté de léguer sa collection privée de clés au Musée historique. Plusieurs rencontres et de nombreux échanges de courriers ont découlé de cette proposition, pour aboutir finalement à la solution suivante : le don de 63 clés « antiques » en 2016, accompagné d'une exposition spécifique, puis, dans un second temps indéterminé, le legs du restant de cette collection, l'une des plus remarquables de Suisse. Cette promesse de don et de legs important, engageant le futur du musée, a fait l'objet d'une proposition municipale.

*Etienne Rivier, Municipal  
Françoise Lambert, Conservatrice*

**Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: Néant.**

## **Le lac Léman s'invite au Musée Jenisch** **Une transition en beauté pour l'institution**



Vernissage de l'exposition Lemancia

### **Situation générale**

Année de transition, 2013 est caractérisée par de nombreux changements liés aux ressources humaines qui ont nécessairement eu un impact sur le fonctionnement du Musée Jenisch Vevey et du Cabinet cantonal des estampes. Sur le plan de la Municipalité, les tâches propres à la Direction de la Culture de la Ville de Vevey ont fait l'objet d'une nouvelle répartition du travail dès octobre 2013. Elle est actuellement composée d'une direction bicéphale; M. Laurent Ballif a pris la direction de la Culture et s'occupe des questions liées aux subventions et à l'administration et M. Etienne Rivier est responsable des institutions muséales et de la bibliothèque/médiathèque.

### **La vie administrative**

#### **Nouvel organigramme**

Les départs successifs de M. Dominique Radrizzani, directeur du Musée Jenisch Vevey depuis 2004, en décembre 2012, puis de M<sup>me</sup> Lauren Laz, conservatrice du Cabinet cantonal des estampes depuis 2006, en mars 2013, ont eu pour conséquence la recherche et l'engagement de leurs remplaçants. Après différentes procédures, le poste de directeur a été attribué en mai à M<sup>me</sup> Julie Enckell Julliard, jusqu'alors conservatrice en Art moderne et contemporain.

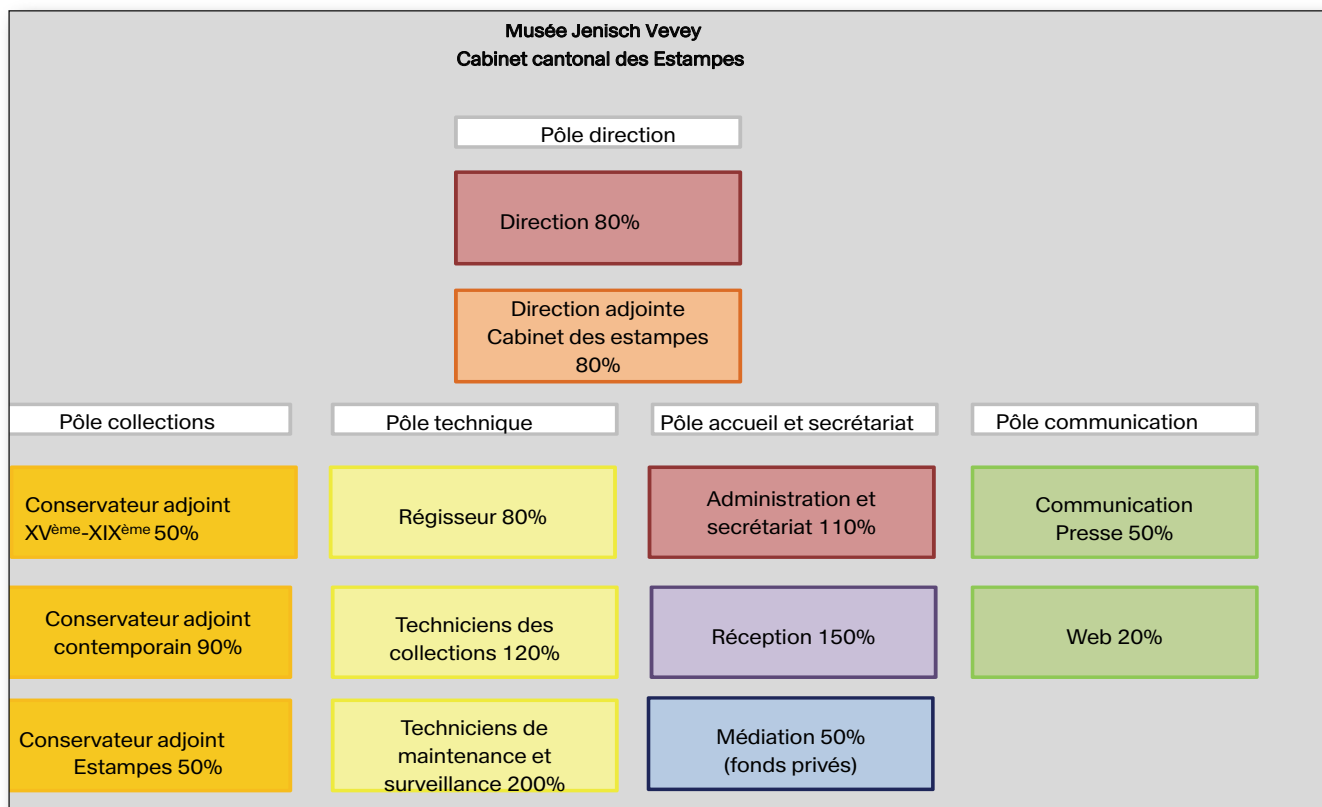
Sur l'impulsion de la nouvelle directrice, l'organigramme du Musée Jenisch Vevey a été revu afin d'améliorer le

fonctionnement général de l'institution. Une collaboration étroite avec le service du personnel et la Municipalité a permis de refondre entièrement ce dernier : l'équipe s'organise désormais selon différents pôles (direction, administration, conservation, communication, technique, surveillance-maintenance). Afin de renforcer certains secteurs insuffisamment dotés (l'équipe technique, la communication, la régie des œuvres), l'option a été prise de réduire les postes de cadres de trois à deux. Ceux-ci ne concernent plus désormais que la directrice et la directrice adjointe/conservatrice du Cabinet cantonal des estampes, pour un taux d'activité de 160%.

En vue de repourvoir le poste de Conservateur du Cabinet cantonal des estampes, plusieurs candidats, ayant répondu à une offre d'emploi parue dans la presse et sur les sites spécialisés, ont été reçus en juin par un jury composé de M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz, Municipale de la Culture jusqu'en septembre 2013, M. Serge Volet, chef du Service du Personnel à la Ville de Vevey, M<sup>me</sup> Sophie Donche Gay, adjointe de la Cheffe du Service des affaires culturelles du Canton de Vaud, M<sup>me</sup> Nicole Minder, à titre de représentante des fondations déposantes, et M<sup>me</sup> Julie Enckell Julliard. Sur la base de son entretien, de son parcours et de ses compétences, M<sup>me</sup> Laurence Schmidlin a été nommée au poste de conservateur du Cabinet cantonal des estampes dont elle a repris la conservation le 1<sup>er</sup> octobre. Ce poste a par ailleurs été doté d'une deuxième fonction,

# Direction de la culture

## Musée Jenisch



Graphique du nouvel organigramme

celle de directeur-adjoint au Musée Jenisch et vu son taux d'emploi être réduit, passant de 100 % à 80 %. Ces nouvelles responsabilités donnent une assise supplémentaire au Cabinet cantonal des estampes face à ses partenaires, tout en marquant la volonté de la Ville de Vevey de lui accorder une place importante dans son musée et dans sa politique culturelle. Il est désormais complété par le 50 % d'une conservatrice adjointe. A noter qu'à son entrée en fonction, la nouvelle conservatrice s'est vu confier la gestion d'une part de la boutique-librairie du musée et d'autre part du Cabinet de consultation – Salle Leenaards et de l'accueil des chercheurs.

De cette réorganisation générale ont découlé les titularisations des membres de l'équipe au statut temporaire, ainsi que des recrutements, dans le secteur de la surveillance des salles, de la maintenance du bâtiment et de l'administration, à la suite du départ à la retraite de M<sup>me</sup> Bernadette Jobin.

Au niveau de la conservation, trois postes de conservateur adjoint (deux à un taux d'activité de 50 %, le troisième de 90 %) ont été créés, dont l'un destiné à soutenir la gestion du Cabinet cantonal des estampes. Celui-ci a été pourvu par M<sup>me</sup> Camille Jaquier. Ceux relatifs à l'art ancien et à l'art moderne et contemporain ont respectivement été attribués à M<sup>me</sup> Emmanuelle Neukomm et M<sup>me</sup> Stéphanie Serra.

Le fonctionnement de l'administration a également été repensé. Deux secrétaires ont été recrutées, l'une à 50% et l'autre à 60% afin d'optimiser et d'assurer les travaux administratifs du musée en lien direct avec les services des finances et des Ressources humaines de la ville. Une réorganisation des fonctionnements est en cours de réalisation.

### Offre culturelle du musée

#### Les manifestations culturelles

##### Les expositions temporaires

En 2013, **5 expositions** ont été organisées et produites par le Musée Jenisch et le Cabinet cantonal des estampes. Dans la lignée de sa programmation contemporaine centrée sur le dessin et les installations *in situ* (*œuvres créées sur place*), le Musée Jenisch Vevey a inauguré l'année 2013 avec Rudy Decelière, artiste né en 1979, établi à Genève. Pour sa première exposition personnelle dans un musée suisse, **Proximité réduite**, Rudy Decelière a imaginé une installation visuelle et sonore monumentale, transposant à grande échelle deux des dessins conservés dans les collections. Alliance hypothétique des prouesses techniques et de la poésie, Decelière a offert au public une plongée fascinante dans le monde de l'inouï. Une publication réalisée pour l'exposition réunit les textes inédits de l'artiste Robert Ireland, faisant résonance avec les images des œuvres de Rudy Decelière. Un texte de Julie Enckell Julliard introduit le tout. Le commissariat de l'exposition était assuré par Julie Enckell Julliard, assistée de Stéphanie Serra.

En février, l'exposition **Robert Nanteuil. Graveur du roi**, sous le commissariat de Lauren Laz et Florian Rodari, a témoigné d'une importante acquisition (321 estampes) faite par la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, en 2009, grâce à la générosité d'un mécène et des héritiers du Dr Henri Rossier, collectionneur de Nanteuil dès 1860 tandis qu'il était installé à Vevey et dont l'ambition a été celle de faire connaître à un large public l'un des artistes majeurs de l'histoire du portrait gravé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Buriniste acclamé, Nanteuil (1618 ou 1623-1678) réalise les portraits de la Cour de Louis XIV : sa personnalité, sa maî-

## Direction de la culture Musée Jenisch



Vue de l'exposition de Rudy Decelière

trise technique et sa capacité à restituer avec une véricité rare l'esprit de ses modèles (magistrats ou encore ministres) sont autant d'aspects perceptibles à travers l'observation attentive de ces visages pris dans leur expression la plus pure.

**Lemancolia. Traité artistique du Léman** a été inaugurée en juin. Saluée par les médias, l'exposition a été un véritable succès auprès du grand public, ayant largement contribué au rayonnement du musée et de ses collections. Projet porté durant de nombreuses années par le précédent directeur du musée, Dominique Radrizzani, *Lemancolia* est une réflexion profonde et fascinante sur la fortune artistique hors du commun du lac Léman au cours des siècles, à la fois « miroir du monde » et « miroir de l'âme ». Ces deux aspects, qui ont articulé l'exposition en deux volets, ont été présentés au travers de plus de 90 œuvres d'époques et de techniques diverses (du XV<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui ; peinture, dessin, estampe, photographie, vidéo, cinéma ou bande dessinée). Grâce à la générosité d'une trentaine de prêteurs institutionnels et privés, des pièces exceptionnelles ont pu être présentées à Vevey, dont des œuvres de Corot, Courbet, Hergé, Hodler, Kokoschka, Vallotton ou Turner notamment. Dominique Radrizzani en a assumé le commissariat, assisté par Emmanuelle Neukomm. Il a publié à cette occasion un livre éponyme, aux éditions Noir sur Blanc.

En juin, l'exposition **Chefs-d'œuvres de la Fondation Oskar Kokoschka** au Musée Jenisch Vevey présentait les plus beaux tableaux à l'huile de l'artiste. L'exposition comprenait des tableaux de 1906 jusqu'aux années 1970.

La dernière exposition de l'année 2013, **L'Intervalle**, a été consacrée à l'artiste d'origine suisse Pierrette Bloch, née en 1928. Artiste établie à Paris, Pierrette Bloch développe depuis les années 1950 une œuvre intimement liée au dessin et à l'abstraction, qu'elle décline sous différentes formes au fil des époques. Collages, compositions ponctuées à l'encre de Chine, « mailles » ou fils de crins noués, lignes de papier, ses œuvres allient une forme de sérialité à la subjectivité du geste.

Première rétrospective pour l'artiste, l'exposition a réuni une centaine d'œuvres prêtées par des institutions telles que le Centre Georges Pompidou ou le Musée d'art contemporain de Grenoble. En retraçant 65 ans de création, elle visait à faire connaître un art longtemps resté en marge des grands courants artistiques et à le replacer dans le contexte des différents mouvements ayant jalonné les décennies d'après-guerre. A cette occasion, la pre-



Autoportrait d'Oskar Kokoschka

mière monographie sur l'artiste est parue aux éditions JRP|Ringier. L'exposition a bénéficié d'un excellent écho médiatique avec des articles dans les principaux médias romands : Le Courrier, Le Temps et 24 Heures notamment, ainsi qu'au journal télé de la RTS. Exposition sous le commissariat de Julie Enckell Julliard, avec le concours de Stéphanie Serra.

### Les expositions permanentes

#### **Aile des collections**

En octobre, la grande salle des peintures a fait l'objet d'un réaccrochage complet. La salle Cœur (salle centrale du premier étage) a été imaginée comme suite de l'exposition Pierrette Bloch et une des petites salles attenante à l'Espace Kokoschka a été accrochée avec des œuvres des collections liées au mouvement CoBra (Jorn, Alechinsky, Dotremont).

La salle dessin a présenté trois accrochages saisonniers proposés par les conservatrices adjointes: au printemps, afin de préparer le retour de *L'Eiger, le Mönch et la Jungfrau au-dessus de la mer de brouillard*, 1908, alors en restauration, la sélection présentait quelques esquisses et dessins préparatoires de Ferdinand Hodler datant de 1913, suivant la thématique du mouvement comme expression de l'harmonie des corps avec la nature. Ont également été présentés deux accrochages monographiques, l'un consacré à Théophile Alexandre Steinlen, l'autre à Pierre Alechinsky et ses dessins sur papiers anciens.

#### **Salle Kokoschka**

A l'occasion de ses 25 ans, la Fondation Oskar Kokoschka a ouvert l'année avec un accrochage anniversaire.

**La « Cantate de Bach » de Kokoschka en images et en musique.** Leo Kestenberg, élève de Busoni, avait joué et expliqué la cantate à l'artiste, ce que lui inspira une série d'estampes intitulée *O Ewigkeit – Du Donnerwort, Cantate de Bach*. Au travers de onze lithographies, Kokoschka a transposé en images le texte et la musique de la cantate, qui comprend un dialogue entre un ténor et un contralto, la première voix incarnant la crainte, la seconde l'espoir. L'artiste souligne le caractère autobiographique de la *Cantate de Bach*, en entamant la série avec son autoportrait. Le drame s'achève par une évocation de la *Pietà*, où la dépouille de l'artiste repose sur le giron de sa bien-aimée. Grâce à un dispositif sonore, le visiteur a eu la possibilité d'écouter la musique de la cantate de Bach en contemplant les œuvres d'art.

L'accrochage de fin d'année, **Natures mortes d'Oskar Kokoschka – Aquarelles et dessins** montrait un choix des plus belles natures mortes de la Fondation Oskar Kokoschka. Faute de modèles, Kokoschka se mit à peindre lors de son exil à Londres (1938–1945), où il avait pu échapper aux Nazis, des aquarelles de fleurs.

### Cabinet cantonal des estampes

Au premier étage, dans la salle attribuée au Cabinet cantonal des estampes, une sélection a réuni, au printemps, des pièces autour des notions d'apparition et de disparition illustrées à partir des techniques de l'estampe et de l'iconographie des images. Lui a succédé une présentation portant sur les liens entre estampe et écriture.

Après deux années d'expérimentations, la décision a été prise de privilégier à l'avenir des axes de travail mettant à chaque fois en lumière un point fort de la collection, qu'il soit monographique, thématique ou relatif à une technique de la gravure, cela indépendamment des fonds concernés. En effet, la contrainte de représenter à chaque accrochage toutes les fondations déposantes du Cabinet cantonal des estampes sacrifiait parfois la cohérence des ensembles. Cette orientation a été communiquée aux différentes fondations déposantes qui ont accueilli cette initiative avec intérêt.

### Les événements dans et hors les murs



Vernissage de l'exposition de Pierrette Bloch

- Vernissages
  - 5 vernissages ont été organisés pour les expositions de **Rudy Decellière. Proximité réduite** (mercredi 13 février), de **Robert Nanteuil. Graveur du roi** (jeudi 28 février), de **Lemancolia** (jeudi 20 juin), de **Pierrette Bloch. L'intervalle** (jeudi 14 novembre); ainsi que du **25<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Oskar Kokoschka** (jeudi 6 juin).

- Vernissage le 23 janvier pour le lancement de la plaquette Montreux-Vevey 2013 et la nouvelle image de la Ville de Vevey, avec les Autorités veveysannes.

- Conférences dans et hors les murs
  - « *Promenades colorées dans quelques œuvres de Courbet, Hodler, Vallotton, Kokoschka et Alechinsky* », conférence de Fabienne Aellen dans le cadre du Samedi des bibliothèques vaudoises, le 2 février 2013 à la Bibliothèque municipale de Montreux-Veytaux
  - « *Alain Huck : laudatio* » conférence de Julie Enckell Julliard organisée à l'occasion de la remise du Prix ProLitteris 2013, Zurich, 3 mars 2013
  - « *Y a-t-il un dessin suisse ?* », table ronde animée par Olivier Kaeser, avec Julie Enckell Julliard, Didier Rittener et André Rogger, Drawing Now se met à l'heure de la Suisse, Salon du dessin contemporain, Paris avril 2013
  - « *Dans l'intimité des œuvres sur papier: la spécificité de la conservation et de l'exposition des dessins* », conférence de Emmanuelle Neukomm, Espace Jean Hirtzel, Blonay, 21 avril 2013
  - « *La collection d'art Nestlé* » : I et II, conférence de Julie Enckell Julliard, L.A.C., Vevey, 12 et 16 mai 2013
  - « *Robert Nanteuil. Graveur du roi* », conférence sur l'art de l'estampe par Pietro Sarto à l'occasion du finissage de l'exposition, le 26 mai 2013
  - « *Reality Check #2: Masks and Superheroes* », discussion animée par Boris Magrini, avec Julie Enckell Julliard, Roland Margueron, Julia Marti et Milva Stutz, Kunsthalle Zurich, 8 août 2013
  - « *Lemancolia* », visite guidée-conférence de Dominique Radrizzani, commissaire de l'exposition Lemancolia, traité artistique du Léman, le 5 septembre 2013
  - « *Des toiles sur le Léman. Comment le lac s'impose au cinéma* », conférence de Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque Suisse, Lausanne, le 19 septembre 2013
  - « *De Moulinsart aux rives du lac Léman. Hergé et la Suisse, une grande histoire d'amour* », conférence de Dominique Maricq, auteur et archiviste aux Studios Hergé, Bruxelles, à l'occasion du finissage de l'exposition *Lemancolia, traité artistique du Léman*, le 13 octobre 2013

- Projection
  - Un partenariat avec la Cinémathèque suisse à Lausanne, a donné lieu à la projection d'un cycle de films intitulé *Lemancolia* durant l'automne, cycle qui s'est ouvert le 18 septembre avec la projection exceptionnelle du film muet d'André Choux, *La Vocation d'André Carel, 1924-1925*, avec orchestration live au Cinéma Capitole à Lausanne. L'événement était en lien avec l'exposition *Lemancolia, traité artistique du Léman*.
- Lecture
  - Une lecture d'extraits tirés de *La claire fontaine* (2013) par le comédien Jacques Roman, suivie d'une dédicace de son auteur David Bosc, a été organisée dans le cabinet de consultation bibliothèque-salle Leenaards, le 12 décembre.
- Nuit des Musées
  - La 14<sup>e</sup> Nuit des Musées est organisée dans le cadre de l'Association des Musées de la Riviera Vaudoise (AMRV). Afin de donner une visibilité aux artistes ré-



# Direction de la culture

## Musée Jenisch

ce moment diplômés de la région, la Nuit des Musées devient l'occasion annuelle de créer une passerelle entre l'école d'art et le public en invitant un artiste émergent à faire une proposition. Cette programmation est gérée par Stéphanie Serra, conservatrice adjointe. Le 11 mai 2013, Vianney Fivel (\*1984) et Thomas Koenig (\*1983), diplômés en 2013 de la HEAD, Genève, ont accepté de collaborer à cette première édition. Travaillant sur l'idée du collage dans l'espace, ils ont investi la salle de gym faisant face au musée, créant une installation insolite, où le matériel sportif de la salle de sport servait de règle d'accrochage à la collection d'art amateur empruntée à Patrick Vermeulen. Six cent cinquante visiteurs sont venus interagir avec l'installation *Jenisch-feu* et admirer les collections du Musée la nuit. Une buvette en partenariat avec le bar Bout du monde de Vevey avait été installée dans les jardins du musée.

A la suite de cette première étape, les artistes ont été invités par l'équipe de Marc Olivier Wahler, ancien directeur du Palais de Tokyo, à présenter la seconde étape de l'installation à Paris dans le cadre de l'exposition *l'atelier des testeurs* (Chalet Society). Une publication du projet est à paraître en 2014.



Nuit des Musées

### Fondation Kokoschka

- Colloque: *Place, Nation, and Politics in Oskar Kokoschka's Art, Writings, and Career, 1934-1953* à Amsterdam, le 26 juin 2013
- Visite de la Villa Dauphin à Villeneuve (résidence de Kokoschka de 1953 à 1980) 29 août 2013
- Conférence à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Oskar Kokoschka, Vevey, par Régine Bonnefoit, Conservatrice de la Fondation Oskar Kokoschka, le 12 septembre 2013

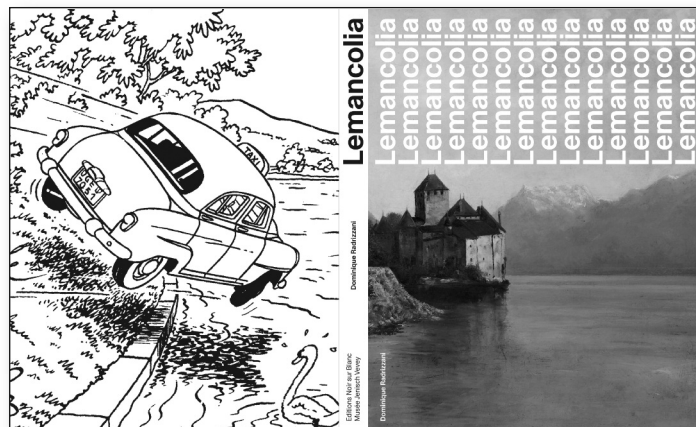
### Les publications

#### Publications et productions

*Robert Nanteuil, Graveur du roi*, catalogue co-édité avec la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, publié sous la direction de Lauren Laz. Il réunit, en sus d'une préface de Pierre Vogt, des textes d'Audrey Adamczak, Véronique Meyer, Maxime Préaud, Florian Rodari et Pietro Sarto. *Lemancolia. Traité artistique du Léman*, catalogue édité à l'occasion de cette manifestation, écrit par Dominique Radrizzani, coédité par les Editions Noir sur Blanc à Lausanne et le Musée Jenisch Vevey. Richement illustré,

il témoigne de plusieurs années de réflexions sur les représentations iconographiques du Léman et leur portée symbolique, tout en proposant une anthologie de textes littéraires consacrée au grand lac. La coordination a été assurée par Emmanuelle Neukomm.

*Pierrette Bloch, L'intervalle*, monographie réalisée à l'occasion de l'exposition *Pierrette Bloch, L'intervalle* sur le travail de l'artiste. Publiée aux éditions JRP Ringier, la publication a réuni les contributions de spécialistes européens et américains, dont Pamela M. Lee, Philippe Piguet, Catherine de Zegher, Nicolas Muller, ainsi que Laurence Schmidlin et Julie Enckell Julliard.



Couverture du catalogue Lemancolia

L'exposition *Pierrette Bloch, L'intervalle*, s'est accompagnée d'un film tourné dans l'atelier de l'artiste, réalisé par Lila Ribbi pour le Musée Jenisch Vevey (vidéo consultable sur le site du Musée sous la rubrique The box.).

« Rhizomes et tables gigognes au Musée Jenisch Vevey », texte de Julie Enckell Julliard, in Caroline de Watteville (éd.), revue Documents, 2013.

« Surprendre, déclencher, nourrir. Le rôle de l'atelier d'impression dans le processus créatif chez Markus Raetz », texte de Julie Enckell Julliard (en coll. avec Lauren Laz), in Rainer Michael Mason (éd.), *Markus Raetz : catalogue raisonné des estampes*, Kunstmuseum de Berne, Musée Jenisch Vevey, Cabinet cantonal des estampes (éd.), Berne 2013. *Manon Bellet, l'onde d'une ombre*, The Greenbox, Berlin (ed.), Vevey - Soleure 2013. Textes de Julie Enckell Julliard, Patricia Bieder, Stéphanie Serra, et conversation de Manon Bellet avec Mathieu Copeland.

« Le temps de l'idée » et « A l'écart du visible, le bruissement du monde » : *Le carnet de recherches*, revue Roven, n° spécial, mars 2013. Texte de Julie Enckell Julliard.

« Sur le fil », préface de la plaquette de l'exposition Rudy Decelière. Proximité réduite, Musée Jenisch Vevey 2013, avec un texte de Robert Ireland et de Julie Enckell Julliard.

« Manon Bellet : Vertige des cendres », Cahiers d'artistes, Pro Helvetia 2013. Texte de Julie Enckell Julliard.

« Exposer l'invisible. L'exposition du dessin en Suisse autour de 1970 », actes du colloque Espaces du dessin, espaces dessinés, Lille, MnaM, décembre 2011, Lille : Presses du Septentrion, 2013. Texte de Julie Enckell Julliard.

#### Publications de la fondation Oskar Kokoschka

*Oskar Kokoschka in visita da Rolf Gérard*, sous la direction de Diana Mirolo et Régine Bonnefoit, Ascona, Fondation Rolf Gérard, 2013.

# Direction de la culture

## Musée Jenisch

« I paint portraits because I'm good at it. The Human Image in Kokoschka's Work », texte de Régine Bonnefoit, in : *Oskar Kokoschka. Portraits of People and Animals*, cat. exp., sous la direction de Beatrice von Bormann, Rotterdam, Museum Boijmans van Beuningen, 201, pp. 41-51.

« « Das Objektiv ist nicht objektiv ». Kokoschkas (Selbst-Inszenierung in der Fotografie) », texte de Régine Bonnefoit in : *Kokoschka. Das Ich im Brennpunkt*. Une exposition avec le Centre Oskar Kokoschka de l'Université des Arts appliqués de Vienne, sous la direction de Tobias G. Natter et Franz Smola, Vienne, Leopold Museum, 2013, pp. 47-54.

« Oskar Kokoschka 1915–1917. Vom Kriegsmaler zum Pazifisten », in : 1914. *Die Avantgarden im Kampf* », texte de Régine Bonnefoit et Gertrud Held, cat. exp., sous la direction d'Uwe M. Schneede, Bonn, Kunst- und Ausstellungshalle der Bundesrepublik Deutschland, 2013, pp. 246-253.

### Accueil des publics

#### Les activités de médiation au musée

##### Visites Guidées

- 6 visites guidées publiques pour les expositions temporaires mentionnées plus haut ; 1 visite publique des collections ouvertes aux adultes et aux enfants le 28 avril ; 1 rendez-vous présentant l'actualité du musée pour 2014 le 5 décembre ;
- 40 visites guidées privées (parmi lesquelles le Rotary Club Montreux (30 janvier 2013), les Amis de la Fondation de l'Hermitage (27 avril), les collaborateurs du MSAP (13 juin), l'Uni 3 de Genève (26 + 27 juin), le Comité scientifique de Monuments vaudois (15 août) ;
- 46 visites guidées gratuites pour enfants : crèches, classes primaires et secondaires de Vevey et alentours, gymnase Burier, CEPV (la visite comprend l'observation des œuvres, suivie d'un atelier de dessin et/ou la présentation des métiers du musée) ;
- 3 visites guidées « *Quand Le Corbusier ouvrait une fenêtre sur le Léman* », proposées par M. Patrick Moser, conservateur de la Villa « Le Lac » Le Corbusier, Corseaux (30.06, 28.07 et 01.09 2013) dans le cadre du partenariat *Lemancolia*, entre nos institutions ;
- 2 visites guidées pour enfants lors du Passeport Vacances édition 2013 (15 et 20 août) ;
- 1 visite guidée pour enfants lors des vacances de Pâques dans le cadre de Pakomuzé 2013, le 11 avril.

condes » des collections du musée, *L'Eiger, le Mönch et la Jungfrau au-dessus de la mer de brouillard* (1908) de Ferdinand Hodler. En compagnie de Monika Danegger, restauratrice mandatée en charge des collections de peintures du musée, les familles observaient et dessinaient à plusieurs mains ce paysage majeur de l'artiste bernois.

### Médiation culturelle

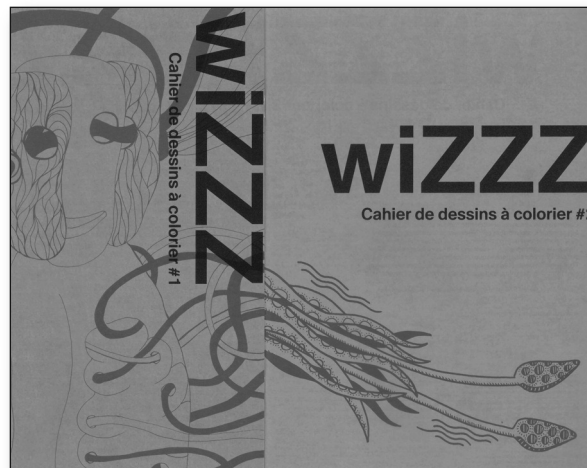
- Ateliers-découvertes sous l'égide du Service Jeunesse de la Ville de Vevey : à raison de 2 ateliers par semestre, le musée s'associe depuis septembre 2012, avec le Musée suisse de l'appareil photographique et la Bibliothèque de Vevey, aux ateliers proposés par le Service Jeunesse aux enfants scolarisés à Vevey. Deux ateliers « Rembrandt graveur » et un atelier « Secrets de gravures » ont été proposés durant l'année.
- Le Musée vous appartient – Projet de médiation culturelle développé par l'Espace Femmes Riviera – Association Appartenances et le Musée Jenisch Vevey : de l'automne 2012 à fin janvier de l'année 2013, le musée a proposé une dizaine de rencontres autour des collections de peintures, à des femmes migrantes de Vevey et environs qui fréquentent les cours de français dispensés par l'Espace Femme Riviera (EFR). Visant à provoquer le dialogue, les œuvres génèrent de passionnantes interrogations et éveillent le plaisir de l'Art. Un article de deux pages signé Samuel Schellenberg, a paru le samedi 9 février 2013, dans le Mag du journal *Le Courrier*.
- La formule des visites « Pupilles et Papilles », initiée en 2008, a perduré pendant cette année, notamment le 25 avril pour l'exposition Rudy Decelière et pour l'exposition Pierrette Bloch
- Le musée cherche à étoffer ses partenariats avec les autres acteurs culturels veveysans, à ce titre le musée a accueilli la Bibliothèque municipale, pour deux visites « Mon œil » offertes aux enfants en mars.
- 2 albums de coloriage de format A4 ont paru en décembre 2013 : signés par les artistes Silvia Buonvicini, *L'homme à l'âme percée*, pour l'un et Genêt Mayor, *Cryptides*, pour l'autre, ces cahiers de dessins à colorier ont pour but de mettre en lien les enfants avec l'art contemporain, et de dépasser la vision stéréotypée et formatée de ce type d'albums.



Week-end en famille

#### Week-end en famille aux musées (2-3 nov.)

Le musée a accueilli 9 familles pour ces journées organisées dans le cadre de l'AMRV, proposant de découvrir l'important travail de restauration effectué sur une des «jo-



Couverture wiZZZ

# Direction de la culture

## Musée Jenisch

---

Dans le but de continuer à améliorer l'accueil des publics au musée, l'ouverture les jeudis soirs a été maintenue en 2013 et a eu une conséquence directe sur la fréquentation des publics. L'expérience des nocturnes au Musée Jenisch tend à montrer que depuis sa réouverture la fréquentation va croissant. En effet, en 2013, dans le cadre de ses animations et vernissages, le musée a enregistré 771 entrées les jeudis soirs contre 68 pour la période de juin à décembre 2012.

### Fréquentation 2013

Suite à sa réouverture en juin 2012, le musée a retrouvé son public en 2013. Toujours suivi avec fidélité, le musée voit également l'émergence d'un public nouveau, jeune, urbain et branché.

La programmation des expositions en 2013 a eu pour effet de diversifier nos publics, de faire un « brassage » des divers types de visiteurs, à savoir : un public jeune et amateur d'installations et de performances a été drainé par l'exposition *Rudy Decelière*, suivi par un public de connaisseurs de l'art de l'estampe, avec l'exposition consacrée au grand maître du XVII<sup>e</sup> siècle *Robert Nanteuil*; l'exposition *Lemancolia*, avec sa thématique identitaire, a attiré le grand public, tandis que l'exposition *Pierrette Bloch* visait les *aficionados* de cette grande dame de l'abstraction, et intriguait un public qui découvrait son œuvre ici pour la première fois.

Le musée enregistre un total de 15'000 visiteurs pour l'année 2013 avec un pic de fréquentation lors de l'exposition *Lemancolia* qui a accueilli quelque 8'400 visiteurs, soit la plus importante fréquentation depuis sa réouverture en juin 2012.

### La boutique

La boutique-librairie du musée, ouverte en juin 2012, offre une sélection spécialisée de livres et d'objets. En 2013, elle a fait l'objet d'une réorganisation avec la cafétéria. Les emplacements des deux espaces ont été intervertis afin de mieux définir ces derniers.

La gestion de la boutique-librairie a été confiée à Laurence Schmidlin, directrice adjointe et conservatrice du Cabinet cantonal des estampes, qui a engagé une réflexion portant sur une optimisation du fonctionnement et sur le développement de la boutique-librairie, avec la collaboration d'Arcelia Hauert et Marion Lafarge, réceptionnistes.

Des partenariats spécifiques ont été établis avec Motto Distribution, à Berlin, ainsi qu'avec la Librairie La Fontaine, à Vevey, pour tout ce qui est propre à la littérature. Une sélection de produits dérivés est également proposée à chaque exposition et mise en production par le musée lui-même : *les Billets de Fanny*, crayons gris Caran d'Ache à l'effigie du musée, des aimants...

Les ouvrages sont également maintenant mis en ligne sur le site Internet du musée afin d'avoir un relais complémentaire. Des événements liés à la boutique seront mis en place, le premier a été organisé le 20 décembre dans le cadre des fêtes de Noël (« The Jenisch Winter Selection »), avec des rabais sur les livres édités par le musée et sur différents produits.

### Le rayonnement du musée

#### Communication

Le plan de communication pour l'année 2013 visait à :

- rendre le site internet opérationnel

- augmenter la visibilité des collections par le biais d'une stratégie de communication et de diffusion ad hoc
- augmenter la fréquentation
- attirer de nouveaux publics par des actions ciblées.

#### Site internet

Le site du musée a été mis en ligne le 17 juin 2013. Il est depuis lors constamment tenu à jour et enrichi. Vitrine virtuelle du musée, le site contribue à la large diffusion de l'identité et l'image du musée : d'après les statistiques de fréquentation, il est consulté en premier lieu par le public lausannois, suivi du public zurichois. Les pages sur les expositions en cours et sur les informations pratiques sont les plus lues, ce qui induit que les personnes visitant le site ont pour une majorité le but de se rendre au musée. Le site enregistre depuis son ouverture un nombre total de 75'548 visites.

#### Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont activés depuis cette année, avec une présence hebdomadaire sur Facebook. Le musée continue par ailleurs à être présent sur les agendas culturels gratuits proposés *online*. La volonté du musée est de développer les moyens de communication gratuits afin d'approcher un public très attentif à l'actualité des événements diffusés *online*.

#### Editions publicitaires

- 4 affiches format mondial F4, 4 affichettes format A2, et 5 dépliants d'exposition: pour les expositions *Rudy Decelière*, *Proximité réduite*, *Robert Nanteuil*, *Graveur du roi*, *Lemancolia*, *Pierrette Bloch*, *L'intervalle*; ainsi que pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Oskar Kokoschka ;
- 1 carte de vœux pour l'année 2014 ;
- 1 programme annuel pour les événements de l'année 2014.
- 10 cartes postales.

#### Affichage publicitaire

L'affichage restant le vecteur le plus important d'incitation à la visite d'une exposition, le musée continue à diffuser son identité visuelle, par le biais de places d'affichage auprès de la Société Générale d'Affichage (SGA) et de Clear Channel Plakanda. Pour chaque affiche, il s'agit de se différencier dans un climat culturel concurrentiel et de répondre au fait que la visite d'exposition est la principale pratique culturelle du public (devant le cinéma !) en Suisse depuis 2010. A noter que Clear Channel Plakanda a soutenu le musée pour toute l'année 2013 avec un affichage offert à hauteur de la somme dépensée.

#### Publicités

Malgré la présence des médias électroniques, les journaux et magazines restent très prisés. Les articles et la publicité dans la presse se placent au 2<sup>e</sup> rang après l'affichage public pour inciter le public à visiter une exposition. Le plan publicitaire pour 2013 maintient un encart dans un quotidien « culturel » à large diffusion en Suisse romande (*Le Temps*), des publicités « ancrées » régionalement (*Le Régional*, *Agenda Riviera*), des insertions touchant le public art contemporain et les professionnels des musées (*KunstBulletin*), et des publicités visant le public international (*Journal des Arts et L'œil*).

### Presse et médias

Le musée a diffusé en 2013, 7 communiqués et dossiers de presse. L'institution a bénéficié d'une riche couverture médiatique avec de nombreux articles et émissions radio et télé dans *Le Temps*, *24 Heures*, *le Courrier*, *le Nouvelliste*, *l'œil*, *Vertigo* sur *La Première*, le journal télé de la RTS, etc.

### Signature

Une signature de la monographie, *Pierrette Bloch*, a été organisée par l'éditeur au Centre Georges Pompidou de Paris le 30 novembre, en présence de l'artiste et de Julie Enckell Julliard.

### Commission fédérale d'art

Au mois de décembre 2013, Julie Enckell Julliard a été nommée membre de la commission fédérale d'art. Seule représentante des institutions culturelles romandes au niveau fédéral, la directrice du musée a rejoint une commission constituée de 7 membres nommés pour 8 ans dont la mission principale est d'attribuer les prix fédéraux de la culture et de proposer des acquisitions pour la collection de la Confédération. La présidente est Nadia Schneider, les autres membres sont Andreas Reuter, Anselm Stalder, Jean-Luc Manz, Noah Stolz, Giovanni Carmine.

### Les collections

#### Relation avec les partenaires du musée

L'année 2013 a aussi été consacrée à soigner les bonnes relations avec les partenaires principaux du musée. La direction du musée et la Municipalité ont en particulier mené un dialogue avec le Cabinet cantonal des estampes et ses fondations déposantes, ainsi qu'avec la Fondation Oskar Kokoschka. Il s'agissait d'une part de clarifier ensemble les attentes des différents déposants, d'autre part de saisir cette période de renouveau pour trouver le meilleur moyen d'y répondre, dans le cadre des possibilités offertes par le musée. Tout cela a abouti à une nette amélioration des contacts avec les fondations déposantes du Cabinet cantonal des estampes. Cela a été corroboré par l'arrivée, au 1<sup>er</sup> octobre 2013, de Laurence Schmidlin.

Le Cabinet cantonal des estampes a pris acte, avec regret, du souhait exprimé par la Fondation Germaine Ernst de dorénavant confier sa collection au Musée des beaux-arts de Pully. Les œuvres ont été remises à cette institution le 8 avril.

#### Rapatriement des collections

Les collections n'avaient à la fin 2012 pas encore pu regagner les réserves du musée. Pour préparer ce mouvement d'œuvres, le musée a procédé à un pointage systématique des peintures, à la vérification des fiches d'inventaire et à leurs renumérotations dans les dépôts à Genève.

Le musée a continué à collaborer étroitement avec ses restaurateurs : Monika Danegger aux Ateliers de Conservation et de Restauration (ACR) et Olivier Masson de l'atelier Masson Pictet Boissonnas (MPB) qui ont offert leurs services de consultant pour le déménagement, le bâtiment, les prises de mesures d'urgence, ainsi que pour l'établissement des constats d'état.

En mars 2013, l'équipe a procédé au rapatriement des œuvres entreposées à Genève durant les travaux. A l'ex-

ception des collections de la Fondation Oskar Kokoschka et de la Fondation Planque – dont les conventions sont en cours de renouvellement – toutes les œuvres ont été rapatriées, rangées et conditionnées dans les nouvelles réserves.

#### Conservation et inventaire des collections

En 2013, le grand chantier de restauration a été celui du tableau de Ferdinand Hodler *Eiger, Mönch, Jungfrau auf dem Nebelmeer*, 1908. Arrivé en 1972 par don au musée, le tableau avait subi des restaurations malheureuses (rentoilage à la cire, double couche de vernis) lui donnant un aspect terne et jauni. Le mandat confié aux ACR fut de retirer les deux couches de vernis pour que l'œuvre puisse retrouver sa luminosité originelle. Le résultat fut spectaculaire.

#### Collection de la fondation Wilhelm Gimmi (FWG)

En 2013, Camille Jaquier, conservatrice adjointe, a effectué un mandat pour le compte de la Fondation Wilhelm Gimmi sur sa collection au terme duquel elle a produit un rapport de conservation.

Son mandat consistait à faire le récolement de sa collection et à organiser le rapatriement des œuvres depuis le dépôt provisoire de Genève vers le musée, à effectuer un inventaire des œuvres, à réorganiser le rangement et le conditionnement des œuvres dans les dépôts du Musée Jenisch, et enfin, à effectuer un travail d'archivage afin d'améliorer les conditions de conservation des archives de la fondation.

Le récolement des collections de la FWG a permis de constater que les transports et la délocalisation n'ont pas altéré l'état de conservation des pièces.

L'inventaire de la collection a permis de mettre à jour les lacunes du précédent ; les collections appartenant à la FWG (peintures, dessins, estampes) comptent dorénavant 1'692 entrées (contre environ 1'000 entrées auparavant). Grâce à la réorganisation du rangement, chaque pièce a été documentée et saisie sur la base de données du musée.

Enfin, le conditionnement visant à conserver les archives de la fondation composées des archives de Wilhelm et Suzanne Gimmi (lettres, photos, dépliants, notes manuscrites, reproductions d'après les maîtres, revues, etc.) et les archives de la Fondation (fonds Peillex, revues, procès-verbaux, pièces comptables, affiches, dépliants, etc.) a été revu et amélioré.

La bibliothèque de l'artiste (en majorité des livres d'art) a fait l'objet d'une indexation et a été intégrée à la bibliothèque du musée (Salle Leenaards).

#### Collections acquisitions et dons

##### Collection de la Ville de Vevey – Achats

- Hans Arp, *Sans titre*, non daté, 14 x 18.5 cm, ouvrage avec dessin original sur la page de titre à l'aquarelle et crayon de graphite, Kornfeld, Berne
- Nino Baumgartner, „24.05.2011 - 24.08.2011“, 2011, pointe sèche, 551 x 755 mm (4x), KATZ CONTEMPORARY, Zurich
- Sol Lewitt, 5 feuilles tirées de "Lines of One Inch in Four Directions and All Combinations", 1971, Lithographie, 580 x 580 mm, toutes les feuilles: 34/50 si-

# Direction de la culture

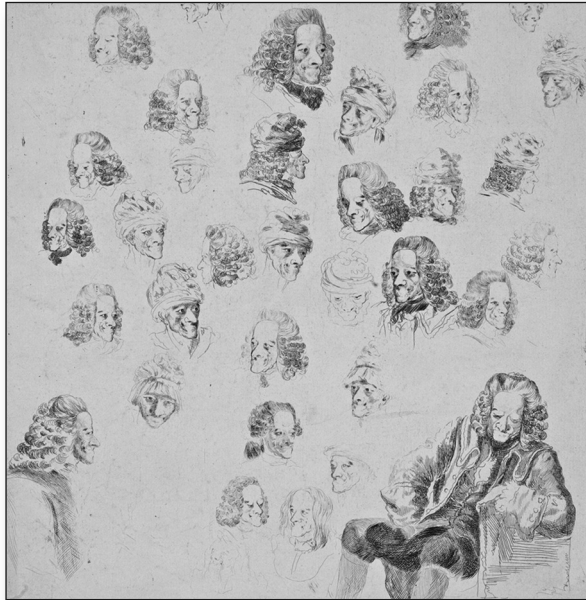
## Musée Jenisch

- gnées, Krakow 1971.16, Germann Auktionshaus, Zurich
- Maximilien Luce, *la grande faucheuse*, vers 1915, lavis d'encre de Chine avec rehauts à la gouache et au crayon bleu sur vergé blanc contrecollé sur carton, 462 x 653 mm, Ader Nordmann, Paris
  - Maximilien Luce, *Sans titre*, non daté, crayon noir et signature au crayon de graphite, dessin : 94 x 76 mm, feuille : 122 x 143 mm, carton : 133 x 151 mm, Ader Nordmann, Paris
  - Jorge Macchi, *La balada de Matsuyama*, vidéo, 5.45 min, 2010, galerie Peter Kilchmann, Zurich
  - Jean-Luc Manz, 12 carnets de recherche, cahier à spirales, achat auprès de l'artiste
  - François Morellet, *2 trames de tirets interférents*, stylo noir sur papier contrecollé [sur bois], 1973, 114 cm de long, Karl und Faber, Munich
  - Markus Raetz et Balthazar Burkhard, *Akt*, 1978-2003, Offset en trois couleurs (trame à lignes croisées); impression digitales d'après un polaroid en noir et blanc; Impression jet d'encre en trichromie (cyan, magenta, jaune), 387 x 506 mm, achat auprès de l'artiste
  - Markus Raetz, *Binocular View*, 2001, héliogravure, 571 x 690 mm, achat auprès de l'artiste
  - Jim Shaw, *Willy*, 2011, graphite sur papier, 25.5 x 19.5 cm, 8 rue Saint Bon, Paris
  - Jim Shaw, *Pinocchio*, 2011, graphite sur papier, 25.5 x 19.5 cm, 8 rue Saint Bon, Paris
  - Jim Shaw, *Johnson*, 2011, graphite sur papier, 25.5 x 19.5 cm, 8 rue Saint Bon, Paris
  - Joëlle Tuerlinckx, *Dessin letraset/trou #4*, 1988-1989, papier percé, 200 x 285 mm, Galerie Nächst St.Stephan Rosemarie Schwarzwälder, Vienne
  - Joëlle Tuerlinckx, *Collages d'archives-atelier-série grande blanche d'atelier*, 2012, papier, 904 x 632 mm, Galerie Nächst St.Stephan Rosemarie Schwarzwälder, Vienne
  - Joëlle Tuerlinckx, *Dessin-contour «Sang de bœuf» #3*, 1988-1989, crayon et sang bovin sur papier, 280 x 180 mm, Galerie Nächst St.Stephan Rosemarie Schwarzwälder, Vienne
  - Dominique Vivant Denon (1747 - 1825), d'après ?, Trente-cinq portraits de Voltaire en cheveux, en peruque, en foulard, en bonnet de coton et même en bonnet de nuit de femme [1775 (après)], eau-forte sur vergé, 320 x 274 mm, Galerie Terrades, Paris, lors du Salon international de l'estampe, 25 avril 2

### Collection de la Ville de Vevey - Dons

- Emilie Ding, *Ex Future Never Now*, 2012, Graphite et technique mixte sur papier, 70 x 300 cm et *Burning (Brasilia) IV*, 2012, Graphite et technique mixte sur papier, 187 x 76 cm, galerie Samy Abraham, Paris, don de la Fondation Léo Fiaux
- Alexandre Hollan, *vies silencieuses* (4 aquarelles), *Chêne Bas* (2 lavis) et 12 fusains, don de l'artiste
- Robert Ireland, 18 pièces, don de l'artiste : Succession Olivier Charles, don de la Fondation Léo Fiaux
- Josse Bailly, *Sans titre*, enveloppe de vœux de Bonne Année 2014 au Musée
- André Derain et Guillaume Apollinaire, *L'Enchanteur pourrissant*, 1921, Gravure sur bois reproduite, 193 x 140 x 6 mm, don de Jean Curchod

- Renée Levi, 11 dessins, spray ou aquarelle sur papier, galerie Samy Abraham, Paris, don de la Fondation Léo Fiaux
- Renée Levi, série de 6 dessins, acrylique et encre de Chine sur papier, don de l'artiste



Dominique Vivant Denon

Donation feu André Kuenzi comprenant 40 œuvres, dont 10 sous réserve d'usufruit : 16 estampes, 16 dessins, 6 huiles et 2 collages. Donation faite par l'intermédiaire de Mesdames Annette Ferrari et Sylvie Kuenzi

- René Auberjonois, [Dame au parapluie], 1954, lithographie, 290 x 223 mm
- René Auberjonois, [Les chèvres], non daté, lithographie sur papier Chine, 165 x 240 mm
- René Auberjonois, [La haute Dame], non daté, lithographie, 260 x 175 mm
- René Auberjonois, Singe, non daté, lithographie, 245 x 175 mm
- René Auberjonois, [Cheval aux foins], non daté, lithographie sur papier Japon, 190 x 129 cm
- René Auberjonois, [Mère et enfants], non daté, lithographie, 330 x 250 mm
- René Auberjonois, [Garçon faisant les foins], non daté, lithographie sur papier Japon, 210 x 185 mm
- René Auberjonois, [Personnages dans la Vallée du Rhône], non daté, lithographie sur papier Japon, 260 x 185 mm
- René Auberjonois, *Portrait d'André Kuenzi*, 1945, crayon, 250 x 193 mm (sous réserve d'usufruit)
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], 1947, monotype, 150 x 225 mm
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], 1947, monotype en couleur, 155 x 225 mm
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], vers 1960, lithographie, 470 x 635 mm
- Julius/Jules Bissier, 19 B, 1962, monotype, 205 x 267 mm
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], non daté, impression, 360 x 452 mm
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], 1957, encre de Chine sur papier Ingres, 230 x 300 mm

- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], 1958, encre de Chine sur papier Ingres, 396 x 525 mm (sous réserve d'usufruit)
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], projet pour une lithographie, vers 1960, encre de Chine, 492 x 648 mm
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], 1962, aquarelle sur papier Ingres blanc, 150 x 250 mm (sous réserve d'usufruit)
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], 1964, encre de Chine, 198 x 262 mm
- Julius/Jules Bissier, [Sans titre], 1964, aquarelle sur papier Ingres blanc, 155 x 230 mm (sous réserve d'usufruit)
- François Bocion, *Rivage à Dorigny*, non daté, huile sur carton, 22.2 x 39.2 cm
- Charles Chinet, *Remblais*, 1943, huile sur toile, 45.5 x 55 cm (sous réserve d'usufruit)
- Charles Chinet, *Hiver au bord du lac*, 1944, huile sur carton, 23 x 41 cm (sous réserve d'usufruit)
- Charles Chinet, *La Baratte*, non daté, huile sur carton, 21 x 16 cm
- Charles Chinet, *Reflets ou Rolle vue depuis L'Île de la Harpe*, vers 1960, aquarelle, 310 x 340 mm (sous réserve d'usufruit)
- Charles Chinet, *Nature morte*, vers 1975, aquarelle sur crayon, 376 x 457 mm
- Léo Fiaux, *Venise ou Les Piments*, 1945 ou 1946, huile sur toile, 25 x 34 cm (sous réserve d'usufruit)
- Léo Fiaux, *Plage en chaleur*, vers 1947, huile sur carton, 25 x 35 cm
- Léo Fiaux, *Ischia*, non daté, aquarelle et techniques mixtes, 168 x 248 mm (mesures à vue) (sous réserve d'usufruit)
- Louis Soutter, *Mars*, 1937, eau-forte sur papier Rives, 175 x 130 mm
- Louis Soutter, *Eden*, 1937, eau-forte sur papier Rives, 175 x 130 mm
- Louis Soutter, *Maison bernoise*, vers 1906, plume et encre de Chine, 205 x 265 mm
- Louis Soutter, *Vierge et les deux fils* (projet pour le Tribunal fédéral), 1925, crayon sur double page de cahier ligné, 220 x 350 mm
- Louis Soutter, *Ceux qui attendent sans espérance* (projet pour le Tribunal fédéral), 1925, crayon sur double page de cahier, 430 x 270 mm
- Louis Soutter, *Cerises*, 1930-1937, plume et encre de Chine, 248 x 335 mm
- Louis Soutter, *Colliers de beauté*, 1937-1942, dessin au doigt, encre noire, 440 x 290 mm (sous réserve d'usufruit)
- Italo Valenti, [Sans titre], d'après le tableau à l'huile *Les Bicyclettes enchantées*, 1954, lithographie, 240 x 418 mm
- Italo Valenti, [Sans titre], 1960, collage sur fond noir, 535 x 450 mm
- Italo Valenti, *Alba*, 1964, collage sur bois, 405 x 460 mm
- Italo Valenti, [Sans titre], non daté, pinceau et encre de Chine, 325 x 249 mm

### Collection de la Ville de Vevey – Dépôt

- Gustave Buchet, *Sans titre*, 1944, acrylique sur toile, 51 x 61 cm, achat galerie Arts et Lettres, dépôt de la Société des Beaux-Arts de Vevey.
- Farhad Ostovani, *arbre*, non daté, huile sur toile, 140 x 140 cm, achat galerie Arts et Lettres, dépôt de la SBAV

- Farhad Ostovani, *Grammont*, [non daté], lithographie, achat galerie Arts et Lettres, dépôt de la SBAV  
Dépôt d'une collection particulière (collection FED) : 33 dessins des écoles française, italienne, suisse et du Nord, du 17e au 20e siècle, parmi lesquels des feuilles de Hubert Robert, Anne-Louis Girodet, Il Volterrano, Emile Chambon et Jacob de Wit ; 1 matrice en cuivre d'Alain Loiselet ; 1 huile sur toile de Jean-Frédéric Schall ; 1 œuvre de Sylvie Fleury

### Collection d'art Nestlé déposée au musée

- Frédéric Bruly Bouabré, quarante dessins, stylo bille et crayon de couleurs sur carton, dimensions variables, 2012, achat à la galerie Magnin-A, Paris
- Alain Huck, *A farewell to arms, série Narcisse*, 2013, fusain sur papier, 213 x 280 cm, Galerie Skopia, Genève
- Annette Messager, *Annette Messenger Collectionneuse*, 1973, ensemble de 35 dessins, mine de plomb et crayons de couleurs, Cornette de Saint Cyr, Paris

### Collection de l'Etat de Vaud – Achats

- Maxime Préaud, *Mon mont*, 2012, livre, gravure sur bois, 210 x 143 x 2 mm, Galerie L'échiquier, Paris
- Maxime Préaud, *Vue du mont depuis Bally Gowan*, eau-forte et aquarelle, feuille : 37.7 x 56.8 mm, Galerie L'échiquier Paris

Ensemble de 7 estampes de portraits, achat auprès de Françoise Guisan :

- Giovanni-Battista Bracelli, *Carreleur et couturière*, 1624, eau-forte sur papier, 84 x 109 mm, achat, Galerie Seydoux, Paris, Salon international de l'estampe
- Joseph Beuys, *Hirsch und Hut*, 1982, eau-forte et pointe sèche, 380 x 282 mm, Galerie Bassenge, Berlin
- Félix Buhot, *Illustrations pour Une Vieille Maîtresse et Le Chevalier Destouches de Barbey d'Aureville*. 1874-1878. Eau-forte et aquarelle sur japon. 113 x 175 mm, Galerie Piasa, Paris
- Claudia Comte, *Indiana Jones*, 2012, série de 4 sérigraphies, chacune 700 x 500 mm, Galerie BolteLang, Zurich
- Jim Dine, *Silhouette Black Boots on Brown Paper* 1972, lithographie, 760 x 558 mm, Galerie Bassenge, Berlin
- Patrick Graf, *Die Karte der Welt b/3*, 2012, burin, 380 x 330 mm, achat Galerie Katz Contemporary, Zurich
- Ellsworth Kelly, *Talmont*, 1973-1976, lithographie et gaufrage, 865 x 1040 mm, Galerie Kornfeld, Berne
- Kilian, P. A., *Aus einem Anleitungsbuch*, vers 1750, eau-forte, Galerie Karl & Faber, Munich
- Antoine Masson, Pierre Mignard, dit Mignard le Romain, *Marin Cureau de La Chambre*, 1665, burin 286 x 225 mm
- Nicolas Pitau, Philippe de Champagne, Jacques Favier du Boulay, 1668, burin, 330 x 258 mm
- Fred Sandback, *Construction*, 1983, lithographie sur Japon bleu, 275 x 220 mm, Galerie Karl & Faber, Munich
- Paul Pontius, Anthony van Dyck (Anvers 1599 - 1641 Londres), *Frédéric Henri, prince d'Orange*, 1630 - 1640, eau-forte et burin, 478 x 342 mm
- Pierre Van Schuppen, Ambroise Quenin (vers 1665 - 1705 Paris), *Gaspard-Thomas de la Thaumassière*, 1695, eau-forte et burin, 285 x 212 mm
- Pierre Van Schuppen, Jean Nocret, *Philippe d'Orléans*, 1660, burin, 364 x 275 mm

# Culture

## Musée Jenisch

- Pierre Van Schuppen; Nicolas Mignard, dit Mignard d'Avignon, *Louis XIV*, 1661, burin, 346 x 271 mm
- Pierre Van Schuppen; Gilbert de Sève, *Anne-Marie-Louise d'Orléans*, 1666, burin, 341 x 268 mm
- Giambattista Tiepolo, *Sitzende Nymphe im Gespräch mit einem alten Mann*, eau-forte, vers 1743, Karl und Faber, Munich



Jim Dine, *Silhouette Black Boots on Brown Paper* 1972

### Collection de l'Etat de Vaud – Dons

- Jo Achermann, *Verdichtung*, 2013, gravure sur bois, 490 x 349 mm (plié en deux), Xylon 151
- DAS INSTITUT (Kerstin Brätsch et Adele Röder), *DI WHY Relax! Raincoats*, 2013, sérigraphie analogique (« analoger Siebdruck »), 1270 x 1015 mm, Société Suisse de Gravure Zürich
- Gaspard Delachaux, *Quatuor*, 2012, gravure sur bois, 310 x 240 mm, don de l'Association des amis de Gaspard Delachaux, pour remerciement d'avoir adhéré à l'Association des amis de Gaspard Delachaux
- Alain Huck, *La rémission des chutes*, 2012, impression jet d'encre, 420 x 594 mm, Société Suisse de Gravure Zürich
- Tobias Madison, *Shek O Beach*, 2012, impression laser, 955 x 260 mm, Société Suisse de Gravure Zürich
- Sébastien Mettraux, *Abstractions de contrôle*, 2013, linogravure, 490 x 690 mm, Xylon 150
- Alix Stadtbäumer, *Solanum tuberosum animale*, 2013, gravure sur bois, 490 x 349 mm, Xylon 149
- Hans R. Wüthrich, *Any time is Showtime*, [non daté], gravure sur bois, 416 x 296 mm, don de la Société internationale des gravures sur bois, Section suisse (abonnement Xylon)
- Thierry Clauson, *[Ramuz]*, 2005, sérigraphie sur BFK Rives, 422 x 296 mm
- Sylvie Fleury (1961), [Sans titre], [non daté], sérigraphie, 490 x 688 mm
- Jean-Pierre Kaiser (1915 - 2001), [Sans titre], 1980, eau-forte, 504 x 330 mm
- R80, *La Cape*, [non-daté], aquatinte rouge, 660 x 501 mm
- Rolf Lehmann (1930 - 2005), [Sans titre], 1982, sérigraphie, 392 x 325 mm
- Meier, [Sans titre], [non daté], sérigraphie, 326 x 551 mm
- Roger Pfund, *[Maria Callas]*, 2003, lithographie en 5 couleurs, 418 x 296 mm

### Mouvements des collections, prêts de l'année 2013

- Raphaël Aubert. *Une écriture du monde*, Lausanne, Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Palais de Rumine, salle du Sénat, 10 octobre 2013 – 28 février 2014
- Charles Giron, *Les nuées (Vallée de Lauterbrunnen)*, 1901; Léo-Paul Robert, *Femme jouant de la harpe et chantant*, vers 1900; Georges-Antoine-Marie Rochegrosse, *Tête de femme de profil, non daté, Mythos und Geheimnis: Der Symbolismus und die Schweizer Künstler*; KUNSTMUSEUM BERN, 25 avril – 18 août 2014; MUSEO D'ARTE LUGANO, 14 sept. 2013 – 12 janv. 2014
- Balthus, *Le roi des chats*, 1935; *Balthus: Cats and Girls*, METROPOLITAN MUSEUM OF ART NEW YORK, 23 septembre 2013 – 13 janvier 2014
- Léopold Robert, *Les pifferari devant la madone*, 1829; *Le peuple de Rome: Représentations et imaginaire de Napoléon à l'Unité italienne*, PALAIS FESCH AJACCIO, 27 juin – 30 septembre 2013
- Louis Moilliet, *Arabischer Strassenhändler*, 1914; Louis Moilliet, *Verkaufsstand*, 1914; « *Es ist fast zu schön hier... am Thuner See – August Macke und die Schweiz*, KUNSTMUSEUM THUN, 26 mai – 1 septembre 2013
- Jules Jacot-Guillarmod, *La foire valaque, non daté*; *Jules Jacot Guillarmod*, MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE NEUCHÂTEL, 17 février – 18 août 2013
- Pablo Picasso, 10 estampes, *Série des Compositions*, 1919-1922; *Picasso, Braque, Leger and the international language of Cubism*, COMPLESSO DEL VITTORIANO ROME, 7 mars – 30 juin 2013
- Jean Huber, *29 découpures, Jean Huber (1721-1786) – Les Découpures: Deuxième partie*, SALLE ARAUCARIA, SAINT PREX, 14 mars au 7 avril 2013
- Adriaen van Ostade, *Le Fumeur à sa fenêtre*, vers 1667; Edvard Munch, *Le baiser*, 1895; *Une fenêtre sur le monde. De Dürer à Mondrian*, MUSEO CANTONALE D'ARTE & MUSEO D'ARTE DI LUGANO, 16 septembre 2012 au 6 janvier 2013; FONDATION DE L'HERMITAGE LAUSANNE, 25 janvier au 20 mai 2013
- Ferdinand Hodler, *Etude de portrait de Valentine Godé-Darel et Paulette*, 1914; Ferdinand Hodler, *Die Sterbende Valentine Godé-Darel*, 1915; Ferdinand Hodler, NEUE GALERIE NEW YORK, 20 sept. 2012 – 7 janvier 2013; FONDATION BEYELER BÂLE, 27 janvier - 26 mai 2013

### Don de la APG|SGA Société Générale d'Affichage SA:

- John M. Armleder (1948), [Sans titre], 2003, sérigraphie, 755 x 555 mm

### Formation liée à la sécurité des collections

A la suite de la rénovation du musée, il était capital que l'équipe puisse se familiariser avec les nouveaux outils

# Culture

## Musée Jenisch

techniques mis en place : instruments de régulation et de mesure du climat, systèmes de sécurité, appareils de réglage de la lumière, etc. Dans cet objectif, une formation en conservation préventive à l'attention de l'équipe a été organisée au mois de novembre par Thierry Jacot, spécialiste du domaine et enseignant à l'ARC, Neuchâtel. Cette formation organisée sur mesure a permis aux membres de l'équipe d'acquiescer des notions essentielles pour la sécurité des œuvres et des personnes. Tout en clarifiant les responsabilités de chacun, elle a aussi abouti à la mise en place de protocoles de contrôles réguliers et d'un plan d'urgence d'évacuation.



Panneaux d'affichages

### Les Amis du musée

Le soutien de la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey (qui fonctionne selon un système de dons libres) a permis en 2013 de financer l'installation de trois vitrines recto/verso pour des affiches format mondial, placées depuis juin devant l'entrée du musée et qui accroissent la visibilité du musée depuis l'extérieur.

L'attention aux relations extérieures a abouti à la relance du projet d'aménagement du jardin du musée, initié par les Amis du musée en 2010 dans le cadre d'une recherche de financements complémentaires aux investissements du chantier de rénovation. Un comité consultatif présidé par M. Etienne Rivier, Municipal, a été constitué afin de mener à bien cette initiative. Ce comité réunit M. Claude Lehrian, chef de service de la Direction de l'architecture et des infrastructures (DAI), M. Jean-François Fave, responsable des Parcs et Jardins, M. Gabriel Jardin, président des Amis du musée, M. Simon Studer, vice-président, M<sup>me</sup> Julie Enckell Julliard et M<sup>me</sup> Laurence Schmidlin directrice et directrice adjointe du Musée.

### Programme des animations proposées aux amis

- 1 visite commentée des expositions temporaires, ainsi que 1 visite des collections permanentes pour adultes et enfants (28 avril) ;
- 1 visite en extérieur du Caux-Palace (28 septembre) ;
- Présentation de l'actualité du musée : acquisitions récentes, publications, présentation en primeur des expositions de 2014 (5 décembre) ;

La coordination de ces animations est assurée par Fabienne Aellen.

### Le bâtiment

#### Bilan et projet sur les espaces dédiés du musée

- **Salle Leenaards** : A l'usage, le Cabinet de consultation – Salle Leenaards se révèle être un espace convivial, chaleureux, agréable pour y travailler et bénéficie d'une extraordinaire lumière pour étudier des œuvres. Il a été, cette année encore, réservé à de nombreuses reprises : des groupes, scolaires ou non, désireux de découvrir un aspect des collections, y ont été accueillis, ainsi que des séances internes et externes (conseils de fondation des Amis du Musée Jenisch et du Fonds Decker, par exemple). Des cours y ont également été donnés et des chercheurs sont venus consulter tant des œuvres que des ouvrages. La spécialisation du lieu a garanti son succès.

La bibliothèque sise dans le Cabinet de consultation – Salle Leenaards demeure dans un état intermédiaire d'organisation. Elle est un outil de travail qui demande à être perfectionné, afin de faciliter le travail tant des conservateurs que des chercheurs, et de rendre possible à terme la mise en réseau de ses ressources avec celles d'autres bibliothèques.

Dans cette perspective, Camille Jaquier, et Emmanuelle Neukomm, conservatrices adjointes, ont dressé un premier bilan de l'usage du lieu et esquissé un projet de rangement. Un manque pécuniaire ne permet pas de financer le catalogage par un poste de bibliothécaire. D'autres options ont été étudiées, notamment auprès de l'Office cantonal de l'emploi de l'Etat de Vaud. L'accueil de stagiaires inscrits à l'Ecole des bibliothécaires de Genève fournirait une aide complémentaire. Il a été fixé comme objectif pour l'année 2014 de débiter la remise en ordre des ouvrages et leur indexation dans Museum Plus.

- **La salle Cœur** : Afin de mieux pouvoir répondre aux attentes du Cabinet cantonal des estampes au sein du Musée Jenisch Vevey et de leurs fondations, souhaitant bénéficier d'une surface d'accrochage plus importante de manière à mieux représenter l'institution qui les fédère, la direction du musée s'est engagée à étudier les possibilités d'extension de cette surface et à améliorer la visibilité du Cabinet cantonal des estampes. Une solution a été avancée : réaffecter la salle dite du « cœur », originellement conçue dans le projet architectural des rénovations comme un espace de médiation, et la destiner à la présentation d'estampes. Il a été convenu que, durant une année, des essais y seraient conduits et que les études techniques nécessaires seraient faites afin d'évaluer la faisabilité du projet ainsi que la forme que celui-ci prendrait.

### Technique liée au bâtiment

Se référer au rapport de la DAI

### En préparation au musée

#### Projets d'expositions temporaires

En 2013, les projets d'expositions et de publications de **Manon Bellet** (*L'onde d'une ombre*, du 21 mars au 1<sup>er</sup> juin 2014) et de **Markus Raetz** (du 26 juin au 5 octobre 2014)



# Culture

## Musée Jenisch

ont été mis en œuvre. Concernant Manon Bellet, une première monographie sur l'artiste a été préparée en collaboration avec le Kunstmuseum Solothurn. L'exposition s'est aussi préparée et ses premiers contours ont été définis au fil des rencontres avec l'artiste, dans son atelier à Berlin ou à Vevey.

Pour le projet d'exposition **Markus Raetz**, organisé en partenariat avec le Kunstmuseum de Berne, Julie Enckell Julliard a conduit en collaboration avec Lauren Laz deux entretiens avec l'artiste et son imprimeuse, Michèle Dillier. L'artiste s'est ensuite rendu à Vevey pour prendre la mesure des espaces d'exposition et discuter du propos de son projet. Adaptée à l'identité du musée, qui abrite le Cabinet cantonal des estampes et d'importantes collections de dessin, la manifestation se focalisera sur le processus créatif de l'artiste et l'évolution des motifs de la première esquisse couchée sur le papier à sa forme finale, en gravure ou en sculpture. Le musée apporte aussi sa contribution scientifique dans la publication qui accompagne ce projet : en participant avec le Cabinet cantonal des estampes à raison de coéditeur de l'édition augmentée du catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Raetz (publié sous la direction de Rainer M. Mason) d'une part ; en y publiant avec le concours de Lauren Laz un texte sur le travail de collaboration de l'artiste avec les imprimeurs de l'autre. Le commissariat de l'exposition est assuré par Julie Enckell Julliard, assistée par Stéphanie Serra.

### Projets d'expositions temporaires du Cabinet cantonal des estampes

Dès son arrivée, Laurence Schmidlin a repris la préparation du projet consacré à **Albrecht Dürer** : après avoir pris connaissance du contenu de l'exposition et de la publication esquissés par Lauren Laz, des modifications y ont été apportées. Un travail important de recherche a été conduit dans des musées bâlois et zurichoises, et auprès de collectionneurs privés. Le cœur de l'exposition sera articulé à partir des fonds Dürer de la Fondation Cuendet & Atelier de Saint-Prex et du Fonds Decker. Les épreuves réunies par ces deux collectionneurs (le Pasteur Cuendet et le Professeur Decker) sont non seulement d'une qualité exceptionnelle, mais aussi à l'origine du Cabinet cantonal des estampes.

Le sommaire de l'ouvrage édité à cette occasion a lui aussi fait l'objet de modifications. Des auteurs ont été conviés à y contribuer avec un essai portant soit sur le collectionnisme de Dürer en Suisse, soit sur sa réception. La recherche de fonds, lancée au printemps, a été poursuivie. Ce double projet éditorial et curatoriale marque le **25<sup>e</sup> anniversaire du Cabinet cantonal des estampes**, dont l'organisation a été lancée. Un week-end portes ouvertes prévu les 22 et 23 novembre 2014 permettra de mieux connaître l'art de l'estampe et l'histoire de l'institution.

### Le CROP

Le projet du Centre de recherche des œuvres sur papier (CROP) a obtenu un financement important de la part de l'Office fédéral de la culture. Une recherche de fonds complémentaire est en cours afin de réunir la somme nécessaire pour numériser les collections et les mettre en ligne. Les fondations déposantes ont été averties à plusieurs reprises de cette intention ; toutes ont fait part jusqu'ici de leur approbation et de leur enthousiasme. Leur accord

sera officiellement sollicité en 2014. Le projet, poursuivi par Camille Jaquier, Emmanuelle Neukomm et Stéphanie Serra, devrait débiter une fois l'aval de toutes les Fondations reçu et les fonds réunis. L'une des premières étapes du projet a été d'associer le service informatique à la réflexion pour envisager et chiffrer des modalités de réalisation et de sauvegarde de la collection numérisée. La deuxième fut de demander aux partenaires déposants au musée leur autorisation pour la numérisation de leur fonds. Cette démarche est sur le point de s'achever.

### Autres projets

Parallèlement à ces chantiers, le projet de publication des lettres d'**Alberto Moravia à l'artiste peintre Léo Fiaux** a pu se concrétiser en obtenant l'aval des parties respectives (éditeur italien, famille de l'écrivain, fonds Moravia, Fondation Léo Fiaux) : prévue pour novembre 2014, la sortie du livre se fera aux éditions Zoé. Elle réunira les 30 lettres de l'écrivain, annotées, ainsi qu'un corpus de photos et peintures réalisées par Léo Fiaux. Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre la direction du musée et Alessandra Grandelis, spécialiste de Moravia, ainsi qu'Annette Ferrari, conservatrice de la Fondation Léo Fiaux. A l'automne, une petite exposition dossier sur le sujet sera commissionnée par Camille Jaquier, conservatrice adjointe au Cabinet cantonal des estampes en charge de l'inventaire du fonds Léo Fiaux.

D'autres projets ont été amorcés, dont celui de l'exposition et de la publication prévus autour de la collection d'art Nestlé pour les 150 ans de l'entreprise en 2016.

### Partenaires

Atelier 20, Vevey, Nathalie Compondu  
Binding Stiftung  
Cinémathèque suisse Lausanne  
Editeur Motto  
Etat de Vaud  
Fonds Municipal d'Art Contemporain - Ville de Genève (FMAC)  
Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey  
Fondation pour les Arts et les Lettres  
Fondation Casino Barrière  
Fondation Coromandel  
Fondation Leenaards  
Fondation Pro Scientia et Arte  
Fondation Sandoz  
Fondation William Cuendet & Atelier de St-Prex  
Hôtel des Trois Couronnes, Vevey  
Librairie La Fontaine  
Loterie Romande  
Nestlé  
SAV - Fondation Pittet  
Villa « Le Lac » Le Corbusier, Corseaux  
Le Bar Bout du Monde, Vevey

*Etienne Rivier, Municipal  
Julie Enckell Julliard, Directrice*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: Néant.*



### Une année de transition

## Tenter de faire mieux avec moins !



Maquette: à gauche la zone d'accueil, en haut le studio de portrait, à droite et en bas les laboratoires et ateliers

#### Préambule

Le début de l'année a été consacré à l'exposition de la maquette d'un atelier de photographe vers 1900, à la publication s'y rapportant et à sa promotion.

Les expositions temporaires ont été placées sous le signe de la photographie couleur et ont bénéficié chacune, grâce aux financements extérieurs, d'une publication.

Assurer la bonne marche du musée tout en tentant de répondre aux demandes de réductions de l'enveloppe budgétaire a monopolisé une part importante de nos énergies. Ainsi, la progression des fréquentations depuis la fin des grands travaux de transformations de l'exposition permanente (2009-2012) s'est poursuivie, mais à un rythme inférieur à nos attentes.

#### Diminution de l'enveloppe budgétaire

L'année 2013 a été consacrée à un important travail de compression des dépenses au travers de deux réductions concertées de temps de travail, d'une réorganisation des tâches rendue possible par cette mutation ainsi que de diverses simplifications de procédures.

Par ailleurs, nous avons poursuivi notre travail de diminution des coûts de promotion en reconsidérant les moyens publicitaires traditionnels (affichages, annonces, etc.) en regard du coût d'acquisition de visiteurs supplémentaires qu'ils représentent et tentons de pallier cette perte de visibilité par une augmentation de la promotion que nous générons depuis l'interne par les moyens numériques au travers de notre carnet d'adresse, de divers réseaux et de Facebook, ce qui, revers de la médaille, augmente la masse de travail.

#### Conservation

- Poursuite de l'organisation des collections d'objets, tri et révision des inventaires avec la mise à jour de la collection Alpa (env. 250 objets). Une photographie et

un constat d'état ont été faits de chaque pièce ou de chaque lot, ainsi qu'un petit nettoyage puis stockage avec des matériaux conformes aux normes de conservation. Le même travail a été entrepris pour la collection Honegger.

- L'inventaire des nouveaux dons et acquisitions au fur et à mesure de leur arrivée a pris passablement de retard, de nombreuses autres tâches ayant mobilisé la conservation.



Chambre à banc optique Sinar Norma (fabrication suisse) équipée d'un corps arrière pour photographie panoramique (18x35 cm) entièrement nettoyée et complétée. Don du studio Colorama actif au moment de l'Expo 64

- Nettoyage des photographies sous cadre d'origine de la collection Maxim en vue de leur exposition.
- Exposition permanente : entretien des vitrines et de leur contenu par tournus avec contrôle systématique de l'inventaire, photographie et constat d'état entrés dans l'inventaire; contrôle climatique hebdomadaire (température et humidité relative) et maintenance des installations s'y rapportant.
- Une campagne de photographie d'objets des collections illustrant les fiches d'inventaires a été mise sur pied avec la collaboration des étudiants auxiliaires

# Direction de la culture

## Musée suisse de l'appareil photographique

sous la responsabilité du photographe et médiateur culturel.

### Le centre de documentation de Saint-Antoine

Le centre de documentation reçoit régulièrement sur rendez-vous du public intéressé et des chercheurs. La documentaliste a poursuivi l'inventaire et le rangement des archives ainsi que celui de la bibliothèque qui est maintenant terminé, son catalogue a été mis en ligne sur le site du musée.

### Collections iconographiques

Leur mise en ordre, étude et inventaire systématiques se sont poursuivis à un rythme ralenti.

Un inventaire sommaire et des reproductions photographiques d'un fonds de photographies faites par l'inventeur genevois du Téléphot, Vautier-Dufour actuellement déposé au Musée a été effectué en vue de son don ou de son éventuelle acquisition par l'association des Amis du musée. Le traitement de ce fonds pourrait faire l'objet d'une demande de soutien auprès de Memoriv.

L'exposition consacrée au photographe lausannois Maxim a été l'occasion de procéder à l'inventaire de la collection de la quarantaine de photographies qu'abrite le musée.

### Restaurations

Divers travaux de nettoyage et de restauration préventive ont été exécutés tant dans les collections d'objets qu'icônographiques, notamment une chambre à banc optique Sinar équipée d'un dos panoramique 18x35 mm ayant appartenu à la société Colorama à Lausanne.

### Dons et acquisitions



Appareil et livre « Les Américains » de Robert Frank

Le musée a pu acquérir un Leica R9, appareil reflex mixte, à la fois argentique et numérique. Mis sur le marché en 2002, il a été rapidement supplanté par des outils entièrement numériques.

Afin de compléter le don de l'appareil du photographe Robert Frank qui nous a été fait en fin 2012, nous avons pu trouver et acheter une édition originale française de son livre-culte « Les Américains » dont les photographies ont été prises avec ce Leica 3, mis en place dans l'exposition permanente.

Né en 1924, Robert Frank a passé ses jeunes années en

Suisse et a pris la nationalité suisse en 1945. Passionné très tôt par la photographie, il en fait sa profession. En 1953, Il obtient une bourse de la Fondation Guggenheim pour documenter visuellement la civilisation américaine, s'équipe d'un Leica et parcourt les Etats-Unis d'avril 1955 à juin 1956 en prenant des milliers de photographies. L'ouvrage qui en résulte, « Les Américains » publié par Robert Delpire en 1958 est suivi d'une édition américaine en 1959, préfacée par Jack Kerouac.

Comme chaque année, nombreux ont été les particuliers à nous proposer divers dons. Nous recevons maintenant aussi régulièrement du matériel numérique.

Le musée a reçu plusieurs photographies de Maxim, ces dons ont fait suite à l'annonce et l'ouverture de l'exposition de l'automne.

### Exposition permanente

Transfert des lanternes magiques dans les combles côté Grande Place pour libérer le dernier étage du bâtiment des Anciens-Fossés qui abritera dorénavant les expositions temporaires comme c'était déjà le cas à la fin des années 1990.

### Installation de la maquette d'un atelier de photographe portraitiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Afin d'évoquer une activité aujourd'hui disparue mais bien documentée, celle d'un atelier de photographe portraitiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une maquette à l'échelle 1:20 a été installée au printemps dans l'espace consacré aux origines de la photographie. Elle permet au public, dont l'intérêt pour ce type d'installation est toujours très vif, de saisir plus concrètement l'architecture et la vie d'une telle entreprise: le studio de prise de vues et sa grande verrière, l'atelier de tirage, le laboratoire ou encore l'atelier de retouche et de finition sans oublier les lieux d'accueil de la clientèle. La vie d'un photographe de cette époque et de ses collaborateurs devient alors beaucoup plus concrète. Cette maquette vernie le 15 mai est devenue l'un des éléments phare de l'institution et une plaquette l'accompagne.

Cette opération a reçu, rappelons-le, le soutien de la Loterie Romande, la Banque cantonale vaudoise, Nestlé, ainsi que des fondations Sandoz et Ernst Göhner, de Memoriv – association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse et de Foto Video Zumstein AG, Berne. Une souscription a également été lancée avec succès auprès des Amis du musée et de notre public.

### Audioguides

L'entier des textes de l'exposition permanente est accessible en allemand et en anglais par audioguides ou applications téléchargeables sur iPhones et Smartphones. Nous avons pu bénéficier d'un renforcement de l'installation Wifi pour télécharger ces applications. Grâce à divers soutiens (vois ci-dessous Fondation du musée) le français, en préparation, sera accessible dès le début de 2014.

### Expositions temporaires

#### Dominique Derisbourg

#### – Impressions - 21 mars au 16 septembre

L'exposition évoquait l'ambiance de l'atelier du photographe franco-suisse établi à Montreux, faite d'images

# Direction de la culture

## Musée suisse de l'appareil photographique

juste affichées, imprimées sur des supports très divers, que le visiteur était invité à regarder, toucher, sentir... tout en découvrant la nouvelle liberté de création offerte aux photographes par l'impression numérique. Un livre a été édité à compte d'auteur.

Un finissage a eu lieu le 8 septembre avec vente des images exposées au profit de Fond'action.



Exposition «Dominique Derisbourg, Impressions»

### Maxim ou la colorisation - 26 septembre au 9 mars 2014

Certains ont peut-être conservé un souvenir d'enfance, celui d'un photographe colorisant ses tirages à l'aide de pinceaux et d'un aérographe dans la vitrine de son atelier du passage Saint-François à Lausanne.

Maxim, alias Max Bressler, fut un portraitiste de talent qui perpétua la colorisation des photographies bien après la généralisation de la photographie en couleur pour tous. Grâce au soutien de Sandoz – Fondation de famille, le musée a pu éditer un catalogue dont le graphisme a été produit à l'interne.

### Bernard Dubuis – Tant et temps de passages – 21 mars au 30 août 2014

La préparation de cette exposition a déjà débuté par une recherche de fonds et l'élaboration d'une publication.

Bernard Dubuis, photographe valaisan bien connu, offre une série de clins d'œil surgis au gré des nombreuses rencontres qu'il a faites depuis une quarantaine d'années. Cette exposition sera aussi une jolie manière de fêter les 60 ans de l'appareil qu'il n'a jamais quitté depuis ses débuts, le Leica M...

### Fréquentation

En 2013, 9'554 visiteurs ont fréquenté le musée. 2'301 jeunes sont venus seuls, en famille ou en groupe, avec leur classe ou encore pour un anniversaire. En période estivale, le public du musée est constitué pour plus de 60% de touristes, dont la moitié provient de l'extérieur de la Suisse.

Moyenne des années sans le Festival Images : 9'834 visiteurs. Nous retrouvons progressivement nos fréquentations d'avant les travaux de transformation de l'exposition permanente (2009-2012).

Le musée a reçu 57 classes et groupes de jeunes dans le cadre de visites accompagnées parmi lesquels des classes de la région proche (Vevey 12%, Riviera 11%), de

tout le canton (Lausanne 14%, reste du canton 21%), du Valais, de Genève (Suisse romande 37%) et de Suisse alémanique (5%). Plusieurs écoles privées organisant des cours de français durant l'été comptent parmi notre clientèle fidèle. Les enseignants de la section photographie du CEPV visitent toujours à plusieurs reprises durant l'année scolaire le musée. Les étudiants de l'ERACOM et ceux du cours de culture visuelle de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel viennent aussi régulièrement.

Les jeunes ont pu suivre une trentaine d'ateliers et 6 séances de projection de lanterne magique, ainsi que 3 stages d'été. Ils ont participé à 24 anniversaires, ces prestations sont en augmentation. Nous avons également reçu les passeports-vacances de Vevey, Nyon, Gland ainsi que Massongex et Fully.

23 groupes d'adultes ont été reçus pour des visites avec ou sans passage au laboratoire, voire suivies d'un apéritif tandis que 11 groupes ont visité librement le musée. Le grand Lausanne représente 22% de ces groupes, pour un total de 48% provenant du Canton de Vaud, dont 13% de la Riviera, le solde venant des autres cantons romands 22%, de Suisse allemande 22% et d'Europe 9%.

### Médiation culturelle et activités diverses

#### Médiation

Grâce à la générosité de la Fondation Brentano, nous avons pu acquérir de nouveaux ordinateurs portables pour l'atelier Clic-Clac.

La réflexion visant à mieux adapter la médiation à la thématique du musée s'est poursuivie.

Il en est résulté la création de *La Chambre noire - Un club de photographie pour jeune public*:

Durant toute l'année scolaire qui s'achève par la réalisation d'un travail personnel, le Club propose aux jeunes photographes d'expérimenter les techniques photographiques argentiques et numériques en s'inspirant de l'œuvre de grands photographes tant classiques que contemporains.

Alternant workshops et missions à réaliser avec du matériel photographique prêté par le musée, pour se poursuivre par le traitement des images, tant numériques qu'argentiques et des discussions et critiques, le Club offre un authentique accès à la création photographique d'aujourd'hui.



Un jeune visiteur dans l'exposition «Maxim ou la colorisation»

## Direction de la culture

# Musée suisse de l'appareil photographique

Pour les plus jeunes, le musée propose dorénavant *Magie de la lanterne*, une séance hebdomadaire d'animation et projections lumineuses pour enfants. Grâce à une lanterne magique remise en fonction, contes et légendes, histoires drôles et autres images merveilleuses permettent de ressusciter toute la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas !

Les *anniversaires* et leurs activités spécifiques rencontrent toujours un succès certain !

Durant les *stages d'été*, le musée propose aux jeunes créateurs une semaine à la rencontre des techniques et des appareils traditionnels, du «Box» au mythique «Rolleiflex».

La semaine se clôt par une exposition des travaux de chacun.

Un *dossier pédagogique* a été conçu en collaboration avec la structure Ecole-Musée, il a été édité pour la rentrée 2013-2014. Cet outil permet aux enseignants qui le souhaitent de visiter librement le musée avec leur classe tout en bénéficiant de divers axes de visites et activités. Il est téléchargeable sur le site du musée.

Les week-ends et durant les vacances scolaires, le musée propose au public de tout âge d'agrémenter sa visite par la *découverte du laboratoire argentin* où chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cette activité est animée à tour de rôle par des étudiants en photographie et génère des recettes supplémentaires.



Fabrication d'un phénakistiscope (machine à animer les images) lors d'un anniversaire

### Activités diverses

*Photobourse de Suisse romande - dimanche 5 mai*

Foire suisse romande d'antiquités et d'occasions photographiques au CEPV de Vevey. Le musée y fait de la promotion avec la complicité de l'association des amis... et des acquisitions pour ses collections.

Les directeurs ont participé les 29 et 30 août au congrès des professionnels de musées ICOM/AMS à Genève.

*Journées européennes du patrimoine sur le thème de la lumière, 7 et 8 septembre*

La lumière et la photographie sont intimement liées ... Comment les premiers photographes ont-ils apprivoisé la lumière ? Comment ont-ils suppléé au manque de lumière naturelle avant l'avènement de l'électricité ? Qui a inventé le flash ? Et la projection lumineuse ? Le public était invité à découvrir ces différents aspects dans un parcours thématique au travers de l'exposition permanente, et à assister à des démonstrations de projections lumineuses à l'aide d'une lanterne magique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Accueil par Nikon le 11 novembre* des marchands photographes de Suisse romande pour une journée d'information.

*Foire de la Saint-Martin le 12 novembre*

Le musée accueillait gratuitement les visiteurs et présentait ses activités pour le jeune public.

*Accueil des nouveaux habitants et citoyens au Théâtre de Vevey le 21 novembre*

Nous avons présenté nos diverses activités et offert des bons d'entrées gratuites en guise de cadeaux de bienvenue.

*Prêts à l'extérieur*

Le musée a prêté durant l'année divers objets pour des expositions temporaires :

- au Musée national, Château de Prangins pour l'exposition «C'est la vie – photos de presse depuis 1940»
- au Museum d'histoire naturelle de Neuchâtel pour l'exposition «Jules Jacot Guillarmod»
- au Musée des Beaux-Arts de la Chaux-de-Fonds pour l'exposition «Le Corbusier et la photographie»
- au Musée d'ethnographie de Neuchâtel
- à Photo Video Zumstein AG à Berne pour une petite exposition sur l'histoire de la photographie en Suisse
- au Centre Pompidou Metz, pour l'exposition «Paparazzi» en 2014

Ces opérations *extra muros* sont toujours pour nous un excellent moyen de promotion.

### Les musées de la Riviera

*Pâkomuzé*: Durant les vacances de Pâques, un programme riche de plus de 60 activités a été proposé aux jeunes, concocté par 28 musées de Lausanne, Pully et, pour la première fois cette année, par les musées de la Riviera! Activité proposée en nos murs : Peut-on photographier avec un appareil dont l'objectif est remplacé par un simple petit trou? Avec cet atelier, chacun était convié à prendre des images comme au début de la photographie. L'association des musées de la Riviera vaudoise a organisé ces deux événements annuels destinés au public régional. Lors de la *Nuit des musées* le samedi 19 mai, le public était invité à découvrir la nouvelle maquette d'un atelier de photographie installée dans le musée et son étonnante réalisation.

Durant le week-end *En famille aux musées* les 2 et 3 novembre, les familles présentes se sont initiées à la colo-

# Direction de la culture

## Musée suisse de l'appareil photographique

risation d'une photographie noir-blanc: après avoir découvert le photographe lausannois Maxim qui colorisait délicatement ses tirages entre 1930 et 1970, elles ont reçu une image de leur choix imprimée en noir-blanc «affaibli» et ont pu la coloriser à l'aide d'outils aussi divers que crayons, palettes de maquillage, estompeurs et chablon.

### Scène photographique suisse

Pour faire face aux multiples tâches générées par les réductions de l'enveloppe budgétaire, Jean-Marc Yersin a mis fin à son activité au sein du groupe photo de Memoriam. Grâce à nos contacts personnels, cette perte de contact au niveau national n'aura pas trop d'incidence, mais à terme, le musée devra renouer avec la vie de la scène photographique suisse, sous peine de perdre de son audience.

Il reste membre de la Fondation Bolex Oulevay, la collection d'appareils photographiques Alpa de cette fondation ayant été déposée au musée. Cette fondation œuvre actuellement à trouver avec la commune de Sainte-Croix une solution définitive pour abriter sa collection unique et exhaustive de caméras Bolex.

### Promotion du musée

Un nouveau dépliant consacré aux diverses activités proposées au public et à l'exposition permanente a été créé à l'automne avec la complicité de notre graphiste Peter Scholl.

Edition d'un dépliant commun avec le Service de la jeunesse proposant diverses activités aux jeunes.

La promotion systématique de nos expositions et des

divers événements se fait aussi par notre site [cameramuseum.ch](http://cameramuseum.ch), par divers sites de promotion culturelle ainsi que par mails, le fichier d'adresses du musée s'étoffant régulièrement au fur et à mesure des contacts établis. La page du musée sur Facebook a reçu 34'580 visites sur l'année. Le site du musée, très régulièrement fréquenté (155'000 visites sur l'année) a été mis en ligne en allemand à la fin de l'année, l'anglais, en chantier, sera accessible au printemps 2014. Outre la promotion du musée et de ses activités, il accorde une place importante aux collections et aux archives dont les spécimens les plus intéressants sont visibles en ligne. Le catalogue de la bibliothèque est également consultable par le public.

Une promotion particulière a été faite auprès des écoles de Vevey et de la région qui viennent peu visiter les musées de proximité.

### Association des amis du musée et fondation L'association des amis du musée

Le bureau exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en 2013 et le bulletin d'information « Le Petit Révélateur » est paru au printemps et à l'automne. Le groupe de travail qui a mis sur pied des rencontres thématiques entre collectionneurs de matériel photographique s'est réuni à deux reprises et a permis aux participants de présenter des objets de leurs collections et de débattre de la meilleure manière de les conserver et de les exposer.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 24 mai à Vevey.

L'association a soutenu le projet de la maquette par une souscription auprès de ses membres. Elle a financé la vitrine et la muséographie ainsi que la publication d'une brochure.



Affiche de l'exposition «Maxim ou la colorisation», portrait de Louis Jouvét



Séance de projection avec une ancienne lanterne double

### La fondation du musée

La fondation a procédé avec succès à une recherche de fonds sur le thème de l'accueil de tous les publics, qui est un défi constant pour les musées qui par vocation se doivent de lutter contre les obstacles qui pourraient nuire à l'accès de leurs expositions. Grâce à divers soutiens (Fon-

## Direction de la culture

# Musée suisse de l'appareil photographique

---

dation Brentano, Nestlé, UBS), les projets suivants sont en cours de réalisation et s'achèveront en 2014 :

- Renouvellement de l'équipement informatique de l'atelier d'animation pour le jeune public
- Aménagement d'un espace d'accueil équipé de casiers vestiaire munis de clefs à consignes
- Installation d'une tente dans le jardin du musée pour les animations extérieures (anniversaires, pique-niques de courses d'école, apéritifs...)
- Intégration du français dans le système d'audioguides,

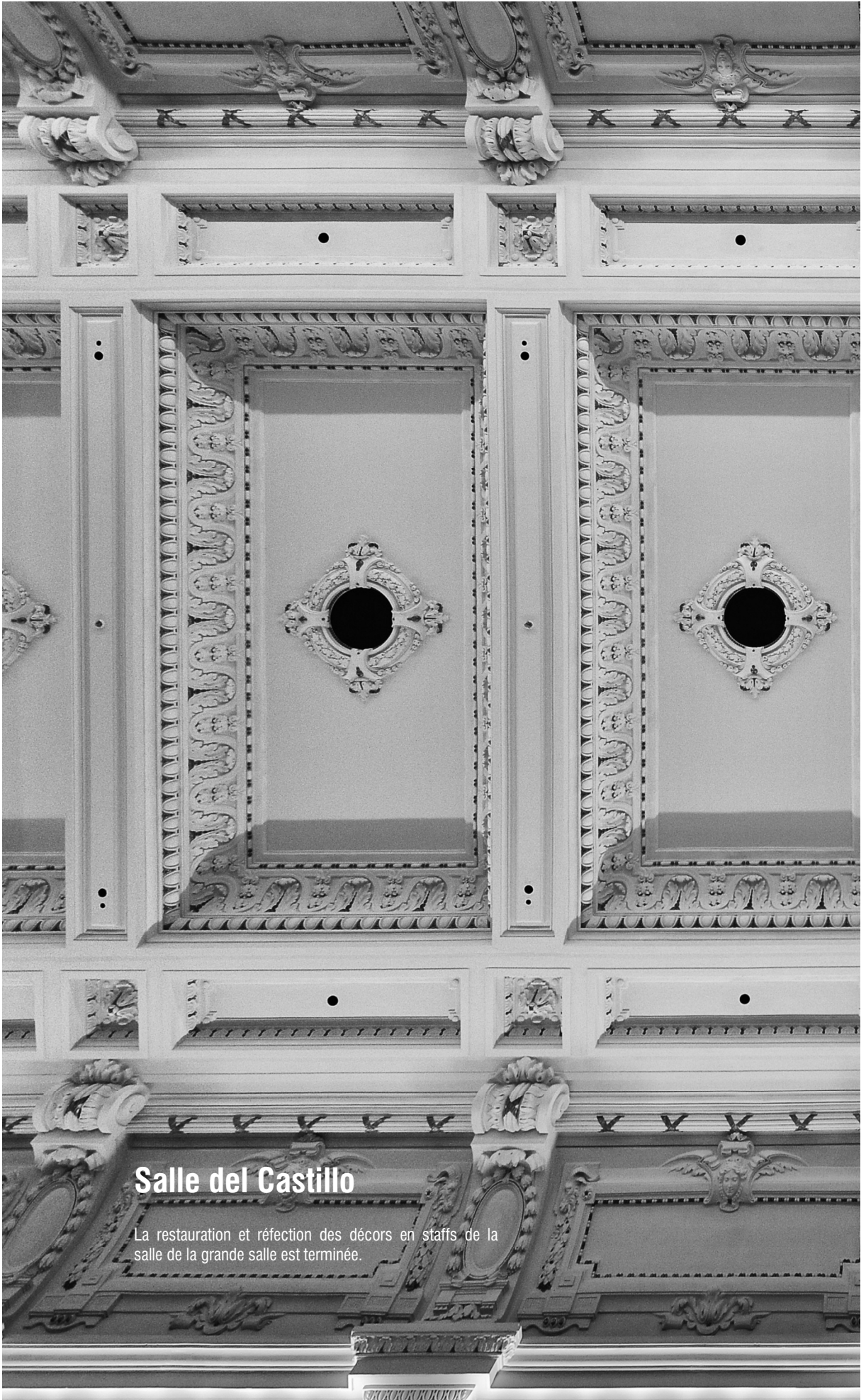
suite à une forte demande du public, particulièrement des personnes pour qui la lecture de panneaux et cartels présente un handicap.

*Etienne Rivier, Municipal  
Pascale Bonnard Yersin et Jean-Marc Yersin, directeurs*

***Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: néant.***

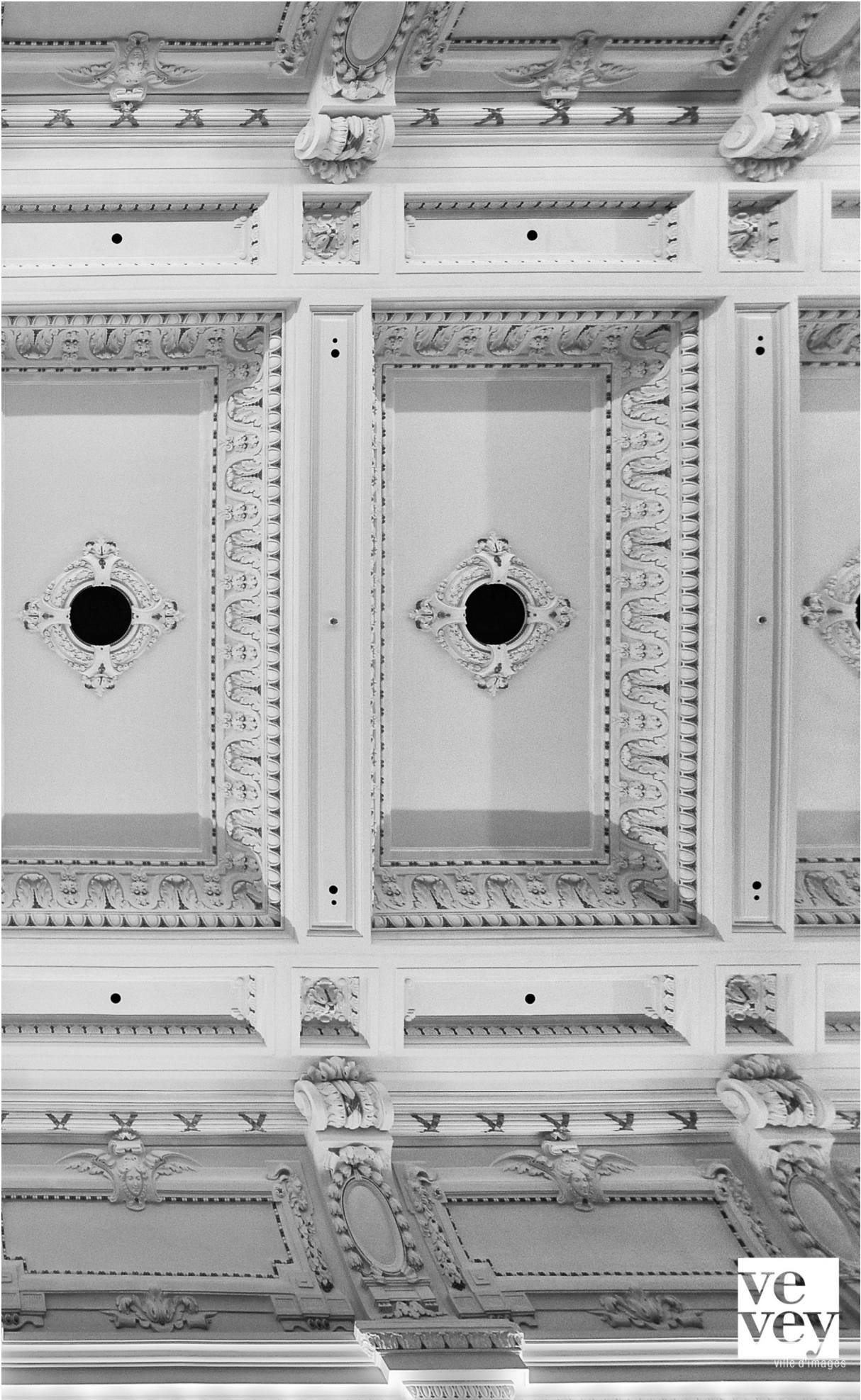


# **Direction de l'architecture et infrastructures**



## Salle del Castillo

La restauration et réfection des décors en stucs de la salle de la grande salle est terminée.



ve  
vey

ville d'images

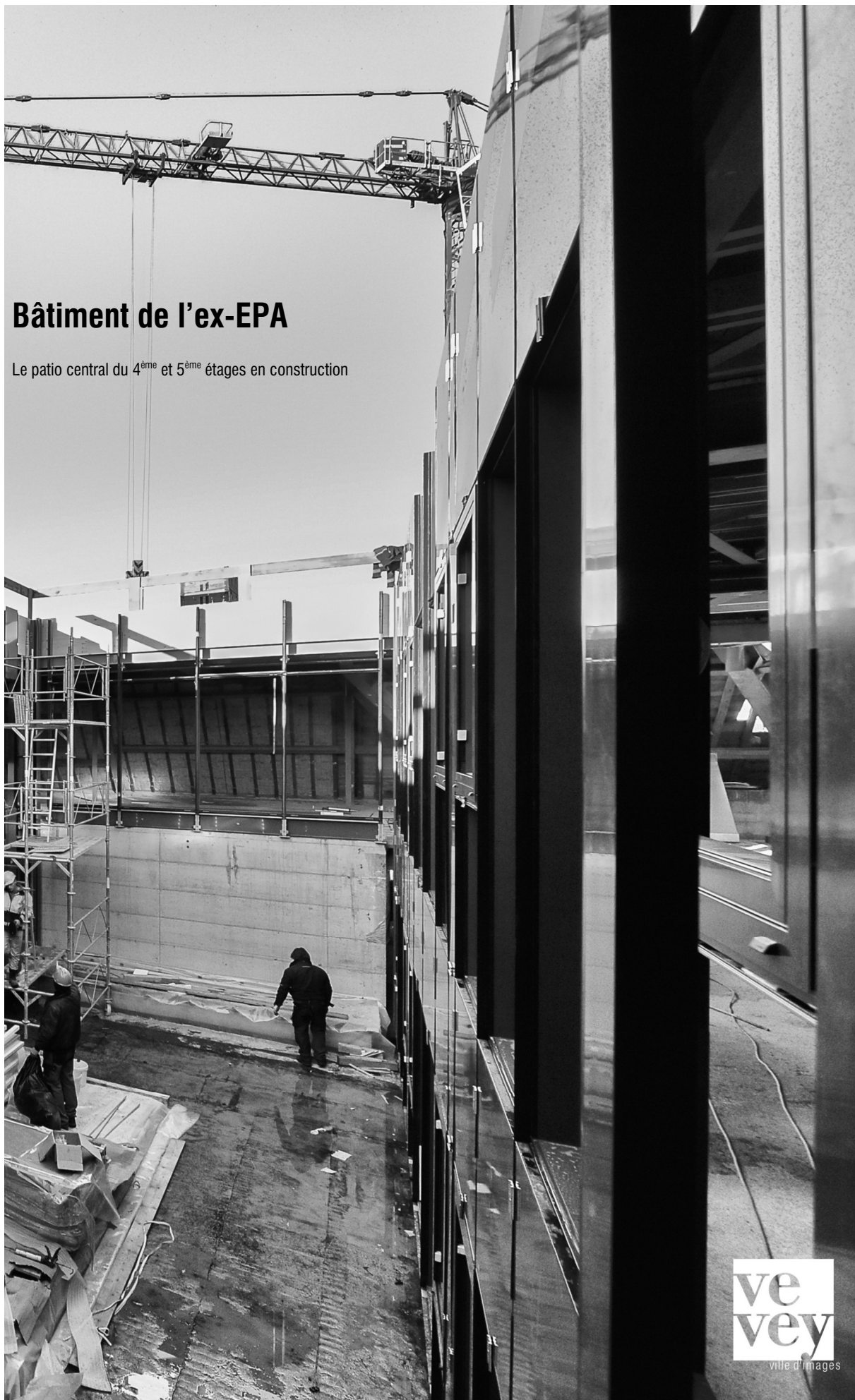


## L'Oriental

Pour la reconstruction de la salle, d'importants travaux de gros-œuvre ont été effectués : nouvelles dalles en béton armé et reprise en sous-œuvre de toute la partie Nord pour le nouvel espace atelier.







## Bâtiment de l'ex-EPA

Le patio central du 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages en construction

## Avant-propos

Dans la foulée de l'année 2012, l'année 2013 a permis à la Direction de l'architecture et des infrastructures de mettre en œuvre de nombreux dossiers d'entretien et de rénovations. Le volume de travaux en cours a atteint cette année un niveau particulièrement élevé, avec plusieurs chantiers d'envergure dont, pour ne citer que ces derniers, la Salle del Castillo, l'ex-EPA et le théâtre de l'Oriental. La gestion au jour le jour de ces chantiers avec les inévitables nuisances que ces derniers engendrent, le suivi des calendriers et des coûts avec en plus, la gestion des imprévus, et leur lot de conséquences, notamment financières a ainsi marqué le quotidien de la Direction de l'architecture et des infrastructures.

Les réalisations emblématiques ne sauraient toutefois éclipser les très nombreuses autres réalisations suivies par la Direction de l'architecture et des infrastructures, qui discrètement améliorent la vie quotidienne de la population veveysanne.

Plus que des mots, j'espère que le présent rapport et les photos qui l'accompagnent sauront rendre hommage au travail de toutes celles et de tous ceux qui ont contribué à cette dynamique de réalisation. Je pense ici tant aux mandataires, qui représentent la commune, et par là, la population veveysanne dans son ensemble, aux entreprises du bâtiment et du génie civil qui ont amené tout leur savoir-faire pour réaliser les travaux qui leur ont été adjugés, et surtout, à tous les employés de ces dernières, du contremaître à l'apprenti(e), qui ont su, lentement mais sûrement, étape par étape, traduire les plans de l'architecte ou de l'ingénieur en un ouvrage dont nous saurons être fiers.

La réalisation des ouvrages n'est toutefois pas une finalité en soi. Ces ouvrages doivent en effet avant tout servir les usagers, piétons, automobilistes, élèves, sociétés locales,

amateurs de culture, sportifs, ... , qui composent notre société. C'est pourquoi, la coordination avec les besoins de ces usagers et les riverains est une étape préliminaire, qui prend toute son importance, pour ensuite réaliser dans de bonnes conditions les ouvrages nécessaires. L'année 2013 a ainsi aussi été marquée par la mise sur pied par la Direction de l'architecture et des infrastructures, en collaboration, notamment avec la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports, de nombreux ateliers participatifs visant à préciser les conditions de mise en œuvre du futur collège à Gilamont sur le site de Copet, future clé de voûte des infrastructures scolaires et sportives veveysannes.

Le présent rapport permet aussi au Conseil communal de disposer d'une vue d'ensemble synthétique de l'avancement des dossiers rendu possible en autorisant les investissements nécessaires. Sans ces décisions, parfois difficiles à prendre dans un environnement budgétaire difficile, le retard en infrastructures neuves et en investissements d'entretien se creuserait inéluctablement, laissant aux générations futures une dette invisible et insidieuse, mais potentiellement bien plus onéreuse que celle qui apparaît dans les comptes. Conscientes de ces contraintes financières, la Direction de l'architecture et des infrastructures et la Municipalité n'ont de cesse de tout mettre en œuvre pour respecter les budgets alloués en prenant parfois des décisions difficiles de priorisation des réalisations.

Elina Leimbruger  
Municipale





Photomontage de la future école de Gilamont

## Mission

La mission confiée à la Direction de l'architecture et des infrastructures s'entend au sens large à répondre aux besoins de la collectivité en équipements publics et garantir les conditions favorables pour les activités des services publics. Cela implique une responsabilité sociale, économique et environnementale.

- Responsabilité sociale : offrir des équipements, qui permettent aux usagers de se sentir bien et en sécurité, offrir un cadre de vie permettant les échanges sociaux. La participation des personnes concernées au processus de planification et de construction (information, consultation, participation) fait partie de notre pratique.
- Responsabilité économique : la durabilité économique est comprise comme la préservation de la valeur et de la rentabilité. A cet effet, la Municipalité s'en donne les moyens par le budget annuel, l'enveloppe du crédit cadre d'entretien du patrimoine et la réalisation des objets au plan des investissements. En fonction de l'objectif de maintien de la valeur du patrimoine, les travaux vont de la réfection simple à la rénovation lourde.
- Responsabilité environnementale : chaque projet est pour nous l'occasion de poursuivre la volonté de mise en œuvre d'une politique préservant les ressources en termes de matériaux de construction et d'énergies. L'assainissement du parc immobilier participe à l'efficacité énergétique, qui est un des axes du plan directeur communal des énergies.

### Architecture

- Réaliser et restructurer les bâtiments communaux en respectant les engagements de la Municipalité en termes de développement durable.
- Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme, selon une stratégie du maintien de la valeur des immeubles.

### Infrastructures

- Participer aux cellules opérationnelles du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU). Poursuivre l'assainissement du réseau routier et des collecteurs (système séparatif).
- Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

### Inspectorat des chantiers

- Prévention des accidents dus aux chantiers.

### Événements marquants

L'année écoulée a vu le lancement de chantiers d'importance comme celui de l'ex-EPA, du théâtre de l'Oriental et de l'aménagement de la rue Louis-Meyer. La démarche participative concernant le projet du nouveau collège a permis une large consultation auprès des citoyens, des associations sportives, des membres du conseil d'établissement, des conseillers communaux, des enseignants et des représentants des activités jeunesse.

# Direction de l'architecture et des infrastructures



discours lors du sapin de chantier à la Salle del Castillo

## Organisation

La Direction de l'architecture et des infrastructures comprend trois secteurs : architecture, infrastructures et inspectorat des chantiers. Nous collaborons étroitement avec la Direction des finances/Gérances, la Direction des espaces publics, la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports, l'Office du développement durable, l'Office de l'urbanisme et l'Association sécurité riviera. Nous avons des projets pour les besoins de la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports, la Direction des affaires sociales et familiales, ainsi que le Centre social intercommunal. Nous remercions toutes les directions et tous les offices qui ont apporté leur compétence et disponibilité aux projets communaux.

## Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la Direction de l'architecture et des infrastructures est assuré par un effectif permanent de 12 personnes (11,4 EPT) ;

Composition des EPT: 11.4

Direction : 1,4

Administration : 2,7

Architecture : 3,1

Infrastructures : 3,2

Inspectorat des chantiers du district : 1

## Formation

Cette année, les collaborateurs de la Direction de l'architecture et des infrastructures ont suivi des séminaires en matière de marchés publics et d'efficacité énergétique.

## Statistiques

### Plan des investissements

Remaniée en novembre 2013, la Direction de l'architecture et des infrastructures compte 60 projets inscrits au plan des investissements :

#### Objets terminés

10 projets d'architecture et 4 d'infrastructures

#### Objets en cours

15 projets d'architecture et 11 d'infrastructures

#### Nouveaux objets à engager

10 projets d'architecture et 10 d'infrastructures

12 projets ont obtenu un crédit ou une ouverture de compte d'attente en 2013.

### Crédits accordés par le Conseil communal en 2013 DAI auteur des préavis

#### Préavis No 1/2013

Demande de crédit pour l'entretien du patrimoine communal.

Crédit de CHF 1'480'000.— TTC.

#### Préavis No 12/2013

Demande d'autorisation de démolir le restaurant du Rivage, sis sur la parcelle privée communale 367, attenante à la Salle del Castillo et d'un crédit complémentaire pour financer les surcoûts induits par le maintien de ce même bâtiment durant les travaux de gros-œuvre du chantier de la Salle del Castillo et le réaménagement final du secteur.

Crédit complémentaire de CHF 261'000.—.

#### Préavis No 13/2013

Demande d'un crédit d'étude pour la construction du nouveau collège du cycle secondaire à Gilamont.

Crédit de CHF 4'830'000.— TTC.

#### Préavis No 17/2013

Demande d'un crédit d'ouvrage pour la réalisation de l'aménagement de surface et l'assainissement des infrastructures du secteur Louis-Meyer Est.

Crédit de CHF 3'147'400.— TTC.

#### Préavis No 18/2013

Demande de crédit complémentaire pour le bouclage des comptes des travaux des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étapes de l'église catholique Notre-Dame de Vevey.

Crédit de CHF 449'797.40 dont à déduire le montant des subventions de CHF 86'060.—, soit un solde de CHF 363'737.40 réparti par moitié avec la commune de La Tour-de-Peilz, soit un montant de CHF 181'868.70.

#### Préavis No 19/2013

Demande d'un crédit d'ouvrage pour la rénovation de la salle au sous-sol du Collège 1838 pour la section Percussion du Conservatoire de Musique.

Crédit de CHF 84'500.— TTC.

#### Préavis No 28/2013

Demande de crédit pour la démolition de la villa Gerhard, propriété communale au chemin du Petit-Clos 3, parcelle N°678.

Crédit de CHF 85'000.— TTC.

#### Préavis No 06/2013

Demande de crédit pour financer les aménagements routiers à court terme de la 1<sup>ère</sup> étape de la modification du schéma des circulations du PMU – étape 1 – phase 1.

Crédit de CHF 540'000.— TTC.

#### Préavis No 23/2013

Vente de la parcelle communale N° 321 sise au chemin du Verger 10 à Vevey.



Le chantier de l'Oriental arrive au terme de la phase du gros œuvre.

## **Préavis No 24/2013**

Octroi d'un droit de superficie en faveur de l'association Les Amis de l'OSEO-Vaud grevant une partie de la parcelle communale N° 689 sise à la rue du Panorama 28 à 32 - Octroi d'un cautionnement - Réponse au postulat de M. Werner Riesen demandant la fermeture immédiate de la maison connue sous le nom du « Local ».

## **Préavis No 26/2013**

Préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté Intercommunale d'Équipements du Haut-Léman (CIEHL) aux travaux de rénovation de la Salle del Castillo à Vevey.

## **Communications**

### **Communication C 32/2013**

Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études de la construction d'une centrale de chauffage à distance (CAD) aux Toveires.  
Montant de CHF 100'000.— TTC.

### **Communication C 32/2013**

Résultat du concours d'architecture pour le nouveau collège du cycle secondaire.

## Architecture

### Réalisations au plan des investissements

#### Immeuble de l'ex-EPA

Après le refus du premier préavis (16/2012) en septembre 2012, un nouveau préavis de nature identique au précédent a été soumis au Conseil communal à la séance du 23 janvier 2013, mais cette fois-ci avec les actes notariés du droit de superficie signés. L'accord du crédit d'ouvrage et l'autorisation du droit de superficie ont été décidés, dans la séance du 28 février.

Après de nombreuses recherches, la surface commerciale du rez-de-chaussée a été finalement attribuée aux magasins Denner SA, le 24 février.

Le chantier a débuté les premiers jours de mai par l'installation de chantier et le montage des échafaudages. Ensuite les travaux ont consisté essentiellement à transformer la structure du bâtiment, afin de l'adapter au projet d'architecture. Il s'agit donc de la démolition d'ouvrages en béton armé et de la construction de nouvelles parties telles que les murs centraux, la dalle intermédiaire au Nord du bâtiment et l'obturation des vides dans les dalles.

Parallèlement, les travaux suivants ont aussi été réalisés cette année : l'adaptation de la charpente de toiture avec la création du patio central ; l'assainissement complet de la toiture existante ; la suppression du bow windows en façade Ouest et la construction d'ouvertures pour les fenêtres ; le montage des murs en maçonnerie aux sous-sols ; les premières installations techniques (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) ; le montage des premières cloisons en plâtre dans les étages ; la pose de toutes les fenêtres, des vitrages du 3<sup>ème</sup> étage et du patio central des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages ; la pose des premiers faux-planchers et enfin, l'isolation avec les doublages intérieurs contre les murs de façade.

Malgré un calendrier extrêmement serré, celui-ci est pour l'instant respecté par les entreprises et nos mandataires. Les premiers locataires pourront emménager, dans le courant du mois de septembre 2014.

La situation économique du projet est saine, malgré des imprévus de chantier, notamment en ce qui concerne une présence importante d'amiante confinée entre deux dalles en béton au 5<sup>ème</sup> étage.

#### Salle del Castillo

Le chantier s'est déroulé conformément au programme des travaux établi par les architectes.

Dans l'ordre chronologique, il s'agit de : la fin de la construction du nouveau sous-sol avec la fosse d'avant-scène et les murs et doublages intérieurs ; l'assainissement de la toiture existante avec le renforcement de l'isolation thermique ; la construction et l'adaptation d'éléments en béton tels que la trémie d'ascenseur, les murs et la dalle de scène, les escaliers intérieurs et les murs de la nouvelle salle sur la toiture du bâtiment de l'entrée ; le montage des échafaudages en façade Sud avec la toiture provisoire et des échafaudages intérieurs de la salle, y compris la dépose de l'ensemble en fin d'année ; la restauration et réfection des décors en staffs de la salle ex-Baobab et de la grande salle ; les installations techniques (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) ; la transformation structurelle du support de la galerie ; l'assainissement des façades extérieures ; la construction de la nouvelle toiture du bâtiment de l'entrée, au moyen de panneaux en bois préfabriqués ; le traitement des murs extérieurs de la façade Ouest ; le crépissage des murs intérieurs ; la restauration des grands vitrages en bois de la salle ; l'installation partielle du paratonnerre ; la construction de l'avant-scène mobile et des équipements scéniques dans les combles ; l'installation du chauffage au sol, la pose des chapes et la mise en service du chauffage.

# Direction de l'architecture et des infrastructures

---



le bâtiment de l'ex-EPA en chantier



La Municipalité a dû, en outre, présenter un nouveau préavis au Conseil communal pour la démolition du restaurant du Rivage.

Le préavis comportant la clause d'urgence et la soustraction au référendum a été soumis et accepté par le Conseil, dans la séance du 2 mai.

A noter que le préavis contenait aussi la demande d'un crédit complémentaire de CHF 261'000.— TTC, pour financer les surcoûts induits par le maintien du restaurant du Rivage durant les travaux de gros-œuvre du chantier de la Salle del Castillo et le réaménagement final du secteur. Les travaux de démolition ont été réalisés entre mi-juin et fin août.

Conformément au calendrier figurant au préavis de la demande du crédit d'ouvrage, il est prévu de terminer les travaux de la salle pour le mois de mai 2014 avec une première utilisation en septembre.

La situation économique du projet reste saine, malgré de nombreux imprévus de chantier, notamment en ce qui concerne l'accélération des dégradations des décors en staff de la face Nord de la salle.

Il est à relever la participation aux Journées Européennes du Patrimoine, qui ont eu lieu les 7 et 8 septembre, durant lesquelles 800 visiteurs ont pu visiter le chantier sous la conduite de nos architectes et experts mandataires.

Une démarche pour la reconnaissance d'intérêt régional de la salle est en cours auprès des autorités composant

la CIEHL. Le Conseil communal de Vevey a, quant à lui, accepté le préavis, dans sa séance du 7 novembre.

Enfin, il est aussi à signaler l'ouverture du chantier de la Salle del Castillo, dans le cadre de la visite publique du Château de l'Aile, organisée par M. Grohe, le 16 février.

## **Théâtre de l'Oriental**

Fin janvier 2013, l'impasse des Chenevières a été équipée d'un collecteur communal d'eaux claires pour l'ensemble des parcelles du périmètre. Les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, situés côté rue d'Italie ont été assainis. Les nouvelles introductions des services industriels, situées côté Sud ont également été réalisées, en début d'année 2013.

Le chantier a démarré le 22 avril 2013 et conformément au programme, les travaux préparatoires suivants ont été réalisés : la mise en place des installations de chantier, la démolition des dalles sur les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages de l'ancienne cure (côté rue d'Italie), la démolition des petits édicules, situés dans la future cour intérieure entre la salle et la partie administrative, la dépose de la toiture Sud, la démolition des loges et de la scène et la dépose des installations techniques. Pour la reconstruction de la salle et de la partie administrative, d'importants travaux de gros-œuvre ont été effectués : réalisation d'un nouvel escalier avec monte-charge, nouvelles dalles en béton armé, reprise en sous-œuvre de toute la partie Nord (sous-salle) pour le nouvel espace atelier. En automne 2013, la pose de la nouvelle toiture de la salle de répétition et la pose de la verrière





La grande salle restaurée avec à gauche, la façade qui se découvre.



de la cour intérieure ont permis de définir le volume définitif du théâtre.

Afin de perpétuer la tradition, la Municipalité a organisé le 4 novembre 2013, la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre. Un tube contenant les documents relatifs à ce projet a été scellé dans le sol, à l'entrée du local chaufferie, au rez-de-chaussée. Cette manifestation a aussi donné l'occasion de faire visiter le chantier aux participants.

La fin de l'année a été marquée par les travaux de préparation, pour la pose de l'étanchéité de la toiture plate de la grande salle, les travaux de charpente et ferblanterie de la toiture Sud. En parallèle, les distributions techniques, électricité, chauffage, sanitaire, ventilation avancent, selon le programme établi par les architectes.

L'année 2014 débutera par les travaux intérieurs : mise en place de tous les équipements scéniques et de tous les travaux du second-œuvre.

## Réalisations au plan des investissements - Crédit cadre

### Bâtiment du feu (Musée 5)

Un préavis d'un montant de CHF 1'480'000.— TTC a été voté, lors de la séance du Conseil communal du 28 février 2013 pour l'entretien du patrimoine pour les années 2013, 2014 et 2015. Le remplacement du monte-charge de la cave de l'hôpital en fait partie.

Le bâtiment du feu situé à la rue du Musée 5, inauguré le 18 novembre 1967, marquera d'une date historique la mise à disposition d'un poste de premiers secours. Les

travaux ont commencé en avril 1963. La première étape a consisté à la construction des nouveaux pressoirs, situés sous la cour, au Sud du bâtiment.

Pour 2013, les travaux prévus ont été le remplacement du monte-charge, fabriqué par la Société Schindler en 1963. Après 50 ans d'utilisation, il était encore composé de ses éléments d'origine et son état d'usure était passablement avancé.

Le nouveau monte-charge installé répond aux nouvelles normes de sécurité, il est équipé d'une cabine avec porte automatique et tous les éléments techniques ont été remplacés ; guidages, câbles, poulies, machinerie, contrepoids, ainsi que la partie électrique.

Les travaux ont débuté mi-juillet 2013 pour se terminer fin août 2013. Ceux-ci devaient être impérativement terminés pour les vendanges 2013.

### Cour au Chantre (Simplon 22)

Autrefois propriété de Girard d'Oron, chantre de la cathédrale de Lausanne, elle a été reconstruite à diverses reprises, pour la dernière fois en 1746. Elle a été achetée par la ville de Vevey en 1920, qui y a installé la préfecture de district.

Ce bâtiment est porté à l'inventaire des monuments historiques avec la note la plus élevée (note 1), qui est attribuée aux monuments d'importance nationale.

Bien que des travaux d'entretien aient été régulièrement réalisés, la rénovation complète du bâtiment est prévue à moyen terme.



la grande salle de l'Oriental



la salle de répétition et les escaliers

Dans cette attente, des travaux prioritaires à entreprendre rapidement, en vue d'assurer la sécurité des usagers et de préserver la substance bâtie de cet objet remarquable, ont débuté au printemps 2013.

La première étape a permis en particulier de restaurer les pierres de tailles et les serrureries du front Simplon et de l'escalier principal. Dès l'automne, ce sont les travaux de restauration des revêtements peints et des vitraux du hall d'entrée principal qui ont été entrepris.

La fin des opérations est prévue pour le printemps 2014. Le budget global des opérations est de CHF 600'000.— TTC.

## Port-Franc & Voirie (Reller 1)

Le bâtiment qui abrite la Société des Entrepôts Vevey SA (SEV), ainsi que la Voirie a été construit au début des années 80, pour remplacer les entrepôts qui ont brûlé, lors d'un incendie en 1977.

La SEV, qui s'occupe principalement de formalités douanières suisses et européennes, de transports internationaux, de stockage et de toute la problématique générale de logistique, cherche à diversifier ses activités et à se développer dans le segment du stockage d'œuvres d'art. C'est dans ce cadre que l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) a été sollicité et a visité les locaux.

Or, il est apparu que les prescriptions actuelles en matière de protection contre les incendies ne sont pas respectées. L'ECA a dès lors exigé une mise en conformité. Le prolongement de l'analyse sur les locaux de la Voirie a également mis en évidence des lacunes en termes de voies de fuites en cas de sinistre.

Un concept global a dès lors été mis en place avec l'ensemble des interlocuteurs, afin de répondre, d'une part, aux exigences de sécurité et d'autre part, aux besoins des occupants. Ce concept a reçu l'aval de l'ECA et un mandat a été confié à un architecte. Les travaux ont été réalisés, durant l'année 2013 et ont englobé certains travaux d'entretien dont en particulier la remise en état des clôtures et portails, qui sécurisent le périmètre de la parcelle et le remplacement de la grande porte d'accès des véhicules aux locaux de la voirie. Le coût des travaux est de l'ordre de CHF 640'000.— TTC.

## Projet au plan des investissements à l'étude

### Etude collège à Gilamont

La Municipalité a souhaité convier l'ensemble des personnes et organisations parties prenantes du projet, dans la réflexion entreprise pour le nouveau collège à Gilamont. Plusieurs consultations et différents ateliers ont dès lors été organisés au printemps, animés par Agorapublica (société indépendante spécialisée dans l'organisation de processus participatif), garante de la neutralité des discussions. Ont été conviés à participer aux ateliers les riverains du quartier, les enseignants, les conseillers communaux, les membres du conseil d'établissement, les associations sportives et les représentants des activités jeunesse. De l'ensemble de ces ateliers, trois thèmes particulièrement sensibles se sont dégagés systématiquement des discussions :

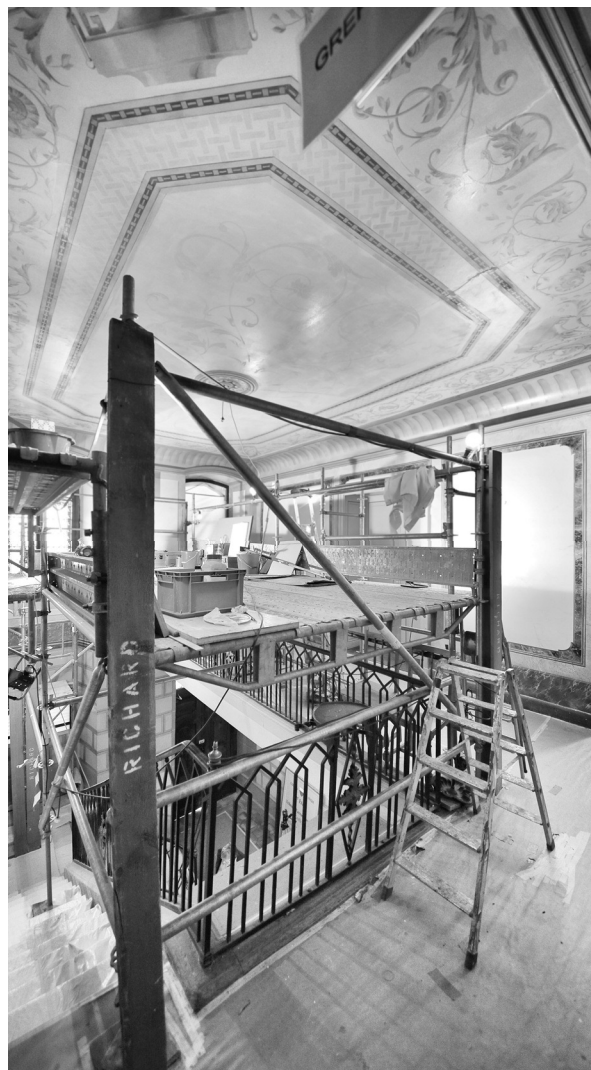
- La mobilité : en particulier tout ce qui est lié à la circulation, le parking, la mobilité douce, la sécurité routière, les dessertes du collège.
- Les finances : la question du financement d'une infrastructure, qui pèse sur les finances de la ville de Vevey a suscité des propositions diverses de modalités de financement.
- La place publique : la question de savoir comment faire coexister les activités scolaires, parascolaires tout en intégrant et en dynamisant la vie du quartier et la proximité intergénérationnelle, en limitant les risques d'incivilités, a conduit à de nombreuses propositions portant tant sur l'aménagement du site, que sur les activités s'y déroulant.

La dernière étape du processus participatif a été conduite le 7 septembre 2013, par l'organisation d'un atelier urbain. Tous les habitants de Vevey ont été conviés à cet événement par le biais de différents moyens de communication.

Suite à l'octroi par le Conseil communal du crédit d'étude de CHF 4'830'000.— TTC, l'objectif de cette année a été la définition et l'optimisation des choix techniques et constructifs. Des procédures d'appels d'offres en marchés publics ont permis de constituer l'équipe pluridisciplinaire œuvrant au développement du projet et à sa future réalisation.

Écoute, débat, conseil, proposition, adaptation et optimisation ont été les maîtres mots de l'intense travail, mené par les mandataires, les services communaux, les commissions techniques et le comité de pilotage. Cette étape a mis en évidence la cohésion et la faisabilité entre le projet lauréat du concours et le projet actuel. Celui-ci répond aux attentes des utilisateurs. Les ingénieurs ont confirmé la faisabilité technique et statique du bâtiment.

Durant la belle saison, des sondages ont été réalisés sur le terrain de Copet, destiné à accueillir le nouveau collège. Ces investigations constituent une étape cruciale pour le plan financier de l'opération, puisqu'elles doivent en particulier permettre de définir la profondeur



La Cour au Chantre restaurée et les travaux en cours sur les revêtements intérieurs

et le type de fondation (pieux), la quantité de terre qui devra être évacuée et le concept d'étanchéité du sous-sol enterré.

Cette campagne de sondages a révélé une proportion de pollution bien plus conséquente que lors de l'étude préalable. Une communication sera déposée au Conseil communal à ce sujet.

Une enquête d'implantation est d'ores et déjà programmée, pour le début de l'année 2014.

## Parking d'Entre-Deux-Villes

Ce projet s'inscrit dans le cadre du PMU dont l'un des volets définit un concept de stationnement qui soutient le report modal, autorisant un réaménagement attractif des espaces publics et des interfaces, tout en offrant une accessibilité suffisante aux commerces et fonctions centrales de la ville.

Le projet du Parking d'Entre-Deux-Villes est donc l'une des mesures permettant de favoriser la réduction du stationnement sur la place du Marché. Cet objectif de la Municipalité pourra être atteint en multipliant la création de places de stationnement proches du centre, comme par exemple sur les sites de la gare, de l'avenue de Blonay et de Vevey-Corseaux Plage.

La Municipalité souhaite développer ce projet en partenariat public-privé, au moyen d'un appel d'offres dont l'investisseur aurait la charge de réaliser le parking, et vraisemblablement, de l'exploiter. La capacité du parking est de l'ordre de 250 places, réparties sur 2 ou 3 niveaux de sous-sol.

La place laissée libre par les véhicules sera entièrement réaménagée avec l'intégration des superstructures nécessaires à l'exploitation du parking.

Pour des raisons économiques liées, notamment au mode d'utilisation des places de stationnement (abonnement ou tarif horaire), l'étude englobera aussi le parking actuel du Panorama.

L'Office de l'urbanisme a pu établir les contraintes urbanistiques et proposer une première intention d'aménagement du site d'Entre-Deux-Villes préalable nécessaire au développement de l'avant-projet du parking souterrain.

Un crédit d'étude sera demandé en 2014, pour permettre de réaliser la procédure d'enquête publique et l'appel d'offres pour un partenariat public-privé (PPP).

## Stade de la Saussaz – Chailly

Fin juin, un point de situation technique a été fait entre les représentants de Montreux, Vevey, du Service des affaires intercommunales, en présence des mandataires. Le programme et l'estimation des coûts y sont présentés. La question de principe d'une participation régionale au financement du stade de la Saussaz est évoquée et la piste d'un préavis spécifique avec une clé de répartition à déterminer y est confirmée.

D'une manière globale, la Conférence des syndics (CSD) s'est montrée favorable au projet de stade d'athlétisme régional de la Saussaz, relevant la qualité de ce projet, l'importance d'un tel équipement pour la Riviera, ainsi que la forte implication de la commune de Montreux pour le mener à bien. Les dix Municipalités de la Riviera ont validé les principes de financement, ainsi que la clé de répartition proposés.

Le préavis sur la participation des dix communes de la Riviera au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz sera déposé en début d'année 2014.

## Stand de tir à Gilamont

Dans le cadre du démantèlement du stand de Gilamont et l'accueil des sociétés de tir de l'Union des Sociétés de Tir (UST) de Vevey et environs, au stand de Villeneuve, la Municipalité de Vevey a organisé, durant l'année 2013, plusieurs séances avec les propriétaires et les utilisateurs du stand de la Barmaz, afin de définir les travaux à réaliser au stand de Villeneuve.

Les travaux prévus sont le réaménagement du local à munition, le déplacement de l'espace pour l'entretien des armes et la création d'un bureau pour l'accueil des tireurs de l'UST.

Le 22 novembre 2013, la Municipalité a confirmé par écrit, le principe d'intégrer les tireurs de Vevey et des communes de la Riviera intéressés, au stand de tir de la Barmaz.

La Municipalité a également demandé aux Municipalités liées à la convention signée en 1984 pour l'utilisation du stand de Gilamont, de donner leur accord au déplacement de leurs activités au stand de la Barmaz et de participer financièrement aux investissements et aux frais d'exploitations futurs. Cinq Municipalités ont donné leur accord et deux ont refusé. Une souhaite que les tireurs puissent effectuer des tirs plus proches de leur commune et, une dispose déjà d'une installation de tir sur son territoire.

Un nouveau projet de convention entre les communes propriétaires et utilisatrices sera établi au printemps 2014, en collaboration avec le Service des affaires intercommunales, relatif à l'aménagement et l'exploitation du stand de la Barmaz.

Les travaux au stand de la Barmaz seront réalisés en février et mars 2014, afin de pouvoir débiter la saison 2014.

Parallèlement, la collaboration du Groupe E, sur le site de Gilamont se poursuit pour la construction d'un réseau de chauffage à distance. La première étape a consisté à déposer une demande d'implantation de la centrale de chauffage à distance (CAD).

La mise à l'enquête publique a eu lieu du 22 décembre 2012 au 31 janvier 2013. Elle a enregistré trois oppositions. En séance du 25 juillet 2013, la Municipalité a décidé de lever les oppositions, de répondre aux opposants et de délivrer le permis d'implantation.

Le projet définitif est en cours et le Conseil communal sera appelé à se déterminer en 2014 sur ce dossier.

## Villa Gerhard

En date du 7 novembre, le Conseil communal s'est prononcé favorablement, quant aux conclusions du préavis sur la demande de crédit pour la démolition de la villa Gerhard, propriété communale au chemin du Petit-Clos 3, parcelle N°678.

Le dossier de démolition a été déposé à l'Office de l'urbanisme, en novembre pour la mise à l'enquête.

## Entretien des bâtiments

La commune de Vevey possède 114 bâtiments répartis comme suit :

42 bâtiments locatifs,

12 bâtiments administratifs,

23 bâtiments scolaires et parascolaires,

37 bâtiments divers (culturels, sportifs, etc.).

La liste des propriétés communales figure, année après année, dans la brochure des comptes.

D'affectations, de dimensions et d'âges différents, ils nécessitent un entretien régulier, lorsqu'il s'agit de les conserver dans le patrimoine communal. La somme totale du budget 2013, pour les entretiens spéciaux des bâtiments, qui inclut les demandes de crédits supplémentaires et les reports de crédit 2012, se monte à CHF 1'353'400.— TTC.

## Centre nautique et balnéaire

Le sol des vestiaires et des douches du local de réunion du club de l'aviron, ainsi que les douches extérieures publiques ont été entièrement assainis.

La nouvelle céramique en grès de cérame répond à la norme en matière d'adhérence pieds nus et pieds chaussés. Les installations non-conformes de l'éclairage extérieur de la buvette ont été supprimées et les commandes de l'éclairage de la terrasse modifiées.

Suite aux déprédations provoquées par le public, toutes les claies en bois de la terrasse du solarium ont été remplacées par un dallage. Auparavant utilisables 24 heures sur 24, les prises électriques accessibles au public de la terrasse peuvent être dorénavant, coupées par la tenancière de la buvette en dehors des heures d'exploitation.

La porte d'accès aux vestiaires de la terrasse a été modifiée et les anciens casiers rouillés et inutiles ont été évacués. Un grillage de sécurité a été mis en place, afin d'empêcher l'accès à la toiture se situant au-dessus des vestiaires du club de l'aviron.

## Collège 1838 - Création d'une salle de percussion au sous-sol

La Loi sur les Ecoles de Musique (LEM), adoptée le 3 mai 2011 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2012, stipule à l'article 9, alinéa 2 : « Elles (les communes) assurent le financement des locaux des écoles de musique reconnues et les mettent à leur disposition ».

Les communes de la Riviera sont donc tenues de fournir et de financer les locaux du conservatoire de musique et de l'école de jazz de Montreux-Vevey-Riviera.

Lors de sa séance du 13 mars 2013, la conférence des syndicats de la Riviera a accepté le principe d'une répartition financière des frais de locaux du conservatoire entre les 10 communes de la Riviera. Les modalités de cette répartition feront l'objet d'un accord, qui est en cours d'élaboration et qui devra être avalisé par les dix Municipalités.

Dans l'estimation des frais de locaux à répartir entre les dix communes, il a été tenu compte des nouveaux besoins de locaux du conservatoire, dont le nouveau local de percussion fait partie.

Le préavis transmis au Conseil communal, pour sa séance du 5 septembre 2013, a été validé par l'octroi d'un crédit d'un montant de CHF 84'500.— TTC, pour financer les travaux de rénovation.



la nouvelle salle de percussion dans le sous-sol du collège 1838





Afin de répondre aux exigences liées à ce type d'affectation, nous avons sollicité les responsables du conservatoire. Les travaux consistaient en la pose d'un revêtement de sol en bois, la mise en conformité des installations électriques, l'installation de radiateurs, la mise en place d'un monobloc de ventilation, la pose de panneaux absorbants (phonique) et de réfection de peinture.

Les travaux ont débuté le 14 octobre 2013 et ont duré deux mois.

### Garderie des Cèdres

La place de jeux de la garderie des Cèdres et de l'Unité d'Accueil Pour les Ecoliers (UAPE) ne répondait plus au nombre, toujours plus important, d'enfants utilisant ces espaces.

La zone d'accès à la garderie et à l'UAPE, située côté Nord du bâtiment, et les parties Sud et Sud-Ouest n'ont pratiquement pas de jeux (un bac à sable, un banc et une passerelle) par contre, la zone Sud-Est réservée aux petits (3 à 18 mois) est très bien équipée. Le bureau d'architectes paysagistes Hüsler & Associés à Lausanne a été chargé d'élaborer un projet pour l'aménagement de ces places extérieures. Ce projet a été validé par la Direction des affaires sociales et familiales.

Commencés en juillet, les travaux se sont terminés début septembre 2013. L'espace extérieur est composé d'un jeu d'équilibre en bois non-traité, d'un toboggan, d'une cabane en bois non-traité, d'un jeu à bascule, d'un circuit tracé sur l'enrobé pour petits véhicules et vélos.

La plantation d'une haie le long de l'avenue Nestlé permet de faire un écran végétalisé cachant en partie le



la nouvelle place de jeux de la garderie des Cèdres.

bâtiment voisin. Deux tilleuls taillés en plateau agrémentent l'espace de jeux.

## Ecole de la Veveysse

Durant les vacances scolaires, nous avons procédé à la transformation de l'ancien appartement du concierge en une salle des maîtres permettant une utilisation optimale de cet espace.

Tous les murs ont été démolis, un nouveau parquet a été réalisé, la réfection des revêtements muraux et la pose de luminaires plus économiques. Parallèlement, nous avons créé deux classes supplémentaires en lieu et place de la salle de dessin, située au dernier étage du collège.

## Musée Jenisch

Une panne d'une sonde de régulation dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de l'aile Ouest a été constatée, le 15 novembre, ayant comme effet une hausse de l'humidité au-delà des normes admises. La sonde a été remplacée. Néanmoins, les œuvres exposées ont dû être mises en dépôt préventivement. Aucun dommage n'a été enregistré sur les œuvres. Elles réintégreront les salles en janvier 2014, après un mois d'observation de la stabilité du climat intérieur du 1<sup>er</sup> étage de l'aile Ouest.

## Places de parc au Petit-Clos 3

La Direction de l'architecture et des infrastructures a établi un projet permettant la réalisation de 10 places de parc supplémentaires (actuellement 47 places) à l'usage des actuels locataires des places de parc de la parcelle du SwissMedia Center.

Ces places compensent celles supprimées, lors de la démolition des bâtiments du Panorama 28, 30 et 32. Les travaux ont été réalisés au mois d'octobre 2013, pour un montant de CHF 12'989.— TTC.

## Parking du Panorama (Panorama 17/Clos 9)

Le parking de 366 places, réparties sur trois niveaux, offre une alternative intéressante au centre-ville, en termes de parcage de moyenne et longue durées. Son exploitation a été reprise dès 1995, par la Ville de Vevey et sa gestion est assurée par Sécurité Riviera (office du stationnement), depuis 2009.

Dès la construction du bâtiment, les niveaux 2 et 3 ont été équipés de sprinklers ; équipement fixe sous les plafonds, qui alimente plusieurs têtes d'extinction à déclenchement automatique en cas de feu.

Le contrôle périodique obligatoire de l'installation, réalisé en 2012 a mis en évidence la nécessité de remplacer une partie des installations d'origine.

De plus, pour répondre aux exigences actuelles, le premier niveau a dû être également équipé et l'installation de détection incendie remise au goût du jour.

Ces différentes opérations ont été réalisées par étapes, afin de garantir l'exploitation du parking, pendant les travaux. Le coût des travaux est de l'ordre de CHF 125'000.— TTC.

Par ailleurs, une étude a été menée, sur demande de la Municipalité, pour l'installation d'un troisième monnayeur. Après analyse des besoins, cette opération n'a pas été réalisée.

## Piscine couverte de Vevey-Corseaux Plage

Faisant suite à une demande du canton, une alarme de sécurité, à l'intérieur de l'enceinte de la piscine couverte a été installée. En cas d'urgence, le public a dorénavant la possibilité de déclencher l'alarme, par le biais d'un bouton poussoir, situé au bord du bassin.

Parallèlement au déclenchement d'une sirène, le système informe immédiatement par téléphone le personnel de la piscine. En renfort de ces mesures, la portée des téléphones DECT de Vevey-Corseaux Plage a été étendue et couvre dorénavant la zone du parking.

Divers travaux d'étanchéité ont été réalisés, dans les vestiaires d'été, situés en dessous des escaliers d'entrée. Un contrôle d'ingénieur a également été effectué sur la structure porteuse de ce vestiaire.

Quelques réparations ont été faites sur les tourniquets d'entrée et des travaux de peinture exécutés sur le bâtiment de la caisse et les luminaires situés sur le parking ont été réparés.



les deux nouvelles salles de classe à l'école de la Veveyse



les nouveaux escaliers du RKC

## Rocking Chair

La liaison directe entre le local de détente des artistes au sous-sol et la scène située au rez-de-chaussée est à présent possible. Désormais, les artistes qui doivent entrer en scène ne sont plus obligés de traverser la salle et se retrouver ainsi au milieu du public, mais peuvent y accéder directement au moyen de deux nouveaux escaliers et d'un passage créé sous le backstage. Ces travaux lourds ont été réalisés en été, lors de la fermeture annuelle du RKC. Le coût total est de CHF 58'055.55, financé par le budget de fonctionnement.

Des mesures de protection contre les pigeons ont également été réalisées cette année, par une entreprise spécialisée. Cela comprend la protection de l'ensemble des avant-toits et des luminaires placés en façade Ouest. Les éléments de protection ont été posés au moyen d'une plate-forme élévatrice.

Enfin, la Direction de l'architecture et des infrastructures a été amenée à analyser une étude de réaménagement de la salle de spectacle, réalisée par le RKC dont l'objectif est d'offrir un lieu plus adapté au public et aussi d'augmenter sa capacité.

## Théâtre de Vevey

Nettoyage, contrôle et petites réparations effectués par une entreprise spécialisée dans les travaux acrobatiques de la verrière de l'entrée principale, du couvert abritant le quai de chargement et du vitrage intérieur situé au plafond de l'escalier principal.

## Etudes de faisabilité

Dans une vision de gestion et de valorisation du patrimoine, certaines opportunités de rénovations et transformations d'immeubles ont été identifiées. Durant l'année écoulée, des études de faisabilité ont été établies en étroite collaboration entre la Direction de l'architecture et des infrastructures et des mandataires externes. Dans ce cadre, des certificats énergétiques (CECB) de plusieurs immeubles ont été établis, afin d'évaluer les qualités thermiques de leur enveloppe, ainsi que leurs besoins globaux en énergies (chauffage, eau chaude sanitaire, électricité).

## Passage Poste-Manor

Le passage Poste-Manor est situé sur un point névralgique important entre le bureau postal, les centres commerciaux et à deux pas de la gare. Depuis le réaménagement du carrefour et de la circulation en surface, ce passage souterrain n'est que très peu utilisé par les passants.

Dès lors, des études ont été menées, en étroite collaboration avec les différents services de la ville pour réaffecter ce passage. L'évaluation de différentes solutions est en cours et se prolongera sur l'année 2014.

## Observatoire

L'observatoire astronomique de Vevey est situé sur les hauts de la ville, dans le quartier des Ruerettes, à proximité de la tour Carrée. Il est coiffé d'une coupole métallique, d'un diamètre d'environ 5 mètres, qui a été cédée en 1974 par la fondation d'astronomie Jungfrau-Joch-Gornegrat. Le bâtiment actuel a été inauguré officiellement en 1977 et il est mis à disposition de la Société d'Astronomie du Haut-Léman (SAHL), qui l'anime et l'exploite. Depuis sa création, la société a pour vocation d'informer, de former et de répondre aux attentes d'un public jeune et moins jeune, qui s'intéresse à l'observation du ciel et aux «fondamentaux» de cette science pluridisciplinaire. Elle accueille environ 1'400 visiteurs par an. Bien que des travaux aient été entrepris ces dernières années pour maintenir autant que possible le bâtiment en état, une étude complète de réhabilitation a été réalisée en 2013, en parallèle à l'étude de faisabilité pour l'extension du bâtiment et de la mise en valeur de la parcelle à des fins didactiques.

## OIBT - Contrôle des installations électriques

La législation fédérale exige depuis de nombreuses années que les installations électriques à basse tension soient contrôlées à intervalles réguliers (1, 5, 10 ou 20 ans en fonction du type d'installation).

Depuis 2002, l'ordonnance d'application (OIBT) a transféré aux propriétaires la responsabilité de faire effectuer ce contrôle et, cas échéant, de faire réaliser les travaux de remise en état. Afin de répondre à ces exigences, un certain nombre d'interventions a été réalisé en cours d'année sur le parc immobilier appartenant à la ville.

## Infrastructures

### Réalisations au plan des investissements

#### Meyer Est – Place du Marché – Quai Monnerat

Le 3 octobre 2013, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 3'147'400.— TTC, pour la réalisation de l'aménagement de surface et l'assainissement des infrastructures du secteur Louis-Meyer Est.

La nécessité de rénover l'espace-rue Louis-Meyer trouve son origine dans le projet lauréat du concours de la salle del Castillo en 2009. Cette requalification des abords de la Salle del Castillo s'est avérée indispensable pour accompagner la réouverture de celle-ci, après d'importants travaux engagés par la ville.

De plus, l'aménagement de la rue Louis-Meyer fait partie des chantiers du PMU et sera l'une des étapes de la réalisation des espaces partagés de la ville.

A travers des lignes épurées, le projet donnera au secteur une identité forte et contemporaine. Il apportera un soin particulier au confort urbain, à travers l'utilisation d'une typologie de mobilier, qui se décline en différents éléments offrant chacun un mode d'occupation différent.

Le choix d'espèces végétales indigènes et diversifiées contribuera à la biodiversité floristique locale. Le traitement de l'eau fera l'objet d'un soin particulier, et dans ce but le caniveau drainant central jouera un rôle essentiel. Les eaux de toitures avoisinantes seront récupérées, stockées, filtrées et progressivement restituées au milieu naturel sans l'altérer.

Afin de marquer l'espace réservé au parvis de la Salle del Castillo, le projet intègre également un nuage lumineux, composé de 28 luminaires encastrés dans le sol. Ce nuage étroitement lié à l'utilisation de la salle animera les entrées et sorties de spectacles.



le projet final Louis-Meyer Est avec sa petite place requalifiée



Ces travaux intègrent la poursuite du programme d'introduction du système séparatif, en réalisant l'étape 3 du PALT (Plan à long terme). Dans le cas présent, certains collecteurs centenaires et les réseaux des services industriels nécessitent un remplacement obligatoire.

Le début des travaux a démarré le 18 novembre 2013. Pour la première phase, ce sont les collecteurs centenaires et le réseau des services industriels qui ont commencé à être remplacés entre la place du Marché et les Galeries du Rivage.

Les travaux vont se poursuivre jusqu'en septembre 2014.

## Modification du schéma des circulations du PMU – étape 1

Le 14 mars 2013, le Conseil communal a accepté la demande de crédit de CHF 540'000.— TTC, pour financer les aménagements routiers à court terme de la 1<sup>ère</sup> étape de la modification du schéma des circulations du PMU.

La Direction de l'architecture et des infrastructures s'est vu confier la mise en œuvre de cette première étape de l'introduction du plan de circulation qui consistait principalement en un changement de sens de la «boucle de circulation» entourant la vieille ville. Plusieurs aménagements ont été réalisés sur les secteurs Gare / avenue Paul-Cérésole, jonction rue de Lausanne – place Ronjat, rue du Simplon, et bas de la rue de Lausanne.

Les travaux se sont déroulés de juin à début juillet : adaptation des trottoirs et de la chaussée au Sud de la place de la Gare, puis aux débouchés de l'avenue Paul-Cérésole et de la rue de Lausanne avec la réfection du revêtement entre la Grenette et la place Ronjat. Renouvellement du coffre de la chaussée de la rue du



la pose des nouveaux collecteurs dans le secteur Louis-Meyer Est



La mise en œuvre du nouveau revêtement et les travaux d'entretien à la rue de Lausanne

Simplon en bande centrale entre Ronjat et la rue du Musée avec une mise en continuité du trottoir à ce dernier endroit.

## L'Oriental - Impasse des Chenevières

En marge des travaux à réaliser sur la parcelle privée communale du théâtre de l'Oriental, nous avons équipé l'impasse des Chenevières, d'un collecteur communal d'eaux claires pour l'ensemble des parcelles du périmètre.

Sur la rue d'Italie, au Sud du bâtiment de l'Oriental, nous avons procédé au remplacement du collecteur d'eaux



claires captant les grilles de routes et les eaux pluviales du bâtiment.

Le coût de cette opération se chiffre à CHF 144'704.— TTC et a été financé par les comptes budgétaires. Il reste encore des travaux à réaliser en 2014, notamment la pose du bitume final.

## Patinoire de Vevey

La saison 2012-2013 de la patinoire s'est déroulée de décembre à début mars. La patinoire était d'une surface de 600 m<sup>2</sup> non couverte. Si la surface peut être acceptable, il est apparu comme essentiel de couvrir la surface de glace. Elle garantit une ouverture en tout temps et permet une économie d'énergie pour la production du froid. Les écoles, constituant un des utilisateurs principaux, peuvent bénéficier d'un équipement pour la pratique sportive.

Dans sa séance du 4 juillet, la Municipalité a décidé d'acheter la tente permettant de couvrir la surface de glace pour l'édition 2013-2014. Le montage a débuté fin octobre avec une ouverture au public le 9 novembre, pour la 5<sup>ème</sup> saison.

La convention qui lie l'exploitant Vevey-sur-Glace et la ville de Vevey a été actualisée par la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports.

## Projets à l'étude

### Collège de Gilamont

Dans le cadre du futur collège à Gilamont, nous avons préparé l'étude d'évacuation des eaux claires et usées permettant aux architectes mandataires d'établir un projet conforme aux directives cantonales et communales.

### Chemin des Vignerons

Une expertise a été menée pour permettre de planifier une réfection plus lourde de cet ouvrage.

### Place Ste-Claire et rue du Collège Est

Nous avons estimé les coûts approximatifs de la remise en état des lieux, des surfaces et de d'assainissement des infrastructures du périmètre concerné, soit la place Ste-Claire, rue Ste-Claire aval et rue du Collège Est à la rue des Pêcheurs. Les travaux seront réalisés en 2014.



remplacement des collecteurs devant l'Oriental

## Expertise Quai Perdonnet

Une brusque accélération des mouvements a été observée entre fin 2009 et fin 2010 suivant les points de contrôle. Les vitesses de déformation s'étant révélées constantes depuis lors, et confirmées par trois mesures inclinométriques successives, il a été jugé nécessaire de préciser les connaissances géologiques du secteur, afin d'être à même de comprendre les raisons de cette accélération et de délimiter plus précisément la zone touchée par les mouvements.

Aucun élément sortant de l'ordinaire n'a été découvert entre 2009 et 2011. La bathymétrie n'a pratiquement pas évolué, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, si ce n'est la zone de glissement de 1961, qui n'a plus bougé depuis. Des phénomènes sismiques ou hydrogéologiques n'ont pas été identifiés et aucun chantier d'importance n'a été fait sur le quai.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas définir avec exactitude les causes de cette accélération des mouvements.

Pour pouvoir mieux cerner et donc comprendre la cause des mouvements observés et de pouvoir déterminer les risques existants pour le quai et pour les bâtiments riverains, il est nécessaire d'étendre les moyens de mesure, en particulier en ce qui concerne les déplacements en plan et l'extension des mouvements en profondeur.

Un préavis sera déposé en ce sens au premier trimestre 2014. Le service de géologie de l'Etat de Vaud s'est dit prêt à engager une participation aux frais.

## **Guinguette - Bâtiment parcelle N° 320 Nestlé**

Dans le cadre du dossier, nous avons estimé les coûts de réalisation d'un projet en système séparatif de la chaussée de la Guinguette, tenant compte de la tranche de chaussée que Nestlé désire aménager devant son bâtiment.

## **Rue des Bosquets Sud/Chemin du Verger – Av. de Gilamont/Pont CFF – parcelles 322-323-324-327/Quartier de la Guinguette Sud**

Nous avons analysé dans le périmètre du quartier en transformation, l'évacuation en système séparatif avec raccord possible des eaux usées au collecteur SIGE de l'av. de Gilamont à la sortie amont du pont CFF et la réhabilitation nécessaire des collecteurs des eaux claires transitant sous le pont des CFF-Gare.

En marge, faisant suite à la construction des bâtiments « Au cœur de la ville », deux chambres de visite eaux usées du collecteur communal ont dû être transformées et adaptées, en attendant la construction future du système séparatif dans cette rue.

## **Pomey-Chemenin**

Les études d'avant-projets, réalisées par notre direction et un bureau d'ingénieur sont en attente d'un accord entre toutes les parties, Etat de Vaud et commune de St-Légier.

Ce projet, ne constituant plus une priorité communale pour cette législature, il est ajourné pour raisons financières.

## **Route du Rio Gredon**

Suivant les propositions faites à la Municipalité par le biais des ateliers participatifs constitués pour le projet du nouveau collège à Gilamont, notamment pour les thèmes de la mobilité, du lien urbain et du financement, nous étudions la faisabilité de la création de zones de

stationnement dans la boucle de Gilamont et à proximité de la route du Stand pour un total de 100 à 120 places, soit une augmentation de 50% par rapport à l'offre actuelle à Gilamont.

Ces deux objets ont été nouvellement inscrits au plan des investissements. Le premier est inclus sous l'objet N° 3422 (av. de Gilamont), l'autre sous l'objet N° 4037 (route du Stand).

## **Rue du Jura Est**

Le projet de réaménagement de la surface établi en 2012 a dû être suspendu en raison de la nouvelle version drastique du plan des investissements. Les nouveaux raccordements, suite à la réhabilitation et nouvelle construction du bâtiment de la SUV, obligeront néanmoins, les services industriels et la commune à des travaux de remplacement et de renforcement des câbles et conduites, principalement en extrémité Est avec liaison sur le bas de la rue du Nord. La réfection strictement limitée à la demi-chaussée amont et au trottoir Nord devra s'effectuer de même, en début 2014, selon les comptes budgétaires idoines. Ce ragréage limité permettra l'adaptation ultérieure de l'aménagement de la chaussée sans avoir à décaper la surface pour adapter sa géométrie.

## **Entretien des canalisations**

### **Avenue Reller - avenue de Savoie - Tubages-gainages collecteurs sous CFF**

Le collecteur a subi une réfection par tubage sur une longueur de 92 m1 et un chemisage sur 58 m1.

### **Avenue de Gilamont - Réfection des chambres d'égouts**

Le remplacement de 15 couvercles et socles sur chambres de visite eaux usées du collecteur communal a été effectué sur l'avenue de Gilamont. Une dalle spéciale sur la chambre en aval a également été réalisée. Elle permettra de préparer un chemisage pour de futures canalisations.

Ces travaux ont débuté le 15 juillet 2013 et se sont terminés le 4 octobre 2013. Ils ont nécessité une signalisation importante vu le trafic conséquent de l'avenue de Gilamont, la problématique des feux du carrefour avec l'avenue de Corsier (train Goldenpass) et pour garantir la sécurité des ouvriers.

### **Collecteur av. Gustave-Coindet – Intervention d'urgence**

Une intervention d'urgence a été nécessaire à l'av. Gustave-Coindet, à mi-distance de la rue de la Byronne et de l'avenue Nestlé, ceci suite à un affaissement ponctuel sous le revêtement à l'axe de la chaussée. La cause étant la vétusté de l'écoulement de la grille de route, celui-ci ayant lessivé les fines sur son trajet jusqu'à

son raccordement sur le collecteur unitaire. Une réfection ponctuelle en profondeur a été faite incluant le calfatage du sac dépotoir.

Deux cas similaires, mais de moindre volume, ont été traités l'un à la rue des Bosquets et l'autre sous le trottoir à la rue du Simplon.

## SIT

Environ 80 à 85 % des conduites d'égouts de la ville ont été reportées par le bureau Geocad.

Les mises à jour suivantes seront réalisées :

- mise à jour des plans scannés ;
- report des chantiers récents, soit avec des plans conformes numériques ou papier, avec compléments par des relevés sur le terrain.

## Vidanges de sacs dépotoirs-grilles des routes et dépotoirs des collecteurs eaux claires

Chaque année la ville a procédé à la vidange de quelques 2'250 sacs dépotoirs et grilles de routes. Au total 123 tonnes de résidus, dont 30% de boues ont été retirés et évacués, ainsi que des vidanges-pompages des 15 plus importants dépotoirs des eaux claires de la ville pour un montant de CHF 79'885.— TTC.

## Entretien des routes

### Boulevard Henri-Plumhof

La réfection de la piste aval de la chaussée a commencé le 25 octobre 2013. Le renouvellement du coffre routier inclut la pose d'une nouvelle conduite de remplacement pour le SIGE et la pose de tubes pour la Romande Energie et les eaux pluviales. Le chantier se terminera début 2014.

## Police des constructions – Conditions

Chaque mise à l'enquête est soumise à la Direction de l'architecture et des infrastructures pour émettre ses conditions, pour le raccordement des eaux usées et eaux claires et suivis de chantiers. Cela représente environ 50% d'un poste de technicien en génie civil participant à une soixantaine d'interventions annuelles.

Nous organisons les séances interservices (3 rencontres ordinaires en 2013), traitant de l'information et de la coordination des chantiers en cours ou projetés à court et moyen termes touchant au domaine public.

Nous établissons les directives techniques sur les permis délivrés par la Direction des espaces publics, pour les permis de fouilles des futurs bâtiments, les conditions sur la transition du domaine privé au domaine public (accès, entrées garages, etc). Un état des lieux

avant travaux est également effectué.

Pour l'année 2013, 33 mises à l'enquête nous ont été soumises et 30 conditions ont été émises.

Plusieurs petites études d'évacuation des eaux ont dû être effectuées.

## Collaboration

Lors des remplacements de conduites et câbles réalisés par les services industriels, la Direction de l'architecture et des infrastructures surveille la qualité des matériaux de remblayage et la réfection des revêtements routiers. Nous offrons l'appui technique des services communaux pour l'établissement de plans, des expertises, des conseils.

Nous renseignons géomètres et architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés, ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre les parcelles privées et le domaine public.

## Inspecteur des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes, qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale, ainsi que le partenariat avec la SUVA sous rubrique « 250 vies ».

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux.

### Prévention des accidents dus aux chantiers

1'388 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite + 156 visites mandataires SUVA (du 01.05.13 au 31.12.13) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

Communes	2011	2012	2013
Blonay	245	156	137
Chardonne	212	151	112
Corseaux	107	67	75
Corsier	122	88	98
Jongny	56	57	47
La Tour-de-Peilz	194	141	130
Montreux	505	408	351
St-Légier	205	141	153
Vevey	231	201	258
Veytaux	63	40	27
SUVA	110	151	156
<b>Totaux</b>	<b>2'050</b>	<b>1'601</b>	<b>1'544</b>

L'inspecteur des chantiers a adressé 2'725 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points énoncés sur le tableau « Détail des contrôles ».

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport ou d'un courrier et entrent dans cette statistique – moins de visites qu'en 2012 ont été organisées, mais les contrôles avec la SUVA sont plus denses et détaillés.

Ne sont pas comptabilisées, les remarques des 156 visites de chantiers en relation avec le mandat SUVA « 250 vies » – Cette 4<sup>ème</sup> année de partenariat se termine officiellement fin avril 2014. Notre collaboration continue pour la saison 2014-2015.

98 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Les mesures de sécurité publique sont difficiles à faire appliquer notamment, dans le domaine des échafaudages (quantités de petites entreprises d'échafaudages sont apparues sur le marché, sans une formation basique à la clé).

Pour rappel, une campagne de formation auprès de ces nouvelles petites entreprises est mise en place par la SUVA, via les sociétés, fédérations paritaires, assurances ou partenaires syndicaux, pour faire évoluer les mentalités et les consciences en relation avec les protections individuelles et collectives. Le résultat est une amélioration marquée auprès des petites entreprises.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. Des

# Direction de l'architecture et des infrastructures

Détail des contrôles	2011	2012	2013
Protections diverses - public - fouille	16	12	16
Dépôts de matériaux dangereux	18	31	21
Etayage des fouilles	8	14	10
Echafaudages	316	319	260
Défauts d'auvents de protection à 45°	26	41	29
Garde-corps	287	323	279
Filet de protection	94	99	53
Défaut de clôture de chantier	46	81	57
Parois de protection terrassement et toiture	90	88	107
Passage public / signalisation, cheminement piétons	132	107	96
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	15	23	23
Contrôle de grue, permis, arrimage	72	67	50
Barre de sécurité	91	64	42
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	75	116	98
Avis de chantier, carte, écriteau	62	31	16
Rendez-vous de chantier	93	83	109
Travail de nuit	4	1	1
Visite de chantier avec la SUVA	53	37	40
Rien à signaler	702	453	383
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	16	13	22
Défaut carte d'ouverture de chantier	55	70	44
WC de chantier	3	6	3
Assurance de travaux acrobatique	1	1	3
Démolition dangereuse	9	7	4
Défaut d'étayage d'immeubles	3	5	2
Protections auriculaires	39	50	21
Chaussures de chantier	79	67	43
Casque de protection	383	388	308
Gants, lunettes et masques de protection	55	51	25
Harnais de sécurité	45	32	32
Câbles ou ligne de vie	23	12	7
Remarques diverses	431	321	521
<b>Totaux</b>	<b>3'342</b>	<b>3'013</b>	<b>2'725</b>

prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu, notamment au cours de 109 rendez-vous de chantier plus efficace, car instructions données au départ des travaux. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la SUVA, les inspecteurs Police des chantiers (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble avec M. Duinker de la SUVA, ils ont visité 40 chantiers.

En plus du travail d'inspection, un contrôle des vols d'hélicoptère sur le district de la Riviera est fait – 60 vols annoncés ont été effectués sur le territoire intercommunal.

Le contrôle et annonce du travail de nuit font également maintenant partie de l'attribution de l'inspecteur de chantiers – 71 permis de travail de nuit ont été édités – ceux-ci sont transmis aux communes correspondantes.

40 (48% de moins) défauts d'annonce d'ouverture de chantier où la carte d'ouverture de chantier ne nous parvient pas régulièrement ou en cours de travaux lorsque ceux-ci sont en phase de finitions.

Il est nécessaire, afin de déterminer un bon concept avant l'installation de chantier et définir avec l'organe de contrôle de sécurité le dispositif à prévoir, de recevoir la carte de contrôle 10 jours avant.

Pour cette année, 3 lettres et 37 rapports ont été adressés pour demander le retour de la carte.

## Amiante

2013 a été une année de contrôles fréquents et assidus des produits et matériaux contenant des fibres d'amiante, lors de démolition. Plusieurs chantiers (18) ont été interrompus, car l'évacuation n'était pas ou partiellement réalisée, selon les normes en vigueur.

Toutes démolitions ou transformations nécessitent un diagnostic amiante. Les architectes et ingénieurs suivent consciencieusement la procédure concernant ce matériau dangereux pour la santé.

Le nombre de chantiers annoncés (stabilisation) se répartit de la manière suivante :

Communes	2011	2012	2013
Blonay	43	38	40
Chardonne	38	36	28
Corseaux	28	28	20
Corsier	27	34	38
Jongny	14	14	14
Montreux	146	141	150
St-Légier	49	48	48
La Tour-de-Peilz	58	58	41
Vevey	55	59	78
Veytaux	20	11	8
<b>Totaux</b>	<b>478</b>	<b>467</b>	<b>465</b>

Les chantiers de génie-civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille de :

Communes	2011	2012	2013
Blonay	44	27	34
Chardonne	19	27	41
Corseaux	21	14	16
Corsier	22	23	18
Jongny	7	10	6
La Tour-de-Peilz	96	78	73
Montreux	123	153	183
St-Légier	27	30	34
Vevey	96	78	80
Veytaux	4	3	2
<b>Totaux</b>	<b>459</b>	<b>443</b>	<b>487</b>

## Accidents

Au cours de l'année, 3 accidents annoncés sont à déplorer, 2 en 2012 et 2 en 2011. 2 accidents légers (une douleur dorsale et une jambe cassée), mais un accident grave a entraîné une tétraplégie, suite à une chute. Cependant un recul des accidents annoncés est observé. La campagne de la SUVA « sauvez 250 vies » est efficace.

## Dénonciations

L'inspecteur des chantiers du district a procédé à une dénonciation, auprès de la Préfecture.

Les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région, pour procéder à des contrôles de main-d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indécents ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

## Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi deux journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie civil (GRPA).

## Commissions politiques et vœux

### Commissions

La Direction de l'architecture et des infrastructures est représentée aux commissions permanentes et municipales suivantes :

- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des bâtiments et infrastructures communales.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT), pour prendre connaissance des projets immobiliers privés ou participer aux discussions sur la mise en œuvre du PMU.

Ponctuellement, la Direction de l'architecture et des infrastructures présente ses dossiers à des groupes de travail comme Vevey-Est ou pour un objet spécifique comme le nouveau collège à Gilamont, au conseil d'établissement, partis politiques, réunion de parents d'élèves (le quart parent).

### Vœux de la commission de gestion

#### Voeu no 3

La commission souhaite qu'un moyen dissuasif soit installé pour empêcher l'accès illicite à la terrasse et aux toitures des Bains Payes.

#### Réponse

La Municipalité a décidé de mettre en œuvre un système de surveillance du site en confiant le mandat à une société spécialisée dans la surveillance et la sécurité. Pendant la haute saison, la fréquence de ses passages est fixée du lundi au dimanche et jours fériés et comprend 3 rondes :

- 1 ronde de contrôle entre 14h00 et 18h30 ;
- 1 ronde de fermeture entre 20h00 et 20h30 ;
- 1 ronde de contrôle entre 23h00 et 05h00.

Un grand grillage a été installé pour empêcher le public d'accéder à la toiture au-dessus des vestiaires du club de l'aviron. Un panneau a été mis en place indiquant les dangers et l'interdiction d'accès. Au surplus, nous conseillons de supprimer et de compenser les deux pins collés aux façades qui facilitent l'accès à la toiture. Durant l'hiver 2012-2013, des travaux d'assainissement des vestiaires, des douches extérieures, du solarium (terrasse) et une mise en conformité de l'éclairage extérieur de la buvette ont été réalisés. Par ailleurs, une étude d'ingénieur est en cours pour analyser l'état structurel du bâtiment.

#### Suivi

Travaux terminés, étude en cours auprès de l'ingénieur.

#### Voeu no 5

La commission souhaite qu'un plan d'assainissement des immeubles abritant les garderies soit établi dans les plus brefs délais, afin de remédier définitivement aux manquements constatés au cours des visites effectuées en 2007 et 2013, qui subsistent encore.

#### Réponse

Depuis 2007, le budget alloué pour l'entretien des garderies communales a augmenté considérablement. D'importants travaux ont été effectués pour la sécurité, l'assainissement des installations techniques, l'équipement et pour répondre simplement à l'usure naturelle de locaux très sollicités. Le montant dédié à l'entretien des garderies communales depuis 2007 est d'un million environ.



Dans son rapport de gestion 2008, la Municipalité relève qu'une procédure de suivi de l'entretien des garderies communales a été mise en place avec une marche à suivre, qui règle les étapes du constat à la quittance finale, après exécution des travaux. Ces documents ont été remis à la commission de gestion de l'époque. Parallèlement, l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE) effectue des visites régulières et mentionne les travaux à faire en vue du renouvellement des autorisations d'exploitation. Nous procédons par ailleurs à une visite annuelle entre la Direction des affaires sociales et familiales, la Direction des finances et la Direction de l'architecture et des infrastructures, pour contrôler le bâtiment et répertorier les interventions à réaliser et qui sont, selon notre appréciation et surtout en regard des possibilités financières communales, portées au budget d'entretien. Un aperçu des travaux effectués est mentionné dans les rapports de gestion de ces dernières années. Cet aperçu n'est certes pas exhaustif, mais reflète le soin apporté à la gestion de l'entretien des garderies.

## **Suivi**

L'ensemble des garderies a fait l'objet d'un suivi régulier durant l'année 2013. Les travaux réalisés ont été financés par le biais des montants inscrits au budget 2013.





# **Office du développement durable**



## Vevey, Ville durable

# En chemin vers la société à 2000 Watts !

### Mission

1. Accroître la prise en compte de la durabilité dans l'administration et les politiques publiques (économiques, environnementales, sociales).
2. Mettre en application le Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn) en développant des projets pour l'efficacité énergétique et remplir les engagements pris par la Municipalité.
3. Collaborer à la mise en œuvre du Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré (PMU).
4. Informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privés et publics à la durabilité.

### Plan des investissements

Le plan des investissements pour la législature 2011-2016 a été révisé, le 5 décembre 2013. Les objets concernant les réalisations énergétiques représentent un montant total de Fr. 4'300'000.—. Elles sont énumérées ci-dessous:

- chauffage urbain - Gilamont : Fr. 1'000'000.—
- assainissement de la centrale thermique au Collège Bleu : Fr. 800'000.—
- assainissement des installations de chauffage (crédit cadre) : Fr. 1'350'000.—
- participation station hydraulique Veveyse : Fr. 50'000.—
- installations solaires photovoltaïques: Fr. 700'000.—
- chauffage à distance Ste-Claire - Extension du réseau (OSEO SwissMedia) : Fr. 400'000.—

### Ressources humaines

A côté des postes des délégués Agenda 21 (0.9) et Energie (0.8), un collaborateur scientifique (0.8), un stagiaire assistant (0.8) et une secrétaire (0.3) forment l'équipe ODD. A savoir 2 EPT et 1.6 poste auxiliaire. Chaque stagiaire engagé sur une période de 9 mois trouve dans les projets de l'ODD, un lieu de formation qualifiant qui facilite son engagement futur. A la suite d'une spécialiste de l'environnement diplômée de l'Université de Lausanne, un jeune géographe diplômé en études urbaines de la même université a repris le flambeau.

### Administration exemplaire

#### Plan de mobilité de l'administration

##### Gestion des véhicules communaux

Fin 2013, dans le cadre de la réalisation de projets bénéficiant à la ville et financés par Nestlé, la Municipalité a fait l'achat d'un nouveau véhicule communal. Il sera livré début 2014. Le cahier des charges que devait remplir ce véhicule a permis de porter son choix sur un véhicule électrique, à savoir une VW E-Up. Ce véhicule électrique sera réservé par les structures d'accueil de l'enfance le matin et disponible pour l'ensemble des services com-

munaux l'après-midi. Cela portera le nombre de véhicules communaux mutualisés à 4. L'ODD s'occupe du suivi et de la gestion de ces derniers en gérant les réservations/annulations sur Gelore (intranet) et s'occupe du suivi administratif. En 2013, le total des kilomètres parcourus par les véhicules communaux s'est élevé à 18'950. En comparaison, il était de 28'760 en 2012. Cette baisse sensible de la distance parcourue par les véhicules communaux en 2013 peut notamment, s'expliquer du fait que certaines manifestations culturelles d'envergure ayant eu lieu en 2012 (festival Images) n'ont pas eu lieu cette année. Toutefois, il est intéressant de noter que ce chiffre est en baisse depuis plusieurs années, malgré des services croissants.

Il a été décidé d'intégrer une offre de location Europcar pour des trajets longues distances ne pouvant se faire en transports publics. Cette offre peut également être sollicitée par les collaborateurs à titre privé pour un prix préférentiel.

Des vélos électriques sont également disponibles à l'Hôtel de Ville (2), à la Grande Place 5 (1) et à la Rue du Simplon (3). Le centre horticole dispose quant à lui de 4 vélos électriques pour ses collaborateurs. La flotte de vélos électriques appartenant à la ville est très fréquemment utilisée, ce qui évite un nombre important de trajets en véhicule motorisé permettant à la fois de réduire les coûts, de diminuer l'empreinte écologique de l'administration et d'augmenter la vitesse de déplacement des employés et par conséquent, leur efficacité.

##### Gestion des places de stationnement communales

Les places de parc situées sur le domaine privé-communal sont attribuées aux collaborateurs de la commune et à des entreprises veveysannes, selon trois critères exclusifs vérifiés par l'ODD : être domicilié hors de la commune de Vevey, avoir une durée de parcours en transports publics supérieure à 30 minutes et une fois et demi supérieure au temps de parcours en voiture. Elles sont louées au prix de Fr. 80.— par mois.

Suite à l'interpellation de M. Ch. Teuscher, conseiller communal, sur l'opportunité de placer des bornes publiques pour alimenter des véhicules électriques en ville, l'ODD étudie la possibilité de rendre accessible au public, une borne déjà en sa possession.

##### Mesures incitatives

Les collaborateurs de la commune ayant travaillé pendant toute l'année 2012 ont eu droit en 2013 à un bon d'une valeur de Fr. 175.— incitant au report modal vers les transports publics (TP) ou la mobilité douce. Sur les 433 ayants droit, 243 (56%) se sont fait rembourser tout ou une partie de leur abonnement de TP et 35 (8%) ont choisi de faire valoir leur bon pour l'achat ou l'entretien d'un vélo/vélo électrique ou encore pour l'acquisition d'équipements

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

pour le vélo. Les 155 collaborateurs restant (36%) n'ont pas fait valoir leur bon. Cette mesure est financée par la location aux collaborateurs de places de parc sur le domaine privé-communal.

### Politique d'achats responsables

Sur l'impulsion et la coordination de l'ODD et en partenariat avec les différents acheteurs de la ville, la réflexion sur les achats responsables a franchi une étape importante. En effet, le 27 juin dernier, la Municipalité adoptait une directive générale sur les achats responsables, un questionnaire sur l'engagement social et environnemental des fournisseurs, ainsi que 5 directives spécifiques à des domaines d'achats (papier, fournitures de bureau, mobilier, véhicules et vêtements/textiles). Ces directives sont véritablement emblématiques des potentialités du développement durable, car elles permettent à la fois d'optimiser les procédures d'achats et de réduire les coûts dans un nombre important de cas, tout en réduisant l'empreinte écologique et les problématiques sociales, engendrées par la consommation de l'administration.

En étroite collaboration avec les cuisiniers des garderies, l'ODD a également formalisé une politique d'achats pour les produits alimentaires. Par exemple, ils s'engagent à servir aux enfants au moins 50% de fruits et légumes d'origine locale (VD-VS-FR) sur l'année. Par leur engagement, ils conduisent les fournisseurs à indiquer plus clairement l'origine de leurs produits, voire créer des labels et compléter leurs offres.

Parallèlement, sous l'égide de l'association Coord21, le délégué à l'Agenda 21, son assistant, ainsi que plusieurs collaborateurs d'autres services ont activement participé à différents groupes de travail organisés autour de la thématique des achats publics responsables. Ces groupes de travail, spécifiques à certains domaines d'achats, se composaient de nombreux représentants de cantons et de communes de Suisse romande et ont permis de partager les expériences de chacun, ainsi que d'échanger sur les bonnes pratiques en matière d'achats publics responsables. Le bilan de ces rencontres étant jugé positif, l'Agenda 21 poursuivra sa participation à ces groupes de travail en 2014 avec l'objectif d'approfondir son expertise en ce qui concerne la problématique des achats publics responsables.

Venant récompenser ces efforts, Vevey a été classée en 2013, 4<sup>e</sup> ville de Suisse romande assumant le mieux ses responsabilités sociales et environnementales en matière d'achats publics responsables par l'ONG Solidar Suisse, qui s'engage dans la lutte pour une société plus juste sur le plan social, économique et politique.

### Eau du réseau - Ô D'ICI

Issue de la collaboration entre le SIGE et l'Agenda 21, et destinée à promouvoir l'eau du réseau comme eau de boisson, la campagne O D'ICI a été officiellement lancée en 2012. Deux modèles de bouteilles ont été conçus, l'un destiné aux ménages et aux entreprises et l'autre réservé aux cafetiers-restaurateurs. Un verre portant également le logo O D'ICI est aussi disponible à la vente.

A Vevey, tous les employés communaux possédant un poste de travail fixe ont reçu une bouteille de la marque O D'ICI et l'ensemble des salles de réunions et cafétérias

ont été équipés en bouteilles de 1 litre et de verres. En complément, quelques fontaines à eau ont été acquises pour s'affranchir de l'achat et la manutention de caisses de bouteilles d'eau minérale.

Suite à un changement de direction au sein du SIGE en 2013, la promotion des bouteilles O D'ICI, auprès des cafetiers-restaurateurs de la région s'est temporairement mise en veille. Celle-ci reprendra dès 2014.

### Statistiques concernant l'utilisation du papier en 2013

Les statistiques concernant la consommation annuelle de papier montrent que celle-ci, pour le papier A4, s'est réduite de 3% en 2013 par rapport à 2012. La directive concernant les bonnes pratiques en matière d'achat et de consommation de papier, adoptée au milieu de l'année 2013, par la Municipalité devrait cependant, porter l'intégralité de ses fruits en 2014. Nous devrions ainsi, observer une diminution plus sensible de la consommation de papier l'année prochaine.

### Cadastre énergétique

Une base de données a été réalisée à partir des informations recueillies, dans le cadre de l'enquête énergétique de 2009. En cours d'élaboration, cette couche d'informations géographiques sera disponible pour les collaborateurs de la ville en 2014. Les caractéristiques techniques des bâtiments, surfaces de panneaux solaires, types de chauffage, surfaces de référence énergétique, chauffage à distance et autres éléments ont également été intégrés. Cela permettra notamment, d'avoir une représentation complète des caractéristiques énergétiques de notre territoire. En collaboration avec le SIT de la ville, cette couche sera disponible sur le site de Cartoriviera.

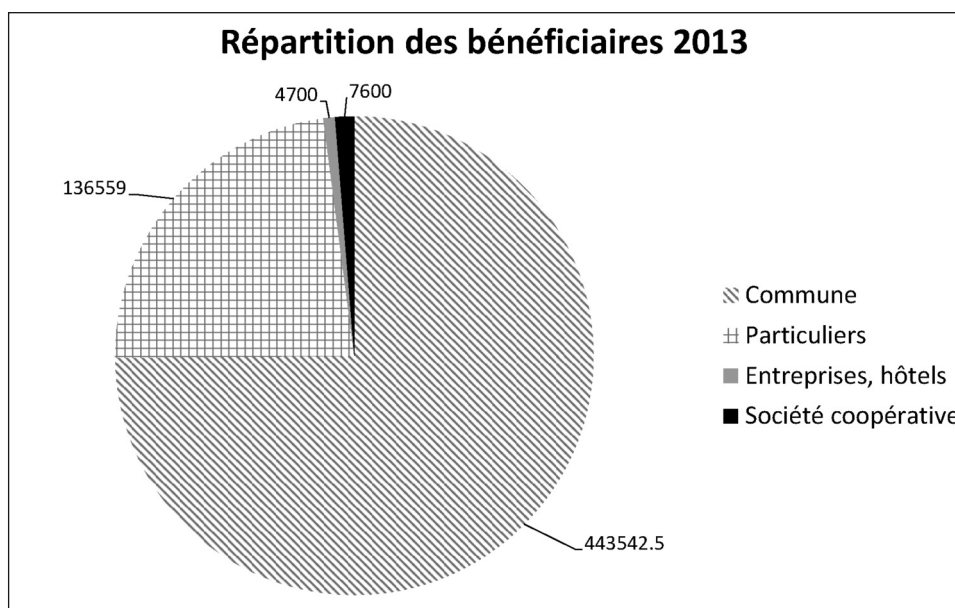
### Commission de l'énergie

Le délégué à l'Energie a eu l'occasion de présider deux commissions de l'énergie. Durant ces séances, deux préavis (Motion de M. Vincent Matthys et l'installation de réducteurs de tension) ont fait l'objet d'extrait de séance. La commission de l'énergie a également été informée régulièrement des projets énergétiques en cours, au sein de l'administration communale.

### Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Le règlement d'application du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable a été modifié, afin de permettre à la ville d'obtenir des subventions d'un montant supérieur à Fr. 50'000.—. Les projets concernés doivent faire l'objet d'un préavis au Conseil communal. Grâce à cette modification, il a été possible de financer la pose de réducteurs de tension, dans divers bâtiments (voir § « Réalisations énergétiques »).

Par la même occasion le subventionnement des vélos électriques a été intégré dans les mesures favorisant la mobilité durable. Le graphique suivant illustre la répartition des sommes octroyées par le Fonds. Le montant important attribué à la ville inclut les Fr. 350'000.—, pour les réducteurs de tension. Cependant, la majorité des demandes concerne des propriétaires privés, notamment pour des installations solaires photovoltaïques, qui par ce fait ne bénéficient pas de la rétribution à prix coûtant (RPC).



Le Fonds communal a octroyé des subventions pour un montant de Fr. 598'001.50.—. Celles-ci sont réparties entre des demandes pour des capteurs solaires thermiques (3) et photovoltaïques (10), des analyses énergétiques (7) et des actions pour l'efficacité énergétique et le développement durable (3).

### Cité de l'énergie

Comme pour chaque renouvellement du Label des Cités de l'énergie, une fiche informative sur les réalisations exemplaires de la ville de Vevey a été éditée (voir la fin de ce chapitre).

Le délégué à l'Energie a été sollicité pour faire part de l'expérience de la ville de Vevey, dans le cadre d'un CAS (certificat de formation continue universitaire) sur l'énergie organisé par SuisseEnergie.

### Convention des maires

La ville poursuit ses objectifs de réduction des consommations d'énergie brute et d'émissions de CO<sup>2</sup>, conformément à l'engagement pris, lors de la signature de la convention européenne des maires. Un premier rapport intermédiaire a été envoyé à Bruxelles.

### Réalisations énergétiques

#### Assainissement des chauffages

Plusieurs installations de chauffage doivent être assainies pour respecter les normes OPAir. Un crédit d'étude a été demandé pour permettre le remplacement des installations du théâtre et du temple de St-Martin. Un préavis sera déposé dans le premier semestre de 2014.

#### Suivi énergétique des bâtiments

Le suivi énergétique des bâtiments communaux concerne trois installations. Ce sont les centrales de chauffage à distance du collège Bleu et de l'école de la Veveyse, ainsi que les installations techniques de la piscine de Vevey-Corseaux Plage. Ce suivi hebdomadaire est réalisé, par un bureau d'ingénieurs, spécialisé dans l'efficacité énergétique et permet de maintenir un état de fonctionnement optimal de ces installations tout en limitant au maximum les déperditions d'énergies.



Capteurs du collège Kratzer

### Panneaux photovoltaïques

La toiture du collège Kratzer a pu être équipée de 1560 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques. La mise en service a été effectuée à la fin du mois de décembre en partenariat avec Romande Energie Renouvelable SA. D'une puissance de 243 kW, cette installation fournira l'équivalent de la consommation électrique de 70 ménages.

L'ODD a également analysé le potentiel photovoltaïque des bâtiments communaux et a envoyé une demande de rétribution à prix coûtant, auprès de Swissgrid pour les bâtiments suivants :

- centre nautique et balnéaire;
- école de la Part-Dieu;



Panneaux solaires, école de la Part-Dieu

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

- école du Clos;
- théâtre de l'Oriental;
- bâtiment rue du Simplon 14-16;
- galeries du Rivage;
- bâtiment SwissMedia;
- collège Bleu.

### Réducteurs de tension

Une analyse des bâtiments communaux gros consommateurs d'électricité a permis de mettre en évidence le potentiel d'économie réalisable en installant des réducteurs de tension. Ces appareils placés à l'entrée du tableau électrique permettent une économie moyenne de 15% en abaissant et régularisant la tension électrique du bâtiment. Un préavis a été déposé au Conseil communal pour la pose de 11 appareils de ce type. Le coût de Fr. 350'000.— est financé par le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable. L'économie espérée est de plus de 189'000 kWh et représente le 5% de la consommation de l'ensemble des bâtiments communaux. Ces appareils seront posés au début de l'année 2014. Le prochain rapport de gestion présentera les économies réalisées pour l'année en cours.

### Chauffage à distance

#### Centrale du collège Bleu

La troisième et dernière étape du remplacement de la conduite de chauffage à distance du collège Bleu a été réalisée, durant l'été. Il s'agissait du branchement de l'école du Clos. Une étude est en cours pour étendre les conduites de chauffage à la rue du Panorama, pour alimenter le futur bâtiment de l'OSEO, permettant ainsi, de brancher également le bâtiment de SwissMedia.

#### Galeries du Rivage - Salle del Castillo

Une conduite de chauffage à distance est en cours de pose à la rue Louis-Meyer pour permettre le chauffage de la salle del Castillo. La centrale est située dans le bâtiment des Galeries du Rivage. Cette conduite permettra de brancher également les bâtiments de la Grande-Place 5 et de Louis-Meyer 2.

#### Gilamont - CAD à bois

Les études pour la réalisation d'un chauffage à distance à bois, dans le quartier de Gilamont suivent leurs cours (voir le rapport de gestion de la DAI).

### Exploitation hydro-électrique de la Veveyse

Une demande préalable de concession pour le turbinage des eaux de la Veveyse a été déposée à la Direction Générale de l'Environnement – Eau par le bureau Emerging Power Developers SA de Renens, en vue d'exploiter son potentiel électrique. Ce bureau poursuit les études pour définir le tracé exact de la conduite.

### Plan de mobilité pour les entreprises

Le programme «Gestion de la mobilité dans les entreprises» de SuisseEnergie dont Vevey est membre, permet de soutenir des entreprises qui mettent en place des plans de mobilité d'entreprises. La ville de Vevey suit depuis quelques années plusieurs entreprises participant à ce projet : Merck Serono, Andritz Hydro et Nestlé Suisse. Celles-ci ont instauré des critères d'accessibilité à leurs parkings, des subventions pour les collaborateurs pour



Plateforme «Mobilité Entreprises»

des abonnements de TP et la mobilité douce, ainsi que des facilités pour les co-voitureurs.

Par ailleurs, l'ODD a organisé au mois d'octobre une plateforme «Mobilité Entreprises», rencontre d'échanges et d'informations sur le thème de la mobilité d'entreprise, réunissant des représentants des entreprises privées de la région, ainsi que toutes les parties concernées, telles que les représentants politiques des communes de la Riviera, des responsables des transports publics, ainsi que des groupes d'intérêts représentatifs des milieux économiques et associations de promotion de mobilité douce. Le contenu des débats et discussions de la plateforme «Mobilité Entreprises» a donné lieu à un document de synthèse. Ce document, disponible sur le site de la ville servira de base de travail à un groupe de suivi, composé d'une dizaine de participants de la plateforme et qui aura la charge, en 2014, de faire des propositions concrètes, afin d'améliorer la mobilité liée aux entreprises dans la région.

### Modification du statut des zones de stationnement avec mise en place d'horodateurs et extension des zones macarons

Dans le processus de mise en œuvre du Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré, le Conseil communal a approuvé en mars, le préavis pour une modification du statut des zones de stationnement sur le territoire communal en instaurant une tarification des différentes zones de la ville. Cette modification se traduit par une refonte de la politique de tarification, d'horaires et de durée maximale de stationnement pour 467 places de parc à Vevey. Trente nouveaux horodateurs ont été installés sur le territoire communal, afin de permettre la mise en œuvre de ces modifications. Il a été calculé que les recettes provenant de ces modifications du statut des zones de stationnement seront supérieures à Fr. 466'000.—/an.

L'objectif de ces changements est double : il s'agit premièrement de susciter un report modal chez les pendulaires qui ont des solutions alternatives aux TIM (transports individuels motorisés) et deuxièmement, de faire participer les automobilistes aux coûts de l'utilisation du sol qu'ils suscitent, par le choix de leur moyen de transport. Les premiers résultats sont positifs et appréciés, puisqu'ils montrent que les zones 11h tarifées offrent régulièrement de la disponibilité aux visiteurs, alors qu'auparavant celles-ci étaient prises d'assaut dès le petit matin.

Dans le même temps, afin de permettre aux automobilistes résidant à proximité des rues concernées par cette



# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

nouvelle réglementation de stationner aux alentours de leur domicile, sans devoir s'acquitter de la nouvelle taxe de parcage (s'élevant à Fr. 60.—/mois, contre Fr. 30.—/mois pour un résident au travers d'un macaron), la Municipalité approuvait l'extension des zones macaron A, B et G, ainsi qu'une modification des durées de stationnement sur ces zones.

### Subventions pour vélos électriques et bons pour des tests

Une subvention de 10% (maximum Fr. 300.—) est offerte aux Veveysans à l'achat d'un vélo électrique chez les marchands de la Riviera. En 2013, 32 personnes ont pu bénéficier de ce subside. Depuis septembre, l'ODD, en partenariat avec les commerces Altmann Sports, Cycles Colin, Jordan Cycles, Mecabelec Bikes, Tandem et Vall Cycle, offre aux habitants de la commune la possibilité d'emprunter gratuitement un vélo électrique, pendant 3 jours consécutifs jusqu'au mois de juin 2014, afin de découvrir les aspects pratiques de la mobilité électrique.

### Aménagements cyclables

En 2013, l'ODD a poursuivi ses efforts, afin d'améliorer la continuité du réseau de mobilité douce de la ville, car un réseau continu permet aux usagers de bénéficier de plus d'efficacité et de sécurité et rend ainsi son utilisation plus attractive, aussi bien pour les piétons que les cyclistes. Conformément au PMU, un projet d'installation de rampes de transit pour vélos, poussettes et caddies sur les escaliers du passage inférieur des Bosquets a été approuvé fin 2013, par la Municipalité et verra le jour au début de l'année 2014. Un second projet d'installation d'éléments en pierre comme rampe de transit sur les escaliers de la terrasse de l'église Saint-Martin est également à l'étude.

### Soutien à la création d'un service de livraisons à vélo

En partenariat avec Vélocité (société de livraison à vélo de lettres et colis à domicile) et avec l'OSEO-VD (Euvre Suisse d'Entraide Ouvrière du canton de Vaud), l'ODD a soutenu le processus de création d'une association qui devrait voir le jour en 2014 et dont le but serait, entre autres, de développer un service de livraison à domicile utilisant des moyens de transports écomobiles pour les clients des commerces veveysans.

### Subventionnement des abonnements de transports publics

Suite à la motion de M. V. Matthys, conseiller communal, demandant des subsides pour les abonnements de transports publics et sur la base d'une étude menée par l'ODD, quant à la faisabilité de cette proposition, la Municipalité et le Conseil communal ont accepté le principe d'accorder une subvention pour les transports publics aux jeunes veveysans à partir du 1<sup>er</sup> août 2014. Un courrier personnalisé précisant toutes les informations utiles sera envoyé au printemps 2014 à toutes les personnes susceptibles d'être concernées par la subvention. Celle-ci couvrira 15% du prix de l'abonnement de transports publics (abonnements Mobilis, abonnements CFF de parcours et général) jusqu'à un maximum de Fr. 190.—. Les conditions d'octroi de la subvention sont les suivantes :

1. Être domicilié à Vevey et en formation post-obligatoire (apprentis, gymnasiens, étudiants).
2. Être en possession d'un abonnement annuel de transports publics en cours de validité ou pouvoir présenter 10 abonnements mensuels consécutifs (abonnements couverts : Mobilis et CFF, parcours et abonnement général).
3. Être âgé de moins de 25 ans au premier jour de validité de l'abonnement.

Le nombre de subventions étant limité, les demandes seront traitées dans leur ordre d'arrivée au cours de l'année, mais uniquement à partir du 1<sup>er</sup> août 2014 et dans la limite du budget disponible.

### Transports publics VMCV

La collaboration de l'ODD avec les VMCV s'est focalisée sur l'évolution de la fréquentation de la nouvelle ligne de bus N° 202. Les fréquences proposées et la rapidité de cette nouvelle ligne sont appréciées par la population. La fréquentation est en constante augmentation sur notre territoire, ce qui n'est pas le cas sur la commune de Saint-Légier qui a lancé des études pour trouver une alternative plus intéressante à la situation actuelle.

Les autres lignes en place sont toujours attractives et aucunes dispositions particulières ou modifications de parcours n'ont été faites, mais des adaptations seront probablement à l'ordre du jour pour 2014, notamment pour fluidifier certains passages de bus.

Suite à plusieurs séances de coordination avec la Société Générale d'Affichage (SGA), notre ville s'est dotée d'une nouvelle convention qui satisfait pleinement nos besoins d'équipement en abribus, en adéquation avec les futures exigences de nos lignes.

### Projets urbains, quartiers Plan-Dessus et Plan-Dessous

Le délégué à l'Agenda 21, en tant que membre du groupe de conduite et du Copil prend part aux différentes phases du diagnostic communautaire, aux ateliers de quartiers et à l'élaboration des outils d'évaluation du projet piloté par la DASF. Ce projet s'inscrit dans le développement de quartiers durables en touchant aux aspects du vivre ensemble, de l'intégration, des aménagements urbains répondant aux besoins des habitants, du commerce de proximité et de la qualité de vie. En 2013, le projet a donné lieu à l'opération «Un tour dans mon quartier», qui s'est déroulée du 24 au 28 septembre à Plan-Dessous, et pour laquelle de nombreuses animations ont été organisées avec les habitants du quartier. Plusieurs élu(e)s et représentant(e)s du quartier de Plan-Dessous ont également participé à cette manifestation.

### PMU

Afin de favoriser les mobilités douces dans les aménagements urbains, l'ODD prend part à différents groupes de travail de l'administration, piloté par DAI ou Ourb, notamment les rues d'Italie - Simplon, Louis-Meyer - place du Marché, le futur collège de Copet, ainsi que le futur parking d'Entre-Deux-Villes.

### Incivilités

Président du Groupe de Travail Incivilités en 2013, le délégué à l'Agenda 21 a œuvré avec les autres services

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

concernés, à la mise en place de mesures et actions destinées à réduire les incivilités liées aux tags, débris et vandalismes divers. Suite à deux interpellations de MM. J. Décosterd et J. Christen, conseillers communaux, concernant la problématique des nuisances (sonores, incivilités, violences, drogue) que connaissent les habitants riverains du jardin Doret, les membres du Groupe de Travail Incivilités ont conduit un plan d'action, durant l'été 2013, afin de palier à cette situation. Ils ont pour ce faire, entrepris plusieurs mesures concrètes et efficaces, durant la période estivale telles que, intensification des passages et contrôles de police, rondes d'agents Protectas pour effectuer des contrôles nocturnes, sensibilisation des usagers à la problématique du littering (amoncellement de déchets dans l'espace public) et sensibilisation aux risques liés à la consommation abusive d'alcool ou autres substances psychotropes. Ces actions, jugées positives suite à un bilan effectué à la fin de l'été devraient être reconduites en 2014.

### Gobelets Ecocup

En 2011, la Ville de Vevey, en collaboration avec le SIGE a fait l'acquisition de 20'000 gobelets réutilisables dont le stockage et le lavage sont gérés par la société Ecocup. Les manifestations veveysannes sont fortement encouragées à les utiliser, sachant qu'ils leur sont fournis gratuitement, la consigne de Fr. 2.— conservée en cas de perte du verre permettant de couvrir les frais de nettoyage. En 2012, 7 manifestations de grande envergure ont eu recours à ce service. En 2013, elles n'étaient que 3 : Nox Orae, le Festival Local et le Festival Animal. Ceci s'explique par le nombre important de manifestations biennuelles ayant eu lieu en 2012, comme par exemple le Festival Images. Ensemble, ces 3 manifestations ont utilisé près de 8'000 gobelets. D'autre part, le stock disponible à l'Agenda 21 pour des événements de moindre ampleur (1'000 gobelets maximum) a été sollicité à 7 reprises.



Gobelet Ecocup utilisé à Animal

### Lombricompostage dans les écoles primaires et subvention pour l'achat d'un lombricomposteur

En collaboration avec les écoles primaires de Vevey et une intervenante extérieure, l'ODD a lancé à la rentrée scolaire de 2013 un projet pilote de lombricompostage. A la suite d'un cours suivi par une quarantaine d'enseignantes intéressées, 8 classes primaires se sont portées volontaires. Le lombricompostage est une méthode éco-



Lombricomposteur

logique de valorisation de déchets organiques par leur transformation en engrais naturels, effectuée par des lombrics. Il se pratique dans des lombricomposteurs.

Les objectifs pédagogiques de ce projet étaient pour les élèves d'observer l'activité des vers au cours de l'année, de participer à des activités pratiques et théoriques organisées par leurs enseignants autour de la thématique des déchets (comprendre le cycle de la matière, le cycle de vie des vers et la thématique plus globale des déchets) et de leur permettre de s'impliquer dans un projet de valorisation des débris. Etant donné l'enthousiasme des élèves par rapport au lombricompostage, il est prévu de poursuivre ce projet en 2014 et d'impliquer de nouvelles classes. En parallèle, une subvention de Fr. 50.— est offerte aux Veveysans à l'achat d'un lombricomposteur à usage privé. En 2013, une personne a bénéficié de cette subvention.

### Manifestations diverses

#### Cinéma Sud

Du 2 au 4 septembre, se sont déroulées trois soirées de projection cinématographiques. L'association Helvetas a pu ainsi projeter trois films à l'aide de projecteurs dont les batteries étaient chargées à l'énergie solaire, pendant la journée. Les films choisis touchaient différents thèmes, économiques et écologiques. Très engagés et pour le moins originaux, ces films ont plu aux visiteurs nocturnes qui avaient fait le déplacement. Helvetas s'est manifesté pour réitérer l'expérience en 2014, à nouveau dans le «jardin du Rivage».

#### Journées du soleil

En collaboration avec le SIT, l'ODD a organisé une séance d'information pour les propriétaires immobiliers veveysans, afin de leur présenter le cadastre solaire. Cette couche informatique en libre consultation sur [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch), montre le potentiel des installations solaires thermiques et photovoltaïques sur les toitures des bâtiments de toute la Riviera. Le SIT a pu présenter les aspects techniques et méthodes de calculs, alors que l'ODD a rappelé la possibilité de demander une aide financière pour ce genre de projets au travers des subventions communales pour les énergies renouvelables. Propriétaires et constructeurs/installateurs ont pu discuter à la fin de la séance et plusieurs projets d'installations solaires photovoltaïques ont vu le jour, suite à cette séance d'information.

#### Fêtes des voisins

Depuis plusieurs années, l'ODD, en collaboration avec la DASF, prend part à la coordination de la Fête des voisins

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie



Fête des voisins

au niveau des communes de la Riviera. 98 fêtes ont été recensées dans la région lors de cette édition 2013 qui a eu lieu le 31 mai. Il faut cependant préciser qu'un certain nombre de personnes se sont inscrites directement auprès de leur commune et certaines de ces données ne nous ont donc pas été transmises. Toutefois, en raison des conditions météorologiques défavorables, certaines fêtes ont été annulées à la dernière minute et d'autres simplement reportées au dimanche ou à la semaine suivante. Sur ces 98 fêtes, 12 ont eu lieu à Blonay, 2 à Corseaux, 11 à Corsier-sur-Vevey, et 1 à Jongny malgré sa non-participation officielle de cette année. Il y a eu également 13 fêtes annoncées à La Tour-de-Peilz, 15 à Montreux, 43 à Vevey et 1 à Veytaux. Les habitants, qui sont les principaux acteurs de cette manifestation, ont organisé des activités variées telles que buffets canadiens et/ou concerts.

### Lavaux Up

La deuxième édition du Lavaux Up a connu un succès grandissant le dimanche 5 mai, puisqu'elle a réuni plus de 12'000 personnes contre 8'000 l'année précédente. La route du lac a été fermée de 10h à 16h entre Vevey et Cully, afin de permettre au public de se l'approprier en s'y baladant à pied, à vélo, en roller, en trottinette ou avec tout autre moyen de transport doux. Le parcours, long de 18 km, était animé par différents acteurs de la région. La manifestation sensibilise le public aux avantages des mobilités douces, lesquelles permettent d'apprécier aussi bien les somptueux paysages lémaniques que la convivialité dans les échanges humains.



Lavaux Up

### Expo Mission possible !

L'exposition «Société à 2000 Watts - Mission Possible» s'est déroulée sur une semaine au centre Saint-Antoine entre le 28 octobre et le 2 novembre. Avec la collaboration de l'ADER (Association pour le Développement des Energies Renouvelables) et l'association Ecoparc, l'ODD a pu sensibiliser la population sur sa politique énergétique. La possibilité de participer à un concours a permis d'attirer les jeunes et les moins jeunes et de récompenser trois des participants avec des prix favorisant les déplacements alternatifs aux transports motorisés. Cette campagne de qualité a eu un succès relativement élevé. Environ 250 personnes ont pris le temps de découvrir l'ensemble de l'exposition et de découvrir les enjeux de la société à 2000 Watts. Le centre Saint-Antoine est prêt à réitérer une expérience de la sorte et toute autre collaboration avec l'ODD et la ville de Vevey.

### Semaine de la Mobilité 2013

Cet événement organisé un peu partout en Europe a pour objectif de promouvoir la mobilité durable. Pour la promotion de l'évènement à Vevey, une bourse aux vélos a été organisée sur la Place du Marché, le samedi 21 septembre, en partenariat avec Pro Vélo Riviera et l'ATE Vaud. Le même jour, une démonstration du système de vélos en libre-service PubliBike a eu lieu devant la gare, et le lendemain, une balade à vélo autour des places de jeux pour enfants a été proposée aux parents.

### Bourses aux vélos

L'Agenda 21 a contribué à l'organisation de deux bourses aux vélos sur la Place du Marché: une le 16 mars et l'autre le 21 septembre, à l'occasion de la Semaine de la Mobilité. Ces rendez-vous réguliers permettent à la population veveysanne d'acquérir des vélos à bon prix et aux associations de promotion de la mobilité durable telles que Pro Vélo Riviera et l'ATE Vaud de se faire connaître et de communiquer sur les thématiques qui les concernent. Plusieurs centaines de vélos ont changé de propriétaires à cette occasion.



Bourse aux vélos

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

---

### **Energyday13**

Pour prolonger l'action engagée en 2012 en faveur des économies d'énergies sur les appareils électroménagers, l'ODD a étendu la validité de sa subvention de Fr. 200.— à toute la gamme d'appareils électroménagers pour l'action 2013. Cette action est organisée par l'agence-énergie-appareils électriques en collaboration avec SuisseEnergie dans le but de promouvoir l'efficacité énergétique. L'effet de l'adaptation de cette subvention a été immédiat et très apprécié par notre population.

### **Collaborations, synergies régionales, formations**

Suite à la motion de M. C. Tolusso, conseiller communal, demandant que la Municipalité de Vevey étudie l'opportunité et la faisabilité d'un élargissement des tâches dédiées à l'Office du Développement Durable à un niveau régional, l'ODD a effectué un état de la situation des communes publiquement engagées dans une démarche de développement durable. Plusieurs rencontres avec les Municipaux des communes de Blonay, La Tour-de-Peilz, Montreux et St-Légier-La Chiésaz ont eu lieu pour étudier les synergies possibles autour de démarches de développement durable. La thématique des achats responsables, le soutien aux plans de mobilité d'entreprises, ainsi qu'aux démarches de type Agenda 21 local sont des pistes déjà identifiées. De futures rencontres à planifier

en 2014 devraient permettre de préciser le cadre et la forme des mutualisations réalisables.

Les Municipalités de Blonay et St-Légier ont mandaté le délégué à l'Agenda 21, en binôme avec une consultante privée, pour accompagner les Municipalités dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 pour ces deux communes. Pour compléter le financement, l'Agenda 21 a préparé une demande de soutien auprès de la Confédération (ARE) pour un montant de Fr. 20'000.—, laquelle a abouti. Pour l'état des lieux des communes, l'outil d'analyse «Profilographe» sera utilisé. Plusieurs séances de travail ont été agendées pour 2014 avec les parties prenantes, permettant de concrétiser ce projet.

Enfin, afin de favoriser les échanges d'expériences entre villes et cantons engagés dans des démarches Agenda 21, le délégué veveysan prend part aux rencontres de Coord21. Membre du comité, il assume la présidence de cette association. Coord21 permet des synergies très profitables aux villes de la taille de Vevey, puisqu'elles bénéficient des résultats de projets menés par les cantons et les grandes villes de Suisse romande.

*Elina Leimgruber, Municipale*

*Michel Bloch, délégué à l'Agenda 21*

*Thomas Würsten, délégué à l'Energie*

**Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion – exercice 2012: néant.**

# Vevey



### Le pari d'une ville pilote

Depuis des années, la Ville de Vevey agit en faveur de l'environnement, à travers son Agenda 21 local – action pour un développement durable, et par sa participation au programme fédéral SuisseEnergie pour les communes. Le label Cité de l'énergie est venu récompenser une première fois sa politique énergétique en 2001, diplôme renouvelé en 2003, 2008 et 2012. La Ville de Vevey s'est dotée en 2009 d'un Plan Directeur Communal des Energies basé sur un diagnostic des 4 fonctions énergétiques urbaines : la ville aménageuse, la ville consommatrice, la ville distributrice et productrice, la ville incitatrice. La vision donne la direction générale - le cap - pour le développement énergétique territorial futur de la Ville à l'horizon 2050. Elle se synthétise par le slogan « Vevey : objectif 2000 watts, l'énergie d'y croire ». Ce futur idéal permet à la Ville de se doter d'une orientation précise, qui lui permet de savoir où elle va, y travailler et y parvenir.

Le Plan directeur se répartit en deux axes : un cadastre énergétique du territoire communal indiquant les diverses ressources à disposition et un catalogue d'actions englobant tous les acteurs communaux concernés. Depuis lors, tout est mis en œuvre pour atteindre les objectifs du plan. En 2011, Vevey est devenue Cité de l'énergie pilote vers la société à 2000 watts et en 2012, elle a obtenu le label European Energy Award® GOLD.

### Les projets phares de la politique énergétique

- Plan directeur communal des énergies ;
- Bilan énergétique communal en 1999, 2002, 2006 et 2010. L'évolution montre une substitution du mazout par le gaz ou d'autres agents énergétiques ;
- Rénovation MINERGIE des tours de Gilamont (diminution annuelle de consommation de 1.5 GWh) ;
- Rénovation en cours de l'éclairage public sur une période de 10 ans avec un gain d'efficacité de 25% ;
- Fonds pour l'énergie et le développement durable permettant de subventionner l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ;
- Plan de mobilité de l'administration.

Photo : Rénovation MINERGIE des tours de Gilamont © Sarah Jaquemet



### En quelques chiffres

Commune : ..... Vevey  
Canton : ..... Vaud  
Nombre d'habitants : ..... 18'513  
Superficie : ..... 2,38 km<sup>2</sup>  
Altitude : ..... 383 m  
Internet : ..... [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch)  
Première labellisation Cité de l'énergie : ..... 2001  
Label European Energy Award® GOLD : ..... 2012



Elina Leimgruber



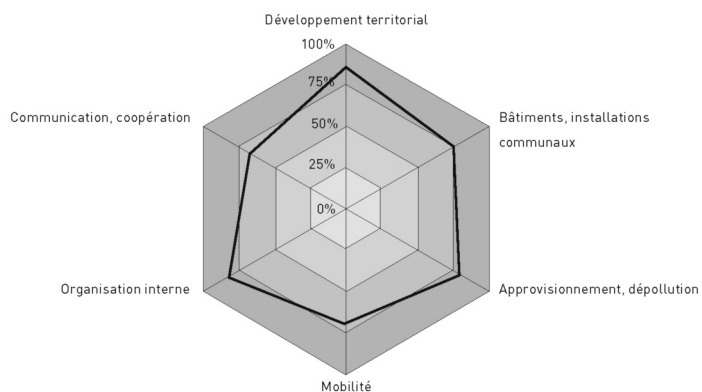
### « Sur la voie de la société à 2000 watts »

« Dans le cadre de sa politique énergétique, la Ville de Vevey s'est dotée d'un Plan directeur communal des énergies. Cela lui a permis d'atteindre des objectifs plus ambitieux, comme l'adoption du standard Bâtiments 2011, l'adhésion à la Convention des maires, la rénovation MINERGIE des tours de Gilamont, la mise en place d'un plan de mobilité, autant de réalisations qui lui ont valu d'être récompensée par l'eea® GOLD.

Les prochains défis sont liés à l'exploitation des énergies renouvelables locales, avec la réalisation d'un chauffage à distance à bois, l'installation d'une centrale de mini-hydraulique sur la Veveyse, de centrales photovoltaïques sur les bâtiments publics, l'utilisation de la chaleur de l'aquifère, ainsi que le suivi du Plan de mobilité et d'urbanisme intégré. La Ville de Vevey est déterminée à poursuivre ses efforts sur la voie de la société à 2000 watts et souhaite être un catalyseur pour tous les acteurs de son territoire. »

Elina Leimgruber  
Municipale, Vevey

### Taux de réalisation en 2012



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

### Les prochaines étapes

Vevey s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- Mise en place d'un réseau de chauffage urbain interconnecté desservant des bâtiments communaux ;
- Développement de la mobilité douce grâce à des aménagements attractifs et la mise en réseau d'itinéraires, généralisation des zones 30 ;
- Valorisation du potentiel hydroélectrique de la Veveyse ;
- Directives écologiques pour les achats communaux, y compris les véhicules ;

- Construction d'un bâtiment de 50 classes MINERGIE-ECO.

#### Personnes de contact à Vevey

Thomas Würsten, délégué à l'énergie,  
T 021 925 52 75  
thomas.wursten@vevey.ch

Michel Bloch, délégué à l'Agenda 21,  
T 021 925 53 63  
michel.bloch@vevey.ch

#### Conseillère Cité de l'énergie

Brigitte Dufour-Fallot, Bio-Eco Sàrl,  
T 021 861 00 96  
brigitte.dufour@bio-eco.ch

#### Plus d'informations

[www.citedelenergie.ch/vevey](http://www.citedelenergie.ch/vevey)



### A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.

Fiche informative établie le: 25.04.2013

# **Direction de l'éducation, jeunesse et sports**





# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Préambule

### 2013 : une année de changement et de transition à la nouvelle DEJS

## Un seul service... trois secteurs

L'année 2013 a clairement été une année charnière pour la nouvelle Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports, avec, d'une part, le départ à la retraite de trois personnalités emblématiques de cette direction et, d'autre part, la nomination à sa tête de M<sup>me</sup> Manon Fawer en sa qualité de cheffe de service et de MM. Piotr Wiacek et Marco Pavarini aux postes de chefs de secteur.

Rarement une direction aura vu autant de changements dans un laps de temps si court.

Si une telle situation est certainement une opportunité pour réfléchir à une optimisation de l'organisation interne d'une entité, il faut aussi admettre que c'est une source de risques et de tensions potentiels, en particulier pour le personnel en place. Je tiens à saluer l'engagement de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs de cette direction qui ont su mener à bien toutes leurs tâches et missions dans cette année de changement avec une motivation exemplaire.

Cette réorganisation significative de trois différents services (éducation, jeunesse et sports) au sein d'une nouvelle direction unifiée, organisée en trois secteurs, et pilotée par une seule cheffe de service, marque une étape importante.

Importante cette étape l'est à plus d'un titre.

Elle répond d'abord à une volonté de la Municipalité de simplifier l'organisation de l'administration communale autour d'une dizaine de directions menées par un(e) chef(fe) de service. La Municipalité a défini cet objectif dans un souci évident d'efficacité d'une part, mais aussi dans la perspective de renforcer, d'autre part, la légitimité de ces directions et de leur chef(fe) de service vers l'extérieur, en particulier envers le Canton. Cette réorganisation permet aussi de simplifier la compréhension de l'organisation de l'administration communale pour ses principaux clients et interlocuteurs, les citoyen(ne) veveysan(ne)s.

Au sein même de notre direction, cette réorganisation vise aussi à mettre en oeuvre un maximum de synergies entre les anciennes entités qui la composaient. Même si elles entretenaient déjà des contacts nombreux et de qualité, il est indéniable qu'une fusion au sein d'une nouvelle direction permettra de les formaliser et de les améliorer. Cette réorganisation facilitera également la mutualisation des ressources pour mieux faire face aux charges croissantes à venir, ceci sous une pression financière elle aussi grandissante.

Enfin, cette réorganisation aura aussi permis de préciser les compétences de la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports et celles de la Direction des affaires sociales et familiales dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire et plus particulièrement en ce qui concerne l'organisation des activités d'accueil périscolaire désormais sous la seule compétence de la DASF.

En conclusion, si 2013 a véritablement été une année de changement, 2014 sera celle de la consolidation.

*Elina Leimgruber, Municipale*



\*Engagement reporté, poste à repourvoir en 2014

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013, la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports (DEJS) est assurée par une seule et même cheffe de service. Avec le départ à la retraite du chef de service de l'éducation et du délégué aux sports, la Municipalité a décidé de regrouper les trois services sous une unique direction.

### Mission

La DEJS a pour mission de développer de nouvelles synergies entre ses différentes entités afin d'accroître son efficacité. Elle est chargée de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses services et partenaires, ou initiés par elle, et offrir des prestations publiques performantes et accessibles. Elle dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par ses autorités.

### Education

- Planifier et anticiper les besoins scolaires futurs ;
- Mettre à disposition des établissements les installations et les services nécessaires pour que l'école puisse accomplir sa mission ;
- Offrir des prestations périscolaires élargies (prévention, conseil social, aides individuelles, etc.).

### Jeunesse

- Répondre aux besoins des jeunes de 6 à 25 ans en matière de loisirs, d'insertion socioculturelle et socio-professionnelle ;
- Favoriser et faciliter la participation au développement social, culturel et économique ;
- Développer et valoriser les compétences, promouvoir la prévention et la santé biopsychosociale.

### Sports

- Soutenir, initier et coordonner des événements sportifs ;
- Promouvoir le sport tout public ;
- Soutenir le sport associatif local et régional.

### Organisation

Composées de trois services (éducation, jeunesse et sports), la DEJS est en lien étroit avec les écoles et collabore activement avec le monde associatif et sportif. Organisatrice d'animations et d'actions de prévention en faveur de la jeunesse, elle entretient des relations privilégiées avec l'ensemble des directions et services de la Ville.

### Ressources humaines

Secondée par deux responsables de secteur (jeunesse et sports 1.6 EPT). Elle totalisait au 31.12.2013 30 employés permanents pour 22.1 équivalent plein temps (EPT). 2 postes à temps plein (responsable administratif pour le service de l'éducation et technicien des installations sportives au service des sports) restent non pourvus au 31 décembre. 12 personnes (3.03 EPT) y travaillent à titre régulier mais sous contrat d'auxiliaires. 4 personnes ont été engagées ou promues dans le cadre de la nouvelle organisation :

- DEJS : engagement dès le 1.6.2013 de la nouvelle cheffe de service.

- Service des sports : nomination de l'adjoint du délégué au poste de responsable de secteur le 1.10.2013.
- Service jeunesse : nomination du responsable de Ginkgo-Travail social de proximité au poste de responsable de secteur le 1.10.2013.
- Ecole à la montagne : le responsable de l'animation (service jeunesse) a pourvu le poste d'animateur-intendant suite au départ à la retraite du titulaire après 35 ans d'activité.

### Service de l'Education

#### Mission

D'entente avec l'autorité cantonale et les directions des établissements, le service a pour objectif d'anticiper et de planifier les besoins en locaux scolaires et mettre à disposition des écoles le mobilier, les installations et les services essentiels pour accomplir leur mission.

#### Plan des investissements

Réalisations prévues au plan 2011-2016 :

- Construction d'un nouveau collège du cycle secondaire et d'une salle omnisports ;
- Rénovations et transformations des collèges de la Veveyse, Bleu et du Clos (prévus après la finalisation du nouveau collège (législature 2016-2021));
- Réaffectation du rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron pour des salles de classes.

#### Organisation

A l'exception des activités périscolaires et la gestion des bourses d'études et prêts à la formation, transférées à la direction des affaires sociales et familiales (DASF), et le contrôle de scolarisation de la compétence des écoles désormais, les tâches opérationnelles du service sont restées identiques aux années précédentes: fourniture, gestion et entretien du matériel et mobilier scolaire et organisation des dépistages dentaires, coordination et facturation des séjours à La Cheneau (école à la montagne). En complément à ces tâches s'ajoutent l'organisation et le financement des courses et camps scolaires, la gestion des aides sociales scolaires, dentaires et musicales, les actions de prévention, l'organisation et la participation à différentes manifestations, la coordination et le financement des transports et l'organisation du Conseil d'établissement notamment.

#### Ressources humaines

##### Composition au 31.12.2013 :

Personnel permanent (total 11.10 EPT - 14 personnes)

- Direction : 1 EPT (cheffe de service)
- Administration : 2.25 EPT (4 personnes)
- Service technique : 2 EPT (2 personnes)
- Secteur médico-social : 0.65 EPT (1 personne)
- Ecole à la montagne La Cheneau : 5.2 EPT (5 personnes + 1 apprenti, 1<sup>er</sup> année).

Personnel non permanent (2.42 EPT - 11 personnes)

- La Cheneau : 0.3 EPT (1 auxiliaire)
- Crescendo - Direction et sous-direction (orchestre): 0.64 EPT (2 personnes)
- Crescendo - enseignants : 1.49 EPT (8 personnes)
- Nombreux auxiliaires engagés ponctuellement (cuisinier, animateurs, moniteurs J+S, etc)

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Direction de l'Education

### Départs et transferts

- Chef de service: 1 EPT (départ à la retraite le 31.11.2013)
- Animateur-intendant: 1 EPT (départ à la retraite le 31.8.2013)
- Conseillère social école-famille: 0.70 EPT (1 personne transférée à jeunesse dès le 1.6.2013)
- Secteur périscolaire : 0.3 EPT (1 personne transférée à la DASF dès le 1.8.2013)

### Evénements marquants

Intégration du service dans la nouvelle direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports et départ à la retraite du chef de service après 37 ans d'activité.

Transfert des activités parascolaires (salles à manger scolaires, accueil matinal, devoirs et études surveillés et accueil après-devoirs) et gestion des bourses d'études à la DASF.

### Accueil matinal, devoirs surveillés, études surveillées après-devoirs

Les commentaires et données relatifs à l'exercice 2012-2013 ont été présentés dans le précédent rapport de gestion. Les informations sur l'année scolaire 2013-2014 sont traitées par la DASF.

### Organisation du service

#### Secteur technique scolaire

Ouverture et réaménagement de classes : collège de la Veveysse : aménagement d'une salle des maîtres (ex appartement du concierge), déménagement d'une salle de réunion, création et ameublement d'une salle de dégagement, partage d'une salle de dessin au 3<sup>e</sup> étage en deux nouvelles classes (enseignement et dégagement). Collège du Clos : ouverture et aménagement d'une nouvelle salle pour les activités créatrices sur textile. 17 interventions majeures (remplacement du mobilier des classes) et déménagement (partiel ou complet) de 12 classes. Des rocades ont eu lieu pratiquement dans tous les collèges du primaire de la Ville. Elles ont également concerné les services des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire au collège de Plan où une salle a été déplacée et réaménagée.

Acquisition et montage de mobilier supplémentaire (complet pour 2 classes, partiel pour 4 classes). L'inventaire du mobilier scolaire s'élevait fin 2013 à 11'278 pièces. Valeur incendie : Fr. 6.6 mio.

#### Ecole à la montagne

Tous les séjours prévus dans le cadre de l'organisation scolaire se sont déroulés dans de très bonnes conditions, malgré les changements intervenus.

Durant les 5 dernières semaines de l'année, des camps Jeunesse & Sport (J+S) ont permis à 94 élèves des classes de 6<sup>e</sup> (6<sup>e</sup> HarmoS) de bénéficier d'activités sportives variées: VTT, curling, escalade, tennis, courses d'orientation, hockey sur glace, badminton, uni-hockey, piste Vita, patin à glace, frisbee ultimate, jonglage, monocycle.

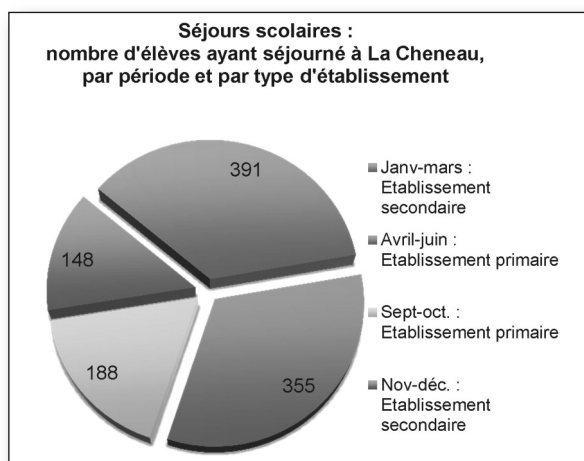
Les séjours extrascolaires représentent 35 nuitées au total. Seul 1 camp de 3 jours (Lémania Coccinelle) a été facturé. L'utilisation du chalet par des partenaires publics (colonie, camps sportifs, séminaire Crescendo, Choeur d'enfants, La Lyre), n'a pas permis de trouver des plages intéressantes pour la location à des tiers. Une réflexion

sur la valorisation du chalet en dehors des périodes réservées sera portée dès 2014.

Travaux de réfection entrepris en 2013 : rénovation façade Ouest, muret et escaliers extérieurs, peinture (économat, hall d'entrée et corridor de la cuisine), sol de la buanderie, câblage informatique et Wi-Fi. Des travaux de rénovation (cuisine et salle de bains) sont portés au budget 2014 pour la partie habitation. Le bail à loyer a également été adapté aux coûts actuels des objets loués. 1 système de régulation avec module GSM pour la gestion des alarmes de pannes et contrôle à distance a été mis en place afin de gérer les incidents de la chaudière.

Le service a également mené dès le mois d'août une analyse du mode de transports des écoliers de Vevey à Château-d'Oex et le déplacement en parallèle des bagages. Le GoldenPass ouvrira une nouvelle ligne (Vevey-Château-d'Oex via Chamby) spécialement pour les écoles de Vevey dès janvier 2014. Courant 2014, les bagages seront transportés par le train avec un système de navette pour leur transfert de la gare de Château-d'Oex au chalet. Une nouvelle circulaire d'information a été élaborée pour la rentrée scolaire dans le but d'améliorer l'information aux parents.

1082 écoliers ont séjourné au chalet comme illustré dans le graphique ci-dessous.



#### Service dentaire scolaire

Dans le cadre de la planification coordonnée avec les écoles, les dépistages annuels obligatoires pour tous les enfants des écoles primaires et secondaires sont décrits dans le tableau suivant :

Nb de dépistages	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Nb de classes	113	112	114	116	115
Equivalent élèves	2078	2106	2133	2114	2115
Elèves absents	17	26	82	50	26
<b>Total</b>	<b>2061</b>	<b>2080</b>	<b>2051</b>	<b>2064</b>	<b>2089</b>

Le nombre d'élèves présentant une denture (ensemble des dents destinées à être permanentes) correctement entretenue est stationnaire. Une baisse très légère des enfants nécessitant des soins est observée. Après 3 ans d'augmentation, la catégorie la plus à risque (bouches négligées) présente un léger fléchissement dans sa progression. Les mesures d'information et de prévention dans les classes par l'assistante dentaire restent essen-

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Direction de l'Education

Evolution de la participation communale aux coûts des soins dentaires (subsidés en Fr.)	2009	2010	2011	2012	2013
Traitements conservateurs	Fr. 16'920.85	Fr. 22'511.15	Fr. 13'454.15	Fr. 12'152.50	<b>Fr. 8'547.55</b>
Traitements orthodontiques	Fr.17'760.00	Fr. 18'014.00	Fr.16'860.00	Fr. 20'541.00	<b>Fr. 18'271.50</b>

tielles. Dans les cas complexes, des contacts personnalisés avec les parents constituent un moyen efficace de sensibilisation aux mesures d'hygiène, notamment en termes de prophylaxie anti-caries auprès des jeunes enfants.

Des dépistages obligatoires ont été menés auprès de 840 élèves du cercle scolaire de Corsier (contre 882 l'année précédente). Leur santé bucco-dentaire reste toujours meilleure que celle des élèves veveysans, mais avec un écart qui se réduit sans que l'origine soit connue : 65% des bouches sans caries ni obturations en 2013 contre 85% en 2012.

Le service de l'éducation informe systématiquement les parents sur les subsides communaux pour le financement partiel des soins dentaires conservateurs et orthodontiques. La lettre d'information habituelle a été revue en août afin d'être plus précise sur la procédure.

L'évolution de la participation communale aux frais dentaires entre 2009 et 2013 est indiquée dans le tableau ci-dessus.

La participation communale s'est sensiblement réduite dès 2012 avec l'abaissement du plafond du taux de subventionnement (de 90 à 75%) du barème communal, modifié par la Municipalité en août 2012.

Concernant les soins orthodontiques, 42 dossiers étaient ouverts au 31.12.2013, dont 6 nouveaux cas. La part à charge des parents et de la commune a été réduite pour 20 enfants grâce à l'assurance complémentaire de l'enfant. Les devis pour des soins transmis au service s'échelonnent entre Fr. 1'603.- et Fr. 12'264.-.

### Aides sociales scolaires

Sur l'année 2013, le service a traité 61 demandes de subsides pour l'ensemble des camps scolaires organisés par l'école (à l'exception des camps de dernière année d'école obligatoire). Il est entré en matière pour 49 demandes pour un total de Fr. 1'414.20.

### Aides individuelles pour les études musicales

Le taux de subventionnement pour les études musicales des enfants en âge de scolarité obligatoire ayant été abaissé de 90 à 50%, et le plafond des revenus bruts mensuels subsidiés ramené de Fr. 8'700.- à Fr. 7'300.- en 2012, les aides versées par le service ont chuté de plus de 88% pour l'exercice 2013, passant de Fr. 6'381.- à Fr. 755.80.

### Ecole de musique Crescendo

Le programme de formation et les diverses activités se sont déroulés selon le même mode de fonctionnement qu'en 2012. A la rentrée scolaire, Crescendo comptait 68 élèves de 5 à 18 ans, encadrés par 8 enseignants, qui, en regard des années précédentes, se répartissaient comme ci-contre.

L'année 2013 a vu une sensible augmentation du nombre d'élèves en classe de solfège et initiations (14 contre

23 en 2012). La tentative d'élargir l'offre musicale aux hautbois et basson n'a pas abouti à une ouverture de classes. L'orchestre et l'ensemble de percussion regroupaient 20 élèves fin 2013 et s'est produit 5 fois.

En dehors des cours individuels hebdomadaires et des répétitions de l'orchestre, les principales activités qui ont ponctué 2013 ont été les suivantes :

14-26.1 et 3-14.6: journées « cours/portes ouvertes », 9.2: évaluation des classes instrumentales, 18 au 23.2 : séminaire à Château-d'CEX (18 élèves, 11 accompagnateurs), mars-avril : bulletin Poco à Poco (1 seule édition en 2013), 22.6: concours interne « Le prix du pupitre », 27.6: évaluation classe de solfège, 29.6: participation Schubertiade à Pully (28 élèves), 5.7: concert Fête des écoles, 29.8: 1<sup>res</sup> répétitions avec l'orchestre, 30.8: séances d'informations aux parents pour la rentrée scolaire, 2.9: rentrée musicale, 28.9: concert association Vevey-Ouest (20 élèves), 5.12: concert Fondation les Eglantines, 14-15.12 : concerts annuels avec La Lyre, 18.12: concert de Noël, Centre de jour Panorama.

Suite à l'entrée en vigueur en 2012 de la loi sur les écoles de la musique (LEM), la DEJS a entamé dès juillet une analyse des différents scénarii possibles pour l'avenir de l'école. Crescendo doit, depuis l'entrée en vigueur de la loi, se détacher administrativement de la Ville pour pouvoir obtenir des subsides cantonaux, en contrepartie de la contribution sociale versée par les communes depuis 2012. La DEJS a présenté le 9.10.2013 les variantes possibles à la commission municipale Crescendo et soumettra à la Municipalité une proposition dès janvier 2014.

Répartition des élèves par classes musicales	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Solfège et initiation	12	14	14	<b>23</b>
Trompettistes	5	5	7	<b>6</b>
Trombonistes	2	3	2	<b>1</b>
Saxophonistes	13	11	12	<b>9</b>
Clarinettes	7	6	5	<b>5</b>
Cornistes	2	2	3	<b>5</b>
Flûtistes	6	7	9	<b>6</b>
Percussionnistes	8	11	14	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>59</b>	<b>66</b>	<b>68</b>

### Conseillère sociale école-famille

La conseillère sociale école-famille (CSEF) offre des prestations aux élèves scolarisés à Vevey, à leurs parents et aux enseignants. Elle assume un rôle de soutien, d'écoute et d'orientation. Les problématiques abordées en 2013 ont été multiples : absentéisme, comportements inadéquats, difficultés d'intégration, problématiques d'ordre familiales (éducation, conflits, violence), difficultés sociales et/ou financières, etc. Le tableau ci-dessous récapitule le

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Direction de l'Éducation

nombre de demandes traitées en 2013, par origine, avec un comparatif sur les quatre exercices précédents. Chaque demande correspond à l'ouverture d'un dossier pour une famille.

Origine et nombre des demandes					
	2009	2010	2011	2012	2013
Ecole primaire	40	26	18	22	27
Ecole secondaire	16	26	7	8	5
Parents	4	13	6	7	5
Service PPLS	3	3	4	5	2
Service dentaire	1	1	1	5	0
Services extérieurs	0	1	1	4	2
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>70</b>	<b>37</b>	<b>51</b>	<b>41</b>

La complexité des cas exige toujours plus de temps pour les traiter. En 2013, des situations complexes déjà connues et concernant des écoliers du primaire (env. 40) ont principalement mobilisé la conseillère. 145 heures d'entretiens ont été réalisées. La conseillère a également pris part à 42 réseaux et participé à de nombreux groupes interdisciplinaires. Orientés par la conseillère à la Villa St-Martin (accueil socio-éducatif de jour) ce sont 6 enfants qui ont bénéficié de ses prestations en 2013, dans le cadre d'une collaboration pluridisciplinaire.

Le poste a été rattaché au secteur Gingko-travail social de proximité du service jeunesse dès le 2<sup>e</sup> semestre. Ce rattachement vise à améliorer les interactions entre les collaborateurs des différents services concernés, actifs auprès d'une population aux problématiques similaires. Ce rapprochement a également eu pour but de briser l'isolement dans lequel la conseillère travaillait antérieurement.

L'augmentation de la dotation du poste par l'engagement d'une 2<sup>e</sup> personne fera l'objet d'une analyse par la DEJS dès 2014. Elle intégrera le vœu N° 7 exprimé en 2011 par la commission de gestion.

### Etablissements primaires et primaires et secondaires

240 enseignants (129 de l'établissement primaire (EP) et 111 du primaire et secondaire (EPS)) engagés à des taux de travail partiel assuraient l'encadrement de 2140 élèves à la rentrée 2013-2014.

L'évolution des effectifs, en regard des quatre dernières années scolaires, est illustrée dans le tableau ci-contre, avec la nouvelle dénomination HarmoS pour les différents degrés scolaires.

Dans le cadre du rapatriement des élèves dans le cercle de Puidoux-Chexbres, ce sont 15 élèves des classes VSB qui ont quitté l'EPS au terme de l'année 2012-2013. Actuellement, 50 enfants sont encore enclassés à Vevey, dont 15 en VSB.

### Evolution des besoins en locaux scolaires

La projection des besoins en classes et en salles de dégagement pour les prochaines années sera réactualisée en 2014. L'expérience en lien avec la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire et l'organisation du programme par filières, permettra de revisiter la projection présentée dans le précédent rapport de gestion.

L'évolution des besoins en locaux scolaires devient chaque

Répartition des écoliers par établissement (primaire (EP) et primaire et secondaire (EPS)) et cycle							
	HarmoS	Ancien nom	2009	2010	2011	2012	2013
<b>EP</b>			<b>Evolution des effectifs au 1.10.13</b>				
Cycle 1	<b>1+2P</b>	CIN	348	410	400	358	<b>398</b>
Cycle 1	<b>3+4P</b>	CYP1	329	317	355	409	<b>413</b>
Cycle 2	<b>5+6P</b>	CYP2	337	349	330	313	<b>320</b>
Cl. dvlp	<b>DEP</b>	ERP	62	48	42	45	<b>43</b>
<b>Total EP</b>			<b>1076</b>	<b>1124</b>	<b>1127</b>	<b>1125</b>	<b>1174</b>
<b>EPS</b>			<b>Evolution des effectifs au 1.10.13</b>				
2 <sup>e</sup> cycle primaire	<b>7+8P</b>	CYT	337	329	323	324	<b>321</b>
VSO7-9		VSO	168	175	179	173	
VSG7-9		VSG	175	173	202	194	
VSB7-9		VSB	226	227	229	247	
Voie sec.		<b>9VG</b>					<b>97</b>
Voie pré gym.		<b>9VP</b>					<b>74</b>
Voie second.		<b>10+11VG</b>					<b>141</b>
VSO		<b>10+11VSO</b>					<b>111</b>
Voie bac.		<b>10+11VSB</b>					<b>171</b>
Cl. dvlp	<b>DES</b>	ERS	79	70	54	47	<b>51</b>
<b>Total EPS</b>			<b>985</b>	<b>974</b>	<b>987</b>	<b>985</b>	<b>966</b>
<b>TOTAL EP + EPS</b>			<b>2061</b>	<b>2098</b>	<b>2114</b>	<b>2110</b>	<b>2140</b>

année plus préoccupante. L'utilisation optimale de l'ensemble des 117 classes réparties dans les 15 bâtiments scolaires veveysans (hors salles spéciales), montre qu'il aura fallu une collaboration très soutenue et proactive de tous les partenaires (écoles, direction de l'architecture et des infrastructures (DAI), DASF, service des gérances notamment) pour assurer l'enclassement de tous les écoliers, en particulier ceux du primaire (+49 enfants à la rentrée 2013-2014) et garantir un enseignement malgré tout de qualité dans un environnement acceptable. La transformation et la réaffectation de locaux, les réaménagements, les rocades, etc., ont permis de trouver des solutions satisfaisantes, mais l'année 2014 s'annonce d'ores et déjà encore plus tendue. Un problème connexe est la disponibilité de salles pour les activités sportives (rythmique notamment pour le primaire) suffisamment proches du collège afin de ne pas perdre des heures en déplacement: là aussi le manque de salles se ressent fortement.

S'agissant du secondaire, l'augmentation des besoins en classes de dégagement notamment, impératives dans le cadre de la nouvelle organisation scolaire, a montré qu'il deviendra là aussi difficile de faire face à l'accroissement des effectifs dans un système qui tend à devenir plus rapidement que prévu au vu de l'évolution démographique, sous-capacitaire.

Gageons que la créativité de l'ensemble des acteurs concernés, leur proactivité et leur capacité à s'adapter momentanément à des solutions transitoires, permettront d'atteindre l'échéance de la construction du nouveau collège dans un état d'esprit positif et constructif.

### Frais de transport et de repas des élèves veveysans scolarisés dans d'autres établissements

La commune participe aux frais de déplacements et de repas des élèves veveysans scolarisés dans des établis-

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Direction de l'Éducation

---

sements publics en dehors de la commune. Au 31 décembre 2013, 17 élèves étaient inscrits en classe de raccordement I (élèves orientés vers la voie générale) et 6 en raccordement II (élèves orientés vers la voie baccalauréat) dans l'établissement scolaire de Montreux-Est. Seuls 2 élèves veveysans étaient engagés dans une filière sport/études (hockey sur glace et handball).

### Scolarisation hors Vevey

Depuis la rentrée scolaire 2013, le contrôle de l'obligation scolaire des élèves veveysans, sur la commune ou à l'extérieur de celle-ci, n'est plus du ressort du service, mais de la direction de l'établissement concerné (LEO art. 55). En regard des 2'140 élèves inscrits dans les établissements du primaire et du secondaire de la ville, la scolarisation des élèves hors système scolaire public semble être restée stable par rapport aux années précédentes (254 pour l'année scolaire 2012-2013), mais les valeurs pour la rentrée n'ont pas pu être transmises dans les temps par les écoles.

### Jumelages et échanges de classes

L'organisation d'un stage d'arts visuels à Carpentras (France) a été reportée, de même que l'échange de classes avec Müllheim (Allemagne).

### Camps, courses et activités extrascolaires

Le service contribue au financement des camps, courses d'écoles et journées à ski pour les élèves 5-6P HarmoS. Des camps de ski pour les élèves de 10P HarmoS se sont déroulés à Bruson (Crosets), Ovronnaz et Salvan. 8 classes du 2<sup>e</sup> cycle primaire 7 et 8P ont participé à deux semaines de camps d'automne dans le Jura, aux Emibois et aux Rouges-Terres en automne.

Le service a financé la location de l'équipement de ski, soit 303 paires de ski et 282 casques pour un montant total de Fr. 15'150.-.

Des voyages de fin d'études (classes 11P) ont eu lieu en mai en Italie (Gênes et Toscane), en Suisse (Les Hautes) et en France (Alsace et Carpentras).

### Transport

Le transport des écoliers pour les activités sportives obligatoires durant les heures de cours (piscine) et les classes de développement n'ont pas fait l'objet d'une statistique en 2013. Un dépassement de 15% est lié à l'augmentation du nombre d'élèves enregistré. Une analyse sera faite en 2014.

### Usage extrascolaire des salles de classe

18 salles ont été louées pour au total 62 heures hebdomadaires de formation. Les utilisateurs sont des associations offrant des cours de langue et de culture étrangères dans le cadre des mesures de soutien à la promotion de la langue première (portugais, italien, espagnol, albanais, serbe, macédonien, arabe, sri lankais et anglais). Le financement est assuré par une subvention de la DASF; Fr. 4'300.- ont été perçus par le service.

### Promotions et Fête des écoles 2013

26 coups de canon ont marqué l'ouverture des promotions le 4.7.2013 à 6h. Le Théâtre de Vevey a accueilli plus de 750 élèves, parents, enseignants et officiels de la Ville

pour la cérémonie des promotions organisée par l'EPS. Sous le slogan « Faire la fête autrement », un apéritif sans alcool, offert par le service, a clôturé la cérémonie sous la Grenette.

La Fête des écoles, manifestation co-organisée entre le service et un pool d'enseignants, avec le soutien de nombreux bénévoles et les services de la Ville, s'est déroulée dans la cour du collège Kratzer, le 5 juillet 2013.

Du 5 au 7 juillet, la Grande Place a accueilli la fête foraine où les écoliers ont utilisé env. 11'000 jetons de carrousels offerts traditionnellement par le service.

### Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement a siégé à 5 reprises en 2013. Les procès-verbaux des séances sont consultables sur le site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch).

Les principaux sujets ont porté sur le projet de construction du nouveau collège, le transfert de l'accueil périscolaire, le nouveau plan d'étude romand, les implications de la nouvelle loi (Leo), l'accueil de jour et la qualité des repas servis dans les cantines scolaires. Une séance extraordinaire, organisée le 15 avril a permis à M<sup>me</sup> Barbara de Kerchove de présenter le rapport de l'accueil pour enfants en milieu scolaire.

Un nouveau représentant des parents d'élèves a été élu suite au déménagement d'un membre.

### Forum parents-école

Aucun forum n'a été organisé en 2013.

### Pédibus

Aucune nouvelle ligne n'a été ouverte en 2013.

### Projets

#### Nouveau Collège

Dans le cadre de l'étude et du développement du projet de construction, la DEJS a participé à toutes les commissions dès juin 2013. La direction a piloté un groupe de travail sur le projet de bibliothèque mixte (scolaire et publique).

#### Projet « En avant ! »

Mis en œuvre à Vevey en 2009, ce projet anticipe l'entrée à l'école des enfants allophones afin de favoriser leur intégration en classe et l'apprentissage de la langue française. Cofinancé par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme et la Confédération, des cours d'une matinée entre avril et juin 2013 ont été assurés. La participation est passée de 41 enfants (16 nationalités) en 2009 à 57 (20 nationalités) en 2013. Cofinancé par la ville le projet sera élargi aux parents qui accompagnent leur enfant pour la période 2013-2014.

#### Projet Danse à l'école

Initié en 2010 ce projet vise à l'ouverture au monde de la culture, de la danse et de l'art en général avec pour objectif de favoriser le respect, la qualité relationnelle et l'estime de soi. Le projet a été consolidé en 2012-2013 avec une participation de 280 élèves (14 classes). 22 enseignants et 10 professionnels ont animé les ateliers. Il est soutenu par le service, l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) et la commission prévention Riviera, en complément à l'aide cantonale.

### Locaux du Corps des Cadets

L'ensemble du matériel du Corps des Cadets, stocké dans les combles du Collège 1838, a été inventorié en septembre puis déplacé dans le local technique du service de l'éducation, libérant ainsi des locaux.

### Brochure d'information générale

La brochure « L'école vous informe » n'a pas été rééditée. Une nouvelle mouture sera élaborée avec les écoles dès 2014.

### Collaborations diverses

Le service a collaboré avec les partenaires suivants : DGEO, Organisme pour le perfectionnement, la transition et l'insertion professionnelle, Service PPLS Riviera (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire), Centre régional d'orientation scolaire et professionnel, Centre social intercommunal, Office vaudois de l'assurance maladie, Médecins-dentistes conventionnés, CFF, GoldenPass, La Lyre, Fondation les Airelles, etc.

### Représentations diverses

Conseil d'établissement et assemblée générale des parents; Commission municipale de l'école de musique Crescendo; Commission municipale de la famille et commission municipale activités interculturelles ; Groupe de travail sur les incivilités; Comité du passeport vacances de Vevey et environs; Association des colonies de vacances et Conseil de fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne; Association du jumelage Vevey-Carpentras (jusqu'au 31.11.2013 par M. A. Bays, Président et chef de service sortant).

### Service jeunesse

#### Missions

Répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes (6 - 25 ans) en matière de loisirs, d'insertion socioculturelle et d'insertion socioprofessionnelle. Cette mission se décline en objectifs généraux :

- Permettre le développement des compétences des jeunes.
- Valoriser les attentes, les modes de vie et les valeurs des jeunes auprès de la population et des professionnels.
- Promouvoir la santé globale chez les jeunes et participer à la prévention des problèmes spécifiques.

#### Organisation

Le service jeunesse est constitué de 2 secteurs : le secteur animation qui offre des activités de terrain et le secteur Ginkgo-travail social de proximité avec deux pôles d'action : le travail social de rue et communautaire, et les activités socio-éducatives et d'insertion. La collaboration avec le réseau des partenaires communaux et intercommunaux est essentielle pour assurer la mission du service.

#### Ressources humaines

##### Composition au 31.12.2013

Personnel permanent (total 8.3 EPT - 13 personnes)

- Responsable de secteur : 0.9 EPT
- Animation : 2.95 EPT (5 personnes)
- Ginkgo-travail social de proximité : 3.75 (6 personnes dont 1 personne (0.6 EPT) à Egzeko

- Conseil social école-famille : 0.7 EPT (1 personne depuis le 1.7.2013)

Personnel non permanent

- Ginkgo-travail social de proximité : 0.6 EPT (1 personne auxiliaire)
- Stagiaires HES, civilistes et auxiliaires

Transferts

- Animateur responsable : 0.8 EPT (transfert au 31.8.2013 à La Cheneau, Ecole à la montagne)

### Direction du service

Pour la coordination du service, le responsable de Ginkgo-travail social de proximité a assuré la fonction de délégué à la jeunesse par intérim du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2013.

Le 1<sup>er</sup> juin marque l'arrivée de la nouvelle Cheffe de Service et le rattachement à la nouvelle direction. Le responsable du travail social de proximité, tout en gardant sa fonction de responsable de Ginkgo, est nommé responsable du service jeunesse le 1.10.2013.

### Secteur animation

Suite à la vacance d'1 poste (1 EPT) depuis 2012, 2 nouveaux animateurs ont été engagés en mars. Le poste d'animateur responsable à 80%, avec le départ du titulaire, a été repourvu par l'engagement d'1 animatrice à 60% (qui débutera une formation en emploi en 2014) et par l'augmentation de 2x10 % des taux d'activité de deux animatrices. 1 assistante administrative à 50 % a remplacé la titulaire pour son congé maternité.

### Ginkgo-travail social de proximité

Dès le 1<sup>er</sup> juin, la conseillère école-famille a rejoint l'équipe de Ginkgo. 2 stagiaires HES ont renforcé l'équipe sur l'année.

### Secteur animation

Malgré les nombreux changements, le fonctionnement du secteur et les prestations ont été garantis en 2013. Ces prestations sont réparties en quatre axes de travail : animation, prévention, événementiel et soutien.

### Axe animation

L'ouverture de salles de gymnastiques les dimanches au collège de la Veveyse dans le cadre d'Open Sport a permis aux jeunes de Vevey de pratiquer gratuitement des activités sportives pendant la période froide (novembre à fin mars). 1 animateur et 3 à 4 moniteurs auxiliaires encadrent des activités de football, basketball, tennis de table, danse. En 2012-2013, 50 jeunes entre 8-25 ans ont participé chaque dimanche en moyenne. 55 participants par dimanche ont été enregistrés sur le dernier trimestre 2013, dont une quinzaine de filles. En 2013 une 2<sup>e</sup> salle de gym a été réservée pour les filles. Cette activité se déroule en collaboration avec Ginkgo et le service des sports.

Pendant la période des vacances scolaires d'été, l'équipe d'animation, secondée par des moniteurs et des responsables d'ateliers, a proposé ses *animations d'été* (activités créatives, sportives, culturelles et ludiques) à la place Robin (tous les mercredis) et au Jardin Doret (tous les vendredis et deux samedis). Les jeudis *Danse / skatepark*

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service Jeunesse

/ *Jeux urbains*, pour un public dès 12 ans se sont déroulés sur la terrasse du secteur animation. Le week-end « camping à la belle étoile » à la Tour-de-Gourze a été une belle expérience et sera reconduite en 2014.

Les *Vendredis c'est permis !* ont été organisés chaque semaine, hors vacances scolaires avec des activités ludiques et sportives, intérieures et extérieures. Pendant l'hiver, les activités ont eu lieu dans les locaux de l'espace animation. Par temps clément, l'équipe se déplaçait au Jardin du Rivage. 3 moniteurs se sont relayés pour aider à mettre en place ces activités. L'animation a touché en moyenne 40 jeunes par jour pendant la saison estivale et 15 à 30 jeunes lors de la saison d'hiver, d'une moyenne d'âge entre 10 et 16 ans.

Depuis le mois de mars 2013, *Top Cheffes !*, une activité cuisine pour les filles dès 12 ans, est mise en place tous les mercredis. Développée dans l'idée d'offrir une plage réservée uniquement aux filles, elle accueille en moyenne 6 à 7 participantes.

Suite au bon retour des animations d'été, l'offre a été complétée par des animations d'automne avec des activités réparties sur 3 jours par semaine pendant les vacances d'octobre.

Des *soirées cinéma* ont également été proposées, avec un bilan très positif.

2 *stages de danse* menés par un danseur professionnel ont remporté un vif succès, avec env. 20 participantes par prestations. 1 chorégraphie montée par les participantes a été présentée à 1 soirée pour ado au Rocking Chair.

2 fois par année, le secteur animation propose des *Evénements pour ados* ; des soirées spéciales pour les 13-17 ans ont été organisées en collaboration avec des jeunes au Rocking Chair. 100 jeunes en moyenne ont participé.

Les *Animations de quartier* ont rencontré un beau succès (400 participants au total) auprès des enfants et des jeunes des quartiers de Gilamont, Place Robin et Général-Guisan. Les 6 animations de 2013 ont permis de continuer de développer les collaborations avec les associations Tremplin et Animation-Jeu Vevey, et avec la Villa Métisse. La collaboration avec les scouts du Vieux-Mazel a temporairement été suspendue, en lien avec les événements de fin 2012 (visites des locaux, destruction de matériel et dégâts importants dans différentes salles).

Les *Ateliers découvertes*, organisés avec Egzeko du cercle de Corsier, ont vu leur fréquentation baisser en 2013. Les causes sont difficilement identifiables mais la communication sera revue en 2014. Certaines valeurs sûres restent (sorties raquettes et confections de repas), et de nouvelles émergent : découverte de la robotique, atelier terre et cuisson primitive, initiation au djing et nouvelle collaboration avec le musée historique de Vevey en vue de découvrir le mystère des blasons qui se cachent dans la ville.

Le partenariat avec la bibliothèque médiathèque communale, le musée suisse de l'appareil photographique et le musée Jenisch a été reconduit en 2013 avec la création d'un seul et unique dépliant promotionnel regroupant leurs ateliers et ceux de jeunesse et Egzeko. Le bon accueil de cette nouvelle version confirme et appuie le partenariat. 84 enfants et jeunes se sont inscrits.

Le défraiement des encadrants et les frais de fonctionnement des ateliers sont en grande partie couverts par la participation financière demandée aux participants. Les communes de Vevey et du cercle de Corsier se sont partagés par moitié les frais de promotion et le solde des frais liés aux activités (Fr. 2'000.- à charge de Vevey).

### Axe prévention

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le secteur animation a collaboré avec les travailleurs sociaux de proximité (Ginkgo) pour l'action de prévention *PrévRiv*.

Dans le cadre de la *Semaine de lutte contre le racisme*, organisée par le bureau de l'intégration, le secteur animation a participé aux festivités du mercredi après-midi en organisant diverses animations dont un atelier de confection d'instruments utilisés dans la foulée pour un concert sur l'esplanade Saint-Antoine.

### Axe évènementiel

Pari réussi pour la 31<sup>e</sup> édition du festival *Animai* qui, malgré une météo très mitigée et humide, a su profiter des bonnes vibrations de l'édition anniversaire 2012.

Le service jeunesse a organisé le festival dans sa globalité (réservation du matériel, engagement du personnel, programmation des animations et des soirées concerts) avec le soutien des partenaires et la collaboration des sociétés et associations locales sur cinq jours :



Ateliers « Arts de Rue », programmation spécifique pour les adolescents (pratiques artistiques et sportives sous le regard et l'expertise d'encadrants).





« Disco du Rivage » du dimanche.)

Soirées musicales avec 9 jeunes formations suisses romandes (Electric Thomas, Woodmade, a Bengal Cat, March, Take Me Home, Time Connection, Sim's, Tweek et Sonic Ravens) qui se sont confrontées aux réalités d'une scène professionnelle en condition « open air ».

Les charges de l'édition se montent à Fr. 81'957.25 pour un total d'autofinancement de Fr. 31'884.90. Les recettes proviennent de la recherche de fonds (Fr. 16'000.-), de partenariats / services (Fr. 5'500.-), des recettes du bar et de la participation des stands (Fr. 10'384.90). Le coût de la manifestation à charge du service est de Fr. 50'072.35. Toutes les festivités sont gratuites, hormis le spectacle d'improvisation théâtrale professionnel du dernier soir.

### Axe soutien

#### Association de la Ferme Menthée (AFM)

Cette association gère la location de locaux de répétition à de jeunes musiciens de Vevey et de la région à des prix préférentiels. Ses activités répondent aux besoins des jeunes artistes : soutien dans la production et la promotion de leurs œuvres, mise en place d'1 festival (en collaboration avec le Rocking Chair). Durant l'année, 1 représentante du secteur animation a régulièrement siégé aux séances du comité et à l'assemblée générale qui a élu un nouveau président.

#### Associations Trepolin et Animation-Jeu Vevey

Actives en collaboration avec le service jeunesse auprès des enfants et de jeunes dans le quartier de la Place Robin pour Trepolin (depuis 2005), et de Gilamont pour l'Animation-Jeu Vevey « la Jouerie » (depuis 1984), ces associations rencontrent un vif succès. Entre 30 et 45 enfants par semaine fréquentent Trepolin et entre 60 à 100 la Jouerie. La représentante du secteur animation a participé aux séances du comité et aux 2 assemblées générales.

### Projets de jeunes

En 2013, 1 demande a été traitée : la troupe des DSky de l'école de danse « Neptune » à Vevey a obtenu un financement (Fr. 1'000.-) pour la participation de 6 danseuses au championnat du monde de Hip-Hop à Las Vegas.

### Secteur Ginkgo- social de proximité

#### Pôle 1 : travail social de proximité

##### Travail de rue

Les éducateurs ont été présents en moyenne 4 après-midis et 2 soirs par semaine dans les espaces publics fré-

quentés par les jeunes. Un rajeunissement de la population dans la rue est constaté. Si les contacts avec les jeunes sont la plupart du temps bons, voire excellents, certains jeunes restent difficiles à aborder. Les problématiques sont toujours lourdes (en lien avec la pénurie de logement, les problèmes familiaux, l'endettement, les soucis d'intégration, un parcours scolaire peu satisfaisant et exigeant, des problèmes de consommation, etc.). Tout est mis en œuvre afin que ces jeunes, de victimes deviennent les acteurs de leur vie, dans leur ville et dans la société dont ils font partie.

### Permanence sociale

La permanence sociale a été ouverte 3 après-midis et 1 matin par semaine sur toute l'année. Elle a accueilli env. 70 jeunes pour des demandes de logement, recherches d'emploi ou de formation, démarches administratives, problèmes familiaux, dettes, problématiques liées à la dépendance, problèmes statutaires.

### Projets communautaires

Dans le cadre de Prévri'13 les éducateurs ont été à la rencontre des usagers du Jardin Doret dans le but de les sensibiliser à un double problème (« littering » et consommation excessive d'alcool et de substances psychotropes). Présents 2 week-ends, du vendredi au samedi en collaboration étroite avec le secteur animation de 13h30 à 23h. La rencontre des usagers était privilégiée. Des contacts satisfaisants ont eu lieu avec quelques 100 personnes par soirée. Constat : la consommation est festive sans être forcément abusive pendant les heures de présence des éducateurs. En 2013, la prévention au « littering » a été assurée par IGSU avec qui le secteur a collaboré étroitement durant les deux semaines de présence à Vevey.

*Open Sport*: collaboration avec le secteur animation.

*Amène ta sauce*: repas gratuits servis tous les vendredis midi en faveur des gens du quartier de Plan-Dessous et des jeunes de Ginkgo. Ce projet, organisé avec la Villa Mëtisse, a réuni en moyenne 20 à 30 personnes par repas (300 durant l'année 2013).



*Pain et chocolat*: tous les lundis de 16h à 18h, 6 à 15 jeunes du quartier sont pris en charge afin de leur offrir de l'aide pour leurs devoirs scolaires. Ce soutien est également destiné aux parents.

*Lémancolia*. 4 jeunes de Ginkgo ont été engagés par le musée Jenisch pendant la durée de l'exposition en étroite collaboration avec le secteur.

*Brisolée et journée Noël*: ces 2 moments ont rassemblé en fin d'année jeunes, membres du réseau, amis et Municipaux.

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Secteur Ginkgo

### Pôle 2: Ginkgo

Les activités socio-éducatives permettent de renforcer le lien et la confiance avec les collaborateurs. En 2013, 6 sorties de 1-2 jours ont été organisées pour env. 60 jeunes. Des cours de relaxation, un atelier « jeux de société » et un atelier lecture ont été proposés chaque semaine. 1 fois par mois, 1 soirée cinéma a été organisée autour d'un thème à choix. 2 sorties théâtre ont été fort appréciées. 4 jeunes ont participé à des activités de jardinage avec la direction des espaces publics et son secteur parc et jardin qui a mis à disposition un lopin de terre.



*Coup de Pouce Emploi Jeune (CPEJ)*: la mesure, après un entretien d'admission avec le responsable de Ginkgo, permet aux jeunes d'intégrer :

- L'atelier « emploi » pour élaborer CV et lettre de motivation, prendre contacts avec les patrons, etc. ;
- L'atelier « communication et attitude » qui permet de travailler sur les attitudes corporelles et la confiance en soi ;
- Les appuis scolaires pour bénéficier de deux heures d'appuis scolaires hebdomadaires, données en partie par des bénévoles et en partie par des personnes engagées par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) ;
- Le suivi éducatif avec un accompagnement du jeune dans ses recherches d'insertion professionnelle. Une attention particulière est mise sur les problèmes rencontrés par le jeune. Durée de la prise en charge : de 7 mois à 1 année.

En 2013, la mesure d'insertion CPEJ a été fréquentée par 92 jeunes. Près de la moitié d'entre eux a trouvé un apprentissage, un emploi ou s'est inscrit dans une école professionnelle. Une collaboration a débuté en 2013 avec une infirmière indépendante vers qui les jeunes qui présentent des problèmes de santé peuvent être orientés.

Le programme d'accompagnement pour les adolescents est un programme pérennisé en septembre 2013 et intégré aux prestations fournies par Ginkgo. Il inclut des entretiens individuels et familiaux, un soutien éducatif, de la médiation, des appuis scolaires, des activités socio-éducatives et du soutien dans les démarches administratives et juridiques. Il vise à maintenir, cas échéant, à restaurer la confiance en soi et envers les adultes, créer ou recréer du lien social, construire des savoirs nécessaires afin de se projeter dans l'avenir. Les bénéficiaires sont des mineurs, âgés de 12 à 18 ans résidant dans le périmètre de compétences de l'Office régional de protection des mineurs de l'Est vaudois (ORPM Est - districts d'Aigle, La-

vaux-Oron et Riviera-Pays-d'Enhaut). 30 mineurs ont été suivis et les demandes progressent. Le SPJ a été sollicité pour le financement d'1 poste supplémentaire.

*Permanence socio-juridique Jet Service Riviera*. Antenne de la permanence Jet-Service du Centre Social Protestant de Lausanne) elle est ouverte un après-midi par semaine dans les locaux de Ginkgo. 140 consultations ont été assurées en 2013. Des solutions sont recherchées afin de pérenniser le financement de la mesure.



### Travail de réseau

De nombreux jeunes sont suivis par les éducateurs de proximité en complémentarité avec le Service de Protection de la Jeunesse, les éducateurs du Tribunal des Mineurs, le Centre Social Intercommunal de Vevey, des enseignants et divers professionnels des écoles, les services d'orientation professionnelle et certaines unités de soins régionales. Des actions ponctuelles ont été menées: formation organisée par le SPAS pour les assistants sociaux et les collaborateurs des mesures d'insertion sociale; collaboration avec l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques (EESP) en tant qu'intervenants ponctuels, experts ou directeurs de mémoires ; participation au comité de pilotage de l'antenne Est de Départ (DEpistage, PARrainage et Traitement d'adolescents consommateurs de substance) ; participation à la Plateforme des travailleurs sociaux vaudois (TSP) ; au groupe des travailleurs sociaux hors murs romand (TSHM) ; à l'Association Forum Jeunesse Riviera ; plateforme « ado » et plate-forme « jeunes, alcool et espace publics » du groupement romand d'étude des addictions (GREA).

### Représentations diverses du service jeunesse

Collaboration avec les lieux de formations sociales : HES.SO, SUPSI (Tessin) et UNIL ; collaboration avec le réseau social et d'animation local et régional (Addiction, Action Communautaire et Travail Social, Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ; Animations jeunesse de La Tour-de-Peilz et Montreux, Service de Protection de la Jeunesse, Service de Prévoyance et d'Aide Sociale, CHUV, Fondation de Nant, DEPART, CSP, etc. ; collaboration avec la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA), le Centre d'informations et de prévention du tabagisme, Radix ; collaboration avec les différents services communaux (écoles, direction des affaires sociales et familiales, direction des espaces publics, direction de l'architecture et infrastructures, service des ressources humaines, direction de la culture, etc.) ; participation à différentes commissions techniques en lien avec la construction du

nouveau collège ; participation à la commission municipale « jeunesse », au groupe de conduite du projet urbain d'intégration Général-Guisan et au Conseil d'établissement.

### Egzeko-

#### Animation jeunesse du cercle de Corsier

##### Organisation

Depuis sa création en 2008, le cercle fonctionne avec 1 animateur à temps partiel. La gestion administrative et l'encadrement sont assurés par le service jeunesse de Vevey, sous la responsabilité du responsable de secteur. Le service est rattaché à l'association scolaire intercommunale du cercle de Corsier. Un groupe de conduite, constitué de délégués municipaux des 4 communes, veille au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées afin que l'animation jeunesse du cercle corresponde aux besoins et aux attentes de la population. A partir du 1.1.2014, Egzeko sera géré exclusivement par le cercle de Corsier. Les ateliers découverts ou les nombreuses collaborations concernant la prévention, Animai, etc. seront maintenus.

Un bureau de fonctionnement est établi au sein de l'administration communale de Corsier. L'espace Egzeko à Corsier, permet des rencontres et réunions avec les jeunes dans un lieu adapté. D'autres locaux sont encore mis à disposition par les quatre communes.

##### Ressources humaines

###### Composition - EPT au 31.12.2013

- Animateur : 0.6 EPT (1 personne).

##### Conseil - Accueil - Information

L'animation jeunesse du cercle a été sollicitée pour des conseils et informations dans divers domaines tels que:

- Conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.) ;
- Rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes, avec des comités de sociétés locales, avec des parents, avec l'APé (Association des parents d'élèves) du cercle de Corsier ;
- Collaboration avec les réseaux professionnels de la région ;
- Membre du groupe de prévention du Groupement romand d'études sur les addictions.

##### Collaborations

L'animation jeunesse du cercle de Corsier collabore avec des professionnels de différents milieux :

Communal : services communaux de la Ville de Vevey ; scolaire : direction d'établissement du cercle, enseignants, médiateurs, infirmière ; secteurs sociaux-éducatifs : Ginkgo, Action Communautaire et Toxicomanie, service jeunesse Vevey, sport & jeunesse La Tour-de-Peilz, animation jeunesse Montreux, SEMO, etc.) ; culturel : sociétés de développement des communes du cercle, sociétés locales du cercle, association Impro Riviera Events, etc. ; préventif : Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, police, etc. ; Conseil d'Etablissement du cercle de Corsier ; association intercommunale scolaire et Conseil d'établissement des communes du cercle de Corsier ; Groupe Santé scolaire du cercle de Corsier ; projet Trans-

ports scolaires – Apé et communes du cercle de Corsier ; projet Stop suicide - Association Stop Suicide/Genève ; rencontres « jeunesse+ + » - Police Riviera.

##### Travail avec des jeunes et/ou leur famille

Selon les besoins, un accompagnement de jeunes et leur famille vers les ressources du réseau a été mis en place.

##### Formation/conférence

Participation à la 2<sup>e</sup> plate-forme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse 9.10.2013 et participation à la 2<sup>e</sup> Conférence nationale Jeunes et violence/workshops et débats 14-15.11.2013.

##### Activités

*Egzeko fait du sport / Jongny-Corseaux-Corsier* : sports, jeux et rires ont été au rendez-vous dans les salles de sport du collège de Corseaux les mercredis de 16 h à 17 h 30, de Jongny les vendredis au printemps de 16 h à 18 h et de Corsier, en novembre et décembre. Entre 8 et 30 jeunes ont été présents à chaque séance.

*Ateliers découverts* : proposés tout au long de l'année en partenariat avec le secteur animation du service jeunesse de la Ville de Vevey. 84 enfants et jeunes ont participé.

*T'es Kapla* : pour fêter ses 5 ans d'existence, Egzeko a organisé, du 21 au 24 mars, 4 jours d'ateliers de construction en collaboration avec KAPLA Lyon. 6 classes enfantines et primaires ont pu profiter d'ateliers en petits groupes le jeudi et le vendredi. Le week-end, 2 journées tout public « de la poussette à l'EMS ! » ont été organisées et ont rencontré un succès extraordinaire, sachant que plus de 600 enfants ont participé aux activités proposées, et presque autant de parents. Pour le bon déroulement de ces ateliers, ainsi que pour l'accueil et la gestion de la buvette, 2 classes de 9<sup>e</sup> année de l'Etablissement scolaire du cercle ont été engagées. Deux vidéos en timelapse ont été réalisées par un vidéaste professionnel et sont en ligne sur la page Egzeko des sites communaux.

*Collaboration Animai* : à la suite de l'organisation d'un atelier découverte DJ au printemps, la soirée du dimanche soir du festival veveysan Animai a été créée en collaboration avec le service jeunesse de la Ville de Vevey.

*33<sup>e</sup> Marché des Vins de Chardonne* : 6<sup>e</sup> parcours « Aux jus de raisin » : dégustation de spécialités sans alcool à base de jus de raisin d'appellation AOE-C (appellation d'origine Egzeko – Chardonne) et concours. 200 dégustateurs ont participé à la manifestation.

*Impro&Co* : l'offre culturelle a été ponctuée par la création d'un spectacle d'improvisation théâtrale, pensé et interprété par l'équipe d'improvisation du cercle de Corsier, accompagnée par celle de la Riviera.

*Tournoi de baby-foot géant* : en collaboration avec la Société de développement de Corseaux, et organisé et géré par les jeunes, une drôle de construction a envahi, le temps d'un après-midi, le terrain de basket du collège de Corseaux, dans le cadre de sa fête du village.

*Attitude Zen* : une respiration pour les examens oraux : 5<sup>e</sup> édition aux abords de la cour d'école du collège de Corsier. Un espace réservé pour les élèves en examens.

*Bal des promotions* : 6<sup>e</sup> édition dans le hall d'entrée du collège de Corsier, redécoré pour l'occasion dans le

thème de la plage, des grillades et des maillots de bains !  
*1<sup>er</sup> août, Corseaux et Corsier* : en collaboration avec les sociétés de développement des 2 villages, le traditionnel « atelier lampion », et son petit frère « maquillage » ont vu une soixantaine d'enfants créer leur propre œuvre d'art lumineuse dans la maison de commune de Corseaux, puis participer au cortège familial pour rejoindre la fête au Parc Chaplin. Cette manifestation a été organisée avec 5 jeunes.

*IGLOO ZEN – Corsier en fête* : un espace dédié aux jeunes sous l'appellation IGLOO ZEN, dôme de 50 m<sup>2</sup> avec bar lounge pour les moins de 18 ans, ainsi qu'un concept de prévention sur l'ensemble du site. 2 travailleurs sociaux de Ginkgo, accompagnés d'un(e) jeune du Cercle, sont allés à la rencontre des groupes de jeunes en périphérie des tentes : 450 boissons servies, dont 150 contre des bons distribués par les travailleurs sociaux à des jeunes (15-18 ans) qui n'auraient certainement pas rejoint cette partie de la fête.



*Route du Miel, Chardonne* : 2<sup>e</sup> édition du parcours dégustation-découverte. Le stand Egzeko était, cette année, dédié à des jeux préparés par les jeunes. « Etanche ta soif », la fameuse boisson naturelle à base de miel, a été servie tout au long de la journée.



*Campagne d'affichage de prévention du suicide, journée mondiale 10 septembre* : distribution et pose de matériel officiel, dans les abords des 4 maisons de commune.

*2<sup>e</sup> Jongny Contest* : concours de trottinette samedi 28 septembre ouvert à tous et organisé par 2 jeunes du cercle. Plus de 30 « riders », débutants et pros ont participé.

*Tournoi de foot, Chardonne* : Organisé à la salle de gym de Jongny, 20 jeunes ont pu « taper dans le ballon ».

*Accueil des nouveaux citoyens, Corsier* : collaboration et coordination avec les autorités communales dans une re-fonte « pas à pas » de la soirée annuelle réservée aux jeunes ayant atteints la majorité.

*Impro d'âne découverte* : parti d'un soutien à un projet de jeunes, permettant aux écoliers pratiquant des cours d'improvisation théâtrale de se rencontrer et de participer à 2 stages avec des comédiens professionnels, Egzeko a mis en place 2 soirées spectacles et aménagé la salle du Conseil de Corsier en un café-théâtre : succès immense puisque les deux représentations ont affiché « complet ».

*Bal de Noël* : renommé pour l'occasion « Bal des étoiles », le traditionnel rendez-vous des élèves de 9, 10 et 11<sup>e</sup> a connu, une fois encore, une participation impressionnante (presque 200 jeunes).

### Subventions projets de jeunes

- Soutiens logistiques à différents petits projets limités dans le temps ;
- Soutien à plusieurs étudiants ou apprentis dans leurs recherches de formation ;
- Projet Improbox, à l'intention des jeunes du cercle et de la Riviera, réunissant pour 1 week-end des ateliers d'improvisation théâtrale ;
- Projet Championnat d'Europe U20 d'athlétisme pour un jeune du cercle, qualifié pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive à défendre les couleurs de la Suisse au plus haut niveau junior de compétition ;
- Projet d'ateliers de théâtre par l'équipe de Cercle d'improvisation théâtrale, pour des comédiens régionaux.

### Espace Egzeko

- Organisation de plusieurs ateliers découvertes dans les locaux, et de rencontres avec les différents comités (d'organisation) tout au long de l'année ;
- Mise à disposition de l'Espace Egzeko à différents partenaires ou groupes locaux (repas, séances, rencontres).

### Bilan général

Un 5<sup>e</sup> anniversaire fêté dans la joie, le jeu et la rencontre entre générations : un pari osé mais réussi ! Les petits cours d'eau, dit-on, forment nécessairement les grandes rivières, et c'est assurément l'image marquante de cette année 2013. Que ce soit dans les activités proposées, ou dans les rencontres, entretiens et conseils proposés, les « anciens », jeunes adultes et pour, certains, ou vivant en couple, ou indépendants financièrement, ou parents, se sont joints à la vie d'Egzeko.

### Service des sports

#### Missions

La mission prioritaire du service est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'événements et d'activités sportives.

Les autres missions du service des sports sont les suivantes :

- Promotion et soutien du sport associatif veveysan et régional ;
- Gestion et utilisation optimale des infrastructures sportives ;

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

---

- Organisation et soutien aux manifestations sportives ;
- Activités en faveur de la jeunesse ;
- Gestion et distribution des subventions ;
- Développement et coordination d'actions intercommunales ;
- Représentations diverses.

### Plan des investissements

Les projets suivants ont mis au plan des investissements pour la législature 2011-2016 :

- Stade La Saussaz (yc crédit d'étude de Fr. 410'000.-);
- Achat d'une patinoire saisonnière.

### Organisation

De taille modeste, le service des sports est un acteur qui a l'ambition de faire rayonner le sport jusque dans le cœur de la ville. Pour cela, il peut compter sur de nombreux partenaires, associatifs, privés et publics.

### Ressources humaines

#### Composition - EPT au 31.12.2013

Personnel permanent (total 2.7 EPT (3 personnes))

- Responsable de secteur : 0.7 (adjoint du 1.1 au 30.9. à 0.5 EPT)
- Administration : 1.0
- Apprentie : 1.0 (1ère année)

Personnel non permanent

- Civiliste
- Auxiliaire, moniteurs J+S (contrats ponctuels)

Départ

- Délégué aux sports : 1 EPT (départ à la retraite au 31.10.2013)

Le service des sports a lui aussi subi des changements importants, notamment avec le départ à la retraite du délégué aux sports, à fin octobre et l'intégration du service le 1<sup>er</sup> juin 2013 dans la DEJS.

Le responsable du secteur a suivi et terminé en mars la formation de Coordinateur de sport OFSPO (Office Fédéral du Sport de Macolin). Sa nomination au poste de responsable de secteur a été fixée le 1.10, avant le départ du délégué aux sports, afin de préparer la transition dans les meilleures conditions. Le secrétariat est assuré par une collaboratrice qui encadre également une apprentie de commerce de 1<sup>er</sup> année. 1 équipe de moniteurs auxiliaires (env. 30 personnes brevetées Jeunesse & Sports) est engagée à temps partiel pour assurer les activités du sport scolaire facultatif.

Dans l'optique de l'intégration du personnel de la piscine à la DEJS au 1.01.2014, les cahiers des charges ont été revus et remis à jour dès juillet avec les nouvelles exigences sécuritaires. Les dossiers du personnel auxiliaire ont été transférés au service fin 2013.

Le cahier de charges du futur responsable technique des installations sportives est en élaboration en vue de la mise au concours du poste dans le courant de l'année 2014.

### Promotion et soutien du sport associatif veveysan et régional

Le service des sports s'implique activement dans la promotion du sport auprès de toute la population (5 à 99 ans) afin de développer une offre d'activités et d'événements

sportifs populaires. Il joue un rôle de facilitateur pour l'utilisation des infrastructures sportives communales. Le service est également une plate-forme d'information (animation, coordination, soutien, aiguillage, conseil) et il favorise les contacts et les interactions entre les sociétés sportives du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut (réseau local et régional).

Le point fort du service des sports est qu'il peut s'appuyer sur un réseau associatif d'excellente qualité et des partenaires communaux et intercommunaux avec lesquels les collaborations sont fructueuses.

Les pratiques sportives ayant évolué ces dernières années, l'activité physique se pratique de plus en plus souvent de manière individuelle, en dehors d'une structure associative. Afin de faciliter l'accès au sport pour tous, la ville de Vevey a proposé pour la troisième fois des sessions d'« Urban Training » durant tout l'été 2013. Les séances gratuites et ouvertes à tous ont eu lieu les mercredis soir entre mai et septembre. Le projet, dirigé par un coach professionnel, propose une activité physique en groupe dans le cadre d'un parcours santé à travers la ville. Le groupe exploite les équipements urbains à des fins sportives. Plus de 500 personnes ont fréquenté les 18 séances de cette nouvelle forme d'activité physique en plein air, au cœur de la ville.

Dans le cadre de la promotion du mouvement au travail, et en collaboration avec l'association Vevey-sur-Glace (VSG), le service des sports a lancé deux campagnes « Midi Actif - Patinage » en 2013 ; la première de janvier à fin février et la deuxième en décembre. Le but est d'offrir aux collaborateurs de la Ville de Vevey la possibilité de pratiquer gratuitement des activités physiques douces à des plages horaires facilement accessibles (pause de midi, entre 12h et 13h30). Le service a financé la mesure sur la base d'un prix d'entrée de Fr. 1.50 refacturé par VSG.

Suite au succès de l'édition 2012, le concept d'Open Sport a été remis sur pied en collaboration avec le secteur animation du service jeunesse.

Le service des sports a collaboré avec l'ASR (Association Sport Riviera) pour l'organisation d'une visite informative du nouveau Centre d'analyse sport & santé de l'Université de Lausanne proposée aux clubs de Vevey afin de les renseigner sur les possibilités d'expertise, de recherche et d'infrastructures dédiées à la préparation physique. Une quinzaine de représentants de clubs ont participé à ce voyage instructif, organisé sur le campus de Dorigny au mois de mars.

Actuellement une trentaine de sociétés sportives de Vevey encadrent avec compétence plus de 3'300 jeunes âgés de 5 à 20 ans. Pour les plus importantes d'entre elles, un tel nombre de licenciés nécessite une excellente organisation ainsi que des locaux administratifs adaptés à la bonne gestion du club (salle de conférence et secrétariat). Le service des sports a commencé à recenser les locaux communaux utilisés actuellement par les sociétés sportives afin d'avoir un inventaire clair et précis qui permettra d'identifier les éventuelles disponibilités susceptibles de combler leurs besoins en espaces administratifs. L'objectif final est de rédiger et signer des conventions avec chacun des clubs utilisateurs dans le courant de l'année 2014. Au 31.12.2013, trois conventions ont été établies : celle avec le Judo-club Vevey-Rivera (utilisation

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

du dojo au collège de Plan) a été validée et signée le 1.9.2013. Deux autres conventions ont également pu être validées par la Municipalité et soumises au club (l'une avec le Vevey Natation Riviera pour l'utilisation de locaux à la piscine de Vevey-Corseaux Plage et l'autre avec l'association Vevey-sur-Glace pour l'exploitation de la patinoire mobile couverte au Jardin du Rivage).

### Gestion et utilisation optimale des infrastructures sportives

Le service des sports gère les plannings d'utilisation de l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la ville de Vevey, soit 13 salles de gymnastique (Aviron A, Aviron B, Charmontey, Clos, Crossets, Feu, Kratzer Est et Ouest, Part-Dieu, Subriez, Tilleuls, Veveyse 07 et Veveyse 71), 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football (Copet I, Copet II, La Veyre), 1 terrain multisport en gazon (Crédeiles). A celles-ci s'ajoutent 3 salles spécifiques (dojo, escrime, musculation), 1 terrain multisport (Pra), 1 terrain de beach-volley (Jardin Doret), 1 terrain d'athlétisme (Copet III), 2 piscines (plein air et couverte à Vevey-Corseaux Plage), 1 piste finlandaise (La Veyre), 1 patinoire mobile couverte (temporaire en hiver) et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu.

Toutes ces infrastructures sont utilisées au quotidien (de 17h à 22h pour les salles de gymnastique et les terrains de football) ainsi que le week-end par une cinquantaine de sociétés, clubs, groupements divers et du public. Elles restent accessibles durant les vacances scolaires aux heures habituelles ainsi qu'en journée sur réservation particulière. Le reste du temps elles sont à disposition des établissements primaires et secondaires.

Le service soutient et facilite également l'accès aux installations à différents groupes de personnes à mobilité réduite tels que les usagers de la Fondation les Eglantines ainsi qu'à plusieurs médecins de la région qui ont mis en place des cours « santé » pour lutter contre le surpoids des jeunes.

L'entrée en vigueur du nouveau règlement d'utilisation des installations sportives et d'une nouvelle échelle de tarification adaptée a été reportée du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 1<sup>er</sup> mars 2014. La mise à disposition de ces infrastructures avec une priorité de réservation et une tarification différenciée pour les associations sportives veveysannes est un important outil de soutien et de promotion du sport auprès de la population.

Le service des sports soutient également activement les clubs dans leur recherche de plages horaires libres et de locaux disponibles à la pratique de leur sport. Par manque de salles de gym, ce sont plus de 2'600 heures qui sont louées et financées par le service des sports, à la triple salle du gymnase du Burier ainsi que dans la salle du centre sportif de la Veyre.

Le service est également chargé de la réflexion sur la conception, l'amélioration ainsi que l'entretien des installations dédiées au sport. Plusieurs projets ont été mis en route ou ont été dernièrement achevés :

- Projet de stade intercommunal de la Saussaz (prévu pour 2015). Dans le courant de l'année, différentes séances techniques avec les futurs utilisateurs ont eu lieu afin d'établir le cahier des charges. Le projet a fait

l'objet d'une mise à l'enquête au début du mois de décembre;

- Le service des sports a été consulté et a participé à plusieurs séances de coordination dans le cadre du projet d'une nouvelle salle omnisports dans le nouveau collège secondaire qui sera implanté sur l'actuel stade d'athlétisme de Copet 3;
- Suite au succès rencontré par l'édition 2012 de la patinoire mobile (sans toiture) au Jardin du Rivage avec plus de 10'000 entrées (dont 153 classes scolaires), l'achat d'une patinoire comprenant un plancher et une tente a été décidé pour l'édition 2013 afin que cet événement soit proposé chaque année dans les meilleures conditions possibles. La nouvelle structure a été ouverte au public pour la première fois le 9 novembre lors de l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> saison de la patinoire temporaire au Jardin du Rivage. La convention qui liait l'exploitant Vevey-sur-Glace et la Ville de Vevey a été revue et mise à jour par le service afin de clarifier les rôles de chaque partenaire dans le fonctionnement de l'installation; le service a également étroitement collaboré avec la direction de l'architecture et des infrastructures pour ce dossier;



- La rampe de skateboard, située près de l'embouchure de la Veveyse au Quai Maria-Belgia, a été démontée en décembre 2012, pour des raisons de sécurité, après plus de 20 ans de service. La réflexion sur 1 skatepark extérieur commun entre Vevey et La Tour-de-Peilz a été abandonnée dans le courant de l'année faute de place adéquate disponible. Les deux communes ont alors travaillé sur 2 projets de skatepark ou de skateplaza complémentaires afin de satisfaire la grande demande de la région. Une entreprise spécialisée dans la construction d'installations dédiées aux sports urbains a été mandatée afin de présenter deux projets de skatepark à l'endroit de l'ancienne rampe. Les projets feront l'objet d'une consultation de type participatif avec les différents usagers potentiels début 2014.

### Organisation et soutien aux manifestations sportives

Le service des sports est à l'origine de la plupart des grands événements sportifs veveysans. Au fil des éditions, la gestion et l'organisation de ceux-ci ont été confiées à différentes associations avec lesquelles le service travaille en étroite collaboration. Le rôle central de

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

«coach communal» englobe les domaines suivants : conseil, conception, coordination des demandes avec les différents services de la ville, mise en contact des structures concernées, soutien logistique, mise à disposition des locaux et du matériel, soutien financier et promotion. Le service est ainsi activement engagé dans toutes les manifestations régionales, nationales et internationales organisées à Vevey et dans le district. Le modeste budget d'animation disponible (Fr. 25'000.- par année) a permis de soutenir en 2013 les manifestations suivantes :

- 28<sup>e</sup> Triathlon Riviera
- Kids Triathlon Vevey
- Meeting du Lac
- 24<sup>e</sup> Course de la Vieille Ville de Vevey
- Duel intercommunal de « La Suisse bouge » - course populaire
- Grand Prix du Haut-Lac
- Vevey Super Bike
- Tout Vevey Nage
- Vevey - Lavaux up Journée de la mobilité douce
- Finales de la coupe vaudoise de volley SVRV
- et d'autres manifestations diverses d'importance régionale ou cantonale

Le service des sports a également coordonné la mise sur pied d'une trentaine de manifestations qui se sont déroulées aux Galeries du Rivage (manifestations sportives, brocante, fêtes multiculturelles, expositions, foires, lotos, etc.).



Le point fort de cette année a été la troisième édition du Thabo Rivella Day, qui s'est déroulée pour la première fois à Vevey le 29 juin 2013. Initialement prévue sur la place du Marché, la manifestation a dû être déplacée aux Galeries du Rivage pour cause de météo défavorable. L'endroit, cher aux basketteurs, a accueilli de nombreuses animations : 1 tournoi de basket 3x3 réparti sur toute la journée (avec plus de 60 joueurs), 1 « battle » de breakdance pour enfants jusqu'à 12 ans (avec une dizaine de participants qui ont offert des prestations incroyables), 1 entraînement pour les plus jeunes donné par Thabo lui-même et 1 séance de dédicaces en début d'après-midi. Cette manifestation familiale avait surtout pour but de promouvoir le mouvement et le sport auprès des petits et des grands. Les participants ainsi que les nombreux spectateurs ont fait l'expérience unique de rencontrer l'un des ambassadeurs majeurs du sport suisse, lequel a surtout cherché à transmettre les valeurs du plaisir et du fair-play dans le sport.

### Activités en faveur de la jeunesse

La 15<sup>e</sup> édition du programme commun des *Loisirs Sportifs / Sport Scolaire Facultatif (SSF)*, ouvert à tous les écoliers de Vevey et de La Tour-de-Peilz, a rencontré un vif succès. Le programme (30 cours assurés par 45 moniteurs) a permis à quelques 900 jeunes entre 5 et 17 ans de pratiquer près de 1'000 heures d'activité physique en dehors des heures d'école en 2013. L'organisation et l'important suivi administratif sont gérés par le service des sports de la ville de Vevey qui refacture une participation à la commune de La Tour-de-Peilz. Le service des sports et de l'éducation physique du canton participe au financement. Les sociétés sportives veveysannes sont étroitement associées à l'organisation du sport scolaire facultatif puisqu'elles mettent à disposition le matériel spécifique et des moniteurs J+S. La découverte et la pratique de l'activité sportive dans un cadre non-compétitif sont un excellent moyen par ailleurs pour le recrutement de nouveaux membres pour les clubs.

*Les camps de vacances*, organisés conjointement par un groupe de bénévoles regroupés au sein de la Fondation Jolimont, par le secteur animation du service jeunesse et par l'office du sport et des installations sportives de la commune de Montreux, ont rencontré en 2013, un énorme succès auprès des jeunes. Saluons ici la mise à disposition gratuite, avec le personnel, des chalets de Leysin et Champéry par le service sport et jeunesse de la ville de La Tour-de-Peilz (apport financier et participation de son animateur). Le service des sports de la ville de Vevey contribue à l'organisation et à la coordination générale du projet. Par ailleurs le service, avec la collaboration du service de l'éducation, met à disposition le chalet de La Cheneau pour 2 camps d'été à Château-d'Oex. Cette organisation intercommunale a permis de créer un catalogue de 18 camps qui ont fait la joie d'environ 500 enfants du district, entre février et août 2013.

Chaque année, de jeunes sportifs d'élite de Montreux et Vevey participent aux Jeux internationaux des écoliers (International Children's Games). Le service des sports est activement impliqué dans l'organisation, la recherche de parrainage et l'encadrement du voyage du « Swiss Team Riviera » qui est essentiellement composé de jeunes issus de clubs ou d'associations sportives de la région. En 2013, une délégation de la Riviera, composée de 36 athlètes, 7 coaches, 2 chefs de délégation et 3 représentants des villes, s'est rendue au Canada pour la 47<sup>e</sup> édition des jeux d'été, qui s'est déroulée du 14 au 19 août 2013. La ville de Windsor-Essex a ainsi accueilli 81 délégations provenant de 31 pays différents, soit plus de 1'500 jeunes au total. Agés de 12 à 15 ans, les jeunes athlètes ont participé aux épreuves suivantes : athlétisme, baseball, basketball, gymnastique, football, natation, tennis et volleyball. Le séjour a permis des visites et des activités culturelles à Toronto. Le budget de Fr. 100'000.- est couvert par des actions de recherche de parrainages, par les communes et par les participants.

Le service des sports encourage également des projets de prévention qui touchent les thèmes du surpoids, du manque d'activité ou des addictions (J+S, La Suisse bouge, L'école bouge, Ça marche!, Youp'là bouge, Cool & Clean, etc.). La ville de Vevey, par sa richesse associative, a été choisie en juin 2012 pour le lancement d'un nouveau projet pilote de prévention en milieu sportif

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

« Smart Sport », lancé par la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) en collaboration avec le service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (SEPS). Il a pour objectif de soutenir les clubs sportifs dans la réalisation de l'engagement no. 4 de la charte « Cool & Clean » de Swiss Olympic « Je renonce au tabac et au cannabis et, si je bois de l'alcool, je le fais toujours de manière responsable » et de protéger les jeunes sportifs d'une consommation problématique de différentes substances (alcool, tabac et autres psychotropes).

Les informations recueillies (difficultés et besoins) auprès des sociétés sportives ont permis d'adapter les outils existants ou d'en créer des nouveaux, dans le but d'élaborer un catalogue de prestations (formations, procédures, ateliers et outils pédagogiques) adapté à la réalité et « sur mesure ». Les clubs-pilotes ont initié le programme dès la fin de l'automne 2012. Un accompagnement et des outils répondant aux besoins de chaque partenaire (comités, entraîneurs, coaches, parents, etc.) auront permis de mettre en place des mesures de prévention efficaces. Le « modèle veveysan de prévention », reconnu et valorisé par le Canton, servira d'exemple et permettra d'ancrer durablement des comportements sains dans le milieu sportif vaudois.

Le service a organisé la cérémonie de remise des mérites sportifs veveysans qui s'est déroulée au mois de mai aux Galeries du Rivage. Les médailles et les diplômes ont récompensé environ 300 sportifs ainsi que les moniteurs et monitrices ayant dernièrement suivi un cours J+S.

### Gestion et distribution des subventions

Les subventions communales aux manifestations sont distribuées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères régionaux d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Le montant distribué en 2013 était de Fr. 25'000.-.

Pour les clubs, la répartition se fait au travers du Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey dont le but est le soutien et l'encouragement à la formation des jeunes sportifs de 10 à 20 ans, licenciés dans un club et encadrés par des moniteurs formés. Le montant distribué en 2013 était de Fr. 100'000.-.

Selon la convention signée le 6 décembre 1995 par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Veytaux et Vevey, le *Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes* est alimenté à hauteur de Fr. 6.70 par habitant. En 2013, un montant de Fr. 508'095.- a été distribué aux clubs de la région qui ont touché Fr. 63.- par jeune actif, selon des critères d'activité et d'âge (de 5 à 20 ans).

La commune, via le service, a participé à hauteur de Fr. 0.50 par habitant au *Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage*, créé en 1997.

Le service des sports soutient également la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs et la Fondation de l'aide sportive suisse. Il officie également en tant que «Coach Jeunesse+Sport» auprès des sociétés sportives veveysannes afin d'annoncer les différents camps sportifs pour jeunes et débloquer des subventions du service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud.

Un nouveau règlement d'attribution de subventions en

matière de sport (athlètes, clubs et manifestations), basé sur les directives sur l'attribution des subventions communales, a été rédigé et entrera en vigueur dans le courant de l'année 2014.

### Développement et coordination d'actions intercommunales

#### Sport Info Riviera

A travers cette plate-forme, le sport de la Riviera possède un excellent outil de promotion et de coordination. Dans le courant de l'année 2013, le service des sports a coordonné l'annulation de la licence du logiciel Planitech (acheté à l'époque par les communes de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux, mais utilisé uniquement par Vevey), la mise à jour de la version Joomla, la migration du site internet sur un nouveau serveur et la mise à jour de toutes les informations concernant l'agenda, les camps, le sport scolaire facultatif, les clubs et les installations. En collaboration étroite avec le Système d'information du territoire (SIT), l'emplacement des installations sportives sur Cartriviera a également été intégré dans les descriptifs.

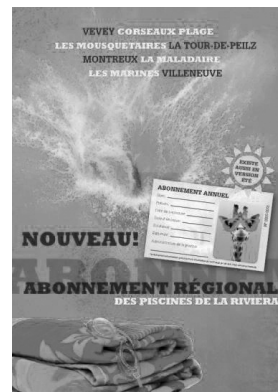
#### Abonnement régional des piscines

Un inventaire des piscines de la Riviera (Vevey, St-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve) a permis d'établir un état des lieux des infrastructures, du traitement de l'eau, des heures d'ouverture au public, des coûts et recettes annuelles. Il a mis en avant des données de tarification, des statistiques de fréquentation et les objectifs à court, moyen et long terme. Ce recueil d'informations a constitué une base de travail pour porter une réflexion sur une uniformisation des tarifs sur la Riviera et la mise en place d'un abonnement régional commun.

Si l'uniformisation des tarifs a été impossible à mettre en place (trop grande disparité dans l'offre des installations) l'idée d'un abonnement régional a par contre été bien accueillie auprès des quatre communes (Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve). Le projet a été piloté par le service des sports de la ville de Vevey (déjà à l'origine de l'inventaire), de la réflexion jusqu'à la sortie officielle de l'abonnement régional des piscines de la Riviera, le 10.10.2013.

Chaque piscine accepte les abonnements valables émis par les quatre communes partenaires du projet. Les abonnements sont en vente aux guichets d'entrée des piscines partenaires.

Cette formule représente un « plus » à la clientèle des piscines de la Riviera et s'inscrit dans le cadre de la promotion de la pratique sportive pour tous.





# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

---

### Représentations diverses

Le service des sports :

- a convoqué le 11 décembre la commission des Sports afin d'exposer les différents changements et nouveautés au sein de la DEJS ;
- est membre de l'Association suisse des services des sports (ASSS), de l'Association suisse des managers du sport (ASMS), de l'Association sport Riviera (ASR), du Fonds intercommunal d'aide aux jeunes sportifs et du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage ;
- a participé à divers congrès, conférences, séminaires, comités et assemblées générales ;
- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional.

### Conclusion

2013 aura constitué une année de changements majeurs pour les collaborateurs des trois services de l'éducation, de la jeunesse et des sports. Le départ d'un chef de service et d'un délégué aux sports, la réorganisation dans une nouvelle direction élargie, l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service, les contingences en lien avec un environnement également en mouvement, ont représenté autant d'éléments déstabilisateurs - ou stimulants - pour les équipes et pour les personnes qui les composent. Dès le mois de juin, c'est le fonctionnement des différents services qu'il a fallu présenter, expliquer, questionner et parfois adapter. Les attentes ont également évolué, les habitudes elles aussi ont été interrogées, les processus revisités, adaptés et de nouvelles procédures créées. Les tâches des uns et des autres ont également été analysées et des solutions esquissées pour améliorer l'efficacité des équipes : regroupement de tâches similaires, simplification des processus, clarification des besoins et des attentes, harmonisation des procédures, nouvelles collaborations, etc.

Ce 2<sup>ème</sup> semestre aura ainsi été une période de transition pour toutes et tous : période positive pour certains, période plus ardue pour d'autres. Que chacun, au terme de cet exercice 2013, soit sincèrement remercié et félicité pour avoir mené à bien son travail, pour son ouverture au dialogue, pour son adaptation à un service, à une direction, à une organisation apprenante, évoluant dans un environnement en perpétuel et vital mouvement.

*Elina Leimgruber, Municipale  
Manon Fawer, Cheffe de service*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012:*

***Vœu N° 4 Cahier des charges des concierges d'écoles***

***La commission souhaite que les cahiers des charges des concierges des écoles soient finalisés en 2012.***

Réponse :

En 2012, le service répondait que cette tâche était momentanément en suspens pour des raisons de surcharge de travail et qu'elle allait être finalisée durant l'automne 2012 dès l'entrée en fonction d'un adjoint administratif au service de l'éducation.

*Suivi :*

*Les concierges scolaires étant rattaché, dans l'organigramme communal, à la direction des finances (DF), c'est cette direction qui est chargée de présenter une réponse à la commission.*





# **Direction des finances**



# Des finances communales toujours dans le « rouge » A la recherche d'un budget équilibré et des solutions de financement

## Direction des finances

### Préambule

Sur le plan des finances communales, l'année 2013 s'est caractérisée par différents changements : pour l'établissement du budget 2014, nous avons utilisé un indicateur mis à disposition par l'Etat de Vaud donnant la situation des impôts facturés aux contribuables, mais pas encore payés, et cela mois par mois. Le montant de la masse fiscale dont la Commune pourra disposer et qui a été inscrite au budget devrait être ainsi très proche de la réalité.

La démarche du Budget Base Zéro (BBZ) tout au long de l'année 2013 a eu pour résultat tangible d'alléger le budget 2014 de 1,2 millions de francs, que ce soit sous forme de charges en moins ou de recettes supplémentaires. Couplées, ces deux démarches ont permis à la Municipalité de présenter in fine, au mois de janvier 2014, le budget le moins déficitaire de la législature, avec un autofinancement nettement en progrès.

Pourquoi au mois de janvier ? La Commission des finances (COFI), puis le Conseil communal se sont dit insuffisamment renseignés sur la démarche BBZ, ce qui explique le refus d'entrer en matière sur le budget en décembre 2013. Certains partis ont par ailleurs estimé que le budget de l'exercice 2014 était quand même, malgré les améliorations apportées par rapport au budget 2013, encore trop déficitaire. La COFI, en tant que commission de surveillance soumise au secret de fonction (selon la nouvelle loi sur les communes entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013), a pu être renseignée au début du mois de janvier 2014, ce qui a permis de voter l'entrée en matière puis le budget. La Commune a donc vécu sans budget durant le mois de janvier 2014, situation tout de même très exceptionnelle.

La direction des finances a choisi de diminuer quelque peu l'importance des caves de la Ville pour une période de 6 ans, permettant d'équilibrer les comptes des vignes et cave de Vevey. Mais il restera toujours assez de vin pour les Veveysans traditionnellement attachés à notre cave, ainsi que pour les nouveaux clients.

Les relations avec l'ACV (Association des commerçants de Vevey), la SIC Vevey (Société industrielle et commerciale) et la Municipalité ont été fortement resserrées, sous la forme de plusieurs rencontres, chacun des partenaires comprenant les difficultés de l'autre, à défaut de toujours trouver des solutions concrètes.

Pour la fin de cette législature, le défi est de retrouver l'équilibre des comptes, en particulier si nous souhaitons obtenir du Conseil d'Etat une augmentation du plafond d'endettement pour nos futurs investissements, en particulier le futur collège secondaire de Copet.

Que toute l'équipe des finances-gérances (direction, comptabilité, secrétariat, caisse communale, gérances, cave de la Ville et conciergerie) soit ici remerciée pour son engagement constant et pour l'esprit de dialogue que j'ai pu entretenir avec elle.

*Etienne Rivier, municipal*

## Organisation de la direction

La direction des finances comprend les secteurs d'activités suivants :

- Le service des finances
- Le service des gérances
- Le vignoble communal et la cave des « Vignes de Vevey »
- La piscine de Vevey-Corseaux plage (rattachée à la Direction de l'éducation, jeunesse et sports à fin 2013)
- Le camping de la Pichette
- Le stand de tir de Gilamont.

L'effectif du personnel (dotation prévue au budget 2013) est de 39,81 postes (EPT), non compris le personnel auxiliaire (conciergerie, piscine VCP et les 3 vigneron-tâcheurs).

## Activités du service des finances

Les activités, tâches et responsabilités du service des finances sont les suivantes :

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (suivi, bouclage et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune
- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Tenue à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres
- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de l'impôt sur les travailleurs frontaliers
- Gestion de la TVA
- Secrétariat de la Commission des finances
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité
- Examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

## Activités particulières pour l'année 2013

### Animations de Noël

La société simple « Noël à Vevey », créée en 2012, a été reconduite pour 2013. Ainsi les partenaires, soit l'Association des commerçants de Vevey, le Centre Saint-Anoine, la SIC et la Ville de Vevey ont pu réfléchir

conjointement à un nouveau concept d'animations de Noël pour le mois de décembre 2013.

Suite au bilan mitigé des cubes lumineux de 2012, l'objectif pour l'année 2013 était de retrouver un côté beaucoup plus traditionnel dans les décorations et animations prévues pour la fin de l'année.

Pour 2013, une entreprise spécialisée dans l'horticulture a été mandatée pour décorer la Ville. Des îlots de sapins blancs ont donc été installés dans la Vieille Ville et ont été complétés par de nombreux sapins dans les rues. Un important chalet de Noël a aussi été installé par l'entreprise mandatée sur la Place Scanavin pour la vente de décorations de Noël. Trois dômes ont complété ces animations. Le premier était installé à la Place de la Gare et exploité par l'Hôtel Astra, le deuxième se trouvait à la Place de l'Hôtel de Ville et était tenu par l'Association Gran Caldo. Enfin, le troisième installé au bas la Place du Marché était géré par les commerçants de ce secteur.

L'objectif était d'inviter les habitants et touristes à se balader dans la ville et leur offrir la possibilité de s'arrêter dans des endroits conviviaux et chauffés.

La décoration des giratoires de Bergère, d'Entre-deux-Villes et de la Gare était au cœur du projet et devait donner le fil rouge des animations. Leur décoration a été financée par des entreprises locales.

Notre budget étant limité, nous n'avons malheureusement pas pu investir dans les animations, musicales ou artistiques. Nous avons tout de même organisé la venue du Père Noël qui a distribué 200 sachets aux enfants. Cette animation était offerte par l'Association des Commerçants. Nous avons aussi mis en place deux parcours gourmands durant les nocturnes. Ces parcours ont été une véritable réussite pour une première édition, nous avons pu compter sur environ septante participants.

Le budget de l'édition 2013 s'est élevé à CHF 130'000.—, coût financé à hauteur de CHF 96'000.— par les partenaires de la société simple, dont la participation de la Ville de Vevey qui s'est élevée à CHF 46'000.—, montant conforme au budget.

En conclusion, nous pouvons affirmer que ces animations ont été accueillies positivement tant par les habitants, les visiteurs que les commerçants. La société simple souhaite donc garder ce concept pour ces deux prochaines années et espère pouvoir obtenir plus de ressources financières, pour notamment investir encore davantage dans les décorations, mais aussi dans les illuminations.

### Poste d'adjoint à l'économie et au tourisme

Madame Anne-Laure Bornozy a débuté son activité le 1<sup>er</sup> mars 2013. Elle était engagée pour une durée déterminée d'une année à 100%.

Durant 2013, elle a pu établir de bons contacts avec les partenaires économiques de la ville, notamment l'ACV, la SIC et Promove. Elle a participé activement à la mise sur pied du projet « Noël à Vevey », ainsi qu'à l'organisation du « Bicentenaire de la Caisse d'Epargne Riviera ». Elle a aussi proposé une réflexion sur la refonte du portail « Tourisme et Commerce » du site internet de la Ville de Vevey afin qu'il réponde davantage aux besoins de ses utilisateurs.

Pour le volet fiscal, elle a pu identifier les entreprises dont les dirigeants ne résident pas sur la Commune, vérifier le rôle des entreprises veveysannes de la Commission d'impôts.

Fin 2013, M<sup>me</sup> Bornozy a décidé de ne pas continuer ses activités en tant qu'adjointe à l'économie et au tourisme. Elle travaillera à 20% à la Direction des finances, pour poursuivre son travail dans le domaine fiscal, et a été engagée à raison de 80% au Service des affaires intercommunales (SAI).

### Nouveau règlement sur la gestion des déchets

La direction des finances a participé en collaboration étroite avec la direction des espaces publics à la détermination des aspects financiers du nouveau règlement sur la gestion des déchets qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014, avec l'introduction de la taxe au sac, la taxe de base par habitant, la taxe des entreprises. Vevey a également été désignée « commune boursière » et est mandatée par GEDERIVIERA pour calculer et gérer la redistribution de la taxe au sac aux 8 communes intéressées, avec la gestion de la clef de pondération.

### Construction du nouveau collège secondaire de Copet

Notre direction a été chargée d'étudier diverses solutions de financement du coût de la construction du nouveau collège du cycle secondaire sur le terrain de Copet III. Le résultat de ses réflexions peut être résumé comme suit (voir le détail dans le préavis n° 13/2013 concernant la demande du crédit d'étude) :

- Augmentation du plafond d'endettement fixé actuellement à 200 millions de francs
- Prélèvement de points d'impôt affectés au financement de la construction du collège
- Financement PPP (partenariat public-privé)
- Réalisation et financement par des tiers (la Commune loue le collège) : caisses de pensions, création d'une société anonyme, fonds d'investissement immobilier, Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal.

### Recours contre le budget 2013

Notre direction s'est occupée du traitement du recours de M. Roger Marinelli, conseiller communal, contre la décision du Conseil communal du 20 décembre 2012 adoptant le budget communal pour l'année 2013. Le 27 février 2013, le Conseil d'Etat a décidé de rejeter le recours de M. Marinelli, considérant qu'il était mal fondé. Le Conseil d'Etat a ainsi validé le vote d'adoption du budget de la commune pour l'année 2013 du Conseil communal de Vevey.

### Comptes de l'exercice 2013

Les comptes communaux de l'exercice 2013 seront clôturés en avril 2014 et feront l'objet d'une publication détaillée (brochure et préavis).

### Service des gérances

#### Activités du service des gérances

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune
- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires

# Direction des finances

## Service des gérances

---

- gère le domaine viticole et la cave des « Vignes de Vevey »
- s'occupe des transactions immobilières
- gère la piscine de Vevey-Corseaux plage (rattachée à la Direction de l'éducation, jeunesse et sports à fin 2013)
- gère le camping de La Pichette
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale
- établit les divers décomptes de charges (centrales thermiques, Port Franc, Panorama, etc.) nécessaires pour la facturation
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune
- tient à jour le cadastre administratif.

### Activités particulières suivantes pour l'année 2013

#### Remises de commerces

Au cours de l'année 2013, le Service des gérances s'est occupé d'une remise de commerce, soit un magasin à la rue du Simplon 31.

#### Gestion de la fin des baux du bâtiment de l'ex-EPA

Notre direction s'est occupée de trouver des solutions de relogement pour les locataires du bâtiment de l'ex-EPA afin que ceux-ci puissent libérer leur appartement dans les délais prévus, afin de ne pas retarder l'ouverture du chantier de transformation de ce bâtiment. Cette opération délicate de relogement de locataires s'est déroulée dans de bonnes conditions et le chantier de l'ex-EPA a pu s'ouvrir à la date fixée.

#### Vente du bâtiment sis ch. du Verger 10

Notre direction s'est occupée de toutes les opérations ayant conduit à la proposition de vente du bâtiment de Verger 10, qui a finalement été refusée par le Conseil communal dans sa séance du 5 décembre 2013 (résiliation des baux, procédures devant la Commission de conciliation du district, négociations pour trouver une solution de relogement pour un locataire, acte de vente signé devant notaire).

#### Droit de superficie en faveur de l'OSEO

La mise en valeur de la parcelle communale de la rue du Panorama 28-30-32 a mobilisé la direction des finances et son service des gérances tout au long de l'année 2013 (résiliation des baux, fermeture du Local et de la Kavazik, solution de relogement pour les locataires, négociation et signature du droit de superficie en faveur de l'OSEO). La démolition des immeubles de la rue du Panorama 28-30-32 a débuté dans le délai prévu et les engagements de la Commune ont été ainsi respectés.

#### Vente de la parcelle dite « du pêcheur » au quai Perdonnet

L'acte de vente conditionnelle de la parcelle communale n° 595 pour un prix de CHF 850'000.— a été finalisé et signé en janvier 2013.

#### Troupes scouts

Notre direction a trouvé des solutions provisoires de re-

gement des troupes scouts Scanavin et du Vieux-Mazel dans des containers installés dans la cour de l'Athénée et à l'arrière du bâtiment de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens (U.C.J.G.), dans l'attente d'une localisation définitive dans le périmètre du stand de tir de Gilamont après sa fermeture qui interviendra en 2014.

#### Café Littéraire

La direction des finances a participé en collaboration étroite avec le Service culturel et la Bibliothèque à l'élaboration du cahier des charges servant de base à la mise au concours et recherche d'un nouvel exploitant pour le Café Littéraire.

#### Piscine de Vevey-Corseaux Plage

L'exploitation du complexe balnéaire a enregistré la fréquentation suivante :

Bassin olympique :	du 11 mai au 8 septembre
	42'551 entrées (2012 : 41'933)
Bassin couvert :	du 3 janvier au 10 mai
	12'383 entrées (2012 : 11'991)
	du 9 septembre au 23 décembre
	8'784 entrées (2012 : 8'730)

soit un total d'entrées de 63'718 (62'654 en 2012) qui ont produit CHF. 208'684.40 de recettes (2012: CHF. 166'770.35). L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique par l'adaptation des tarifs entrée en vigueur en mai 2013. Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

#### Camping de la Pichette

Il a enregistré 13'242 nuitées (non compris les résidents à la saison).

Le produit des taxes s'est élevé à :

2013 :	CHF.	185'567.—
2012 :	CHF.	185'854.—
2011 :	CHF.	197'746.—
2010 :	CHF.	188'010.—
2009 :	CHF.	197'863.—
2008 :	CHF.	171'477.—

Le montant des taxes de séjour encaissées a été de CHF. 13'242.— (CHF. 1.— par nuitée, contre CHF. 0.80 en 2012).

A plusieurs reprises, des discussions ont eu lieu à propos de la modernisation des aménagements du camping. La Municipalité examinera des propositions d'amélioration des infrastructures à l'occasion de l'élaboration du projet de budget 2015, voire 2016.

Notre Commune bénéficie d'une concession de grève accordé par l'Etat de Vaud dont la superficie est de 22'800 m<sup>2</sup>. Cette concession a été délivrée pour une durée de 30 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 2028. La parcelle concédée continue à faire partie intégrante du domaine public cantonal et est affectée aux différents usages suivants :

- place de camping
- promenade publique, emplacement de sports et de bains
- buvette-restaurant, locaux sanitaires, locaux de service à l'usage du camping et du port de la Pichette-Ouest (celui-ci étant au bénéfice d'une concession de port)

- parc à voitures et bateaux
- place de dépôt de matériaux (sables et graviers) exploitée par la société SAGRAVE S.A.

C'est notre Commune concessionnaire qui assume l'exploitation, l'entretien et la surveillance de la parcelle concédée. Elle verse à l'Etat de Vaud une redevance annuelle de CHF —.70 par m<sup>2</sup>, indexée à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation. Le montant payé aujourd'hui est de CHF 17'898.—. En contrepartie, la Commune loue une partie de la parcelle concédée à la SAGRAVE, à la société Pichette Est S.A. et la Commune de Chardonne pour un loyer annuel total de CHF 37'236.—.

### **Les Vignes de Vevey** **L'année viticole 2013**

L'année viticole 2013 a commencé de manière atypique (comme la fin d'ailleurs). L'hiver a joué les prolongations avec des températures négatives jusqu'à fin mars. Le débourrement<sup>1</sup> du Chasselas n'a débuté que fin avril, soit plus tard que la moyenne des années précédentes.

Le mois de mai s'avère insuffisamment chaud et faiblement ensoleillé. Le printemps peu ensoleillé est pluvieux et frais.

La vigne a atteint sa floraison début juillet, trop tardivement par rapport aux dix dernières années. La nouaison<sup>2</sup> est en déficit de chaleur. Un retour du froid et des écarts de température ont fini par péjorer le raisin.

On observe une activité virulente du mildiou et de l'oïdium. Les pluies des mois de mai et juillet ont favorisé ces maladies.

Les conditions météorologiques mauvaises en juillet, août et septembre ne permettent pas de compenser le retard de la végétation.

Les vendanges 2013 : un millésime vif, fruité et tonique. Il faut s'armer de patience et vendanger chaque cépage, chaque parcelle au moment opportun afin d'éviter les averses automnales et obtenir la meilleure qualité possible. Les vendanges commencent pour les vignobles de Vevey le 7 octobre pour les cépages dédiés au vin effervescent « Folies Veveysannes », puis se poursuivent du 17 au 30 octobre.

Cette année viticole a été complexe. Les travaux œnologiques ont dû être adaptés à l'état de chaque récolte. Les

moûts sont nets et ont bien fermenté. Les rouges seront fruités avec de jolies teintes rubis, aux reflets violacés.

### **Comparaison de la récolte vaudoise et des Vignes de Vevey**

Tous cépages confondus : 0.495 l/m<sup>2</sup> pour les Vignes de Vevey (y compris vente de raisin rond) et 0.558 l/m<sup>2</sup> pour le canton.

Cépages blancs : 0.537 l/m<sup>2</sup> pour les Vignes de Vevey (y compris vente de raisin rond) et 0.609 l/m<sup>2</sup> pour le canton.  
Cépages rouges : 0.331 l/m<sup>2</sup> (y compris vente de raisins ronds) pour les Vignes de Vevey et 0.458 l/m<sup>2</sup> pour le canton.

A noter que plusieurs parcelles ont été replantées et ne sont pas encore en production.

Le volume global de la vendange est inférieur à près de 30 % des moyennes des récoltes 2003 à 2012.

Nous pouvons mettre en exergue plusieurs aspects qualitatifs de la récolte 2013 :

- une vendange très saine malgré une forte pression des maladies fongicides.
- des sondages moyens comparables aux millésimes des Chasselas (2001 et 2008), de Pinot Noir (2006 et 2008) et de Gamay (2006 et 2007).
- des Chasselas très sur le fruit et toniques et des rouges structurés par une belle acidité.

La récolte 2013 est la plus faible encavée depuis 1981, mais malgré tout ce millésime élégant et harmonieux aura une place de choix dans les caves de nos clients.

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 53'803 kg de raisin (73'104 kg en 2012) ; nous avons également pressuré 20'215 kg de raisin pour les Caves Mayor SA.

Il a été vendu en raisin non égrappé à des tiers 22'458 kg. La récolte a été de : 25'365 litres de moût blanc, rive droite (Chasselas et Doral), 14'773 litres de moût rouge (Pinot noir, Gamay, Gamaret et Garanoir), pour un total de 40'138 litres de moût.

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes de ces dernières années :

Année	Surface	Récolte
2001	11 ha 10	118'808 litres
2002	11 ha 10	106'350 litres
2003	11 ha 10	94'890 litres
2004	11 ha 10	103'982 litres
2005	11 ha 10	16'442 litres
2006	11 ha 10	51'993 litres
2007	11 ha 10	107'880 litres
2008	11 ha 10	96'938 litres
2009	11 ha 10	103'566 litres
2010	11 ha 10	60'861 litres
2011	11 ha 10	90'506 litres
2012	11 ha 56	55'799 litres
Vendu en raisin non égrappé : 20'090 kg, soit 15'465 litres		
2013	11 ha 56	40'138 litres
Vendu en raisin non égrappé : 22'458 kg, soit 16'844 litres		

Cave : un nouvel ascenseur neuf a remplacé l'ancien qui devenait obsolète et qui n'était plus aux normes de sécurité.

NB: Nombre d'éléments de ce rapport ont été puisés dans l'édition du contrôle officiel de la vendange 2013

<sup>1</sup> Le débournement, appelé aussi débourrage, est le moment de l'année où les bourgeons végétatifs et floraux se développent pour laisser apparaître leur bourre (terme désignant le duvet et les jeunes feuilles et fleurs enfouies dans les bourgeons de nombreux arbres). Dans la viticulture, le débournement est une étape sensible. A l'abri dans sa bourre, le bourgeon peut résister à des températures négatives de 15 à 20 °C. Une fois cette phase amorcée, sa tolérance aux basses températures n'excède plus -2,5° C. C'est la raison des dégâts causés par les gelées printanières tardives.

<sup>2</sup> La nouaison est la phase initiale de la formation du fruit.



# Direction des finances

## Les Vignes de Vevey

Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fossorier = 450 m<sup>2</sup>) : Les sondages ont varié entre 70° et 80° Oechsle pour le vin blanc et entre 84° et 101° Oechsle pour le vin rouge (2012: 73° et 84° pour le vin blanc et 89° et 106° pour le vin rouge).

Moyennes cantonales des degrés Oeschlé pour les principaux cépages:

2008 Vaud :	Chasselas : 72.00	Gamay : 80.16	Pinot noir : 89.23
2008 Vevey :	Chasselas : 71.48	Gamay : 80.08	Pinot noir : 97.15
2009 Vaud :	Chasselas : 80.02	Gamay : 95.02	Pinot noir : 99.05
2009 Vevey :	Chasselas : 78.88	Gamay : 94.95	Pinot noir : 93.62
2010 Vaud :	Chasselas : 79.49	Gamay : 94.01	Pinot noir : 97.15
2010 Vevey :	Chasselas : 77.02	Gamay : 95.66	Pinot noir : 98.34
2011 Vaud :	Chasselas : 75.36	Gamay : 88.74	Pinot noir : 94.12
2011 Vevey :	Chasselas : 75.23	Gamay : 88.80	Pinot noir : 93.20
2012 Vaud :	Chasselas : 75.16	Gamay : 87.26	Pinot noir : 93.92
2012 Vevey :	Chasselas : 77.59	Gamay : 95.47	Pinot noir : 96.45
2013 Vaud :	Chasselas : 71.86	Gamay : 84.66	Pinot noir : 87.25
2013 Vevey :	Chasselas : 74.00	Gamay : 90.00	Pinot noir : 91.20

Evolution de l'encépagement des 10 principaux cépages  
Période 1993-2013

	Surfaces en ha						Evolution dès 1993	
	1993	2009	2010	2011	2012	2013	en ha	en %
Chasselas	2704.1	2345.8	2330.6	2326.6	2320.5	2312.8	-391.3	-14.5%
Pinot noir	441.9	513.1	508.5	505.2	501.1	496.3	+54.4	+12.3%
Gamay	559.6	436.7	428.2	414.7	405.5	396.2	-163.4	-29.2%
Gamaret	2.9	127.1	130.3	134.6	137.8	141.2	+138.3	> +200%
Garanoir	2.8	104.5	106.7	109.1	112.1	115.7	+112.9	> +200%
Merlot	1.2	33.1	35.6	37.8	40.4	43.1	+41.9	> +200%
Chardonnay	20.0	39.4	39.0	39.1	39.6	40.3	+20.3	+101.5%
Pinot gris	20.0	33.1	32.9	33.0	33.6	32.7	+12.7	+63.5%
Doral	0.0	20.0	23.2	25.1	26.3	26.7	+26.7	> +200%
Galotta	0.0	6.3	9.5	12.3	14.8	15.5	+15.5	> +200%

### Les trois cépages principaux : Chasselas, Pinot Noir et Gamay

La diversification de l'encépagement se poursuit avec comme conséquence une sensible diminution des surfaces des trois principaux cépages. Le Chasselas et le Gamay perdent ensemble plus de 550 ha en 20 ans, tandis que le Pinot Noir, après avoir progressé jusqu'en 2007, est lui aussi en repli (- 20 ha). Malgré tout, les 3 principaux cépages occupent encore une surface de 3205 ha, soit 84% du vignoble vaudois

### Les autres cépages

Gamaret et Garanoir présentent la plus forte augmentation durant la période considérée. Ils ont passé des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rangs en 1993 aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs, directement derrière les trois cépages principaux. A noter également la belle progression du Merlot qui atteint 43.1 ha (6<sup>e</sup> rang).

Les spécialités blanches ont toutes gagné en surface à l'exception du Müller Thurgau (Riesling x Sylvaner) dont il reste à peine 6.0 ha. Sous l'impulsion du projet d'étude des terroirs pour lequel il avait été choisi comme cépage de référence, le Doral atteint 26.7 ha. Issu de la même lignée que le Doral, le Charmont ne connaît pas le même succès et stagne au 20<sup>e</sup> rang (5.3 ha).

Au 10<sup>e</sup> rang pointe le Galotta, cépage rouge créé en 1981 par la station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil et admis à l'assortiment cantonal en 2009. A noter que 4 obtentions d'Agroscope Changins-Wädenswil figurent parmi les 10 cépages les plus cultivés: Gamaret, Garanoir, Doral et Galotta.

### Réorganisation du vignoble

La Municipalité a décidé de louer une partie du vignoble pour arriver à un équilibre du budget des « Vignes de Vevey ».

Dans le cadre de la démarche du « Budget Base Zéro – BBZ » pour l'établissement du budget 2014, la location d'une partie de notre vignoble à la société Obrist SA a été décidée. Outre une petite rentrée au titre de la location, cette mesure allège les frais de vignolage et les frais de vinification. Il faut également tenir compte d'une baisse des ventes du vin en vrac. Après discussion avec la maison Obrist, celle-ci s'est déclarée d'accord de louer plusieurs parcelles de vigne, soit :

- Bordel/Rueyres/Chavonchin (St-Saphorin) : 10'390 m<sup>2</sup>
- Chardonne : 16'133 m<sup>2</sup>
- 26'523 m<sup>2</sup>

La surface louée représente le 23% de la surface totale du vignoble communal. La Commune continuera de produire l'ensemble de sa gamme actuelle des « Vignes de Vevey ». Avec cette location, elle vendra moins de vin en vrac, dont le prix du litre n'a cessé de diminuer ces dernières années. La durée de location est de 6 ans, renouvelable.

Le prix de location est de 50 cts le m<sup>2</sup> pour le St-Saphorin et de 30 cts le m<sup>2</sup> pour le Chardonne, soit un loyer annuel total de CHF 10'000.—. Les charges et les produits du centre budgétaire ont été adaptés en conséquence. Le budget 2014 présente ainsi un résultat équilibré, ce qui se traduit par une amélioration de CHF 100'000.— par rapport au budget 2013 et de CHF 284'000.— par rapport aux comptes de l'exercice 2012.

Il importe de préciser que nos deux vigneron-tâcherons, Mme Corinne Buttet de Chardonne et M. Yves Neyroud de Corseaux, continueront de cultiver les parcelles de vigne louées à la maison Obrist et seront rétribués directement par celle-ci. Relevons que les deux intéressés travaillent déjà pour la maison Obrist.

Une seconde mesure décidée est de vendre une partie de la récolte en raisin non égrappé, ce qui se traduit par un C.A. immédiat et des frais de vinification en moins.

## Etat et suivi des participations financières de la Commune

### Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants :

1. La politique d'acquisition et d'aliénation des participations
2. La représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent
3. Le suivi des participations.

Son rapport N° 12 du 1<sup>er</sup> novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante : [www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes](http://www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes).

Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

### Etat du portefeuille des titres au 31.12.2013

Le tableau ci-dessous présente l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2013.

Quantité	Titres - inventaire au 31.12.2013	Valeur nominale 1 action	Valeur nominale	Valeur bilan au 31.12.12	Cours au 31.12.13	Amortissements +/- values et remboursements	Valeur bilan au 31.12.13	Plus ou moins value	Rendement brut
	<b>Titres du patrimoine administratif (9153)</b>		<b>4'515'565.00</b>	<b>2'399'400.00</b>		<b>-2'116'165.00</b>	<b>2'399'400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'032'498.60</b>
	<b>Services industriels (9153.01)</b>		<b>2'520'700.00</b>	<b>2'399'400.00</b>		<b>-121'300.00</b>	<b>2'399'400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'031'220.00</b>
13'320	actions Romande Energie Holding SA (nom.)	25.00	333'000.00	333'000.00	1'065.00	0.00	333'000.00	0.00	359'640.00
206'640	actions Holdigaz (nom.)	10.00	2'066'400.00	2'066'400.00		0.00	2'066'400.00	0.00	671'580.00
396	bons de jouissance Cie Industrielle du Gaz		0.00	0.00	non-côtée	0.00	0.00	0.00	0.00
713	actions SATOM - Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône SA (nom.)		71'300.00	0.00	non-côtée	-71'300.00	0.00	0.00	0.00
50	actions Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux SA (CRIDEC) (nom.)	1'000.00	50'000.00	0.00	non-côtée	-50'000.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Sociétés de transports (9153.02)</b>		<b>1'646'665.00</b>	<b>0.00</b>		<b>-1'646'665.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>18.60</b>
46'899	actions Transport Montreux-Vevey-Riviera	10.00	468'990.00	0.00	0.50	-468'990.00	0.00	0.00	0.00
9'630	actions Montreux-Oberland Bernois	10.00	96'300.00	0.00	3.90	-96'300.00	0.00	0.00	0.00
12	actions Matterhorn Gotthard Verkehrs AG (nom.)	75.00	900.00	0.00	230.00	-900.00	0.00	0.00	18.60
3'835	actions nominatives Groupe CGN SA	25.00	95'875.00	0.00	5.00	-95'875.00	0.00	0.00	0.00
9'596	actions nominatives VMCV SA	100.00	959'600.00	0.00	non-côtée	-959'600.00	0.00	0.00	0.00
250	actions Swiss World Airways SA émises	100.00	25'000.00	0.00	0.00	-25'000.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Sociétés immobilières (9153.03)</b>		<b>125'200.00</b>	<b>0.00</b>		<b>-125'200.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'260.00</b>
74	parts sociales Sté coop. d'habitation Charmontey	300.00	22'200.00	0.00	0.00	-22'200.00	0.00	0.00	1'110.00
10	parts sociales Sté coop. d'habitation Charmontey B	300.00	3'000.00	0.00	0.00	-3'000.00	0.00	0.00	150.00
1'000	parts sociales Logacop Société Coopérative Immobilière (nom.)	100.00	100'000.00	0.00	0.00	-100'000.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Sociétés touristiques et télévision régionale (9153.04)</b>		<b>223'000.00</b>	<b>0.00</b>		<b>-223'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
320	actions Tunnel du Grand St-Bernard SA	500.00	160'000.00	0.00	0.00	-160'000.00	0.00	0.00	0.00
10	parts sociales Coopérative des Pléiades	300.00	3'000.00	0.00	0.00	-3'000.00	0.00	0.00	0.00
1'458	actions Vaud-Fribourg TV SA détenues par l'association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais	-	60'000.00	0.00	0.00	-60'000.00	0.00	0.00	0.00

# Finances

## Etat et suivi des participations financières de la commune

Quantité	Titres - inventaire au 31.12.2013	Valeur nominale 1 action	Valeur nominale	Valeur bilan au 31.12.12	Cours au 31.12.13	Amortissements +/- valeurs et remboursements	Valeur bilan au 31.12.13	Plus ou moins value	Rendement brut
	<b>Titres du patrimoine financier (9120.01)</b>		<b>243'335.00</b>	<b>7'760.00</b>		<b>-235'575.00</b>	<b>7'760.00</b>	<b>0.00</b>	<b>42'768.00</b>
	<b>Actions</b>		<b>201'490.00</b>	<b>6'990.00</b>		<b>-194'500.00</b>	<b>6'990.00</b>	<b>0.00</b>	<b>32'093.00</b>
699	actions Banque Cantonale Vaudoise (nom.)	10.00	6'990.00	6'990.00	486.50	0.00	6'990.00	0.00	22'368.00
1'945	actions SI Logements Modernes SA (nom.)	100.00	194'500.00	0.00	90.00	-194'500.00	0.00	0.00	9'725.00
	<b>Valeurs diverses</b>		<b>41'845.00</b>	<b>770.00</b>		<b>-41'075.00</b>	<b>770.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10'675.00</b>
3	obligations La Rame Vevey-La Tour-de-Peilz	25.00	75.00	0.00		-75.00	0.00	0.00	0.00
1	action Banque Nationale Suisse (nom.)	250.00	250.00	250.00	1'045.00	0.00	250.00	0.00	15.00
2	parts Caisse Suisse de voyages REKA	250.00	500.00	0.00		-500.00	0.00	0.00	0.00
12	parts Foire aux vins vaudois	100.00	1'200.00	0.00		-1'200.00	0.00	0.00	0.00
5'200	actions Nestlé SA (nom.)	0.10	520.00	520.00	65.30	0.00	520.00	0.00	10'660.00
120	parts Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, Pully	10.00	1'200.00	0.00		-1'200.00	0.00	0.00	0.00
180	parts Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement CVC, Pully	10.00	1'800.00	0.00		-1'800.00	0.00	0.00	0.00
16	parts Théâtre du Vieux-Quartier, Montreux	250.00	4'000.00	0.00		-4'000.00	0.00	0.00	0.00
10	actions Transhelvética SA	1'000.00	10'000.00	0.00		-10'000.00	0.00	0.00	0.00
10	actions BVA Holding SA	100.00	1'000.00	0.00		-1'000.00	0.00	0.00	0.00
4	parts sociales Office du tourisme, Château d'Oex	250.00	1'000.00	0.00		-1'000.00	0.00	0.00	0.00
200	actions Sky Event SA, Château d'Oex	100.00	20'000.00	0.00		-20'000.00	0.00	0.00	0.00
3	parts de soutien Centre International de la mécanique d'art, Ste-Croix	100.00	300.00	0.00		-300.00	0.00	0.00	0.00

Quantité	Titres - inventaire au 31.12.2013	Valeur nominale 1 action	Valeur nominale	Valeur bilan au 31.12.12	Cours au 31.12.13	Amortissements +/- valeurs et remboursements	Valeur bilan au 31.12.13	Plus ou moins value	Rendement brut
----------	-----------------------------------	-----------------------------	-----------------	-----------------------------	----------------------	--	-----------------------------	---------------------	----------------

180	<b>VI. RENTIERS SPECIAUX : Fondation de Palézieux (9120.02)</b>		<b>200'203.50</b>	<b>275'685.75</b>		<b>67'691.40</b>	<b>267'894.90</b>	<b>-7'790.85</b>	<b>7'361.25</b>
	parts La Foncière en faveur du rentier "Fonds d'apprentissage de Palézieux"	58.50	105'300.00	150'300.00	820.00	42'300.00	147'600.00	-2'700.00	3'276.00
1'257	parts Sima en faveur du rentier "Fonds d'apprentissage de Palézieux"	75.50	94'903.50	125'385.75	95.70	25'391.40	120'294.90	-5'090.85	4'085.25

	<b>VII. Fds de réserve A.-M. Zeeleder - Thorman (9120.03)</b>		<b>2'941.52</b>	<b>454'323.30</b>		<b>566'300.18</b>	<b>569'241.70</b>	<b>114'918.40</b>	<b>18'385.65</b>
	<b>Titres en CHF</b>								
2'612	Crédit Suisse Group SA	0.04	104.48	56'763.00	27.27	71'124.77	71'229.25	14'466.25	260.30
1'600	Sonova Holding AG	0.05	80.00	162'240.00	120.00	191'920.00	192'000.00	29'760.00	2'560.00
6'000	Nobel Biocare Holding SA	0.40	2'400.00	46'560.00	13.90	81'000.00	83'400.00	36'840.00	1'200.00
1'500	Swiss Re AG	0.10	150.00	98'850.00	82.05	122'925.00	123'075.00	24'225.00	11'250.00
	<b>Titres en Euro</b>								
1'312	Royal Dutch Shell PLC converti en CHF	0.09	112.55	41'126.70	31.746	41'538.25	41'650.80	524.10	1'803.00
	<b>Titres en USD</b>								
2'125	Pfizer Inc converti en CHF	0.04	94.49	48'783.60	27.241	57'792.16	57'886.65	9'103.05	1'312.35

- cours Euro/CHF au 31.12.13  
- cours USD/CHF au 31.12.13

1,225480  
0,889350

9'103.05

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

La valeur au bilan au 31.12.2013 des participations communales du patrimoine administratif s'élève à CHF 2'399'400.—. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.

Le montant de CHF 2'399'400.— est réparti sur deux participations, soit :

- la société Romande Energie Holding SA: CHF 333'000.—
- la société Holdigaz SA : CHF 2'066'400.—.

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2013 se sont élevés à CHF 359'640.— (CHF 27.— par action) pour la Romande Energie et CHF 671'580.— (CHF 3.25 par action) pour Holdigaz.

Relevons que La Municipalité a accepté, en date du 15 septembre 2005, de signer la convention d'actionnaires réglant les transferts d'actions détenus par les membres (droit de préemption) dont le but est de garantir le maintien du capital-actions de Romande Energie en mains publiques.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif ont été entièrement amorties.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au

bilan de CHF 7'760.— au 31.12.2013, soit :

- CHF 6'990.— pour la BCV
- CHF 770.— pour diverses valeurs.

Le rendement de ces titres s'est élevé à CHF 42'768.— pour l'exercice 2013.

Le portefeuille de titres est complété par la Fondation de Palézieux (CHF 267'894.90) et le legs en faveur du Musée Jenisch de M<sup>me</sup> A.-M. Zeeleder-Thormann (CHF 569'241.70.)

### Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

### Autorisation générale d'achat et de vente de participations

En vertu du règlement de la Municipalité du 20 janvier 1988, celle-ci dispose des autorisations générales suivantes, prévues à l'article 46 :

La Municipalité peut acquérir des titres, faire des prêts et acquérir des immeubles ou des droits réels immobiliers, jusqu'à concurrence de CHF 100'000.— par cas ;

La Municipalité peut vendre des titres, céder des prêts et des immeubles ou des droits réels immobiliers, jusqu'à CHF 50'000.— par cas.

### Opérations réalisées en 2013 par la Municipalité

Aucune opération d'achat ou de vente effectuée en 2013.

### Suivi des participations

#### Romande Energie Holding

L'année 2013 a été marquée, pour les entreprises électriques, par la poursuite de l'assainissement de leur bilan. Cela ne concerne pas directement Romande Energie, qui n'a pas de dévaluations d'actifs directs à entreprendre, mais cela la concerne indirectement par le biais de ses participations dans EOS Holding, elle-même gros actionnaire d'Alpiq. Cette dernière entreprise, confrontée à la nécessité d'accélérer l'amortissement de ses centrales nucléaires et à la diminution très forte du rendement de ses usines hydro-électriques en raison de la baisse du coût du kw/h sur le marché européen, a dû à nouveau en 2013 enregistrer une diminution de ses actifs de plus d'un milliard. Elle a également procédé à une recapitalisation en faisant appel à ses actionnaires actuels et en obtenant des prêts préférentiels, opérations qui ont pu être menées à bien sans difficulté.

Alors que Romande Energie réalise un bénéfice d'exploitation de plus de 130 millions, celui-ci est fortement amputé par l'effet en cascade de la dévalorisation des actifs d'Alpiq tout en demeurant positif cette année. RE Holding demeure extrêmement saine et a pu cette année porter son dividende de 25 à 27 francs par action.

Les restructurations internes et les mutations de personnel ont permis de constituer des pôles forts au sein de l'entreprise, qui dispose maintenant de dirigeants extrêmement performants aussi bien dans la gestion de la production et de la distribution de l'électricité que dans le déploiement sans cesse croissant dans les nouvelles énergies.

Comme déjà indiqué les années précédentes, la ville de Vevey bénéficie d'un représentant au Conseil d'administration en la personne du Syndic. Laurent Ballif, qui est formellement le délégué du Conseil d'Etat dans cette assemblée. Cette bonne connaissance réciproque s'est traduite depuis quelques années par plusieurs projets menés de concert, notamment dans le domaine des économies d'énergie et de l'énergie solaire.

#### Vevey-Chexbres

L'année 2014 a marqué la fin définitive de la SA du Vevey-Chexbres, dont la quasi-totalité des actions avait été rachetées par les CFF durant l'année 2012.

Un Conseil d'administration avait été maintenu jusqu'au début de 2013, dans l'attente du choix des modalités d'intégration du Vevey-Chexbres dans les CFF. Le Syndic Laurent Ballif avait été choisi pour continuer à représenter la sensibilité régionale, Vevey ayant été précédemment le plus gros actionnaire de la compagnie.

Le processus de dissolution et d'absorption s'est achevé formellement le 1<sup>er</sup> mai 2013 à Chexbres, au cours d'une ultime réunion combinant Conseil d'administration, assemblée générale des actionnaires et opération de dissolution devant notaire.

Dorénavant, le Vevey-Chexbres fait complètement partie des CFF, qui ont l'intention de procéder à une réhabilitation de la ligne afin de l'exploiter de manière plus intensive d'ici quelques années pour une liaison directe avec Palézieux, voire un raccordement au RER fribourgeois.

Pour marquer la fin du Vevey-Chexbres qui a vu sa création en 1899, une jolie plaquette a été éditée illustrant l'histoire de cette petite compagnie.

#### Compagnie Générale de Navigation (CGN)

Rien de particulier à signaler, si ce n'est que la compagnie peine à répondre à la demande croissante des pendulaires frontaliers, la jauge de ses bateaux et leurs performances ne permettant pas de satisfaire en nombre et en vitesse la foule désireuse de traverser le lac matin et soir.

Les choix stratégiques à faire devront prendre en compte, maintenant que la survie de la flotte Belle Epoque est pratiquement assurée, les nécessités d'intégrer pleinement le Léman dans le réseau des transports publics régionaux, en particulier avec des bateaux rapides et peu invasifs sur le plan écologique.

#### Association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays d'Enhaut (ADIARCPE)

Les questions financières et de structure de l'actionariat ont marqué l'année 2013, la chaîne La Télé ayant atteint un plateau d'audience jugé satisfaisant, mais sans plus. Rappelons que l'ADIARCPE, qui regroupe les 18 communes de l'Est du canton ayant participé au capital de départ de la VD-FR TV SA, n'est plus représentée au Conseil d'administration depuis juin 2012. A cette date, une augmentation de capital avait restreint à un seul membre la représentation des communes vaudoises (hormis Lausanne) au sein du CA.

Durant l'été, une nouvelle opération de recapitalisation a été lancée, un financier vaudois important envisageant d'apporter un soutien de poids à l'un des actionnaires déjà en place. Il conditionnait toutefois son entrée en jeu à la possibilité d'acquérir plus de 80% du capital. Les communes vaudoises ont réagi de manière variée. En ce qui concerne l'ADIARCPE, après concertation, il a été décidé d'accepter la vente du capital détenu ainsi que le rachat par le nouvel actionnaire des prêts octroyés à La Télé (108'000 francs au total pour l'Association).

Malheureusement, les autres partenaires privés n'ont pas voulu entrer dans l'opération, si bien que le financier a retiré ses billes. Un nouveau round de négociations était en cours en fin d'année, dont les résultats devraient être connus début 2014.

#### Banque Cantonale Vaudoise

Rien à signaler.

#### Nestlé

La commune de Vevey est propriétaire de 5'200 actions et s'associe le plus souvent à l'Assemblée générale des actionnaires, ce qui lui permet de faire l'expérience de cette masse importante, notamment de petits porteurs.

Par contre, les relations de la Ville avec Nestlé vont bien au-delà de la détention de ces actions et se basent sur des contacts très réguliers au niveau dirigeant. L'année 2013 a, en particulier, coïncidé avec la fin des travaux pré-

# Finances

## Etat et suivi des participations financières de la commune

paratoires pour le futur Centre Nestlé des Bosquets, pour lequel la Municipalité a pu délivrer le permis de construire juste avant l'été.

Ce projet n'a suscité aucune réaction négative, hormis les précautions évoquées par les deux compagnies de chemin de fer bordant la parcelle, et les travaux ont pu commencer dans les meilleurs délais, à partir de l'automne 2013.

### Sky Event

Pas d'activité particulière.

### Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

La Ville de Vevey détient 46'899 actions dans la société MVR et un siège au sein du Conseil d'administration.

L'année 2013 a marqué une étape importante pour la ligne Montreux – Rochers de Naye (RdN). Les travaux d'assainissement des nombreuses galeries et tunnels le constituant ont été lancés et seront poursuivis en 2014. Ces chantiers d'importance permettront à cette ligne de répondre aux attentes légitimes des pouvoirs publics et de la clientèle des lieux. En 2013 toujours, cette ligne a mis en service deux nouveaux tracteurs appelés à remplacer les locomotives et le chasse-neige historiques utilisés depuis le début du siècle passé. Les différentes manifestations mises sur pied sur cette ligne - Fête de la mi-été, rencontre de cors des Alpes, Marché de Noël, accueil de nouvelles marmottes - ont éloquemment contribué à promouvoir la réputation de ce site dans le monde touristique, bien au-delà des frontières cantonales.

L'hiver exceptionnel aura fait le bonheur des amateurs de luge. Ainsi, la piste de luge desservie par le funiculaire Les Avants-Sonloup (LAS) a célébré une saison de tous les records, enregistrant un nombre exceptionnel de locations de luges et de remontées par le funi! Les Pléiades ont également su profiter des générosités de la neige pour entamer les premiers mois de l'année en offrant des conditions de ski parfaites. Pour l'anecdote, avec 11'584 arrivées au sommet, le mois de février célébrait tout simplement l'un des meilleurs résultats de l'histoire de la ligne.

En règle générale, le résultat financier de MVR a une fois encore dépassé les attentes, faisant montre d'un dynamisme de bon aloi dans un environnement touristique pourtant encore en convalescence.

### Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve (VMCV)

Si l'année 2012 a été l'année du changement, 2013 a été celle du lancement des travaux préparatoires pour la fusion entre les sociétés VMCV SA et MVR SA. Ce rapprochement, voulu depuis de nombreuses années par les pouvoirs publics et les propriétaires, entre maintenant dans sa phase de réalisation.

Pour ce qui est du réseau, 2013 a permis l'amélioration et la consolidation des mesures mises en place en 2012. Suite à la diminution de fréquentation constatée sur l'offre du bus du "Petit Prince", le VMCV a mis en place, avec l'accord des communes concernées, un nouveau concept au changement d'horaire du 15.12.2012; simultanément, le tarif a été augmenté de CHF 4.- à CHF 5.-. Les principales nouveautés apportées à l'offre peuvent se résumer comme suit : mise en circulation d'un deuxième bus, desserte du village de Chernex, correspondance à Vevey avec le train "Pyjama" CFF en provenance de Lausanne,

amélioration de la desserte des secteurs Montreux - Blonay - St-Légier et de Villeneuve, correspondance avec le "Lunabus" des TPC en gare de Villeneuve, accompagnement par des agents de sécurité lors de manifestations spéciales (par ex.: carnaval de Châtel) et campagne de publicité pour faire connaître plus largement ce produit. Malgré toutes ces mesures, il n'a pas été possible d'inverser la tendance. Le concept du "Petit Prince" sera à nouveau repensé dans le courant 2014 en accord avec les communes concernées.

Les améliorations apportées sur le réseau VMCV et le développement de l'offre qui en a découlé ont permis une progression significative de la fréquentation et des recettes.

L'entreprise a également mandaté une société externe pour réaliser, fin 2013, un sondage sur la satisfaction de la clientèle, dont le résultat est globalement très positif.

### Coopérative des Pléiades – Remontées mécaniques

Notre Commune est membre de la Coopérative des Pléiades qui œuvre dans l'intérêt de ses membres, de la population et des élèves des écoles de la région. Elle a pour but d'acquérir, d'exploiter et d'entretenir tout immeuble et toute installation mécanique ou infrastructure propre à assurer le développement des activités estivales et hivernales de la région des Pléiades.

La commune de Vevey contribue à la couverture du déficit d'exploitation de la Coopérative par un versement annuel de CHF 95'500.—, soit

un montant de CHF 5.— par habitant, et offre également une somme de CHF 5'000.— pour l'entretien des pistes de fond des Pléiades. Le comité se réunit 3 à 4 fois par année.

### Coopérative d'habitation Gilamont-Village

M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz représente la Municipalité au sein du Conseil d'administration de cette coopérative qui gère 60 appartements subventionnés à l'Avenue de Gilamont 62, 64 et 66. Pour rappel, la coopérative a dû emprunter en 2012 3,8 millions, avec le cautionnement de la Commune, pour pouvoir assainir ses immeubles endommagés par un incendie. La première étape des travaux d'assainissement de ces appartements a pu être terminée en 2013. La deuxième phase se déroulera au printemps 2014.

### Coopérative d'habitation SI Logements Modernes S.A.

M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz représente la Municipalité au sein du Conseil d'administration de cette SA qui gère les immeubles de l'Avenue des Crosets 33, 41, 45, 47 et de Gilamont 57, 59. Les comptes 2013 de cette société sont positifs, un léger bénéfice sera réparti entre les actionnaires et les réserves pour travaux d'entretien des bâtiments.

### Coopératives d'habitation Charmontey A et B

M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz représente la Municipalité au sein du Conseil d'administration de ces deux coopératives (A et B) qui gèrent en tout 173 appartements subventionnés, sous-contrôlés ou à loyers libres. En novembre 2013, le CA a validé un nouveau projet d'investissement et de construction de logements subventionnés, protégés et à loyers modérés sur une parcelle proche de la gare.

### Coopérative d'habitation La Demeure Vermeille

Mme Annick Vuarnoz représente la Municipalité au sein du Conseil d'administration de cette coopérative qui gère un immeuble d'appartements subventionnés et sous contrôle au Petit-Clos 15. L'exercice 2013 se termine avec un léger bénéfice reporté sur l'exercice suivant pour l'entretien du bâtiment. En novembre 2013, le CA a confirmé sa volonté d'investir dans un nouveau projet de construction d'appartements subventionnés sur la parcelle de la Villa Gerhard à l'Avenue de Blonay.

### SATOM

En 2013, SATOM a effectué une grande révision de sa turbine et étant donné que les déchets ne sont plus incinérés sans valorisation énergétique, cette intervention a nécessité l'arrêt total d'une ligne d'incinération. De plus, la déNOx a été adaptée aux dernières technologies qui garantissent un traitement des fumées optimal en utilisant moins de produit chimique.

En même temps, SATOM a installé un système de surveillance permanent de tous les polluants pouvant se trouver dans les fumées.

À Villeneuve, SATOM a changé le broyeur des déchets verts. Afin de pouvoir mieux profiter des effets fertilisants des jus de presse dans l'agriculture et d'en disposer davantage au moment propice, SATOM souhaite installer cette année encore une importante fosse identique à une fosse à purin.

### SEV Société des Entrepôts Vevey SA

Selon le rapport de la direction, l'année 2012 aura été délicate pour l'entreprise et la marche des affaires a connu une diminution. Toutefois il faut noter l'augmentation réjouissante de la location des surfaces, donc des recettes de magasinage, de quelque CHF 30'000.— portant celles-ci à CHF 446'975.15 permettant ainsi de verser à la commune de Vevey un montant de CHF 268'185.09. Si la présence de l'entreprise est marginale à Montreux, les résultats pour les deux sites de St-Gingolph et de Thonon sont en demi-teinte, recul du chiffre d'affaire à St-Gingolph et nette diminution du bénéfice à Thonon. Les activités de sous traitance \*Redoute CH SA ont légèrement baissé (moins 1,4%) alors que l'activité \*\*CRN vers chez les Blancs et \*\*\*NHIS sont stables. Globalement pour l'exercice 2012 le résultat net est de CHF 56'918.31, alors qu'il était de CHF 136'503.41 en 2011.

En janvier 2013 un préavis était déposé devant le Conseil communal pour un montant de CHF 1'480'000.— dont CHF 730'000.— concernait le Port Franc & Voirie. Il s'agissait de la mise en conformité du bâtiment pour l'incendie et divers travaux d'entretien, non compris la pose de 480 m<sup>2</sup> de capteurs solaires photovoltaïques sur la toiture dont le coût a été pris en charge par Romande Energie Renouvelable SA. Les travaux ont été réalisés pour un montant de l'ordre de CHF 640'000.— TTC (voir encore rapport de la DAI). Ils ont duré trois mois, ce qui a péjoré quelque peu le résultat des recettes d'entreposage avec une baisse de 11,33%, ce qui entraînera un versement à la Ville de Vevey de CHF 237'793.91 en application du contrat de bail à ferme qui lie celle-ci à la Société des entrepôts Vevey SA.

\* Redoute = groupe français de vente à distance

dont SEV s'occupe de sa logistique en Suisse  
\*\* CRN = Centre de Recherches Nestlé, 4 collaborateurs SEV à l'année

\*\*\* NHIS = Nestlé Institute of Health Sciences SA – EPFL Lausanne, 1,5 collaborateur SEV à l'année

### Holdigaz

Les sociétés du Groupe Holdigaz sont divisées en quatre pôles :

- 1) les sociétés d'état-major (Holdigaz Trading SA, Holdigaz Management SA, Holdigaz Services SA et Holdigaz Immobilier SA),
- 2) les trois sociétés distributrices du gaz, soit la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG), la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) et Cosvegaz SA (CVG),
- 3) le pôle technique du bâtiment avec Diemand SA, Brauchli SA, Roos Ventilation SA, Taxa SA et Novogaz SA ,
- 4) le pôle des énergies renouvelables comprenant Agena SA (installations solaires), Soleil Energie SA (technologie solaire) et Ecorecyclage SA pour la méthanisation et le compostage). La conduite de l'ensemble du groupe est sous la présidence de M. Ph. Petitpierre président Administrateur-délégué.

L'exercice 2012-2013 (du 1.4.2012 au 31.3.2013) a été un exercice exceptionnel du fait d'un hiver très rigoureux avec un résultat d'exploitation consolidé (EBIDTA) de CHF 66'208'177.—. La Ville de Vevey qui est le plus gros actionnaire a pu ainsi engranger un dividende de CHF 671'580.— et une redevance par la CICG de CHF 152'000.—.

Pour la période 2013 à 2014, le printemps a été lui aussi froid et la vente de gaz a augmenté de 10%, compensé par un mois d'octobre clément ce qui fait qu'en décembre, l'augmentation n'était plus que de 5% en moyenne. En considérant les coûts d'achat du gaz à la hausse, l'exercice exceptionnel de 2012-2013 ne se renouvellera donc pas pour la période sous revue. Le résultat d'exploitation devrait cependant rester supérieur de 5% environ par rapport au budget.

En décembre 2012 dans le cadre de son programme de restructuration, Alpiq SA a annoncé sa décision de vendre les actions de Romande Energie Holding SA qu'elle détenait. Romande Energie SA a acquis en trois tranches l'ensemble des actions et au cours du mois de juillet 2013, Romande Energie Holding SA a cédé 2,5% d'actions (51'677 actions) à Holdigaz SA et a acquis parallèlement 2,5% d'actions propres de Holdigaz SA. Par cet échange, les deux sociétés entendent démontrer leur volonté de développer des synergies dans le domaine énergétique.

Le projet le plus important que poursuit actuellement le Groupe Holdigaz est la construction d'un nouveau bâtiment sur la commune de Forel qui regroupera toutes les entreprises du pôle technique du bâtiment. Ce bâtiment a été mis à l'enquête et n'a soulevé aucune opposition, son dossier est actuellement dans les services de l'état pour approbation finale.

La Suisse va vivre un changement important dans l'organisation de son industrie gazière, avec l'ouverture du marché du gaz. La région zurichoise (approx. 1/3 du gaz vendu en Suisse) a manifesté le désir de s'approvision-

# Finances

## Etat et suivi des participations financières de la commune

ner désormais par ses propres moyens et de quitter ainsi la structure mise en place historiquement depuis plus de 40 ans dans notre pays.

Ce changement va nécessiter une organisation nouvelle des autres gaziers suisses, structure qui va se mettre en place progressivement pour garantir la poursuite d'un approvisionnement de notre pays en gaz naturel qui soit sûr et diversifié. Ce changement n'entraînera pas de conséquences fâcheuses pour Holdigaz SA et ses sociétés gazières.

### PROMOVE

Fondée en octobre 1988, succédant à l'Association pour le développement économique de Montreux (ADEM), Promove.ch a fêté ses 25 ans d'existence en 2013. Son rôle en tant que moteur de la promotion économique de la Riviera est devenu central pour notre région particulièrement du fait de la crise des années 90 qui a touché fortement la Ville de Vevey. Sa création a été contemporaine de celle de la CORAT (Commission régionale d'aménagement du territoire), du Fond culturel et du regroupement des offices du tourisme de Vevey et Montreux (actuellement Montreux Vevey Tourisme -MVT).

Promove remplit une fonction de lien entre les membres et les porteurs de projets de développement économique pour notre région, elle organise chaque année plusieurs conférences ainsi que des petits-déjeuners qui réunissent entre 150 et 200 personnes. La direction aide toute personne ou association qui souhaite s'implanter dans la région, elle offre aussi une aide bienvenue lorsqu'il s'agit de demander un subventionnement par la LADE (loi pour l'aide au développement). Elle travaille donc en étroite collaboration avec le service de promotion économique de l'Etat de Vaud (SPECO). Un chiffre: en 2013, Promove a traité 284 contacts directs en provenance de tous horizons et a accompagné 33 projets.

En 2013, Promove a organisé le Forum rhodanien qui réunit toute les villes traversées par le Rhône. Plus de six cents personnes ont accouru à Montreux pour trois jours de congrès.

Dans la deuxième moitié de 2013, Promove a connu une période de turbulences liée au départ du président et du directeur, M<sup>me</sup> Edith Willi, présidente ad interim, a repris les rênes avec énergie, épaulée par M<sup>me</sup> Michèle Schoeni, sous-directrice, et en collaboration étroite avec le comité de Promove.

Sur le plan financier Promove est soutenue par des contributions publiques et privées d'environ CHF 700'000.— (CHF 129'885.— pour la Ville de Vevey en 2013 - CHF 7.— par habitant).

### Montreux Vevey Tourisme (MVT)

La structure opérationnelle de Montreux Vevey Tourisme (MVT) comprend cinq départements (direction et secrétariat, administration, marketing & communication, information & réservation, Montreux Riviera Convention Bureau). La présidence de MVT est assurée par Monsieur François Margot et la direction par Monsieur Christoph Sturny. L'effectif du personnel de MVT est de 33 EPT (équivalent plein temps). Lors de sa dernière séance de 2013, le comité a nommé un collaborateur directeur adjoint.

Les domaines que couvrent MVT vont de l'information au travers des Points Info, en particulier sous la Grenette à

Vevey, et des points i, de la réservation pour le tourisme de loisirs, et d'affaires, en lien en particulier avec le système de réservation Tomas (plate-forme de réservation dans les offices de tourisme et sur le net directement sur le site de MVT), à la promotion/vente de notre région en collaboration avec la Société des Hôteliers de Montreux-Vevey-Riviera (SHMV), que ce soit au niveau national ou international, grâce à une stratégie de communication : publiereportages - il s'agit de reportages de journalistes invités qui présentent la région dans leurs media, ainsi 414 journalistes ont été accueillis à Montreux ce qui a entraîné plus de 100 millions de contacts, et dans le même esprit 373 agents de voyages et tours opérateurs sont venus découvrir notre région. Le MVT propose en outre diverses publications par exemple le magazine de MVT Vision, s'intègre sur les réseaux sociaux auxquels une attention forte a été portée - un collaborateur a été engagé spécifiquement pour cette tâche investit dans les médias digitaux, sous la forme de clips video sur Tweeter ou YouTube, ou d'applications sur iPhone.

Une réorientation stratégique du Montreux Riviera Convention Bureau amorcée en 2012 se focalise essentiellement sur la promotion et la vente de la destination et des hôtels de la région à la recherche du tourisme d'affaires. Ainsi en 2013, 102 dossiers ont été ouverts pour des congrès, séminaires ou incentives aux 2m2c, dans les hôtels ou autres lieux de réception de la région.

MVT s'attache à développer l'oenotourisme, et, en lien avec Lavaux, a mis sur pied un groupe de travail réunissant des membres de la Communauté de la Vigne et du Vin (CVVL), et des caveaux-bars, des hôteliers, des représentants de Lavaux Patrimoine Mondial (LPM), et de la Confrérie des Vignerons.

Citons également le projet ENJOY qui vise à identifier le potentiel touristique d'une cité ou d'un lieu qui débute pour Vevey en 2014.

MVT maintient son réseau auprès de plusieurs institutions régionales telles que la SHMV, Promove, l'Office du Tourisme du Canton de Vaud et Suisse Tourisme devenant le support efficace pour le développement du tourisme dans notre région.

Sur le plan financier, MVT est soutenu à 45% par des collectivités publiques et à 55% par des privés. La part du marketing se monte à 82% alors que les charges administratives se montent à 14%, le solde correspondant aux amortissements. Le bénéfice en 2012 a été de CHF 4000.— pour un chiffre d'affaire de CHF 5.8 mio environ. Pour 2013, le budget prévoit des charges et des produits pour un montant similaire, les comptes 2013 ne sont pas encore disponibles.

### Lavaux Patrimoine mondial

En 2007, le 28 juin en Nouvelle-Zélande le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO accepte la candidature de Lavaux qui mentionne dans son rapport final : « Le paysage vivant du vignoble de Lavaux est un témoignage de la détermination de la population et des autorités à protéger la région en tant que paysage travaillé ». L'UNESCO divise son patrimoine en trois catégories: les sites naturels, les sites construits et les paysages culturels. C'est cet aspect qui concerne Lavaux. Le plan de gestion voulu par l'UNESCO comprend deux directions : préserver la qualité du paysage en maintenant pour les habitants de la région

une capacité à déployer une activité économique rentable. Il s'agit de protéger cette activité humaine qu'est la culture de la vigne de telle sorte que l'évolution constante des méthodes de travail observée depuis mille ans puisse se poursuivre. La deuxième direction comprend un travail de valorisation de l'histoire de Lavaux pour que les visiteurs puissent mieux comprendre la qualité de ce paysage en terrasses. Pour atteindre ces buts, dans un premier temps, la Confédération a confié la gestion du site à la Commission intercommunale de Lavaux (CIL), présidé par Monsieur Maurice Neyroud. Monsieur Emmanuel Estoppey, engagé en 2009 comme gestionnaire de site par Montreux-Vevey Tourisme, a travaillé en collaboration étroite avec la CIL, ce qui a conduit à la fondation de l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) le 12 juin 2013 à Grandvaux ([www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch)). Cette nouvelle association est présidée par Monsieur Jean-Jacques Gauer et Monsieur Emmanuel Estoppey en est devenu le directeur. Fin 2013, 81 membres étaient inscrits, dont 8 institutionnels sur périmètre / 5 hors périmètre / 37 membres entreprises et 31 membres individuels.

Le site protégé constitue une bande située le long du lac, sur les communes de Lutry, Bourg-en-Lavaux, Puidoux, Chexbres, Rivaz, Saint-Saphorin, Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny (d'Ouest en Est). Les communes sur appellation Lavaux et hors périmètre UNESCO sont les communes de Pully, Paudex, Belmont, Lausanne, Montreux, Vevey, St-Légier, Blonay, La Tour-de-Peilz et Veytaux (voir carte). Pour respecter l'application du plan de gestion rédigé sur proposition de l'Unesco mais en collaboration étroite avec la région, des projets ont été divisés en quatre thèmes: l'économie viticole, l'aménagement du paysage, la communication, et culture / éducation et tourisme. L'évolution des différents projets mobilise le comité suivant la spécialisation de ces différents membres, LPm a engagé trois collaborateurs.

Le budget de l'Association dépend des inscriptions individuelles et des entreprises, et de la participation des communes et du Canton de Vaud ; des démarches systématiques sont actuellement entreprises pour rallier un maximum de communes.

Pour Vevey, commune sur appellation Lavaux mais hors périmètre sa participation se monte à CHF 0.20 par habitant et CHF 50/hectare de vignes, soit environ CHF 6'000.— (y compris la finance d'inscription), qui figure au budget 2014.

### Commission intercommunale de la Taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve

Pour mémoire, la Taxe de séjour intercommunale remonte à 2002 à la suite de l'adoption d'un nouveau règlement relatif à la perception de la taxe de séjour dans les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey et Veytaux; il précise: « Les bénéficiaires de la taxe de séjour sont notamment Montreux-Vevey Tourisme (MVT), les associations d'animation des villes et villages, les Fonds d'Équipement touristiques intercommunaux ». Une commission intercommunale de la Taxe de séjour (CITS) est nommée pour la gestion de la taxe dont la tâche est notamment de « déterminer l'assujettissement à la taxe, statuer sur sa redistribution, (...) procéder à la répartition du produit net de la taxe de séjour (...) » (Article 8 du règlement).



En 2011, il a été procédé à une modification du règlement relatif à la perception de la taxe de séjour portant principalement sur une adaptation des montants des taxes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le préavis proposé a été accepté par tous les CC des différentes communes concernées. L'objectif principal était de maintenir la « Montreux Riviera Card » qui offre la gratuité sur l'ensemble du réseau VMCV et MVR à l'exception des parcours purement touristiques comme les Pléiades ou les Rochers-de-Naye et continuer à soutenir les différentes manifestations agrémentant le séjour des touristes dans notre région.

Le rapport de gestion de la CITS concernant 2012 indique que la CITS a dégagé un excédent de CHF 823'198.29 pour des charges totales de CHF 3'133'773.92 et des produits de CHF 3'956'972.21. Le nombre total de nuitées s'établit à 894'164 en augmentation par rapport à 2011. La CITS a soutenu près de 80 manifestations dans notre région et a apporté son soutien aux 20 sociétés de développement à hauteur de CHF 90'000.—.

Dans sa dernière séance de 2013, la CITS a débattu de la participation ordinaire MVT qui sera majorée, de même que la ristourne aux stations et le montant alloué aux Fêtes aux villages et aux Fonds d'équipements touristiques. Les subsides aux manifestations ont également été discutés. Par exemple le soutien à la manifestation Festival Images de Vevey a été augmenté de CHF 10'000.—. Enfin elle a débattu du problème concernant le contrôle de la perception de la taxe dont le suivi est assumé par un spécialiste de la question.

### Association Swissmedia

Rappel historique : Swissmedia a été créée en 1995, époque faisant suite à la crise économique de 1992, au cours de laquelle Vevey a perdu jusqu'à 10% de ses places de travail avec un taux de chômage parmi les plus hauts de Suisse. Après une étude de marché, l'option a été prise de privilégier les nouvelles technologies de l'information et du multimédia. Le bâtiment Rinsoz&Ormond a été racheté et sont nés d'une part le Swissmedia Center et d'autre part l'Association Swissmedia centrée sur les technologies de l'information (TIF).

L'évolution de l'Association a connu des hauts et des bas, elle a reçu de nombreux mandats tant des services fédéraux que des instances européennes. Ces mandats lui ont permis d'assurer son fonctionnement et l'emploi du personnel qui n'était plus salarié à la commune (dès 2004). En 2008, une modification de la stratégie de la



## Finances

### Etat et suivi des participations financières de la commune

Confédération donne aux cantons la responsabilité de redistribuer aux organismes adéquats les subventions jusque-là distribuées sous l'égide de la Confédération. L'Association Swissmedia a eu la chance de se voir choisir pour accueillir deux composantes du pôle TIF vaudois, à savoir le technopôle et l'incubateur, ce qui impliquait une mise à disposition de locaux, un conseil juridique, un encadrement pour les démarches financières, un coaching pour la finalisation d'un prototype. Cela cadrerait parfaitement avec le choix politique fait en 1995.

Ainsi pour les années 2009 à 2011, une convention est signée (décision du 12 août 2009) avec l'Etat de Vaud qui précise les deux projets soutenus, à savoir le développement et la promotion des technopôles de Vevey et de Lausanne et le développement de l'incubateur de Vevey (frais de fonctionnement et équipements). La commune de Vevey de son côté prolongera son soutien pour le fonctionnement de Swissmedia en particulier pour ses activités de service et ses actions de promotion en faveur des membres de l'association, en plus de l'exploitation du technopôle et du développement de l'incubateur. Ce soutien est conditionné par différents critères : par exemple présentation des indicateurs de résultats au plus tard le 31 janvier 2013, maintien d'une comptabilité analytique entre autres. Mais la Ville n'est pas associée à la procédure d'évaluation des demandes ni au suivi/coaching des entreprises. Elle n'est informée que marginalement, du fait de sa représentation au sein du Comité de Swissmedia.

En 2011 - 2012 d'importants changements se déroulent à savoir le changement de président et le changement de secrétaire général. En outre un contrat de mandat est signé entre l'Association Swissmedia et Comarg – Agence de communication qui porte sur la « gestion et l'exécution des tâches liées aux divers projets européens

dont Swissmedia est coordinateur ou partenaire »

Dès fin 2012, le comité met en place une nouvelle stratégie visant à mieux définir et séparer les trois axes d'activité de Swissmedia. Ces trois axes sont : 1. Le service aux entreprises 2. Relève et carrières 3. Start-up et hébergement.

En janvier 2013 un rapport ainsi qu'une analyse de la comptabilité sont remis à l'Etat de Vaud. Une assemblée générale a lieu le 25 juin 2013 où les comptes 2012 de l'Association sont présentés.

Au mois de septembre 2013 un contrôle du CCF (contrôle cantonal des finances) fait apparaître de nombreuses insuffisances dans la gestion de la comptabilité, en particulier l'absence de ségrégation entre les activités d'exploitation courante de l'association et celles concernant les projets européens.

A la demande du Canton, un contrôle de la comptabilité est alors demandé à une fiduciaire indépendante qui fait apparaître au 31.10.2013 une perte nette pour la période de CHF 117'126.— à laquelle doit être rajoutée une perte reportée des exercices précédents de CHF 56'735.—, soit CHF 173'861.—.

Au 31.12.2013 un bilan provisoire fait état d'une perte de CHF 228'813.—.

Au mois de janvier 2014, le Conseil communal acceptera de maintenir une ligne budgétaire de CHF 100'000.— devant en priorité permettre de payer les salaires et les charges sociales.

*Etienne Rivier, Municipal  
Gilles Altermath, Chef de service*

**Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: néant.**





# Sécurité

Le rapport de gestion 2013 de l'Association Sécurité Riviera est visible sur le site internet: [www.police-riviera.ch](http://www.police-riviera.ch).

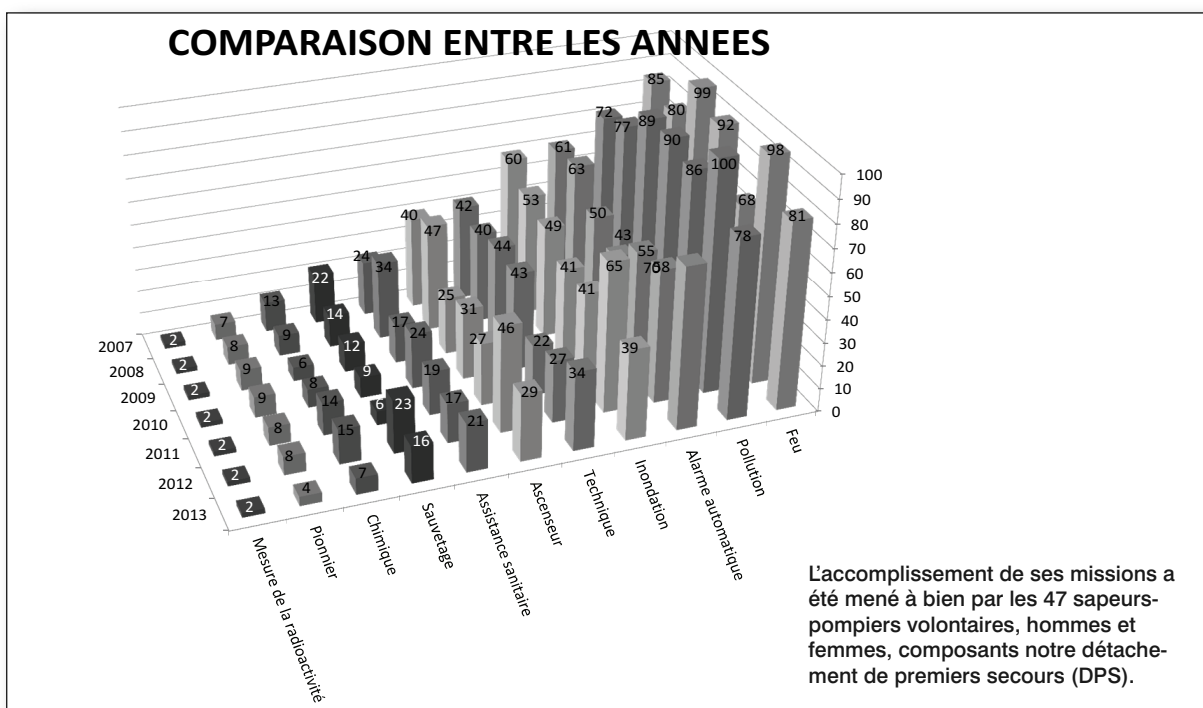
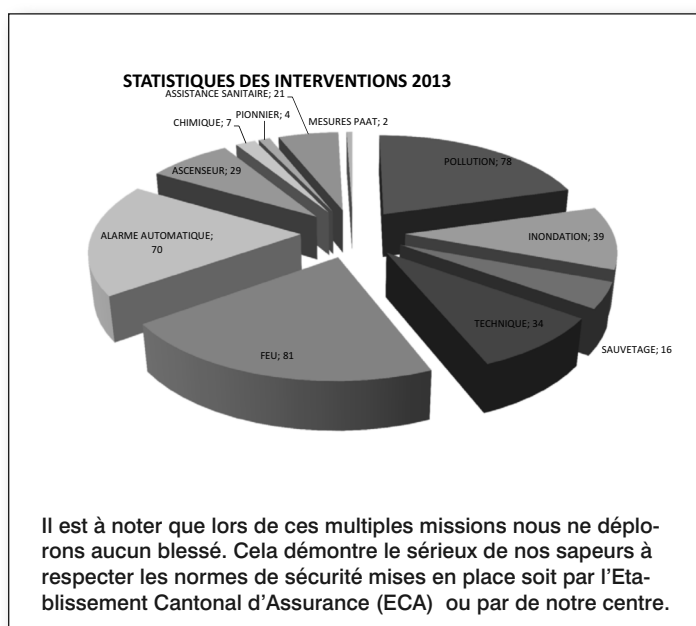


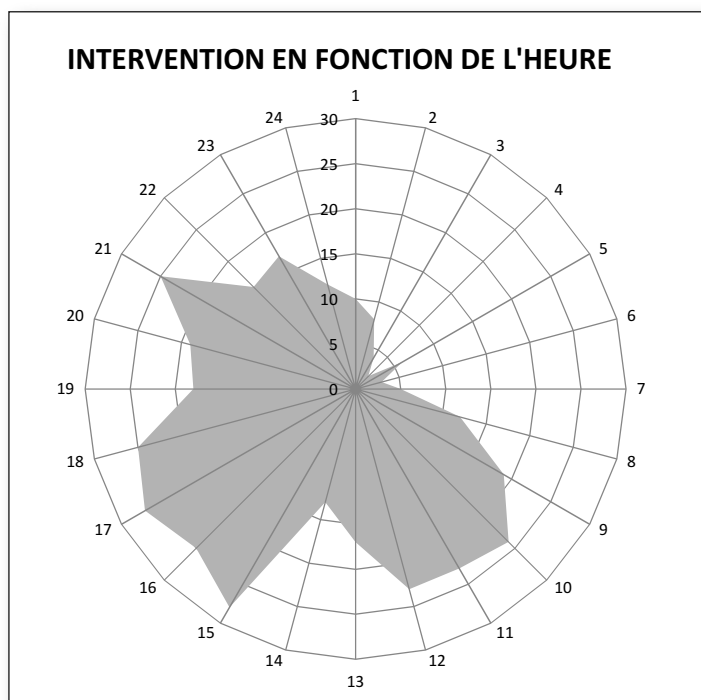
## Dernière année sous le régime communal Grands préparatifs avant l'intégration à l'Association Sécurité Riviera



### Généralités

Le Centre Régional de Défense Incendie et Secours Riviera, regroupant les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz, a effectué cette année 381 sorties. Cela représente une diminution de 78 missions par rapport à 2012.





### Les ressources humaines

Le centre régional est composé de 47 sapeurs-pompiers, hommes et femmes incorporés au Détachement de Premiers Secours (DPS). De 34 sapeurs-pompiers hommes et femmes incorporés au Détachement d'appuis (DAP) et de 13 jeunes sapeurs-pompiers (JSP).

### Composition de l'Etat-Major

QM Philippe Jaccard, Cdt du DAP Bruno Alves, prévention Roland Delafontaine, Cdt Delacréta Jean-Laurent, Cdt remplaçant Laurent Quillet, chef DPS Stéphane Boulenaz

### Personnel permanent

Le CRDIS Riviera dispose de 2.5 postes permanents répartis de la manière suivante : Madame Chammartin à la responsabilité du secrétariat. Madame Chammartin occupe ce poste à 50%, les tâches qui lui incombent sont les suivantes: administration, saisie des soldes, facturation interne à des tiers ainsi que la gestion de notre personnel.



### L'Etat-major

Toutes ces tâches sont subordonnées à notre quartier-maître.

Un poste permanent à 100% occupé par le Capitaine Roland Delafontaine regroupe la gestion du réseau d'eau pour les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz ceci en relation directe avec la maison Hinni fournisseur de nos bornes hydrantes. Cela représente pour Vevey 230 hydrantes et pour La Tour-de-Peilz 179 hydrantes.

Au bénéfice d'un brevet de moniteur d'auto-école, le Capitaine Delafontaine est également responsable de la formation de nos chauffeurs, il est secondé dans cette tâche par le Sergent Nicolas Decoppet sapeur-pompier milicien. Le Capitaine Delafontaine a pour tâche également la prévention incendie et l'élaboration des plans d'interventions pour bon nombre de bâtiments sur les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz.

Un poste de permanent occupé à 100% par le Capitaine-Adjudant Laurent Quillet, Le Capitaine-Adjudant est également le commandant remplaçant.



# Sécurité

## CRDIS

Le Capitaine-Adjudant est responsable du matériel et des infrastructures, il a pour tâche également l'instruction de nos sapeurs-pompiers. Il est secondé pour la formation de sept instructeurs fédéraux et de plusieurs formateurs.

### Admissions

Pour la troisième année consécutive, la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), avec le concours de l'établissement cantonal d'assurance (ECA), a mis en place un recrutement cantonal.

L'avantage d'une telle démarche est de pouvoir proposer une date unique de recrutement pour le canton est surtout de pouvoir bénéficier d'une campagne publicitaire unique financée par la FVSP à hauteur de Fr. 90'000.-

Cette campagne de recrutement a amené 620 futurs sapeurs-pompiers pour le canton.

Pour notre centre ce ne sont pas moins de 38 personnes qui ont fait le déplacement à notre caserne le 7 novembre 2013.

Après présentation de notre « métier » et des exigences que cela comporte, ce sont finalement 15 futurs sapeurs-pompiers qui se sont inscrits pour poursuivre avec nous. Vu le succès de cette campagne de recrutement, celle-ci sera reconduite en 2014.

Quatorze sapeurs-pompiers ont terminé leurs formations régionales et ont ainsi intégré les rangs du Détachement d'Appuis (DAP)

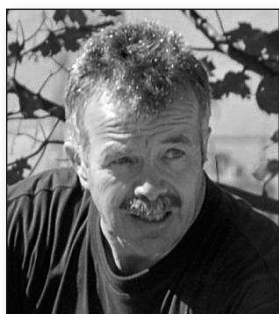
### Départs

Cette année nous avons enregistré plusieurs départs, dont certains parmi les jeunes qui ont pris conscience que la tâche de sapeur-pompier est trop importante vis-à-vis de leur engagement professionnel ou familial.

Nous avons par contre pris congé de deux de nos officiers d'état-major, le capitaine Stéphane Boulenaz après 25 ans de service et le capitaine Roland Delafontaine après 39 ans passés à la commune de Vevey.



Stéphane Boulenaz



Roland Delafontaine

### Promotions au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Au vu de l'intégration du CRDIS Riviera à l'ASR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'état-major a décidé de ne pas mettre sur pieds de promotions.

### Organisation des sections du détachement de premiers secours

L'organisation de nuit fonctionne du vendredi 18h00 au lundi 06h00 et toutes les nuits suivantes avec le même horaire.

Ces groupes sont composés d'un officier de service et d'un chef de groupe. 4 sapeurs forment également le

groupe, chaque groupe incorpore un à deux sapeurs en formation.

Les 36 sapeurs qui occupent les groupes nuits sont de piquet toutes les 6 semaines.

L'organisation de jour comprend deux groupes, le groupe A composé de 12 places subdivisées en 4 sous-groupes de 3 sapeurs plus un officier de service, et le groupe B composé de 9 sapeurs, ce dernier intervient en renfort.

A ce jour les 12 places du groupe A sont assurées par 6 sapeurs et l'officier de service.

A eux seuls, ils assument près de la moitié des interventions.



Ce constat qui se perpétue d'année en année, nous conforte dans l'idée qu'il est absolument indispensable de soutenir cette structure volontaire en renforçant l'effectif du personnel permanent en journée et avec le soutien des communes pour la mise à disposition d'employés communaux au profit de la défense incendie et de secours ce qui nous aidera à assumer nos missions. L'intégration des SDIS à la plate-forme sécuritaire riviera nous y aidera grandement.

### Formation

Cette année encore nous avons eu la possibilité de former nos sapeurs-pompiers porteurs d'appareils respiratoires au centre de formation IFA à Balsthal et Lungern. Cette formation sera reconduite en 2014 et 2015. L'objectif étant que tous nos sapeurs bénéficient de cette formation.

Cette formation s'est enrichie par un cours pour chef d'engagement lors d'incendie dans des tunnels routiers ou ferroviaires.



« Sans base solide, aucune progression n'est possible » Pas moins de 76 heures de formation pour un sapeur du DPS. C'est en effet le temps consacré pour pouvoir maîtriser nos véhicules, nos échelles, parfaire nos connaissances sur les phénomènes thermiques, nous former pour les interventions dans les infrastructures souterraines, maîtriser les nouveaux types de machineries d'ascenseurs, enfin de maintenir nos connaissances afin de pouvoir intervenir en toute sécurité et ceci 24/24 toute l'année.

### Cours cantonal PR 14

Le cours cantonal pour formateur protection respiratoire (PR14) a de nouveau élu domicile à Vevey. C'est pour nous toujours une grande satisfaction de pouvoir accueillir un cours cantonal sur notre territoire. Ce genre de formation se déroule habituellement au centre de formation de l'ECA sur les hauts de Lausanne. Chaque année ce cours accueille une vingtaine de futurs formateurs dans le domaine de la protection respiratoire (ARI)

### Exercices particuliers

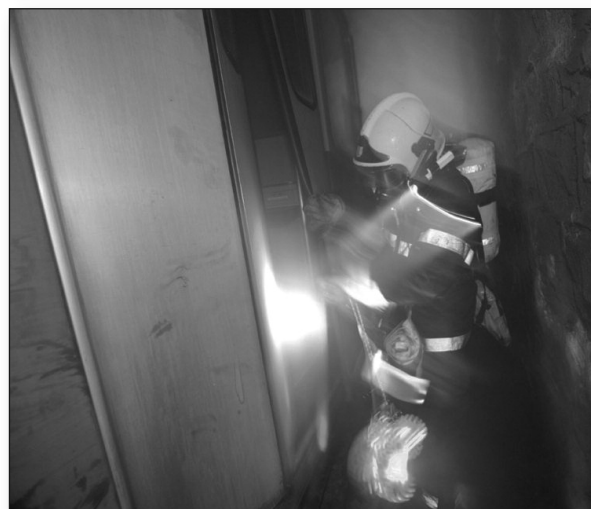
Samedi 2 novembre 06h00, le mécanicien du train Blonay-Vevey alerte le 118.

Son convoi est bloqué dans le tunnel de Gilamont, il y a le

feu et, en plus des voyageurs, il convoyait du mazout. Tel est le scénario imaginé par notre responsable de l'instruction, le capitaine Laurent Quillet et les responsables du GoldenPass.

Exercice d'envergure de part la configuration des lieux. Cumul des difficultés, dans un milieu confiné, éloigné de la circulation et des bornes hydrantes, tout le détachement de premier secours du CRDIS a joué le jeu pendant plus de deux heures. Un exercice de cette importance à plusieurs buts:

Pouvoir contrôler les acquis de chacun et ceci à tous les niveaux de la chaîne de commandement. Contrôler les bons réflexes de nos sapeurs, s'assurer que les techniques d'extinction ainsi que les directives de sécurité soient respectées de tous, ceci sous la responsabilité de nos chefs de groupe. La conduite d'un événement majeur comme celui vécu lors de cet exercice comprend la mise en place d'un poste de commandement, la gestion du site, la relation avec les partenaires feux bleus et du Goldenpass, cela sous la responsabilité de nos officiers. A l'occasion de cet engagement, la commission du feu intercommunale de Vevey et de La Tour-de-Peiz ainsi que nos Municipaux respectifs étaient cordialement invités à venir nous rendre visite. Je les remercie de leur intérêt et de leur soutien.





# Sécurité

## CRDIS

### Intervention au hasard !

#### Autocar au lac !

Lundi 3 juin au petit matin notre centre est engagé via le CTA pour un car dans le lac.

A ce moment de l'alarme aucune précision sur le fait que le car soit vide de passager ou que le chauffeur ne dorme à l'intérieur.

Dès notre arrivée sur place, nous collaborons avec Police Riviera et la gendarmerie.

Un plongeur de la société de sauvetage le « Doyen » de La Tour-de-Peilz est engagé pour effectuer une plongée de reconnaissance. Le car se trouve sur la partie gauche du débarcadère de la CGN, et nous avons rapidement la confirmation qu'aucun passager ne se trouve à l'intérieur. Entre-temps, des plongeurs de la police du lac et d'une entreprise privée plongent également, le but étant de stabiliser le véhicule, et de s'assurer que le chauffeur ne se trouve pas à l'intérieur. Dès l'arrivée d'une entreprise spécialisée dans le dépannage de poids lourds, en collaboration avec la gendarmerie et la police du lac, nous commençons le renflouage. Notre mission est de maintenir toute fuite éventuelle d'hydrocarbure. Pour ce faire nous posons un barrage afin de ceinturer le car. Au fur et à mesure que le car émerge de l'eau, nous ramenons le barrage sur la rive.

Pendant la manœuvre, le chauffeur du car s'est présenté à la police... ce fût un soulagement.



### Le matériel roulant

Le CRDIS dispose de 13 véhicules d'intervention dont :

- 4 véhicules légers appartenant au crdis riviera
- 8 véhicules légers et lourds appartenant à l'établissement cantonal d'assurance
- 1 véhicule lourd appartenant au service des eaux, sols et assainissement et au service de l'environnement
- 12 remorques dont :
  - 9 remorques appartenant au crdis riviera
  - 1 remorque appartenant à l'ECA
  - 1 remorque appartenant au service des eaux, sols et assainissement (SESA)
- 2 bateaux dont :
  - 1 bateau appartenant au crdis riviera
  - 1 bateau appartenant au service des eaux, sols et assainissement (SESA)
- 1 élévateur appartenant au crdis riviera



Félicitations à l'équipe de uni hockey du club sportif du CRDIS Riviera pour leur 1<sup>re</sup> place au tournoi inter-pompiers de l'Est vaudois.



Etat-major SDIS 2014: Commandant - major Fagherazzi, Responsable opérationnel - capitaine Quillet, Responsable formation - capitaine Favez, Responsable technique - capitaine Rauber, Responsable prévention - capitaine Lopes, Chef détachement d'appuis - capitaine Alves, Chef de site Vevey - capitaine Delacrétaz, Chef de site Corseaux - capitaine Luyet, Chef de site Jongny - capitaine Blanc, Chef de site St-Légier - capitaine Nicola, Chef de site Montreux - capitaine Genevey.



Un grand merci à tous nos partenaires sans qui nous ne pourrions mener à bien la mission qui nous est confiée, la sécurité de la population.

Etienne Rivier, Municipal et Annick Vuarnoz, Municipale  
Maj. Delacrétaz Jean-Laurent  
Commandant Centre Régional de Défense Incendie  
et de Secours Riviera

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2012: néant*

### Glossaire :

- ARI appareil respiratoire isolant
- CESU centre d'enseignement des soins d'urgence
- CRDIS centre régional défense incendie et secours
- CSU centre de secours d'urgence
- CTA centrale des traitements d'alarmes
- DAP détachement d'appui
- DPS détachement de premiers secours
- ECA établissement cantonal d'assurance
- FVSP fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
- HUG hôpital universitaire genevois
- JSP jeunes sapeurs-pompiers
- NAC nouveaux animaux de compagnie
- PR protection respiratoire
- QM quartier-maître
- SDIS service défense incendie et secours
- SMUR service mobile d'urgence et de réanimation

# Lexique

---

ACP :	Agriculture contractuelle de proximité	LED :	Light-Emitting Diode (diode électroluminescente)
ADSL :	technologie de communication haut-débit permettant d'utiliser les lignes téléphoniques déjà existantes afin d'accéder à internet (asymmetric digital subscriber line)	LEtr :	Loi fédérale sur les étrangers
AFM :	Association ferme Menthée	LOF :	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale
ATE :	Association transport et environnement	MAMAC :	de l'allemand: Medizinisch-ArbeitsMarktliche Assessments mit Case Management
BTI :	Bureau technique intercommunal soit le bureau intercommunal du Cercle de Corsier qui s'occupe des travaux publics et de l'urbanisme des 4 communes du Cercle (Chardonne, Jongny, Corseaux et Corsier)	MIS :	Mesure d'insertion sociale
CAMAC :	Centrale des autorisations	MSAP :	Musée suisse de l'appareil photographique
CAT :	Commission d'aménagement du territoire	NAVS 13 :	Nouveau numéro AVS à 13 chiffres
CORAT :	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire	OAV :	Ordre des avocats vaudois
CPEJ :	Coup de pouce emploi jeunesse	OCBE :	Office cantonal des bourses d'études
CROSPV :	Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle de Vevey	ODM :	Office fédéral des migrations
CVAJ :	Centre vaudois d'aide à la jeunesse	OFAS :	Office fédéral des assurances sociales
DASF :	Direction des affaires sociales et familiales	OFISA :	Société spécialisée dans le conseil informatique auprès des administrations communales
DAI :	Direction de l'architecture et des infrastructures	OFS :	Office fédéral des statistiques
DEP :	Direction des espaces publics	OL :	Office du logement
DFJC :	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture	OMSV :	Organisme médico-social vaudois
ECA :	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels	OMYP :	Organisation mondiale des yachts clubs et ports écologiques
Egzeko :	animation jeunesse du cercle de Corsier	OPTI :	Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion
EPT :	Equivalent plein temps	ORP :	Office régional de placement
EVAM :	Etablissement vaudois d'accueil des migrants	OSEO :	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
GED :	Gestion électronique des documents (selon Wikipédia) : la gestion électronique des documents désigne un procédé informatisé visant à organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Il met principalement en oeuvre des systèmes d'acquisition, de classement, de stockage, d'archivage des documents (exemple d'utilisation : la numérisation de masse de documents papiers).	PALT :	Plan d'aménagement à long terme
Ginkgo :	travail social de proximité	PC :	Prestations complémentaires
GPSHL :	Groupement de police section haut Léman	PCI :	Personnes de condition indépendante
LAAL :	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués	PDCEn :	Plan directeur communal des énergies
LAJE :	Loi sur l'accueil de jour des enfants	PGEE :	Plan général d'épuration des eaux
LASV :	Loi sur l'action sociale vaudoise	PPA :	Plan partiel d'affectation
LATC :	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions	PPE :	Propriété par étage
LDTR :	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maison d'habitation	PPLS :	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
		PSA :	Personnes sans activité lucrative
		RAIL :	Règlement sur l'aide individuelle au logement
		RAS :	Région d'action sociale
		RCB :	Registre cantonal des bâtiments
		RCL :	Registre cantonal des logements
		REVE :	Réseau enfance Vevey et environs
		RI :	Revenu d'insertion
		RMR :	Revenu minimum d'insertion
		RPT :	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches
		SAI :	Service des affaires intercommunales
		SCRIS :	Service cantonal de recherche et d'information statistique
		SELT :	Service de l'économie, du logement et du tourisme
		SEMO :	Semestre de Motivation